HUGUES DE SAINT-VICTOR

# NOUVEL EXAMEN

DE L'ÉDITION

DE SES ŒUVRES

PAR

B. HAURÉAU

AVEC DEUX OPUSCULES INÉDITS



PARIS
PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE SEINE, 18.

1859

HUGUES DE SAINT-VICTOR

---

# NOUVEL EXAMEN

DE L'ÉDITION

## DE SES OEUVRES

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE DROUARD ET A. MOULIN.

HUGUES DE SAINT-VICTOR

# NOUVEL EXAMEN

DE L'ÉDITION

## DE SES ŒUVRES

PAR

B. HAURÉAU

AVEC DEUX OPUSCULES INÉDITS



PARIS
PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE SEINE, 18.

1859





HUGUES DE SAINT-VICTOR

# NOUVEL EXAMEN

DE L'ÉDITION

## DE SES OEUVRES

Hugues, chanoine, puis écolâtre de Saint-Victor de Paris, fut dans les églises, dans les cloîtres, dans les écoles du moyen âge, le plus renommé des nouveaux docteurs jusqu'à la venue de saint Thomas. Le même siècle avait produit Abélard et saint Bernard. Mais Abélard mourut cachant sa tête proscrite. Nous admirons sa docte sagesse : il fut, il devait être, pour ses contemporains, un insensé. Quant à saint Bernard, si le nom de ce moine éloquent, de cet impétueux vengeur de l'orthodoxie déjà menacée, est aujourd'hui plus connu que celui de notre Victorin, c'est une célébrité qu'il doit principalement aux chroniques. Saint Bernard ayant pris une part considérable à toutes les grandes affaires de son temps, les chroniqueurs ont

cru devoir nous raconter les moindres circonstances de sa vie, et ils n'ont pas même exactement enregistré la mort du chanoine, qui avait consacré tous les jours de son humble et paisible existence à l'étude ou à la prière. Mais consultez les théologiens du temps; s'ils connaissent et vénèrent saint Bernard, ils le citent peu, tandis que Hugues de Saint-Victor est, à leur jugement, *la harpe du Seigneur*, *l'organe du Saint-Esprit* [1], le philosophe chrétien par excellence, un autre saint Augustin [2].

Cependant savons-nous à quels titres Hugues de Saint-Victor a eu cet immense crédit? On ne manque pas d'ouvrages qui portent son nom. Ils abondent dans les manuscrits : l'imprimerie venait à peine d'être inventée, qu'elle s'empressait d'en multiplier les exemplaires : depuis le seizième siècle, on a vu paraître sept éditions différentes de ses Œuvres, à Paris, à Venise, à Mayence, à Cologne et à Rouen ; et, bien qu'elles forment un recueil considérable, elles ne sont pas complètes. Mais ces écrits si nombreux et si divers, et ceux que l'on a tant de fois imprimés, et ceux dont on ne possède que des copies manuscrites, sont-ils légitimement attribués au chanoine de Saint-Victor? C'est une question que l'on a déjà plusieurs fois discutée, et si la controverse a dissipé quelques nuages, elle en a formé d'autres. Tel est le nombre des attributions aujourd'hui contestées, qu'on est enclin à les tenir toutes pour équivoques, et qu'on n'ose plus alléguer sur aucun point l'autorité de notre docteur.

On ne peut, néanmoins, raconter l'histoire des agitations

[1] Jacobus de Vitriaco, *Hist. Occidentalis*, c. 24.

[2] Anonymus Carthusiensis *de Religionum origine*. Martene, Ampliss. Collect. T. VI, p. 55.

morales du douzième siècle, et négliger de bien connaître le plus illustre maître de cette grande école de Saint-Victor, qui fut, en ces temps si difficiles pour les âmes pieuses, la citadelle de la tradition contre la nouveauté. Il faut donc dresser enfin le catalogue exact de ses ouvrages authentiques. Nous l'avons entrepris : entreprise laborieuse, et peut-être téméraire; mais nous espérons qu'on nous saura gré de l'avoir osée, alors même que de plus heureuses enquêtes auront signalé l'imperfection des résultats que nous avons obtenus.

La dernière édition des Œuvres de Hugues de Saint-Victor, donnée, en 1854, par M. l'abbé Migne, diffère peu de celle qui a été publiée à Rouen, en 1648, par les chanoines de Saint-Victor, chez Jean Berthelin, en trois volumes in-folio. Cette édition de Rouen est peut-être, comme l'ont fait observer les Bénédictins [1], la plus défectueuse sous le rapport du texte ; mais, comme on la rencontre plus fréquemment que les autres sur les rayons des bibliothèques publiques ou privées, nous la prendrons pour base de nos recherches et de nos critiques. Voici donc les traités authentiques ou supposés du chanoine de Saint-Victor, dans l'ordre où nous les présente l'édition de 1648.

[1] *Hist. Littéraire*, t. XII, p. 50.

---

### I. — PRÆNOTATIONES ELUCIDATORIÆ DE SCRIPTURIS ET SCRIPTORIBUS SACRIS.

C'est une introduction à l'étude de l'Écriture sainte. Personne ne la conteste au chanoine de Saint-Victor. Cependant nous ne pouvons passer outre, sans adresser aux éditeurs une légère réprimande. L'ouvrage qu'ils ont publié sous ce titre se compose de dix-huit chapitres, et nous en avons retrouvé six dans un autre écrit, non moins authentique, du même docteur. Ainsi le chapitre 6 des *Prænotationes* est, sans aucun changement, dans l'édition de 1648 comme dans celle de 1854, le chapitre 2 du quatrième livre du *Didascalicon;* le chapitre 7 est le chapitre 3 du même livre, le chapitre 8 un extrait du chapitre 4, le chapitre 9 un extrait du chapitre 5 ; enfin le chapitre 10 et le chapitre 11 des *Prænotationes* forment, dans le quatrième livre du *Didascalicon*, les chapitres 6 et 7. Que l'on retranche ces six chapitres, qui font double emploi, et les *Prænotationes*, sans devenir un ouvrage parfaitement méthodique, auront, du moins, quelque ordre, quelque suite. Il est vraisemblable que le chanoine de Saint-Victor avait ainsi composé cet opuscule, comme devant être la préface de ses gloses littérales sur les deux Testaments : mais, plus tard, un copiste sera venu rapprocher divers fragments écrits sur la même matière, et six chapitres du *Didascalicon* auront été joints aux *Prænotationes*, sans aucun égard pour l'économie de cet ouvrage. On remarque souvent,

dans les manuscrits, des interpolations de ce genre, et quelquefois même on y voit réunis, sous un titre ancien ou sous un titre nouveau, des extraits d'auteurs différents. La plupart des copies étant faites par des professeurs, ou pour leur usage, ceux-ci s'inquiétaient moins de la provenance que du fond des choses. Les éditeurs des œuvres du Victorin devaient y prendre garde; car nous ne pouvons leur savoir gré d'avoir publié deux fois le même texte : mais que cette négligence leur soit bientôt pardonnée. Ils ont commis tant d'autres, tant de plus graves délits!

Les *Prœnotationes* sont encore intitulées dans quelques manuscrits : *De Scriptura sacra et ejus scriptoribus.*

## II. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN PENTATEUCHUM.

En tête de ces Éclaircissements sur le *Pentateuque*, les éditeurs ont placé quelques notes sur le Prologue de saint Jérôme. C'est, en effet, la place qui leur convient, suivant la plupart des manuscrits [1] et suivant Sixte de Sienne [2] : cependant, plusieurs volumes, parmi lesquels nous désignerons les numéros 346 (A) de la Sorbonne et 678 de Saint-Victor, nous offrent ces notes avant les *Prœnotationes elucidatoriœ de Scripturis et Scriptoribus sacris.* Il faut préférer l'ordonnance adoptée par les éditeurs.

Hugues de Saint-Victor est-il l'auteur de ces notes? Certainement, elles ne sont pas d'un écrivain plus moderne.

[1] N^os^ 304 de la Sorbonne et 1206 de Saint-Germain.
[2] *Bibliotheca Sancta*, lib. IV, *Hugo Victorinus.*

On le reconnaît à l'ignorance de cet écrivain, qui se trahit dans la phrase suivante : « Quemadmodum legimus *Ti-» mæum Platonis* inscriptum librum, quem Plato ipse » composuit, et inscripsit nomine discipuli sui Timæi, pari » modo fortassis et hunc librum Plato composuit, quem » *Pythagoram Platonis* voluit appellari. » Il n'avait jamais rencontré le *Protagoras*, puisqu'il ne sait pas même lire, dans le Prologue de saint Jérôme, le vrai titre de ce dialogue, et n'ose l'attribuer à Platon que sous la réserve d'une conjecture. En outre, aux explications qu'il donne ensuite pour justifier cette conjecture, on voit assez que le *Timée* est tout ce qu'il connaît des œuvres de Platon. Or, avant la fin du douzième siècle, comme nous l'avons appris de M. Cousin [1], le trésor de l'érudition scolastique s'était enrichi d'une glose sur le *Phédon*.

Viennent ensuite les Éclaircissements sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Ce sont des postilles, ou gloses littérales, qui n'offrent pas beaucoup d'intérêt. Nous y avons, en passant, remarqué cette phrase dans laquelle Hugues détermine les conditions substantielles de la matière première : « Creata est infor-» mis (materia), non ex toto carens forma ; sed ad compa-» rationem sequentis pulchritudinis, informis potest dici [2]. » Ainsi, dans aucun moment de la durée, la matière n'exista privée de toute forme. C'est l'opinion de notre chanoine, et il impute aux philosophes l'opinion contraire. On voit assez qu'il n'a lu ni la *Physique*, ni la *Métaphysique* d'Aristote. Au treizième siècle, on ne manquera pas de théologiens qui reproduiront, avec d'amples commentaires, la

[1] *Fragm. Philosoph.*, T. III, p. 406.
[2] In Genesim, c. 5.

thèse de la matière absolument informe, et s'efforceront d'attirer l'auteur de la *Genèse* dans leur dangereux parti. Hugues de Saint-Victor n'aura pas été leur complice. Si donc il faut accorder à Tennemann que les réalistes du douzième siècle étaient, pour la plupart, des *aveugles,* il faut constater que leur aveuglement ne fut pas toujours dépourvu de prudence. Hugues de Saint-Victor est un réaliste moins téméraire que Duns Scot.

Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* jugent avec beaucoup de sévérité les Éclaircissements sur les Nombres et le Deutéronome. Ces Éclaircissements contiennent, disent-ils, « de si lourdes méprises, » que le texte publié leur paraît « suspect d'interpolation. » Cependant ce texte est bien court. Il est possible que le chanoine de Saint-Victor ait commis, en interprétant la lettre sacrée, certaines *méprises* plus ou moins *lourdes;* il nous paraît moins vraisemblable que les éditeurs aient ajouté quelque chose à l'original. Nous leur reprocherons, au contraire, de nous avoir donné ces Éclaircissements d'après des manuscrits imparfaits. Ainsi, dans le numéro 304 de la Sorbonne, le Commentaire sur les Nombres et le Deutéronome est plus étendu que dans les éditions de 1648 et de 1854, et de patientes recherches auraient peut-être pour résultat la découverte d'un texte complet.

Le numéro 646 de Saint-Victor, volume du quatorzième siècle, nous offre d'autres gloses sur la Genèse, sous ce titre : *Allegorica Expositio magistri Hugonis de Sancto Victore super Genesim.* Ce sont de simples notes, inscrites mal à propos au nom de notre chanoine. Il n'y a que des dissemblances entre les *Annotationes Elucidatoriæ* et cette *Exposition Allégorique*, dont nous ne connaissons pas l'auteur. Elle com-

mence par ces mots : « Sententiarum ordo quæ ad sacram » pertinent Scripturam hujusmodi est ; » et finit par ceux-ci : « Exerceri, seu etiam ebulliri. »

### III. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN LIBROS JUDICUM ET REGUM.

On ne fait aucune remarque sur ces gloses, qui ne sont pas d'une grande valeur. Le texte imprimé ne diffère pas d'une manière notable des textes manuscrits.

### IV. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN QUOSDAM PSALMOS DAVID.

Vincent de Beauvais, Jean de Tritenheim, Sixte de Sienne et d'autres bibliographes s'accordent pour attribuer à Hugues de Saint-Victor des gloses sur quelques versets des Psaumes ; et celles qu'ont publiées les éditeurs de l'année 1648 se trouvent sous son nom dans plusieurs manuscrits anciens. Personne, d'ailleurs, ne les lui conteste. Les Bénédictins font simplement observer que notre chanoine se laisse entraîner fort loin, dans ces gloses, par sa passion pour l'allégorie, et qu'il offense plus d'une fois les règles du bon goût. Ces règles ont-elles été faites pour les mystiques ? Mais nous allons plus loin, et nous déclarons qu'un des passages signalés par les Bénédictins nous est suspect d'hérésie. Il s'agit d'un

entretien familier entre Dieu et le Diable, qui se disputent et finissent par se partager l'empire du monde. C'est le pur manichéisme. La doctrine des deux principes n'est-elle pas au fond de la doctrine chrétienne? Le devoir d'un théologien est, du moins, de le dissimuler. Le choix des termes est donc ici d'une grande importance. Saint Augustin disputant contre Faustus est presque manichéen; il est presque pélagien dans son ardente polémique contre les sectateurs de Manès. Ce qui le protége contre l'imputation d'hérésie, c'est la prudence de son langage. Cependant hâtons-nous de dire que si l'orthodoxie du chanoine de Saint-Victor est gravement compromise en cette affaire, il faut rejeter le crime sur des éditeurs peu clairvoyants de l'année 1648. Tous les manuscrits ne contiennent pas le dialogue dont nous venons de parler. On le rencontre, il est vrai, dans le numéro 137 de Saint-Victor; mais c'est un volume du quatorzième siècle, et on le cherchera vainement dans l'exemplaire de la glose sur les Psaumes que renferme le numéro 1848 du fonds du Roi, volume antérieur d'un demi-siècle, pour le moins, à celui de Saint-Victor. On paraît, d'ailleurs, avoir depuis longtemps reconnu que ce n'est pas la place de ce dialogue, puisque les plus anciens éditeurs du Victorin l'ont trouvé ou bien l'ont rejeté dans les *Mélanges*, recueil indigeste, comme nous le dirons plus loin, de pièces authentiques et de pièces apocryphes [1]. Il est encore regrettable, sous d'autres rapports, que les éditeurs de 1648 n'aient pas connu, ou n'aient pas consulté le numéro 1848 du fonds du Roi. Ce n'est pas

[1] Édition du XV[e] siècle, in-4°, sans date et sans nom de lieu. Bibliothèque Impériale : volume provenant des Célestins de Marcoussis.

un texte complet, puisqu'il finit au psaume 84, et cependant il offre plusieurs gloses inédites.

Le catalogue imprimé des manuscrits latins de la Bibliothèque Impériale désigne, sous le numéro 2522, et sous le nom de Hugues, un commentaire bien plus considérable sur les Psaumes de David. Mais c'est une attribution erronée. Ce commentaire appartient à quelque auteur du treizième siècle, puisqu'il cite, en le nommant, Richard de Saint-Victor.

Nous ferons encore quelques remarques sur le même ouvrage. Les Bénédictins ont rencontré, dans un volume de la Bibliothèque Impériale, inscrit sous le numéro 3307 de l'ancien fonds latin, un fragment intitulé *De Disciplina Dei*, et commençant par ces mots : « Est quidam finis » bonus et est quidam finis malus. » Aussitôt ils ont inscrit cet opuscule parmi les œuvres inédites de notre chanoine. Mais ils ont, en cela, commis une double erreur. D'abord, ce n'est pas un opuscule, ce n'est pas un traité séparé, c'est le chapitre 30 de la glose sur les Psaumes : ensuite, ce chapitre n'est pas inédit; si les Bénédictins en avaient mieux recherché le texte dans l'édition de 1648, ils l'auraient pu lire à la page 58 du premier volume.

## V. — HOMILIÆ IN ECCLESIASTEN.

Ces *Homélies* sont un des ouvrages les plus estimés du Victorin. Elles sont portées au catalogue de ses œu-

vres par tous les bibliographes anciens et par tous les modernes. Nous en possédons un grand nombre de manuscrits, tous fort beaux et d'une bonne antiquité, puisqu'ils paraissent être du treizième siècle. Si deux de ces manuscrits, le numéro 69 de Navarre et le numéro 73 de Saint-Victor, ne présentent aucun nom d'auteur, le nom de Hugues se trouve dans les manuscrits du Roi 1908, 2526, 2527, 2528, 2913, et, dans le numéro 2526, il est accompagné de cette note, déjà recueillie par les Bénédictins : « Anno Incarnationis Domini 1141 [1], tertio idus Februarii, » obiit magister Hugo, canonicus Sancti Victoris, auctor » hujus libri. » Les Bénédictins supposent que les éditeurs n'ont pas donné toutes les Homélies de Hugues sur l'Ecclésiaste, et leur supposition semble fondée : cependant aucun des manuscrits qui sont venus entre nos mains n'offre un texte plus étendu. Un très-ancien catalogue de la bibliothèque de Pontigny les mentionne en ces termes : *Super Ecclesiasten libri VI* [2] : mais on ne s'explique guère ce que peuvent être six livres d'homélies. Le volume de Pontigny paraît perdu, et les dix-neuf homélies conservées peuvent être divisées en autant de livres qu'il convient à la fantaisie d'un copiste. Jean de Tritenheim n'en connaissait que seize.

L'*Ecclésiaste* de Salomon n'étant lui-même qu'une abondante paraphrase de cette formule du scepticisme orthodoxe : *Omnia vanitas!* il n'y a pas de matière qui se prête davantage aux déclamations d'un mystique. Tout est vanité,

[1] Cette date n'est peut-être pas exacte. Le dernier biographe de Hugues de St-Victor rapporte sa mort à l'année 1138.

[2] *Catalogue général des MSS. des Bibliothèques publiques des départements.* T. I, p. 712.

la richesse, le plaisir, la gloire et la science! L'homme s'épuise à rechercher de faux biens; il ne peut ici-bas ni jouir, ni connaître : son prétendu savoir n'est qu'un abîme de contradictions; les voluptés qui provoquent le plus sa convoitise ne sont que d'amers breuvages. Dix-neuf homélies composées sur ce lieu commun ne sont pas exemptes de redites et de fatras oratoire. Mais on y rencontre aussi des pages vraiment éloquentes, et cela suffit pour les recommander.

Nous signalerons, en outre, avec M. Charles Weiss [1] et M. l'abbé Hugonin [2], un passage tout à fait doctrinal de la glose sur la première homélie : « Le feu, dit-il, placé » sur du bois vert a d'abord quelque peine à s'en emparer; » mais qu'il soit excité par un souffle vigoureux et qu'il » commence à échauffer plus vivement cette matière re- » belle, aussitôt nous voyons s'élever d'énormes tourbil- » lons d'une épaisse fumée, qui voilent et ne laissent plus » briller que par instants le rayon comprimé de la flamme » scintillante : enfin, peu à peu, l'incendie se propage, la » fumée est dissipée, le nuage disparaît, et nous n'avons » plus sous les yeux que le foyer resplendissant d'une pure » lumière. Alors la flamme victorieuse court de l'une à » l'autre extrémité du bûcher qui pétille : libre, elle l'en- » veloppe, le domine de toutes parts, l'enserre dans ses » molles étreintes, le pénètre, le dévore en le caressant, et » ne s'arrête qu'après s'être insinuée dans ses parties les » plus retirées, après avoir en quelque sorte en elle-même » absorbé tout ce qui était hors d'elle. Et quand, par

[1] *Hugonis de Sancto Victore Methodus Mystica*; Argentorati; 1839.

[2] *Essai sur la fondation de l'école de S. Victor*, en tête de l'édition de M. l'abbé Migne; *Prolegomena*, col. 68.

» l'effet de l'incendie, tout ce qui était matière inflamma-
» ble a été consumé, et a perdu sa propre nature pour pren-
» dre la ressemblance et la propriété du feu, alors tout bruit
» cesse, on n'entend plus rien pétiller; les jets aigus de la
» flamme se dressent majestueusement dans les airs; ce
» feu, tout à l'heure terrible et dévorant, ayant tout sou-
» mis à sa loi, ou plutôt ayant amicalement transformé
» tout à son image, devient pacifique et silencieux, parce
» qu'il ne trouve plus rien qui diffère de lui, rien qui
» lui résiste..... Ce bois vert, c'est notre cœur charnel,
» encore tout plein de la séve de la concupiscence : mais
» qu'une divine étincelle, ou de crainte, ou d'amour,
» vienne l'atteindre, les pervers désirs luttent contre elle,
» et soudain s'élève la fumée des tumultueuses passions :
» ensuite, le cœur se fortifie, et la flamme de l'amour
» commence à lancer de plus ardents rayons, à briller
» d'un éclat plus vif. Bientôt s'évanouit le nuage des pas-
» sions, et l'âme purifiée va s'ébattre dans la contempla-
» tion de la vérité. Enfin, dès que le cœur a été pénétré
» par la contemplation assidue de la vérité, dès qu'il s'est
» élevé de toute la puissance de ses énergies affectives jus-
» qu'à la source même de la vérité suprême, possédé tout
» entier par la douce flamme, et brûlant lui-même du feu
» de l'amour, il s'affaisse dans le repos de la béatitude,
» délivré de tous les troubles, de tous les bruits. Alors on
» sent véritablement que Dieu est tout dans toute chose :
» *Deus omnia in omnibus esse sentitur;* car le cœur éprouve
» tant de joie à laisser venir Dieu jusqu'à ses plus intimes
» retraites, qu'il ne reste plus rien du cœur, si ce n'est la
» place occupée par Dieu [1]. »

[1] *Annotationes Elucidatoriæ in Ecclesiasten, homil. prim.*, p. 76.

Assurément ce passage est digne de remarque. Hugues de Saint-Victor a prétendu faire la leçon à tous les docteurs de son temps. Les uns lui semblaient manquer de science, et les autres de piété. Ceux qui suivaient la méthode de saint Anselme, condamnant l'étude des choses qui sont du domaine de la nature, étaient souvent convaincus d'ignorance; et la jeunesse, toujours avide de connaître, commençait à les abandonner. Les autres, disciples plus ou moins déclarés de l'impétueux Roscelin, dédaignaient les sentiers battus, tournaient en dérision la foi des simples, et déjà menaçaient d'envahir le sanctuaire des choses divines, armés du flambeau de la raison. Entre les uns et les autres, Hugues de Saint-Victor avait essayé de pratiquer une voie moyenne. Il proclamait l'utilité de l'étude et reconnaissait tous les services qu'on peut attendre de l'expérience; mais il voulait, d'autre part, que la raison fût contenue en de certaines limites, et lui défendait d'aller porter le trouble dans le domaine de la foi. Ainsi pensait-il, sinon réconcilier, du moins désarmer, au moyen d'un contrat pacifique, les deux partis belligérants. « Duæ sunt scholæ, » disait-il, et duo genera discentium. Alii virtutem quæ- » runt, alii veritatem. Qui tamen alterum in veritate appe- » tunt, neutrum contemnunt; quia nec virtus odibilis est » amatoribus veritatis, nec veritas contemptibilis amatori- » bus virtutis. Sunt autem qui veritatem quærere viden- » tur, qui tamen, quia non in veritate et pro veritate, sed » pro vanitate eam quærunt, veritatem sine virtute habere » volunt. Sed et veritas non est sine virtute, nec virtus nisi » in veritate [1]. » Tel était son système. Mais ce que nous avons extrait des *Homélies sur l'Ecclésiaste* montre de

[1] *Annotationes Elucidatoriæ in Psalmos.*

quelle façon il observait lui-même la règle qu'il avait dictée. A-t-on bien entendu ce théologien philosophe, qui sait, dit-il, faire scrupuleusement la part de la raison, enseigner que l'esprit ne parvient à connaître la vérité qu'après avoir successivement perdu toutes ses facultés sensibles ou charnelles, après avoir éprouvé les ineffables jouissances de la consomption, de la mort, de l'anéantissement? Et quel est le dernier mot de la vérité que l'âme parvient à connaître de cette manière? C'est que la distinction du créateur et de la créature est une pure chimère de la pensée trompée par les sens, et qu'en toute chose Dieu, Dieu seul est tout : *Deus omnia in omnibus!* Conclusion d'une étonnante énergie, qui dépasse même les plus téméraires formules de saint Anselme et de ses disciples. Dans le même temps, Abélard, essayant aussi de contenir sa raison et de ménager la foi de ses voisins, et déclamant plus haut que personne contre la méthode de Roscelin, était entraîné bien vite à renouveler les thèses les plus mal notées de son maître, et se faisait condamner après lui comme coupable des mêmes blasphèmes. On ne se tient jamais longtemps à tous ces compromis. Vainement a-t-on marqué les frontières de la raison et de la foi : la foi, la raison, sont deux principes de connaître également absolus, qui, malgré tous les obstacles, vont irrésistiblement à leurs conséquences : et, quand ils y sont parvenus, la foi s'écrie que le scepticisme est l'élément naturel de la raison, la raison triomphe en montrant que la foi ne peut trouver ailleurs que dans le panthéisme ce contentement, ce parfait repos dont elle est si jalouse!

Deux fragments des Homélies sur l'Ecclésiaste ont été recueillis à part : le premier, dans les numéros 3007 du Roi et 66 de Saint-Victor; il appartient à la onzième Ho-

mélie : le second, qui appartient à la treizième, est joint au premier dans le volume du Roi que nous venons de désigner. On a pris trop souvent ces morceaux détachés pour des opuscules complets. Nous devons signaler cette erreur.

En voici d'autres, beaucoup plus graves. Des divers écrits attribués à Salomon, Hugues de Saint-Victor n'a-t-il commenté que l'*Ecclésiaste ?* C'est une question déjà posée, mais, à notre avis, fort mal résolue par des critiques qui jouissent d'ailleurs, et à bon droit, d'une grande autorité.

Après les Homélies sur l'Ecclésiaste, les éditeurs de 1648 placent diverses gloses sur les Prophètes, sans soupçonner quelque omission. Ils ont omis, suivant les auteurs de l'*Histoire Littéraire,* une glose sur le Cantique des Cantiques, dont le texte manuscrit nous est offert par le numéro 2525 du Roi, où il commence par ces mots : « *Deus in gradibus ejus cognoscetur.* » Ils ont encore omis un ample commentaire sur le livre de la Sagesse, qu'on rencontre dans le même volume et dans le numéro 2524. Enfin, il convient, au même rapport, d'y joindre un commentaire sur l'Ecclésiastique, que contient, en outre, le numéro 2525. Les Bénédictins dénoncent cette immense lacune dans l'édition de 1648, sur le témoignage du catalogue imprimé de notre ancien fonds latin. Mais hâtons-nous de venir au secours des gens qu'ici l'on accuse. C'est l'accusateur qui se trompe, et, pour ne dissimuler avec personne, n'hésitons pas à dire que son erreur est grossière. En effet, ces commentaires sur le Cantique, la Sagesse, etc., qu'il prétend annexer aux œuvres de Hugues de Saint-Victor, appartiennent à Hugues de Saint-Cher, comme l'attestent beaucoup d'autres manuscrits, et, avec eux, les biblio-

graphes de l'ordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard [1]. Il paraît constant, néanmoins, que notre Victorin avait commenté le Cantique des Cantiques. Ce renseignement nous est fourni par l'auteur de l'un des deux catalogues insérés dans le *Bulletin des Comités Historiques* [2], et il est confirmé par Jean de Tritenheim et par Sixte de Sienne, qui donnent l'un et l'autre les premiers mots de ce commentaire : « *In principio laboris.* » Est-ce bien, toutefois, comme nous l'avons supposé [3], le commentaire de Hugues sur le Cantique que renferme, avec divers autres opuscules du même docteur, le numéro 471 de la bibliothèque de Laon ? L'*incipit* du manuscrit de Laon n'est pas, suivant le catalogue de cette bibliothèque, celui que nous offre Jean de Tritenheim [4]. Ce qui rend notre supposition douteuse. Elle serait évidemment fausse, si Jean de Tritenheim et son compilateur, Sixte de Sienne, méritaient une entière confiance.

## VI. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN THRENOS HIEREMIÆ.

Ouvrage incomplet, qui ne vaut pas les *Homélies* précédentes. Cependant nous n'avons aucune raison pour le disputer à Hugues de Saint-Victor : il est composé suivant sa méthode, il est écrit dans sa manière, avec un grand luxe d'explications allégoriques, anagogiques, et les copies

[1] *Scriptores Ord. Prœdicat.* T. I, p. 200.
[2] 1851, p. 186.
[3] *Ibid.* Note.
[4] *Catalogue des Man. des Bibl. des départ.*, t. I, p. 252.

manuscrites de ce commentaire portent toutes son nom.

Quelques-unes de ces copies sont des abrégés. Nous en prévenons, car elles diffèrent assez de l'ouvrage original pour qu'au premier abord on ne le reconnaisse pas. Le numéro 1455 de la Sorbonne renferme un de ces abrégés.

## VII. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN JOHELEM.

Devons-nous laisser cette glose sur le prophète Joël parmi les œuvres de notre chanoine? Elle n'est peut-être pas indigne de lui; mais on y trouve une citation d'Avicenne. Il le cite sans le nommer, suivant M. l'abbé Hugonin. Cela est inexact; il le nomme : « Item Avicenna : *Duo contraria* « *in eodem esse non possunt.* » Le nom d'Avicenne a-t-il acquis déjà dans l'école de Paris, au commencement du douzième siècle, une si grande autorité, qu'un régent de Saint-Victor puisse alléguer avec une telle confiance le témoignage de cet Arabe? Hugues de Saint-Victor cessait de vivre vers l'année 1138, et si la date incertaine de la première traduction d'Avicenne peut être placée, selon M. Jourdain, entre l'année 1130 et l'année 1150[1], il est d'ailleurs certain qu'elle ne fut pas entre les mains de nos docteurs parisiens avant la fin du douzième siècle ou le commencement du treizième. Abélard, qui se montre si jaloux de rechercher tous les monuments de l'étude philosophique, Abélard le plus instruit des sophistes de son temps,

[1] *Recherches critiques sur les traduct. d'Aristote.*

ignora les commentaires d'Avicenne sur les livres d'Aristote. Gilbert de la Porrée, qui mourut en 1154 évêque de Poitiers, ne les connut pas davantage ; et l'on sait avec quelle passion, avec quelle liberté d'esprit, ce prélat philosophe aima toutes les nouveautés ! Il est impossible d'admettre qu'un obscur chanoine de Saint-Victor, adversaire déclaré des mêmes nouveautés, ait parlé d'Avicenne quinze ou vingt ans avant Gilbert de la Porrée, et que celui-ci n'ait pas mis tous ses soins à faire venir de Séville ou de Tolède les ouvrages de ce philosophe, auxquels il devait, d'après leur renommée, ou simplement d'après leurs titres, attribuer la plus grande importance. Nous n'inscrirons donc pas la glose sur Joël parmi les œuvres de Hugues. Il est d'ailleurs remarquable qu'on n'en possédait aucun exemplaire à l'abbaye de Saint-Victor : or, si elle avait été considérée comme l'ouvrage authentique du célèbre chanoine, on n'aurait pas assurément manqué de la recueillir dans la riche bibliothèque de cette abbaye.

## VIII. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN ABDIAM.

Nous n'avons rien à dire de ce commentaire sur Abdias. On le rencontre moins souvent, dans les manuscrits, que les autres écrits de Hugues ; mais il paraît de sa façon. Les prophéties d'Abdias sont, en effet, pour l'auteur du commentaire, une constante allégorie, et le mysticisme victorin se complaît dans ces libres et bizarres interprétations.

Enfin, on possédait autrefois des gloses de notre chanoine

sur Ézéchiel. Jean de Saint-Victor les désigne en ces termes : « Fecit (Hugo de Sancto-Victore) *Expositionem super Ezechielem;* » et dans le second catalogue publié par le *Bulletin des comités*, nous trouvons le titre suivant : *Expositio litteralis visionis Ezechielis*. A ces témoignages se joint encore celui de Jean de Tritenheim. Mais où trouver aujourd'hui ce travail sur Ézéchiel ? On n'en signale aucun manuscrit. Tant d'erreurs commises à l'occasion de notre docteur nous font craindre de hasarder une conjecture. Cependant, puisqu'on a si souvent confondu les écrits de Hugues et de Richard de Saint-Victor, nous nous demandons si la mention des deux catalogues ne concerne pas un ouvrage attribué quelquefois à Richard sous le titre de : *In Visionem Ezechielis Explanatio secundum litteram*.

## IX. — ALLEGORIÆ IN VETUS ET IN NOVUM TESTAMENTUM, SIVE POSTERIORUM EXCERPTIONUM LIBRI.

Toutes les grandes éditions des œuvres de Hugues de Saint-Victor contiennent, sous le titre d'*Excerptiones,* deux ouvrages assez mal assortis, que les critiques modernes contestent à l'illustre chanoine. Il n'est pas sans intérêt de savoir si ces critiques adressent en cela de justes ou d'injustes réprimandes aux anciens éditeurs : les *Excerptiones* forment, en effet, un vaste ensemble, et le théologien, le philosophe, l'historien, doivent être curieux de savoir à qui ce recueil peut être légitimement attribué.

Il se compose de deux parties bien distinctes, les *Allé-*

*gories* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et les *Extraits Historiques*. Parlons d'abord des *Allégories*. Ce que nous avons à dire des *Extraits Historiques* viendra plus loin.

L'auteur de ces *Allégories* est-il bien Hugues de Saint-Victor ? C'est la matière d'un grand débat. Casimir Oudin proteste contre cette attribution, et discute avec sa pétulance ordinaire les questions délicates qu'offre l'examen du problème. Les Bénédictins, plus réservés dans leur langage et leur maintien que le critique calviniste, reproduisent ses arguments, mais en de meilleurs termes, et leur modestie, qui paraît un gage de circonspection, inspire dès l'abord beaucoup de confiance. Ils réclament simplement pour Hugues de Saint-Victor deux opuscules, intercalés par les éditeurs anciens et par les nouveaux dans les gloses sur le Nouveau Testament. Intercalation très-maladroite, il faut en convenir. Dans tous les manuscrits que nous avons consultés, ces deux morceaux se présentent distincts des *Allégories*, avec lesquelles ils n'ont véritablement aucun rapport. Nous allons d'abord faire droit à la réclamation des Bénédictins, en dégageant ces petits traités des objections faites contre l'ensemble des *Allégories*.

Le premier [1] a pour titre : *De quinque Septenis ;* c'est-à-dire sur les sept péchés capitaux, les sept demandes de l'Oraison Dominicale, les sept dons du Saint-Esprit, les sept vertus principales et les sept béatitudes. A ces divisions on reconnaît bien la méthode de notre chanoine. C'est le Pythagore des théologiens : personne n'a fait un usage plus fréquent et plus abusif de la science des nombres, dans l'explication des mystères de la foi. La plupart des manuscrits

[1] Édit. de 1648, t. I, pages 303-305.

et notamment les numéros 137 et 167 de Saint-Victor, 866 de Saint-Germain, 1676 de la Sorbonne, 2527, 3638 et 3769 de l'ancien fonds du Roi, 1174 de la bibliothèque de Troyes, nous offrent le *De quinque Septenis* à l'état d'opuscule, ou d'ouvrage séparé. Cependant nous croyons qu'il n'a pas été composé de cette façon par Hugues de Saint-Victor. Les Bénédictins et M. l'abbé Hugonin y remarquent *plusieurs traits* empruntés aux *Annotations* sur Abdias, et reproduits, en outre, dans la *Somme des Sentences* et le *Traité des Sacrements*. Ils se seraient mieux exprimés, s'ils avaient dit que ce prétendu traité *De quinque Septenis* se retrouve littéralement et tout entier dans le commentaire sur Abdias. Les éditeurs de 1648 et de 1854 l'ont donc publié deux fois. Mais pourquoi préférons-nous le joindre aux gloses sur Abdias? Parce que si les anciens copistes composaient quelques ouvrages, ils en décomposaient un plus grand nombre. Les livres étant d'un grand prix, on ne leur demandait que les plus beaux endroits d'un auteur, et l'on abandonnait le reste. Ajoutons que dans les manuscrits, comme dans l'imprimé, les gloses sur Abdias se terminent par la dissertation sur les *Cinq Septaines* [1]. Mais, sans plus rechercher quelle place lui convient le mieux, hâtons-nous de conclure, avec les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, que cette dissertation n'appartient aucunement aux *Allégories*.

Ils revendiquent, en second lieu, pour Hugues de Saint-Victor une glose sur le *Magnificat, Super Magnificat*, ou *De Cantico beatæ Mariæ*, que les éditeurs ont insérée sans raison valable entre les *Allégories* sur saint Marc et les *Allégories* sur saint Luc [2]. Cet opuscule a plusieurs fois été

[1] Mss. de St-Vict., nº 61.
[2] Édit. de 1648, t. I, p. 317-326.

publié sous le nom de saint Augustin [1] : mais les Bénédictins soutiennent qu'il faut l'attribuer au chanoine de Saint-Victor, parce qu'on y trouve la réfutation de deux opinions fort accréditées de son temps : « La première, » disent-ils, est de ceux qui prétendaient que chaque homme » a deux âmes, l'une sensuelle, l'autre raisonnable. La se- » conde consistait à nier que Dieu puisse faire les choses » meilleures qu'elles ne sont, ou qu'il puisse s'abstenir de » faire ce qu'il fait. » C'est à bon droit que les Bénédictins restituent la glose sur le *Magnificat* au chanoine de Saint-Victor, mais ils justifient très-mal cette restitution. En effet, l'opinion qui consiste à soumettre la volonté divine à la loi d'une détermination nécessaire, a toujours eu des partisans dans l'Église catholique. Les Pères les mieux famés y ont souscrit : un des plus exercés d'entre les théologiens modernes, Alexandre de Halès, a tristement déclaré qu'il ne pouvait se défendre de l'admettre. Il y a là des difficultés que l'on évite, nous le savons, avec le plus grand soin, depuis qu'on a négligé l'étude des choses pour celle des mots : mais autrefois on était moins prudent. Quant à la thèse des deux âmes, elle a toujours été contradictoirement discutée. Pour les temps anciens, nous avons la déclaration de Gennadius, dans son livre *De Dogmatibus Ecclesiasticis,* où il s'exprime ainsi : « Neque duas animas » esse dicimus in homine uno, sicut Jacobus et alii Syro- » rum scribunt; unam animalem, qua animetur corpus, et » immixta sit sanguini ; et alteram spiritualem, quæ » rationem ministret. Sed dicimus unam et eamdem » esse, etc., etc. » Cette thèse fut reproduite au douzième

[1] Voir l'édition des OEuvres de ce père donnée par les Bénédictins. Appendice du t. VI, col. 247.

siècle, nous ne l'ignorons pas ; mais saint Thomas nous fait connaître qu'on l'agitait encore au treizième, et, avant de la combattre, il en nomme un des premiers auteurs. Or, ce n'est pas quelque moine de son temps : c'est Platon. Enfin, il n'y avait pas de question plus vivement disputée dans les premières années du quatorzième siècle, comme nous l'apprend en ces termes un historien de l'université de Paris : « Aliquando enim firmiter asserunt ipsorum aliqui totam » hominis substantiam unica forma substantiali, multas ha- » bente virtutes, esse contentam : alii vero, ex adverso, de- » monstrant animam sensitivam et intellectivam in homine » quidditativa et substantiali diversitate distingui[1]. » Nous pourrions multiplier les témoignages : mais ceux-là suffisent pour montrer combien les Bénédictins se sont trompés, en croyant trouver la date de cet opuscule et le certificat de son origine dans les préoccupations doctrinales de celui qui l'a composé. Ils prouvent mieux qu'il convient de l'attribuer à Hugues de Saint-Victor, lorsqu'ils font remarquer dans la glose sur le *Magnificat* et dans la *Somme des Sentences*[2] la même définition des quatre sortes de crainte dont il est parlé dans les livres saints. En la recherchant ailleurs, ils l'auraient encore trouvée dans le *Traité des Sacrements*[3] et dans les *Mélanges*[4]. Il est évident que cet opuscule n'est pas d'un ancien Père, puisque l'autorité des anciens y est plusieurs fois invoquée : d'autre part, il ne peut être d'un écrivain récent, puisqu'on en possède des exemplaires qui portent la marque du douzième siè-

[1] Tractatus de laudibus Parisius, cap. 2. Ms. de St-Victor, nº 642.
[2] Tract. 3, c. 17.
[3] Lib. XI, part., 13, cap. 16.
[4] Prima part., lib. I, c. 193 ; secunda part., lib. IV, c. 32.

cle [1]. Enfin, il est écrit dans cette langue tout à la fois vive et emphatique, pleine d'images, d'antithèses, de jeux de mots et d'incorrections, qui est la langue particulière de notre chanoine; il est mis à son compte par Vincent de Beauvais [2], ainsi que par d'autres auteurs d'anciens catalogues [3], et il se présente revêtu de son nom dans la plupart des manuscrits.

C'est là que s'arrêtent les réclamations de l'*Histoire Littéraire*. Il fallait encore, et par les mêmes raisons, revendiquer pour Hugues de Saint-Victor deux autres petits traités, insérés sans plus de convenance dans le recueil des *Allégories* par les éditeurs de l'année 1648.

L'un de ces traités qui, dans les manuscrits, est intitulé *De septem donis Spiritus Sancti*, forme, dans l'imprimé de 1648, le chapitre 19 des *Allégories* sur saint Matthieu [4]. Il n'a pas toujours passé pour appartenir à Hugues de Saint-Victor, puisque autrefois on l'a, comme de plein droit, introduit parmi les œuvres de saint Augustin [5]; mais c'est indubitablement un ouvrage de notre chanoine. On peut consulter à cet égard les numéros 2532 de l'ancien fonds du Roi, 346 A et 723 de la Sorbonne, 137 et 757 de Saint-Victor. Dans aucun manuscrit il ne fait partie des *Allégories*, et les éditions anciennes [6] nous l'offrent séparément. C'est, d'ailleurs, un morceau très-étudié, où l'on reconnaît dès l'abord la manière de l'auteur à ses qualités

[1] N° 2566 de l'ancien fonds du Roi.
[2] *Speculum historiale*, lib. XXVII.
[3] *Bulletin des comités*, juin 1851, p. 184.
[4] Op. t. I, p. 306,307.
[5] Camerarius et Jérôme Vignier. Voir ce que les Bénédictins disent à ce sujet, dans leur édition de saint Augustin. Appendice du t. VI, col. 215.
[6] Paris, Henri Étienne, 1506, in-4°. Dans un recueil des opuscules de Hugues de St-Victor.

et à ses défauts : un grand fonds, mais un trop grand étalage d'esprit.

Nous comptons encore parmi les ouvrages authentiques du chanoine de Saint-Victor une *Exposition de l'Oraison Dominicale*, *Expositio Orationis Dominicæ,* qui, dans l'édition de 1648, s'étend du chapitre 3 au chapitre 14 des *Allégories* sur saint Matthieu. Les éditeurs confessent eux-mêmes que, dans tous les manuscrits, elle en est séparée, et notre avis est qu'ils auraient dû la publier comme ils l'ont rencontrée, non-seulement dans les manuscrits, mais encore dans les anciens imprimés. Au chapitre 4 de ce traité [1] est exposé le plan du traité *De quinque Septenis;* ce qui semble déjà prouver qu'ils sont l'un et l'autre du même auteur. En outre, les manuscrits, qui trop souvent se contredisent, sont ici parfaitement d'accord. Ils donnent tous au Victorin et l'*Exposition de l'Oraison Dominicale* et le traité *De quinque Septenis*. A-t-on enfin quelque motif de récuser leur témoignage? On n'en produit aucun. Il est vrai que les éditeurs de 1853 ont inscrit cette Exposition de l'Oraison Dominicale au nombre des ouvrages douteux, *dubia*, de notre chanoine. Mais ils paraissent l'avoir fait par simple inadvertance.

Voilà donc quatre traités spéciaux qu'il faut distraire des *Allégories*, et mettre à part dans les Œuvres de Hugues de Saint-Victor. Nous réclamerons enfin le même honneur pour une autre paraphrase de l'Oraison Dominicale, qui forme, dans l'imprimé, le chapitre 2 des *Allégories* sur saint Matthieu. Après avoir mentionné celle dont nous parlions tout à l'heure, un des anciens catalogues en inscrit une autre parmi les œuvres de Hugues,

[1] Ch. 6 des *Allégories* sur saint Matthieu.

*Alius tractatus de Dominica Oratione* [1], et, en effet, dans plusieurs manuscrits, cette autre paraphrase est un traité distinct [2]. Elle nous est, d'ailleurs, offerte dans cet état, et sous le nom de Hugues, par d'anciennes éditions [3]. Cependant on la retrouve dans toutes les copies des *Allégories*, et elle n'y semble pas trop déplacée.

Où elle n'est pas à sa place, c'est parmi les ouvrages d'Abélard. François d'Amboise l'avait-il rencontrée dans quelque manuscrit sous le nom de cet hérétique? Il faut le croire, puisqu'il la publiait en 1616 dans le recueil de ses Œuvres. Mais il aurait dû savoir qu'elle était déjà sortie des presses de Paris et de Venise sous le nom du Victorin. M. Cousin vient de l'imprimer de nouveau dans son *Abélard* [4], sur la foi du premier éditeur. Cependant quand il a voulu recourir aux manuscrits, pour corriger le texte fort défectueux donné par François d'Amboise, il ne l'a pu, n'en trouvant aucune copie. C'est ce qu'il déclare : « Illius codicem nullum novimus [5]. » Aucune, assurément, sous le nom d'Abélard; mais il en existe un grand nombre dans les divers fonds de la Bibliothèque Impériale, avec le nom de Hugues, ou sans nom.

M. Cousin a donc été trompé par d'Amboise, comme d'Amboise l'avait été par quelque copiste. Mais qui a pu porter ce copiste à ranger un tel ouvrage parmi les écrits d'Abélard? Il a sans doute pensé qu'il convenait d'attribuer à un téméraire novateur cette déclamation sur les mœurs des clercs séculiers : « Que feront, que diront

[1] *Bulletin des comités*, juin 1851, p. 185.
[2] Voir les numéros 346 (A), 678 de la Sorbonne, et 572 de St-Victor.
[3] Recueil d'Henri Etienne, 1506, in-4°.
[4] T. I, p. 696.
[5] Ibid., p. 350.

» quelques-uns de nos prêtres au jour du jugement, jour
» de malheur si longtemps attendu? Ils ont reçu l'ordre
» de la prêtrise, mais ils ne rougissent pas de vivre dans
» le désordre. Ils sont heureux quand ils vont s'asseoir
» dans les carrefours, escortés de leurs paroissiens gros-
» siers, corrompus; et là ils tiennent, ils entendent des
» discours frivoles, souvent pervers, jurent arrogamment,
» et maltraitent les vivants, sans épargner les morts. Les
» revenus de leurs églises, ils les réclament aussi bien à
» qui doit et à qui ne doit plus : leur cœur est toujours
» béant pour soupirer après les offrandes : souvent ils ont
» l'impudence de les demander à haute voix, et ils reçoi-
» vent des deux mains celles qu'on leur apporte. Quel-
» ques-uns ne s'inquiètent que de manger et de boire avec
» leurs compères, et puis ils se vautrent dans l'adultère et
» l'impudicité. Ce qu'ils font en secret, c'est, hélas! sui-
» vant les paroles de l'Apôtre, c'est un crime même de le
» dire! etc., etc. » Voilà sans doute ce qu'on n'a pas cru devoir laisser dans les œuvres d'un saint docteur. C'est un scrupule très-mal fondé. Hugues de Saint-Victor a plusieurs fois adressé les mêmes invectives aux clercs de son temps, et l'on en trouvera de bien plus véhémentes dans les œuvres authentiques de saint Bernard, de Hugues Metel, de tous les réguliers du douzième siècle. On voit alors commencer cette rivalité des deux ordres, que le temps ne doit pas apaiser, mais exciter. L'Église séculière augmentera chaque jour par de nouvelles entreprises et sa puissance et sa richesse, mais elle abusera de l'une et de l'autre; et le premier, le principal auteur de sa ruine, sera le clergé régulier. Les vives remontrances de notre Victorin ne concernent encore que d'humbles curés : dès le

quatorzième siècle, Michel de Césène, Guillaume d'Ockam et tous leurs confrères travailleront à soulever la société civile contre le chef visible de l'Église, contre le vicaire de Dieu. Et quel sera le résultat de cette propagande? Le démembrement de la société chrétienne, enfin accompli par un autre moine, par Luther.

Ayant donc mis à part des *Allégories* tout ce qu'y a joint le caprice des éditeurs, nous devons maintenant rechercher s'il convient de les attribuer, avec eux, au chanoine de Saint-Victor, ou de les restituer à quelque autre.

Mais, dès l'abord, la question s'obscurcit. En effet, les *Allégories* ne sont elles-mêmes que la seconde partie d'un plus vaste recueil. On les rencontre dans les manuscrits avec deux préfaces différentes, mais qui, l'une et l'autre, contiennent le même renseignement. L'une se termine ainsi : « Accipe, frater carissime, hanc secundam » Excerptionum nostrarum, quas postulasti, partem. » On lit au commencement de l'autre : « In præcedentibus, præ- » missa descriptione originis et discretionis artium et » quorumdam aliorum, ortum, cursum et occasum om- » nium regnorum ab initio usque ad nos disposuimus. In » sequentibus profundas allegoriarum obscuritates, secun- » dum subjacentis historiæ cursum, prius de Veteri Testa- » mento, deinde de Novo, in quantum præsenti brevitati » sufficere videtur, elucidabimus [1]. » Il faut ajouter que la seconde partie de ces *Excerptiones*, ou Extraits sur toute matière, est elle-même précédée d'une dédicace, où on lit : « Totam schedulæ hujus seriem in duas partes divi-

[1] Édit. de 1648, t. I, p. 221.

» dimus. In prima parte materiam habemus originem » artium, situm terrarum, cursum historiarum ab initio » usque ad nos discurrentium. In secunda parte, materiam » habemus sensus allegoriarum et tropologiarum secun» dum subjacentis lineam historiæ dispositarum. » Les Extraits allégoriques sur l'Écriture sainte viennent donc à la suite d'autres Extraits, qui traitent des arts, des sciences, de l'origine, de l'histoire et de la chute des empires. On possède les uns et les autres, et un certain nombre de manuscrits nous les offrent dans l'ordre que leur assignent les deux préfaces qui viennent d'être citées. Les éditeurs de 1648 les ont séparés, et il faut aller chercher les *Excerptiones priores* dans le deuxième tome des Œuvres du Victorin. Mais, sans leur demander compte de cette singulière distribution, constatons simplement ici que les *Allégories* et les *Extraits* historiques appartiennent au même auteur.

Quel est son nom? On nomme deux chanoines de Saint-Victor, qui vivaient à peu près dans le même temps, Hugues et Richard. Les éditeurs Victorins de Hugues et de Richard se sont trouvés, comme il semble, fort embarrassés d'attribuer ce recueil à l'un plutôt qu'à l'autre, et ils ont pris à cet égard un parti qui dénote plus de prudence que de critique : ils ont publié dans les Œuvres de Hugues, en 1648, l'ensemble des *Excerptiones*, et, en 1650, dans les Œuvres de Richard, les quatre premiers livres des *Extraits* historiques. Ils ont ainsi donné deux fois le même texte, et sous deux noms différents.

D'autres suppositions ont été faites.

Au livre I des premiers *Extraits*, chapitre 24, Bellarmin lit cette phrase : « Theologus primus apud Græcos Linus

» fuit, apud Latinos Varro, et nostris temporibus Joannes » Scotus, de decem in Deum categoriis ; » et cette phrase l'embarrasse. On ne connaît que deux théologiens du nom de Jean Scot : l'un, Jean Scot Érigène, qui vivait près de trois siècles avant Hugues et Richard, et l'autre, Jean Duns Scot, qui parut plus d'un siècle après eux [1]. Bellarmin est donc tout près de supposer que l'auteur des *Excerptiones* fut contemporain du premier. Il est évident qu'il s'agit ici de Jean Scot Érigène : c'est bien lui qui, fidèle disciple des Alexandrins, a placé les catégories hors du mouvement, au sein de Dieu. Mais Bellarmin n'a pas compris le vrai sens des mots *nostris temporibus*. Chez les Grecs, dit l'auteur, Linus a voulu définir la divine essence ; Varron, chez les Latins, a suivi cet exemple, et, *de notre temps*, c'est-à-dire depuis la renaissance des études en Occident, il s'est produit un de ces audacieux investigateurs de l'éternel mystère ; c'est Jean Scot Érigène. Rien n'est plus clair, et, en effet, Jean Scot Érigène fut le premier et le plus vrai théologien du moyen âge, ce mot *théologien* étant pris ici dans le sens littéral ou restreint. La phrase signalée par Bellarmin ne signifie donc pas nécessairement que l'auteur des *Excerptiones* vivait sous Charles le Chauve. Loin de là : un logicien du quatorzième siècle aurait pu désigner Jean Scot dans les mêmes termes.

De son côté, Casimir Oudin remarque que les derniers mots de ces *Extraits* historiques se rapportent à des événements accomplis quelque temps après la mort de Hugues et celle de Richard, et, cette observation faite, il propose d'anéantir tous les témoignages qui les attribuent à l'un

[1] Bellarmin, *De Script. Eccles.*, au mot *Richardus de Sancto-Victore.*

ou à l'autre, pour les mettre au compte de Richard de Cluny, mort vers 1190. Comme un historien ne peut raconter ce qui s'est passé lorsqu'il dormait dans la tombe, l'argument de Casimir Oudin paraît décisif. Cependant, il ne l'est guère. On sait, en effet, que les copistes du moyen âge avaient l'habitude de retracer, à la fin des Chroniques, les faits dont, après la mort de l'auteur, ils avaient eux-mêmes été les témoins. Ces Chroniques, qui commençaient presque toutes à l'origine du monde, s'appelaient des compilations scolastiques, ce qui veut dire faites pour l'usage des écolâtres et des écoliers, et puisqu'elles n'étaient recommandées par aucune originalité littéraire, on voulait, du moins, qu'elles fussent complètes. C'est ainsi qu'elles sont parvenues jusqu'à nous avec des additions plus ou moins considérables : quelquefois même ces additions ont été faites sans aucune dissimulation, sur des manuscrits anciens, par une main plus moderne. Il ne faut donc pas accorder trop d'importance à la remarque de Casimir Oudin. Voyez, d'ailleurs, avec quelle légèreté ce critique plein de fougue parle des auteurs qu'il dépossède et de ceux qu'il enrichit! Il existe déjà deux Chroniques sous le nom de Richard de Cluny, et, comme elles diffèrent, on a cru devoir les attribuer à deux auteurs différents [1]. Faut-il donc, avec Oudin, supposer un troisième auteur du même nom, du même surnom, et né dans le même temps, car cette condition est indispensable, ou bien inscrire une troisième Chronique au catalogue d'un seul Richard de Cluny?

Enfin, dom Brial, comme s'il avait été suffisamment

[1] *Hist. littér.*, t. XII, p. 478. — Un fragment de l'une de ces Chroniques, publié par Martène, contient l'éloge de Hugues de Saint-Victor. *Veterum script. et monum., ampliss. Collectio*, tome V.

démontré que cet ensemble d'*Extraits* ne peut être laissé dans le Recueil du Victorin, propose de l'attribuer à Hugues de Fouilloi [1]. C'est néanmoins une proposition faite légèrement, et que dom Brial néglige de justifier. Nous sommes donc empêchés de la combattre. Mais dépourvue de toutes preuves, elle n'a pas de valeur.

Interrogeons donc les manuscrits. Les manuscrits nous offrent les *Allégories* isolées, ou jointes aux *Extraits* historiques. Nous avons tour à tour consulté les numéros 302 de la Sorbonne, 391, 467, 578, 579 et 675 de Saint-Victor, 888, 1207 et 1229 de Saint-Germain, et 2521 de l'ancien fonds du Roi. Dans ces divers manuscrits, qui sont tous du treizième ou du quatorzième siècle, les *Allégories* se présentent seules et sans nom d'auteur : cependant, dans la plupart, elles sont mêlées à d'autres ouvrages de Hugues. Ce n'est encore là, nous le reconnaissons, qu'un faible argument pour une simple hypothèse.

On les trouve, dans le numéro 68 de la Sorbonne, sous le nom de Richard. Mais cette attribution a été faite au seizième siècle, et nous déclarons ici que nous tenons pour suspectes toutes les notes mises sur les volumes de la Sorbonne par les bibliothécaires de cette royale maison. C'étaient, pour la plupart, depuis le seizième siècle, des ignorants. Si le mot semble dur, qu'on nous permette de le justifier. Le dernier de ces fonctionnaires, un sieur Guyet de Sansale, qui a voulu perpétuer son nom en signant ses notes, mentionne en ces termes, dignes, en effet, de passer à la postérité, l'exemplaire des *Allégories* que contient le numéro 68 : « Allégories de Richard de

[1] *Hist. litt.*, t. XIII, p. 507.

» Saint-Victor sur l'Ancien et le Nouveau Testament. » *Hugues de Saint-Victor les a fait imprimer*, mais dans » un ordre différent de celui-ci. » Le même bibliothécaire ayant à cataloguer le traité de *Quinque septenis*, qui commence par ces mots : *Quinque* septena in sacra Scriptura, *frater...*, » le désigne ainsi : « *Traité des cinq frères*, où » Hugues de Saint-Victor explique l'Oraison Dominicale[1]. » Les renseignements qui viennent d'une telle source méritent, on le voit, peu de confiance.

Nous avons cru pendant un instant que le numéro 513 de Saint-Victor allait donner à nos recherches une autre direction. Les *Allégories* sur l'Ancien Testament ont trouvé place dans ce volume, et elles y portent le nom d'un *maître Pierre*, que les répertoires de la Bibliothèque Impériale prennent pour Pierre Lemangeur, *Petrus Comestor*, mort vers 1198. En effet, dans sa notice sur Pierre Lemangeur, dom Brial inscrit parmi ses œuvres, au rapport d'un ancien, des Allégories sur l'un et l'autre Testament[2]. Mais cet ancien n'était pas lui-même très-versé dans la connaissance des auteurs du douzième siècle, puisqu'il ajoute, en parlant du même *Comestor :* « Allegorias etiam suas in » librum metricum redegit, quem *Aurora* intitulavit. » Il ignorait donc que le poëme mille fois copié sous ce titre bizarre est de Pierre de Riga. N'a-t-il pas confondu de la même manière, pour ce qui regarde les *Allégories* en prose, Pierre Lemangeur et Pierre de Poitiers? Car Pierre de Poitiers nous a laissé des *Allégories* sur l'Exode, le Lévitique et les Nombres, qu'on voit dans plusieurs manuscrits, et notamment dans le numéro 68 de la Sorbonne, où

[1] Sur la garde du n° 1676 de la Sorbonne.
[2] *Hist. Litt.*, t. XIV, p. 16.

elles occupent la part la plus considérable d'un gros volume. Et une semblable méprise n'aura-t-elle pas été faite par le copiste du quatorzième siècle à qui l'on doit le numéro 513 de Saint-Victor? Nous le supposons.

Enfin, les manuscrits où les *Allégories* sont jointes aux *Extraits* historiques, n'offrent pas de plus sûrs renseignements. Dans le numéro 7 des Capucins de la rue Saint-Honoré et dans trois volumes du Roi, inscrits sous les numéros 2585, 2586 et 2587, ce vaste recueil porte le nom de Richard [1]. Cependant ces manuscrits étant aussi du quatorzième siècle, leur témoignage n'a qu'une médiocre importance. Casimir Oudin fait remonter bien plus haut le numéro 2595, qui provient de Colbert : mais il se trompe encore une fois.

Ainsi les manuscrits se taisent, ou se contredisent. Ils paraissent, il est vrai, condamner toutes les suppositions que l'on a faites pour enlever les *Excerptiones* à l'école de Saint-Victor, mais ils laissent incertain si ce recueil est l'ouvrage des chanoines Hugues, ou Richard.

Il faut encore, en cette fâcheuse incertitude, recourir aux anciens bibliographes. Un des plus anciens est Vincent de Beauvais, mort vers le milieu du treizième siècle. Dans les livres 27 et 28 de son *Speculum Historiale,* on trouve les catalogues des livres de Hugues et de Richard. Or, parmi les œuvres de Hugues, il n'est fait aucune mention des *Allégories ;* et les *Excerptiones* sont inscrits dans ces termes à la table des œuvres de Richard : « Scripsit etiam librum » qui dicitur *Excerptionum,* in quo breviter continetur divi- » sio et materia omnium scientiarum, ac series historiæ

[1] Les numéros 206 de la Sorbonne et 42 de Saint-Victor, contiennent les trois premiers livres des *Excerptiones*, sans nom d'auteur.

» præcedentium temporum et quædam morales expositio-
» nes sacrarum Scripturarum, et pauca quidem quæ ex
» libro de Patriarchis excerpsi ad utilitatem legentium in hoc
» libro [1]. » Ce témoignage est d'une incontestable précision. Vincent de Beauvais donne ensuite, comme il vient de l'annoncer, quelques fragments des œuvres de Richard, et il les emprunte aux *Allégories*. Ainsi, point d'équivoque : tout le recueil des *Extraits* était, pour Vincent de Beauvais, l'ouvrage de Richard. Jean de Saint-Victor, qui vivait encore en 1321, l'inscrit, suivant Casimir Oudin, au catalogue des œuvres de Hugues. Ce catalogue est l'un de ceux que nous avons publiés dans le *Bulletin des Comités* [2]. Alors nous n'en connaissions pas l'auteur : nous avons récemment reconnu que c'est un fragment de la *Chronique* inédite de Jean de Saint-Victor. On peut le consulter, et l'on n'y verra figurer ni les *Excerptiones*, ni les *Allégories*, ni les *Extraits* historiques. Mais dans la même chronique, au catalogue des œuvres de Richard, on lit : « Item, *Excerptionum* libros octo. » Ce qui permet, toutefois, de supposer que Jean de Saint-Victor attribuait simplement à Richard les *Extraits* historiques. Guillaume de Saint-Laud, dans ses *Elogia quatuor patrum Victorinorum*, se déclare aussi pour Richard, suivant Casimir Oudin. Jean de Tritenheim et Antonin de Florence reproduisent la même déclaration. Mais il faut clore ici la liste des témoins qui parlent en faveur de Richard, car le dernier d'entre eux, écrivain du quinzième siècle, n'a déjà plus d'autorité.

Il y en a beaucoup moins à produire en faveur de Hu-

[1] *Speculum historiale*, lib. 28.
[2] *Bulletin des Comités historiques*, 1851, p. 178-182.

gues. Nous désignerons d'abord l'auteur du second catalogue publié par nos soins dans le *Bulletin des Comités* [1]. Les *Extraits* historiques sont mentionnés dans ce catalogue sous le titre d'*Historiæ*. Sixte de Sienne, qui mérite quelquefois d'être cité, bien que ce soit un moderne, Sixte de Sienne place les *Allégories* parmi les œuvres de Hugues, et non parmi celles de Richard. Enfin, si la tradition de l'abbaye de Saint-Victor n'a pas été constante, il paraît, toutefois, qu'elle a préféré mettre l'ensemble des *Extraits* sous le nom de Hugues. Cette tradition, qui nous l'a conservée? De plus habiles gens que les bibliothécaires de la Sorbonne : ce sont les doctes chanoines Claude de Grandvic et Jean Picard, qui, le premier, en l'année 1488, et le second, en l'année 1604, ont fait d'excellents travaux sur les volumes manuscrits de leur abbaye.

Quelle sera donc la conclusion de cette longue et pénible enquête? Tout ce qu'on a mis en avant pour contester les *Excerptiones* à l'un et à l'autre des deux illustres Victorins doit être rejeté. Les manuscrits et les anciens bibliographes nous le prouvent. Mais les graves et nombreux témoignages, qui désignent contradictoirement l'un ou l'autre, nous laissent encore ignorer s'il convient mieux de les attribuer à Hugues qu'à Richard.

La question paraissant digne d'une sérieuse étude, nous avons interrogé tout le monde, et nous avons scrupuleusement reproduit tous les avis. Il nous reste maintenant à faire valoir deux arguments nouveaux qui semblent décider, à notre jugement, cette question si débattue en faveur de Hugues de Saint-Victor.

[1] Année 1851, p. 182-188.

Notre premier argument est le style même de l'ouvrage. Ces *Excerptiones* sont bien, comme l'auteur le confesse, une véritable compilation. Nous ferons connaître, en parlant des *Extraits* historiques, où il les a pris : quant aux *Allégories*, ce sont des interprétations mystiques, qui, pour la plupart, peuvent être revendiquées par Origène, saint Augustin, saint Grégoire, Isidore de Séville. Cependant ce ne sont pas des copies tout à fait littérales : ici, le compilateur abrége ; ailleurs, il développe une pensée qu'il emprunte, et ses développements prennent le tour de son esprit, la forme de son style. Eh bien ! nous ne retrouvons ni dans les *Allégories*, ni dans les autres *Extraits*, l'esprit plein d'ardeur et le style plein de pompe de Richard ; mais partout, au contraire, la phrase dégagée, le trait vif et ingénieux de son maître.

Si ce premier argument ne suffit pas pour dissiper toutes les incertitudes, voici le second. Le traité des *Sacrements* est l'ouvrage le plus considérable, et, si l'on peut ainsi parler, le plus authentique, de Hugues de Saint-Victor. Or, cet ouvrage ne marche pas sans un prologue dont voici la première phrase : « Cum de prima eruditione sacri elo- » quii, quæ in Historica constat lectione, compendiosum vo- » lumen prius dictassem, hoc nunc ad secundam eruditio- » nem, quæ in Allegoria est, introducendis præparavi. » Voici bien, il nous semble, les deux parties des *Excerptiones* exactement et précisément indiquées : les *Extraits* historiques d'abord, et ensuite les *Extraits* allégoriques. Cette distribution des études qui ont pour objet l'Écriture sainte est au moins singulière. C'est Isidore de Séville qui l'a proposée : mais personne, au moyen âge, si ce n'est Hugues de Saint-Victor, ne l'a élevée à la hauteur d'une méthode.

L'auteur du traité sur les *Sacrements* nous apprend donc qu'il a déjà fait un abrégé de l'histoire sainte ; et il ajoute que, se proposant d'expliquer les allégories de cette histoire, il écrit un ouvrage spécial sur les Sacrements pour servir d'introduction à la seconde partie de l'érudition sacrée. Or, puisque le traité des *Sacrements* est, sans aucun débat, attribué par tous les critiques à Hugues de Saint-Victor, il s'agit de trouver dans ses œuvres un abrégé de l'histoire sainte, qui ne soit pas la première partie des *Excerptiones*.

Si l'on fait cette recherche, elle sera vaine. Ce qui prouve que la première partie des *Excerptiones* est bien l'ouvrage auquel fait allusion le prologue du traité des *Sacrements*. Cette preuve, nous le savons, ne serait pas décisive, si l'on était muni d'arguments pour contester les *Excerptiones* à notre Victorin : on dirait alors que l'ouvrage indiqué dans la citation que nous venons de faire est enfoui, comme beaucoup d'autres, dans les catacombes inexplorées de nos bibliothèques, et reparaîtra quelque jour à la lumière. Mais, ces arguments faisant défaut, Hugues de Saint-Victor reste l'auteur le plus vraisemblable, on peut même dire l'auteur presque certain des *Extraits* historiques et des *Extraits* allégoriques.

Quelques mots, pour terminer, sur le texte des *Allégories*. Les manuscrits nous l'offrent, pour la plupart, confus et incomplet ; les éditeurs nous l'ont donné dans un meilleur ordre. Cependant nous ne retrouvons pas dans l'imprimé deux chapitres qui, dans plusieurs manuscrits, achèvent les Allégories sur l'Ancien Testament. Ils s'y trouvent singulièrement placés, puisque le premier de ces chapitres, venant à la fin des Allégories sur les Machabées,

est un récit de l'onction de Clovis par saint Remy; mais ils ne manquent pas d'intérêt.

### X. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ EVANGELII JOANNIS.

Les Bénédictins ne veulent pas que ce commentaire soit mis au compte du chanoine de Saint-Victor, et ils en citent deux passages où sont condamnées des opinions soutenues dans ses ouvrages authentiques. Cet argument est, il faut en convenir, d'un grand poids. N'ayant vu sur les rayons de nos bibliothèques aucun manuscrit de ces *Annotationes in Joannem*, nous ne pouvons dire à qui les copistes du moyen âge en faisaient honneur. Un bibliographe qui paraît être du quatorzième siècle, inscrit, il est vrai, parmi les œuvres de Hugues de petites notes sur saint Jean : *Notulæ super Joannem* [1], et nous trouvons, en effet, dans le catalogue de Saint-Victor, dressé par Claude de Grandvic, la mention de ces petites notes. Elles faisaient partie du volume coté HH, 8. Mais ce volume est perdu depuis longtemps, ou, du moins, il a été distrait du fonds transmis à la Bibliothèque Impériale. Quoi qu'il en soit, il nous semble peu vraisemblable que ce titre de *Notulæ* désigne le commentaire très-étendu que les chanoines de Saint-Victor ont mis au jour sous le nom de leur confrère. Faut-il donc, avec les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, le retrancher des œuvres de Hugues? Nous demandons plutôt

[1] *Bulletin des Comités*, 1851, p. 187.

de bonnes raisons pour l'y laisser, car c'est un ouvrage plein de traits heureux.

Or on n'a pas trouvé bonne celle que nous allons essayer de justifier. Ayant rencontré dans les Notes sur saint Jean cette maxime singulière, *l'essence de Dieu réside tout entière au sein de toutes ses créatures*, *Deus tota essentia sua in omni creatura est*, nous avons autrefois, en blâmant ce langage, dit qu'on ne saurait l'attribuer à personne, au douzième siècle, plus convenablement qu'à un Victorin. Ce qui n'a pas obtenu l'approbation de M. l'abbé Hugonin[1]. Suivant M. l'abbé Hugonin, nous donnons aux termes dont notre auteur a fait usage un sens outré qu'ils ne comportent pas; et nous commettons à son égard une autre injustice, en lui reprochant un langage qu'au moyen âge tout le monde a parlé, même saint Thomas. Nous ne pouvons revenir à ces Notes sur saint Jean sans discuter les deux propositions de M. l'abbé Hugonin. Nous avons outré, dit-on, le sens des termes. Laissons donc les termes. Voici le raisonnement : — Dieu est uni au monde, comme l'âme est unie au corps. Séparez l'âme du corps, le corps meurt : séparez Dieu du monde, le monde est réduit au néant. A voir l'ensemble des choses, tel qu'il subsiste depuis la création, et subsistera jusqu'au jugement, Dieu et le monde forment un tout composé : Dieu est la vie, l'entéléchie du monde; le monde subsiste par Dieu et en Dieu[2]. Eh bien!

[1] *Étude critique des Œuvres de Hugues de Saint-Victor.*

[2] « Sicut anima in omnibus partibus corporis tota est, quod inde probari potest, quia ubique sentit ipsum corpus vegetando et regendo, ea vero recedente, corpus mortuum est et in pulverem redigitur, ex quo patet ipsam vitam corporis esse, sic Deus tota essentia sua in omni creatura est, esse ei dando, a qua si recederet, ipsa sine dubio prorsus in nihilum redigeretur, sicut corpus, cujus anima vita est, in pulverem redigitur ipsa recedente. » *Allegoriæ in Nov. Testam.*, lib. v.

nous le dirons très-nettement, le Dieu de cette définition n'est pas le Dieu personnel, *per se unus*, dont nous parlent le plus grand nombre des philosophes chrétiens. C'est le Dieu de Spinosa. Voilà ce qui effarouche les mystiques, pour qui Spinosa ne croit pas en Dieu. Mais ils se trompent sur ce point, comme sur beaucoup d'autres. Spinosa ne croit guère qu'en Dieu. Ce qui l'a conduit si loin dans la voie de l'erreur, c'est de n'avoir pas vu les choses mondaines comme elles sont, individuellement subsistantes, et ne devant rien de leur être à un tout commun. Le grave délit qui a fait maudire son nom, il l'a commis contre l'homme, non contre Dieu. Que les mystiques aient donc pour lui plus d'indulgence. Avons-nous, d'ailleurs, si durement traité l'auteur des Notes sur saint Jean? Non, sans doute. Spinosa est un mystique conséquent, et l'auteur des Notes est un panthéiste à qui l'on peut reprocher plus d'une inconséquence. Nous l'avons déjà reconnu. Nous n'avons appelé l'attention des critiques que sur l'étrangeté de son discours. De bonne foi, n'est-il pas étrange? On ajoute, il est vrai, que les termes de ce discours ont été répétés par saint Thomas. Mais n'est-ce pas une allégation produite à l'aventure? Nous n'éprouvons aucun embarras à montrer que saint Thomas a plusieurs fois condamné ce qu'on le félicite d'avoir approuvé. Ainsi, au livre I, quest. 3, art. 8, de la *Somme de Théologie*, le grand docteur se demande expressément s'il y a quelque analogie entre la coexistence du créateur et de la créature, et l'union de la forme à la matière, de l'âme au corps. A quoi d'abord il répond : « Neque possibile est Deum aliquo » modo in compositionem alicujus venire, nec sicut principium formale, nec sicut principium materiale. » Il ex-

pose ensuite que le créateur est la cause, la créature l'effet, et que cette relation existe entre eux sans aucune communauté d'essence : « Deitas dicitur esse omnium effective » et exemplariter, non autem per essentiam. » Cela est clair. Ceci ne l'est pas moins : « Deus est extra ordinem » totius creaturæ... In Deo non est realis relatio ad crea- » turas ; lib. I, quæst. 28, art. 1. » Mais il n'est pas nécessaire de multiplier les citations. Ce qu'il y a de plus opposé à la philosophie, à la théologie de saint Thomas, c'est le langage que lui prête notre censeur. Quelle que soit donc à cet égard l'opinion de M. l'abbé Hugonin, nous répéterons que l'école de Saint-Victor a ses propres opinions, son propre idiome, et que nous avons retrouvé cet idiome dans les Notes sur l'Évangile de saint Jean. Passons maintenant à une autre question.

Faut-il attribuer à Hugues de Saint-Victor un commentaire sur l'Apocalypse du même apôtre, *Commentaria in Apocalypsim,* qui nous est signalé sous son nom dans la bibliothèque d'Arras par M. Gust. Haënel [1] ? Aucun des anciens ne parle de cet ouvrage, et le manuscrit qui le contient paraît être du XV^e siècle. C'est donc une autorité peu considérable.

## XI. — ANNOTATIONES ET QUÆSTIONES IN DIVI PAULI EPISTOLAS.

Les éditeurs de 1648 ont publié les *Notes* avant les *Questions*. Mais les Bénédictins font remarquer que les *Ques-*

[1] *Catalogi li'r. Manuscript.*, p. 47.

*tions* sont citées dans les *Notes* [1] ; il leur semble donc qu'on aurait dû placer les *Notes* avant les *Questions*. Nous ajouterons que deux manuscrits, où nous rencontrons les *Questions* et les *Notes*, nous les présentent dans l'ordre à bon droit préféré par les Bénédictins [2].

Ces deux ouvrages étant incontestablement du même auteur, il s'agit de rechercher si cet auteur est bien notre chanoine. Oudin le nie. La méthode employée dans ces deux écrits n'est, dit-il, ni la sienne, ni celle de son temps. Les *Questions*, comme les *Notes*, nous offrent, en effet, une série de *quœritur*, dont l'ordonnance rigoureuse ne paraît pas appartenir à un théologien mort vers 1138. Les Bénédictins nous en signalent, il est vrai, quelques autres exemples : mais ces exemples ne semblent pas très-heureusement choisis; en effet, nous voyons plutôt des différences là où ils trouvent une parfaite conformité. Ainsi nous maintenons l'objection de Casimir Oudin. En outre, les questions auxquelles l'auteur se montre le plus soucieux de répondre furent, pour la plupart, agitées quelques années après la mort de notre chanoine. Ajoutons que ce recueil considérable n'est inscrit parmi ses œuvres ni par Vincent de Beauvais, ni par Jean de Saint-Victor, ni par Albéric de Trois-Fontaines, ni par Henri de Gand, ni par Jean de Tritenheim. Enfin, voici deux phrases que ne doit pas avoir écrites Hugues de Saint-Victor. La première appartient aux Notes sur l'épître aux Romains : « Si primi parentes non » peccassent, parvuli eorum haberent justitiam originalem,

[1] « Hujus quæstionis solutionem melius pertractatam in Quæstionibus nostris super Pauli epistolas invenies. » *Annotationes in epist. 1 Pauli ad Corinthios,* p. 377.

[2] Numéros 64 et 485 de Saint-Victor.

» per quam digni essent vita : cujus justitiæ privatio dicitur originale peccatum, secundum magistrum Acardum [1]. » La seconde est extraite des Questions sur une des épîtres aux Corinthiens : « Solet quæri an aqua cum » vino mutetur in sanguinem? Solutio : Dicunt quidam quod » mutatur; nobis autem videtur quod non mutatur : quod » à magistro Acardo accepimus [2]. » Qu'est-ce que ce *maître* Acard, ou Achard? Est-ce le directeur des novices de l'abbaye de Clairvaux? Il entrait dans cette abbaye en 1124, et il n'est pas probable qu'il ait obtenu la maîtrise du noviciat avant la mort de notre chanoine. Les phrases que nous venons de citer doivent se rapporter, suivant dom Brial, à maître Achard de Saint-Victor [3] : nous le supposons avec dom Brial : mais, comme Achard le Cistercien, Achard le Victorin, mort évêque d'Avranches en 1171, était bien jeune quand Hugues était déjà bien vieux. Hugues a peut-être été son maître; il n'a certainement pas été le maître de Hugues. Il est d'ailleurs très-rare, au douzième siècle, qu'on invoque l'autorité d'un contemporain, et il est impossible d'admettre que l'illustre doyen de l'école de Saint-Victor ait fait cet honneur extraordinaire à quelque jeune religieux de son ordre, ou d'un ordre rival! On supposera plus volontiers que les commentaires sur saint Paul sont d'un auteur moins considérable et moins ancien.

Cependant il y a contre cette opinion des arguments qui méritent un examen attentif. Ainsi les auteurs de l'*Histoire Littéraire* remarquent qu'après avoir discuté diverses questions relatives au mariage, l'auteur renvoie, pour plus de

[1] Edit. de 1648. T. I, p. 363.
[2] Ibid., p. 425.
[3] *Hist. litt.*, t. XIII, p. 453.

détails, à *ses Sentences,* à *son Traité des Sacrements*, et ils ajoutent que, dans les ouvrages du Victorin qui portent ces deux titres, on rencontre, en effet, les solutions sommairement exposées dans les *Annotations* sur saint Paul [1] : ce qui, disent-ils, est décisif. On va l'apprécier. Voici la phrase du texte imprimé, sur laquelle s'établit l'argument des Bénédictins : « Quod hic solvere postponimus » causa brevitatis, cujus vestigia sequimur : in Sacra- » mentis enim et Sententiis majorum hæc diligentius » prosequimur [2]. » Cela n'est pas clair, et on se demande si véritablement les Bénédictins ont compris de quelque manière ces mots inintelligibles : « In Sacramentis » et Sententiis majorum prosequimur. » Mais les deux manuscrits de Saint-Victor que nous avons ci-dessus désignés, ainsi qu'une ancienne édition, publiée par Nicolas de Bois-le-Duc et Pierre d'Arras [3], nous offrent cette variante très-importante : « In Sacramentis enim et Sententiis majorum » hæc diligentius prosequuntur. » Ce qui permet de traduire à peu près ainsi la phrase signalée par les Bénédictins : « Si je néglige ici de résoudre ces questions, c'est pour » être bref : on les traite, d'ailleurs, avec le plus grand » soin, dans les Sacrements et les Sentences des anciens. » Un chanoine de Saint-Victor, écrivant vers la fin du douzième siècle, ou le commencement du treizième, devait désigner par ce nom d'*ancien* le plus illustre docteur de son école, mort depuis cinquante, ou soixante ans. Il n'est donc pas

[1] Ibid., t. XII, p. 12.
[2] Edit. de 1648. T I, p. 422.
[3] *Venerabilis patris Hugonis de Sancto-Victore Quæstiones concinnæ et argutæ, quidquid erat in divi Pauli Epistolas obscurum mira brevitate elucidantes, nusquam antehac impressæ.* Theodorus Martinus Aldstensis typis excudebat. In-4°, sans date et sans nom de lieu (Louvain).

impossible que les Sacrements et les Sentences auxquels il est fait allusion dans la phrase que nous venons de traduire soient les traités de Hugues qui portent ces titres. C'est ce que nous accorderons aux Bénédictins; et par cela même, il sera démontré, contre leur sentiment, que les *Questions* et les *Notes* sur saint Paul doivent être retranchées du catalogue de ses œuvres.

### XII. — ANNOTATIONES ELUCIDATORIÆ IN D. DIONYSII HIERARCHIAM CŒLESTEM.

Commentaire en quinze livres, ou chapitres, qui, dans les manuscrits, prend souvent le titre du premier. *De differentia mundanæ theologiæ atque divinæ.* Ces *Annotations* ont été toujours attribuées au chanoine de Saint-Victor. Comme on avait encore, au treizième siècle, un goût très-vif pour les fantaisies alexandrines du faux Denys, on a fait à cette époque de nombreuses copies de la glose, et presque toutes ces copies portent le nom de Hugues. Elle est, d'ailleurs, écrite dans sa manière. On y rencontre plus de métaphores que de syllogismes : c'est l'imagination qui parle; la raison est absente, ou se tait. Enfin, il y a dans cette glose plusieurs renvois aux ouvrages authentiques de notre chanoine, et l'un de ces renvois est ainsi conçu : « Philosophia omnis in tres partes secatur : logicam, ethi- » cam, theoricam. Quartam enim, *quam in suo loco adje-* » *cimus,* hic ex surabundanti enumerare est [1]. » Quelle est

[1] *De cœlesti Hierarchia,* lib. I, c. 1.

donc cette quatrième partie de la philosophie, dont il ne faut pas parler dans l'introduction d'un commentaire sur la *Hiérarchie Céleste ?* C'est la mécanique, comme le Victorin nous l'apprend ailleurs, *in suo loco ;* c'est-à-dire dans le *Didascalicon.* On lit, en effet, dans un des chapitres de cet ouvrage : « Philosophia dividitur in theoricam, practicam, » mechanicam et logicam [1]. » Cette division de la philosophie en quatre branches est, d'ailleurs, un lieu commun qu'il aime à paraphraser. On la retrouve dans les *Excerptiones Priores* [2], et dans l'*Epitome in Philosophiam.* Mais, puisque personne ne réclame pour un autre docteur les *Annotationes in Cœlestem Hierarchiam,* il n'est pas besoin de prouver davantage que cette glose est à bon droit placée dans les Œuvres de notre chanoine. Nous croyons, au surplus, qu'il ne manque rien au texte publié. Sept manuscrits que nous avons successivement consultés, dans les fonds du Roi, de la Sorbonne, de Saint-Germain et de Saint-Victor, reproduisent ce texte avec de simples variantes. Nous n'avons donc ici rien à débattre avec les éditeurs. Loin de là ; car on les accuse à cette occasion, et nous allons les défendre.

On dit qu'ils ont négligé d'autres gloses du Victorin sur d'autres œuvres du faux Denys, et l'on désigne des manuscrits qui les contiennent. Il faut voir ces manuscrits.

La tradition attribuait anciennement au chanoine de Saint-Victor une glose sur la *Hiérarchie Ecclésiastique.* C'est un renseignement qu'on trouve dans la liste de ses écrits dressée par Jean, son confrère [3]. Cette tradition,

[1] *Didascalicon,* lib. II, c. 2.
[2] Ibid., lib. I, c. 6.
[3] *Bulletin des Comités,* juin 1851, p. 180.

recueillie au quinzième siècle par Jean de Tritenheim, a été transmise par ce bibliographe aux auteurs de l'*Histoire Littéraire :* ce qui les a sans doute engagés à reproduire, sans examen et sans défiance, toutes les indications vagues ou erronées des catalogues qui leur désignaient, ou semblaient leur désigner, quelques gloses inédites du Victorin sur les œuvres du faux Denys. On lit dans l'*Histoire Littéraire :* « Outre le commentaire imprimé de Hugues sur la *Hiérar-*
» *chie Céleste,* le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté
» numéro 1619, renferme deux autres commentaires de
» notre auteur qui n'ont point vu le jour : l'un, sur la
» *Hiérarchie Ecclésiastique* de ce saint, et l'autre sur ses
» *Lettres*... » C'est ce que déclare, en effet, le catalogue imprimé des manuscrits du Roi, et puisque les auteurs de l'*Histoire Littéraire* acceptaient avec une si grande facilité les déclarations de ce catalogue, ils pouvaient, en outre, sur le même témoignage, compter parmi les œuvres du Victorin deux autres gloses, l'une sur les *Noms Divins,* l'autre sur la *Théologie Mystique,* qui sont offertes par le même volume. Mais ce témoin, d'ailleurs respectable, s'est ici grossièrement trompé. De toutes les gloses insérées dans le numéro 1619, une seule appartient au chanoine de Saint-Victor, et elle a pour objet la *Hiérarchie Céleste :* celles qui se trouvent jointes aux autres traités du faux Denys sont de Maxime le Confesseur, philosophe chrétien et byzantin du septième siècle, qui ne peut être confondu sous aucun rapport avec maître Hugues. N'avaient-elles pas vu le jour avant l'année 1763, comme les Bénédictins le prétendent? Elles avaient été plusieurs fois traduites du grec en latin, et plusieurs fois publiées. Et voici comment une erreur engendre une autre erreur. Après avoir décrit ainsi

qu'on vient de le voir le numéro 1619 des manuscrits du Roi, les Bénédictins ajoutent : « Cet exemplaire n'est pas » unique ; on en trouve un semblable dans la Bibliothèque » de Saint-Martin de Tournai, et il est dit à la tête de ce- » lui-ci que la traduction du texte de Saint-Denys est de la » façon de Hugues de Saint-Victor. » Ce qu'ils rapportent, comme l'indique la note marginale, sur l'autorité de Sanders. S'agissait-il donc, pour les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, de découvrir un autre exemplaire de ces gloses de Maxime, attribuées au chanoine de Saint-Victor ? Il n'était pas nécessaire d'aller si loin pour faire cette découverte. Plusieurs fois imprimées, comme nous venons de le dire, et en dernier lieu par Balthazar Corder en 1634, elles étaient encore offertes aux Bénédictins par divers manuscrits grecs et latins du Roi, de la Sorbonne, de Saint-Victor, de Notre-Dame et même de Saint-Germain-des-Prés. Quelle bibliothèque ne les possédait pas ? Parmi les bibliothèques en renom une seule peut-être, celle de Saint-Martin de Tournai. En effet, le catalogue de Sanders ne contient pas ce que les Bénédictins y ont lu. Ce bibliographe s'exprime en ces termes : « Item, *libri VIII Dionysii ab eodem Hugone e Græco in latinum versi* [1]. » La *Hiérarchie Céleste* a quinze livres ou chapitres ; la *Hiérarchie Ecclésiastique* en a sept, et le *Traité des Noms Divins* treize. Il est donc assez difficile de savoir à quel ouvrage du pseudo-Denys se rapporte la note de Sanders. Cette note ne mentionne, d'ailleurs, qu'un texte, et les Bénédictins nous parlent d'une glose. Il n'y a donc pas un trait de ressemblance entre le manuscrit de Saint-Martin et le volume inscrit, sous le numéro 1619,

[1] *Biblioth. Man. Belg.*, part. I, p. 112.

au catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque Impériale.

Mais hâtons-nous de signaler, dans la table de Sanders et dans la notice des Bénédictins, une erreur plus grave encore et moins excusable. Sanders met au compte du Victorin une version de quelque texte du faux Denys, et, persuadés que le numéro 1619 des manuscrits du Roi est la parfaite image du manuscrit de Tournai, les Bénédictins étudient les diverses traductions contenues dans le numéro 1619, les comparent au texte, et en font l'éloge. Comment n'ont-ils pas reconnu sur-le-champ que cette traduction de toutes les œuvres du faux Denys est celle de Jean Scot Érigène? Mille fois reproduite par les copistes du moyen âge, et mise par la presse dans toutes les mains, ce n'est pas l'ouvrage le plus remarquable du philosophe irlandais, mais, au dix-huitième, comme au douzième siècle, c'était le plus célèbre. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* avaient déjà parlé de cette traduction à l'article de Jean Scot, et en avaient apprécié le mérite. Ils l'ont donc louée deux fois, sous deux noms différents.

Pour traduire du grec en latin les œuvres du faux Denys, il fallait savoir le grec, et c'est une connaissance que n'avait pas Hugues de Saint-Victor. Il n'était à cet égard ni plus, ni moins instruit que ses maîtres, les plus fameux docteurs de Paris, de Saxe ou de Lorraine. Jean Scot Érigène était mort sans confier à personne dans les Gaules ce qu'il est presque permis d'appeler son secret. Parce que l'on rencontre, dans quelques écrits du douzième siècle, certains mots grecs assez fidèlement traduits, on suppose que les auteurs de ces écrits savaient le grec. Ils recueillaient avec soin tous les mots grecs qu'ils trouvaient interprétés dans les ouvra-

ges de saint Augustin, de saint Jérôme, d'Origène, d'Isidore de Séville, de Macrobe, de Chalcidius, de Martianus Capella, de Boëce, et ils reproduisaient ensuite ces interprétations, faisant volontiers parade d'une érudition qu'ils n'avaient pas. Un grand secours leur était, d'ailleurs, offert, non pour expliquer un texte complet, mais pour comprendre un certain nombre de termes usuels, par le glossaire de *maître Moyse de Grèce*, dont il existe des manuscrits fort anciens [1]. Pour apprécier jusqu'où s'étendait leur connaissance des lettres grecques, il ne faut pas s'arrêter aux mots qu'ils traduisent bien, mais à ceux qu'ils traduisent mal. Quand donc Hugues de Saint-Victor nous donne quelques étymologies exactes, comme, par exemple, celle du mot *bibliotheca* [2], il copie simplement Isidore de Séville [3], ou tout autre. Mais quand on le voit traduire *mechanica* par *adulterina*, comme si ce mot venait du latin *mœcha* [4], faire dériver *charta* de *carptim* [5], et d'*æquus* le mot *economica*, qu'il écrit *æquonomica* [6], on peut résolûment affirmer qu'il ignorait la langue grecque.

Après la glose de Hugues de Saint-Victor sur la *Hiérarchie Céleste*, Jean de Tritenheim mentionne sous ce titre : *De laude Patrum liber unus*, un opuscule qui nous est complétement inconnu. Comme il est seul à parler de cet ouvrage, nous supposons que c'est une indication fausse, ou du moins inexacte.

[1] Numéros 548 de l'ancien fonds du Roi et 359 de la Sorbonne.

[2] *Prœnotationes de Scriptoribus et Scripturis sacris*, ch. 2.

[3] *Origines*, lib. XV, c. 6.

[4] *Epitome in Philosophiam.*

[5] « Dicta autem *carta* quod *carptim* papyri tegmen decerptum glutinatur et sic carta conficitur. » *Didasc.*, lib. IV, c. 16.

[6] *Epitome in Philosophiam.* — *Didascalicon*, lib. II, c. 2.— Ibid., c. 21.

## XIII. — INSTITUTIONES IN DECALOGUM LEGIS DOMINICÆ.

Ce traité n'est pas, dit-on, contestable à notre Victorin, On ajoute : « On y trouve des traces évidentes de sa doctrine. » Assurément. Nous le contestons néanmoins. Ces *Institutiones* ne sont pas, en effet, un ouvrage, un traité composé par notre docteur. C'est un ensemble artificiel formé par les éditeurs de 1648 avec des pièces authentiques, mais fort mal assorties. Il se compose de quatre chapitres, dont les trois premiers sont, en effet, une paraphrase des préceptes du Décalogue ; mais le quatrième, qui traite de l'amour, ne s'y rapporte en rien.

On rencontre les trois premiers chapitres dans quelques manuscrits, sous les titres de : *De decem præceptis Decalogi*, et de *Tractatus de* Audi, Israël [1]. « *Audi, Israel, Deus tuus,* » *Deus unus est :* » ainsi commencent, en effet, les versets du Deutéronome dont ces chapitres contiennent la glose. D'autres manuscrits nous offrent un fragment de ce bref commentaire sous un titre qui n'est pas beaucoup moins obscur : *De præceptis secundæ tabulæ* [2]. Les copistes du treizième et du quatorzième siècle se sont-ils donc entendus pour donner à ce traité des titres aussi variés qu'énigmatiques ? Non, sans doute, mais ils n'avaient peut-être pas besoin de s'exprimer en d'autres termes, pour désigner quelques chapitres détachés de l'ouvrage le plus important, le plus célèbre, du

[1] Manuscrits du Roi, 1908, 2929.
[2] Saint-Victor, 137.

chanoine de Saint-Victor. Comme l'abondance des manuscrits nous l'atteste, cet ouvrage était, au moyen âge, dans toutes les mains. C'est le *Traité des Sacrements*. Dans le premier livre de ce traité, douzième partie, chapitres 6, 7 et 8, on retrouvera les chapitres 1, 2, 3 des *Institutiones in Decalogum legis dominicæ*. Ainsi, les éditeurs de 1648, et, suivant leur exemple, ceux de 1853 ont publié deux fois le même texte. C'est un nouveau péché d'étourderie. Et ce ne sera pas le dernier, comme on le verra. Nous ferons, en outre, remarquer que le texte de cette glose sur le Décalogue est assez pur dans le *Traité des Sacrements,* tandis qu'il est imparfait et confus dans les *Institutiones*.

Ayant remis à leur place les trois premiers chapitres de ce prétendu traité, nous parlerons du quatrième. Dans tous les manuscrits, et ils sont nombreux, ce chapitre est un ouvrage complet, intitulé : *De Substantia Dilectionis* [1]. Quelques copistes l'ayant attribué à saint Augustin [2], il a été jadis publié soit dans les Œuvres, soit dans les Appendices des Œuvres de ce Père [3]. Mais c'est une erreur depuis longtemps reconnue. On faisait d'ailleurs grand tort au Victorin en lui refusant cet opuscule, car il est excellent. Ne l'avait-on pas traduit dès le quatorzième siècle? C'est peut-être une traduction française du *De Substantia Dilectionis* qu'un manuscrit de Montpellier nous offre sous ce titre : *Comment Hue de Saint-Victour parole d'amour* [4].

[1] Mss. du Roi, 2527, 2532, 2566, 3307; de la Sorbonne, 346 (A), 348, 353, 723; de Saint-Victor, 137, 757; de Laon, 173, 463, 471, etc., etc.

[2] Notamment les nos 2083 du Roi et 167 de Saint-Victor.

[3] Édition des Bénédictins, Appendice du tome VI.

[4] *Catal. des Mss des Bibl. publiques des départ.*, tome I, p. 302.

## XIV. — EXPOSITIO SUPER REGULAM SANCTI AUGUSTINI.

Cette *Exposition de la Règle de saint Augustin* est un des bons ouvrages de Hugues. Nous ne croyons pas qu'on l'ait jamais donnée à quelque autre de ses confrères. Le texte publié diffère peu de la plupart des textes manuscrits : cependant nous remarquons, dans le numéro 887 de Saint-Victor, une autre glose pour les derniers canons. Les Bénédictins signalent une censure de cette Exposition dans un volume de l'ancien fonds du Roi ; mais ce qu'ils en disent dispense de le rechercher : c'est un méchant pamphlet de quelque religieux dominicain. Publiée souvent à part, avant et depuis la première édition des Œuvres complètes [1], l'*Exposition de la Règle de saint Augustin* a été encore traduite en français par Charles de La Grange, et cette traduction a paru en 1691, chez Guill. Desprez, en un volume in-12.

## XV. — DE INSTITUTIONE NOVITIORUM.

On ne s'attend pas, sans doute, à trouver sous ce titre un livre enjoué, plein de sel et d'esprit. C'est un recueil de

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p 81.

préceptes pour les novices : cependant l'auteur a su mêler, avec un art qu'on ne pratiquait guère au moyen âge, l'austère paraphrase de la règle conventuelle et l'ingénieuse censure de ces mœurs trop mondaines, ou de ces habitudes trop vulgaires, qui trahissaient bien souvent, chez des confrères en religion, la différence de leurs conditions originelles.

Nous remarquons en outre, dans ce traité, la phrase suivante, qui contient une des prescriptions que notre docteur a le plus souvent recommandées à ses élèves : « Vos » autem, fratres, qui scholam disciplinæ jam intrastis, in » lectione divina prius debetis quærere quod mores ins» truat, quam quod sensum acuat ad subtilitatem [1]. » Les gens subtils étaient mal notés à Saint-Victor. C'est là que s'était retiré Guillaume de Champeaux, désertant avec douleur l'école de Notre-Dame, où la jeunesse n'avait plus d'oreilles que pour les téméraires discours des logiciens. C'est là que devait être rédigé le manifeste plus que véhément du mysticisme contre toutes les nouveautés nominalistes, le *Traité des Quatre Labyrinthes*. Les religieux de Saint-Victor s'étaient voués à la défense des anciennes traditions, et ils proscrivaient la théologie contentieuse, disant que l'étude des choses divines a pour objet de former le cœur et non l'esprit. C'était peut-être, au douzième siècle, l'article principal de leur discipline : mais, dès le treizième, ils furent eux-mêmes gagnés par la contagion, et plus d'un sophiste parut alors sous cette tunique de laine blanche qui ne devait être portée que par des contemplatifs !

Il n'existe entre les bibliographes aucun débat sur l'au-

[1] Ch. 8.

teur du traité *De Institutione*, ou *De Instructione Novitiorum*. Tous les manuscrits, tous les anciens catalogues le donnent à notre chanoine, et rien ne nous invite à contrôler leur témoignage. Cependant quelques explications sont encore nécessaires.

Dans plusieurs manuscrits, ce traité se divise en deux opuscules distincts, le premier finissant avec le chapitre 9, le second commençant avec le chapitre 10. Nous voyons même que d'anciens auteurs ont cité ces derniers chapitres sous un titre particulier. C'est ce qu'a fait Humbert de Romans, général des Dominicains, dans sa glose sur la Règle de saint Augustin [1]. Cependant les éditeurs n'ont pas cru devoir disjoindre ces deux parties d'un même discours, auxquelles convient parfaitement ce titre commun : *De l'Institution des Novices*. Ils ont en cela suivi les meilleurs textes. Ce n'est pas leur faute si les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont commis une si grosse erreur, en plaçant parmi les ouvrages inédits de notre Victorin un traité *De la Discipline des Moines*, *De Disciplina Monachorum*, qui commence, disent-ils, par ces mots : « Disciplina est conversatio bona, etc., etc. » Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* auraient, en effet, dû reconnaître que par ces mots commence la seconde partie de l'*Institution des Novices*, au moins dix fois imprimée, soit séparément, soit dans les Œuvres complètes de Hugues. Nous ne pouvons guère excuser cette inadvertance, puisque, dans la même notice sur Hugues de Saint-Victor, mais dans un autre chapitre, les Bénédictins ont fidèlement analysé, d'après l'édition de 1648, les deux parties qui composent le traité de l'*Institution des Novi-*

[1] Ch. 75, 76.

*ces* [1]. Ils ont ainsi deux fois signalé le même texte, comme imprimé et comme inédit.

Ce traité se présente, dans quelques manuscrits, avec ces deux autres titres : *De Institutione noviter conversorum*, et *Speculum monasticæ disciplinæ* [2]. Rappelons aussi que Guillaume Rapaille, religieux bénédictin de Saint-Vincent du Mans, en a fait paraître une édition séparée, sous ce titre : *Speculum vitæ monasticæ*, à Paris, chez Josse Bade, en 1515. Enfin il a été traduit en français, vers le quatorzième siècle, et l'on peut voir un exemplaire de cette traduction dans le numéro 656 de Saint-Victor.

Est-ce le seul ouvrage que notre chanoine ait spécialement composé sur les mœurs, lui qui plaçait la plus haute science au-dessous de la moindre vertu ? Le numéro 13 de Saint-Martin-des-Champs, volume du treizième siècle, renferme un assez long traité, qui porte ces deux titres : *Tractatus magistri Hugonis de Vitæ Ordine et Morum Instructione*, et *Liber qui vocatur Disciplinale Hugonis de Sancto-Victore.* Faut-il donc ajouter cet ouvrage à la liste des écrits authentiques, mais inédits, de notre chanoine? Nous n'osons le faire, sur la foi d'un seul manuscrit. Il commence par ces mots : « Hortatur quidem timidam mentis meæ imperitiam quam sæpe fraterna caritas ut de vitæ ordine morumque instructione loqui breviter debeam ; » et finit par ceux-ci : « Mediatore Dei et hominum, cujus misericordia plena est terra. Amen. »

Un ancien catalogue ajoute encore aux œuvres du chanoine de Saint-Victor un ouvrage auquel il donne ce titre :

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 15 et 16.
[2] St-Germ., n° 833.

*De professione Monachorum* [1]. Il faut, sans doute, restituer ce livre à saint Bernard.

## XVI. — DE CLAUSTRO ANIMÆ.

Les éditeurs de 1648 ont considérablement grossi leur recueil, en joignant aux œuvres de Hugues de Saint-Victor celles d'un de ses contemporains, Hugues de Fouilloi. C'est un reproche que leur adresse Casimir Oudin ; mais il le fait avec une dureté de langage qui n'est pas justifiée. En effet, loin de supprimer Hugues de Fouilloi pour enrichir Hugues de Saint-Victor de sa dépouille, les éditeurs déclarent eux-mêmes qu'il leur paraît convenable de restituer à Hugues de Fouilloi quelques écrits tour à tour attribués et contestés à Hugues de Saint-Victor, et, s'ils les publient de nouveau, c'est après avoir fait ces réserves.

Il s'agit d'abord d'un ouvrage en quatre livres, intitulé *De Claustro Animæ*. C'est un traité considérable et qui passe pour un des chefs-d'œuvre du genre mystique. On comprend donc que les chanoines de Saint-Victor aient été jaloux de l'attribuer à leur confrère, ou, du moins, cette attribution ayant été faite, de le maintenir dans ses Œuvres. Nous allons examiner les divers motifs que l'on a fait valoir contre cette prétention.

Casimir Oudin a recueilli sept passages du *Cloître de l'Ame,* qui, suivant ce critique, prouvent surabondamment

[1] *Bulletin des Comités,* juin 1851, p. 185.

que l'auteur du livre n'était pas chanoine de Saint-Augustin, mais religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Oudin avait lu, dans la *Chronique* de Guillaume de Nangis, que, suivant plusieurs rapports, Hugues Folioth, de Foliet, ou de Fouilloi, car on lui donne tous ces noms, et d'autres encore, avait été moine noir à l'abbaye de Corbie : sur cette indication, il n'a plus rencontré dans le *Cloître de l'Ame* que des allusions à la règle de Saint-Benoît. S'il avait été moins préoccupé de se mettre d'accord avec Guillaume de Nangis, Oudin aurait lu, sans doute, au second livre, chapitre 18, cette phrase qui repousse toute interprétation équivoque : « *Loquor qualiscumque canonicus* de monachis. Sed » quid dici debeat de quibusdam nostri ordinis canonicis » et mens et facies vehementer erubescunt. Lectuli eo» rum, etc., etc. » Ailleurs, au chapitre 3 du même livre, nous rencontrons encore : « Ait beatus Augustinus, in regula *quam nobis tenendam* proposuit : *Si iis qui venerunt*, etc., etc. » Les inductions n'ont guère de poids en présence de déclarations aussi formelles. L'auteur du *Cloître de l'Ame* n'était donc pas Bénédictin, mais chanoine régulier : il le dit lui-même en des termes clairs, et, d'un seul mot, il anéantit les sept preuves de Casimir Oudin.

La question est-elle donc déjà résolue contre Hugues de Fouilloi ? Il s'en faut bien : nous ne sommes qu'au préambule de cette grande contestation. En effet, Oudin s'est trompé : Hugues de Fouilloi n'a jamais été moine de Corbie, et n'a jamais porté l'habit de Saint-Benoît. D'autres l'ont fait cardinal, avec plus ou moins de fondement [1].

[1] Ciaconius, cité par Mabillon. Voir sur Hugues de Fouilloi, sa vie et son

Voici la vérité. Dans les dépendances temporelles de l'abbaye de Corbie, était, au treizième siècle, le prieuré de Saint-Laurent de Heilli, où l'on observait la règle de saint Augustin, et le prieur de ce lieu, comme le démontrent diverses pièces recueillies par Mabillon [1], était, en 1153, Hugues de Fouilloi. A ce témoignage vient se joindre celui d'un grand nombre de manuscrits. Sans en désigner d'autres que trois appartenant à l'ancien fonds de la Bibliothèque Impériale, le numéro 712, qui paraît du treizième siècle, donne ce titre au *Cloître de l'Ame :* « Liber Hugonis » canonici, et prioris de Fulleio Sancti-Laurentii ; » et dans les numéros 1009 et 2495 du même fonds, on lit : « Hu- » gonis de Folieto, prioris canonicorum Sancti-Laurentii, » in pago Ambianensi. » Ainsi, puisqu'il est avéré que les deux auteurs du même temps et du même nom, auxquels on attribue le *Cloître de l'Ame*, étaient l'un et l'autre chanoines de Saint-Augustin, les phrases que nous avons extraites de ce livre ne concluent en définitive ni pour l'un ni pour l'autre : elles ne font que renverser l'échafaudage laborieux de Casimir Oudin, et confondre sa trop grande assurance.

D'autres arguments sont produits pour Hugues de Fouilloi. Voici le passage de Guillaume de Nangis : « Claruit his » temporibus Hugo de Folieto, sancti Petri Corbeiensis » monachus, qui librum de Claustro Animæ et Corporis » composuit. Alii dicunt istum Hugonem in pago Ambia- » nensi fuisse canonicum regularem [2]. » Si donc Guillaume

prétendu cardinalat une longue notice dans le numéro 39 des Manuscrits de Corbie. (Bibliothèque Impériale).

[1] *Annal. ord. S Ben.*, t. VI, p. 457-460.

[2] *Chronic.* ad. ann. 1140.

de Nangis ne sait trop en quelle religion placer Hugues de Fouilloi, c'est à son nom et sans hésiter qu'il inscrit le *Cloître de l'Ame*. Un autre chroniqueur, Albéric de Trois-Fontaines, s'exprime à cet égard en des termes qui ne sont pas moins affirmatifs. Après avoir dressé le catalogue des œuvres du Victorin, il dit : « Hugo vero qui scripsit de » Avium Natura moraliter et allegorice, et de Claustro Ani- » mæ, et de Medicina Animæ, fuit de ordine Præmonstra- » tensi, ut dicitur, canonicus [1]. » Albéric avait aussi reçu de faux rapports sur la profession religieuse de Hugues de Fouilloi ; mais il revendique pour cet écrivain, avec la même confiance que Guillaume de Nangis, le *Cloître de l'Ame* et d'autres ouvrages dont nous parlerons plus tard. Un des mieux informés d'entre les anciens bibliographes, Jean de Tritenheim, a pareillement attribué le *Cloître de l'Ame* au chanoine de Saint-Laurent, en laissant, toutefois, au Victorin les autres écrits qui lui sont disputés par Albéric de Trois-Fontaines. Enfin les plus anciens manuscrits de cet ouvrage sont tous au nom de Hugues de Fouilloi [2]. Un tel concours de témoignages et de circonstances ne décide-t-il pas la question ? Lorsqu'il s'agit d'un écrit du douzième siècle, on rencontre bien rarement d'aussi fortes preuves en faveur d'une attribution contestée. Cependant ces preuves, qui semblent ne laisser aucun prétexte à l'incertitude, vont être elles-mêmes bien ébranlées.

Il est vrai que, dès le treizième siècle, vingt ou trente

[1] Alberici *Chronic.* ad ann. 1130.

[2] Bibliothèque impériale, anc. fonds latin, nos 712, 1009, 2496, 2498 ; Bibl. de Troyes, num. 177. — Rappelons ici, simplement pour ne rien omettre, que dans un volume du même fonds, le no 2574, le *Cloître de l'Ame* porte le nom de Hugues Farsit. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont déjà signalé et corrigé cette erreur. (*Hist. Litt.*, t. XI, p. 630).

ans environ après la mort de Hugues de Fouilloi, le *Cloître de l'Ame* passait pour son ouvrage. Mais, vers le même temps, on considérait déjà cette attribution comme erronée et déjà l'on protestait contre elle. Si Vincent de Beauvais n'ose pas s'associer à cette protestation, il la fait, du moins, connaître. Ayant mentionné les principaux ouvrages du Victorin, il ajoute : « Exstat etiam liber Hugonis *de Claustro* » *Animæ*, nomine quidem Hugonis de Folieto intitulatus, » qui et ipse Sancti-Petri Corbiensis fuisse dicitur mona- » chus [1]. » Jean de Saint-Victor s'exprime avec moins de réserve : « Fecit (Hugo de Sancto-Victore)... *de Claustro* » *Animæ*, intitulatum nomine Hugonis de Folieto, monachi » Corbiensis [2]. » Ce qui veut dire : Les anciens exemplaires du *Cloître de l'Ame* se présentent avec un titre inexact; il faut corriger ce titre, et rendre à Hugues de Saint-Victor l'ouvrage mis au compte de Hugues de Fouilloi. C'est une protestation. Or, elle paraît avoir été favorablement accueillie, car, à partir du quatorzième siècle, toutes les copies nouvelles de cet ouvrage reçurent le nom du Victorin, et l'on effaça même, sur quelques copies anciennes [3], celui du prieur de Saint-Laurent. Enfin on ne le cita plus qu'en l'attribuant à Hugues de Saint-Victor [4].

Ainsi la critique ne peut tirer aucune lumière des témoignages de la tradition. Ils sont précis, mais ils se contredisent. Si l'on conserve, après avoir entendu cette succession de démentis, quelque présomption favorable à Hugues de Fouilloi, on n'oserait pas s'y confier et la tenir

[1] *Speculum historiale*, lib. XVIII.
[2] *Bulletin des Comités*, 1851, juin, p. 178.
[3] N° 808 de Saint Victor.
[4] Joannes de Tambaco, *de Consolat. theologiæ*, lib. XV.

pour une certitude. Le R. P. Honoré Fabri, de la Compagnie de Jésus, l'auteur du *Pinatophilus*, ardent champion du probabilisme, nous déclare qu'il a trouvé dans la bibliothèque du cardinal Chigi un exemplaire du *Cloître de l'Ame* précédé d'une préface, et que cette préface en déclare l'auteur [1]. Tous les doutes seraient donc levés. En effet, la pièce produite par Honoré Fabri n'est pas l'ouvrage de notre Victorin, et il est permis de l'attribuer à Hugues de Fouilloi. C'est ce qu'a fait Mabillon, et, avec cette pièce ingénieusement commentée, il a composé toute une biographie du religieux picard [2]. Mais il y a ici, qu'on y prenne garde, quelque tromperie. La pièce produite par le P. Fabri n'est pas, en effet, une préface; c'est une simple lettre: et ce que contient cette lettre n'a pas le moindre rapport avec l'ouvrage que, dit-on, elle précède. Elle est écrite par un chanoine de Saint-Laurent, qu'on vient d'élire abbé de Saint-Denys, et qui refuse cette dignité, préférant vivre loin des affaires et loin des honneurs. Du *Cloître de l'Ame* pas un mot; pas une seule allusion à cet ouvrage. Cette nouvelle preuve n'est donc pas recevable : disons même qu'elle a moins de poids que toutes les autres. Ainsi, toute notre enquête a été vaine. Ni les témoignages des anciens, ni les raisonnements des modernes, ni les manuscrits, ni les circonstances alléguées pour justifier telle ou telle hypothèse, rien ne nous communique la certitude que nous cherchions.

Ce qu'il y a de plus décisif en cette affaire, c'est la remarque faite par les éditeurs de 1648 sur le style même de

[1] Mss. de Saint Victor, n° 1061. *Observationes R. P. Honorati Fabri in Ms. Bibliothecæ Ghisianæ* de Claustro Animæ.

[2] *Annal. ord. S. Bened.;* t. VI, p. 458.

l'ouvrage. Ils trouvent qu'il n'est pas écrit suivant la manière du Victorin. Nous sommes de leur avis. Il y a, dans le *Cloître de l'Ame,* une phraséologie verbeuse qui n'a jamais été le défaut du chanoine de Saint-Victor. Celui-ci ne dédaigne pas assurément les métaphores, mais il les développe rarement. Quand une image se présente à son esprit, il s'empresse de la saisir, et il la reproduit vivement, d'un seul trait : ce sont des esquisses aux contours incertains, qui laissent quelquefois deviner les choses qu'elles représentent. L'auteur du *Cloître de l'Ame* est, au contraire, un de ces peintres toujours mécontents d'eux-mêmes, moins par modestie que par excès d'émulation, qui, voulant achever toutes les parties de leurs tableaux, les retouchent, les polissent sans cesse, et s'éloignent autant de la vérité qu'ils croient s'approcher de la perfection. C'est aussi le jugement que l'on porte sur l'auteur du *De Medicina Animæ;* et comme cet ouvrage est rejeté par le plus grand nombre des critiques parmi les œuvres de Hugues de Fouilloi, nous croyons, pour conclure, qu'il convient de condamner au même sort le *Cloître de l'Ame.* Ce sont des allégories composées sur le même plan, rédigées dans le même style, et dont la conformité semble démontrer la commune origine.

Il y a des exemplaires du *Cloître de l'Ame* que l'on a composés avec des morceaux de toute provenance, empruntés soit à l'ouvrage original, soit à d'autres écrits qui figurent à bon droit dans le recueil du Victorin [1]. Il en existe aussi des abrégés [2].

Enfin, à la suite d'une copie du *De Claustro Animæ,* nu-

[1] N° 577 de Saint-Victor.
[2] N° 597 du même fonds.

méro 908 de la bibliothèque de Troyes, se trouve un traité qui a pour titre : *Rota veræ Religionis et Rota simulationis ;* et une note du moine de Clairvaux qui a copié ce volume est ainsi conçue : « Reverende pater et domine, hunc » librum intitulatum *De Rota veræ Religionis*, qui est Hu- » gonis de Sancto-Victore, reperi non cum libris *De Claus-* » *tro Animæ...* sed in alio quodam volumine, cum libello » ejusdem Hugonis *De Pastoribus et Ovibus.* » Mais le numéro 908 de Troyes est un manuscrit moderne, et le moine, auteur de la note, s'est trompé. Le *De Pastoribus et de Ovibus* appartient au chanoine de Saint-Laurent, et non pas au chanoine de Saint-Victor. Il en est de même du *De Rota veræ Religionis,* qu'on intitule encore *De Rota Prælationis.* Le numéro 2494 du Roi nous offre ces deux traités réunis sous le nom de Hugues de Fouilloi.

## XVII. — DE ANIMA LIBRI IV.

C'est un bizarre assemblage de quatre traités absolument étrangers les uns aux autres. Casimir Oudin croit que cet assemblage est de récente fabrique. Il est vrai qu'il n'a pas été connu par les anciens bibliographes. Vincent de Beauvais, Richard de Cluni, Henri de Gand, Jean de Saint-Victor, Albéric de Trois-Fontaines, Nicolas Triveth, Jean de Tritenheim et l'auteur anonyme du second catalogue inséré dans le *Bulletin des Comités* se taisent les uns et les autres sur ces quatre livres. Cependant il ne faut pas imputer aux éditeurs de 1648 des délits qu'ils n'ont

pas commis : ils avaient trouvé ces quatre livres réunis sous le même titre dans plusieurs manuscrits d'assez vieille date, et notamment dans les numéros 678 de Saint-Victor et 346 (A) de la Sorbonne, volumes qui paraissent être de la fin du treizième siècle. En outre, quelques écrivains du moyen âge, parmi lesquels nous nommerons Jean de Dambach [1], avaient cité ce prétendu traité *de l'Ame* en l'attribuant au Victorin. L'ancienneté de cette attribution est donc établie. Nous allons maintenant la discuter.

Le premier livre est donné le plus souvent, par les anciens copistes, à l'illustre abbé de Clairvaux, sous les titres de : *Dicta Bernardi* [2], *Meditationes Bernardi* [3]. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* affirment néanmoins à tort que le nom du Victorin « ne paraît à la tête d'aucun manuscrit de ce livre . » Cette assertion est, en effet, inexacte : mais il faut reconnaître que les manuscrits où paraît ce nom sont les plus rares. Les premiers éditeurs de saint Bernard l'avaient publié sans aucune méfiance comme un ouvrage bien authentique de cet éloquent docteur. Cependant cette authenticité n'a pas été reconnue par Mabillon. Ne remarquant dans ce livre « ni la phrase, ni le génie de saint Bernard [5], » Mabillon l'a rejeté parmi ses ouvrages supposés. Convient-il, en conséquence, de le rendre au chanoine de Saint-Victor ? C'est une proposition que nous ne ferons pas. Si l'on ne voit pas le génie de saint Bernard dans cette déclamation parénétique sur les misères de la vie humaine, le génie du Victorin s'y montre bien moins encore. Oudin traite

[1] Joannes de Tambaco, *de Consolatione Theologiæ*, lib. XV.
[2] Bibliothèque Impériale, fonds des Jacobins Saint-Honoré, n° 39.
[3] Sorbonne, n° 723.
[4] *Hist. Littér.*; t. XII, p. 68.
[5] *Ibid.*

avec quelque dédain les critiques qui n'en ont pas aussitôt reconnu l'auteur, et nomme sans hésitation Guillaume de Saint-Thierry. En effet, dans le catalogue qu'il a rédigé lui-même de ses œuvres, Guillaume de Saint-Thierry parle d'un traité *Sur la Nature de l'Ame, de Natura Animæ* [1]. Mais d'abord il ne s'agit pas de la nature de l'âme dans l'ouvrage qui nous occupe en ce moment : ensuite, les Cisterciens ont publié, dans leur *Bibliothèque* [2], le traité de Guillaume, et il diffère absolument de celui qui a simultanément trouvé place dans les œuvres de saint Bernard et de Hugues de Saint-Victor. Oudin ne pouvait-il les comparer? Gardons-nous de faire d'autres conjectures, et déclarons simplement que l'auteur de cet opuscule déclamatoire nous est inconnu.

Quant au second livre, c'est bien un traïté, c'est même un traité complet sur la nature et les fonctions de l'âme. On l'a publié tour à tour sous les noms de saint Augustin, de Hugues de Saint-Victor, d'Isaac, abbé de l'Étoile, ou de son ami, le cistercien Alcher. Dans les Œuvres de saint Augustin, il a pour titre : *De Spiritu et Anima* [3]; dans la *Bibliothèque Cistercienne*, *Alcheri de Anima liber* [4]. Quel qu'en soit l'auteur, il avait plus d'érudition que de probité littéraire. En effet, nous n'oserions pas affirmer qu'il ait tiré de son propre fonds une seule des phrases qui composent ce traité, et pourtant il n'a pas, suivant l'usage, déclaré ses emprunts. Il a, du moins, caché son nom. C'est d'après ce livre qu'on a récemment disserté sur les opi-

1 Préface de son ouvrage *De Vita Solitaria*.
2 *Bibliotheca Cisterc*; t. IV, p. 71.
3 Édition des Bénédict.; t. VI, appendix, p. 34.
4 *Biblioth. Cisterc.* t. VI, p. 84.

nions psychologiques de Hugues de Saint-Victor [1]. Il est très-regrettable que l'habile auteur de cette dissertation ait négligé les avertissements de l'*Histoire Littéraire*. Ils l'auraient conduit à chercher la doctrine de notre chanoine dans ses écrits authentiques, et il nous en aurait offert l'exacte analyse; tandis qu'il faut rapporter aux anciens Pères, compilés par l'anonyme, presque toutes les assertions reproduites par le critique comme devant nous faire connaître la psychologie de Hugues de Saint-Victor. Les savants éditeurs de saint Augustin ayant pris le soin de signaler tous les passages de cette compilation qui se retrouvent littéralement dans les auteurs les plus connus, il ne leur a pas été difficile d'établir qu'elle n'appartient pas à l'évêque d'Hippône. Parmi les victimes de cette spoliation effrontée, on compte, en effet, un certain nombre d'écrivains qui parurent cinq ou six siècles après lui. Le même argument peut nous servir à prouver qu'elle n'est pas de notre chanoine. Vingt ou trente passages de ce livre sont extraits de ses œuvres; mais on en rencontre d'autres, à peu près en pareil nombre, que réclament saint Bernard et l'abbé de l'Étoile, Isaac, cistercien anglais, qui vint en France sept ans après la mort de Hugues. Les éditeurs de saint Augustin croient devoir l'imputer au moine Alcher, et c'est l'avis auquel se rangent les auteurs de l'*Histoire Littéraire* [2]. Il paraît plus prudent de suivre l'exemple de saint Thomas. Citant un passage de cet écrit, il en désigne ainsi l'auteur : l'*anonyme de Cîteaux* [3]. Or, on n'avait pas découvert cet anonyme au commencement du quatorzième siècle, et ce-

[1] *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, art. *Hugues de Saint-Victor.*
[2] T. XII, p. 684.
[3] *De anima questio unica*, art. 12.

pendant il est vraisemblable qu'on l'avait recherché. Thomas de Strasbourg, général de l'ordre de Saint-Augustin, s'exprime en ces termes, vers 1340, sur le *De Spiritu et Anima* : « Ille liber non reputatur authenticus ; di-» citur enim quod ille liber non sit factus per Augustinum, » sed per quemdam fratrem ordinis Cisterciensis [1]. » Anonyme de Cîteaux, ou d'ailleurs, il vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Telle est notre conclusion sur le deuxième livre du prétendu traité *De Anima.*

Quelle que soit l'opinion exprimée à cet égard par les auteurs de l'*Histoire Littéraire* [2], il n'y a pas le moindre rapport entre le deuxième et le troisième livre. Celui-ci n'est qu'une complainte mystique sur les faiblesses de la conscience humaine ; celui-là se présente à nous avec le ton sententieux d'une dissertation philosophique. Non-seulement l'un n'est pas la suite de l'autre, mais certainement ils ne sont pas du même auteur. On nous montre, d'autre part, quelques phrases de ce livre qui paraissent être des répétitions du premier. Aussi l'a-t-on inséré, comme le premier, dans les œuvres de saint Bernard. Mais c'est une attribution qui n'a pu résister à l'épreuve d'une critique attentive. Mabillon les rejette l'un et l'autre parmi les écrits supposés de l'abbé de Clairvaux. Il ajoute que ce troisième livre lui paraît être de quelque religieux de Cîteaux, contemporain de saint Bernard ; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'on lit au chapitre 22 : « Quasi quoddam monstrum » inter filios Dei sto, habitum monachi, non conversatio-» nem habens ; in magna corona et *ampla cuculla,* salva

[1] Thomas ab Argentina in *Sententiarum* librum I, dist 3, art. 2, pag. 37 verso et 38 recto.

[2] T. XII, p. 69.

» mihi omnia existimo. » C'est une hypothèse à laquelle souscrivent, sans autre examen, les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, par déférence pour leur docte confrère. Mais il faut les opposer à eux-mêmes, car ils se contredisent à quelques pages d'intervalle, lorsqu'ils réclament cet ouvrage pour l'anonyme cistercien (pag. 69), après avoir compté parmi les traités inédits de notre chanoine une éloquente confession, *Confessio ad abbatem*, que l'on rencontre isolément, disent-ils, dans plusieurs manuscrits (pag. 61). Cette confession, non pas inédite, mais dix fois publiée, est, en effet, le morceau le plus important de tout le troisième livre du *De Anima*. Quant à la phrase citée par Mabillon, elle n'a pas nécessairement le sens qu'il lui donne. L'auteur met en scène un moine qui se confesse, et un abbé qui relève par de pieux discours l'âme abattue de son pénitent. C'est une fiction ascétique. Mais, parce que le pénitent parle de sa couronne et de son ample capuchon, cela prouve-t-il que l'auteur ait, comme son personnage, porté l'habit de saint Benoît? Nous ne croyons pas devoir, sur cette simple hypothèse, adopter le sentiment de Mabillon. Quelques manuscrits anciens attribuent l'ouvrage à saint Bernard : d'autres copies, de la même date, sont au nom du Victorin. Voilà toutes les circonstances qui, dans cette affaire, nous paraissent considérables. Or, Mabillon, qui connaissait mieux que personne la manière de saint Bernard, lui refuse cet ouvrage. Devons-nous donc le maintenir dans les œuvres du chanoine de Saint-Victor? Nous n'irons pourtant pas jusque-là. Mieux vaut s'abstenir qu'être téméraire.

On remarquera que ce troisième livre de l'*Ame* forme, dans quelques manuscrits, un traité séparé, avec ces diffé-

rents titres, *De Conscientia, de Bono Conscientiæ, de Interiori domo ;* et, si l'on consulte ces exemplaires, on ne négligera pas de rectifier une étrange omission qui rend les textes imprimés à peu près inintelligibles. Le dialogue entre le moine et l'abbé va du chapitre 32 au chapitre 50 ; et les textes imprimés n'indiquent pas où commencent, où finissent, les discours alternatifs des deux interlocuteurs. Or, comme ils déclament volontiers l'un et l'autre, il est souvent impossible de distinguer les questions des réponses. Cette confusion n'existe pas dans un certain nombre de manuscrits.

Parlons enfin du quatrième livre. On en connaît un peu mieux l'origine. Il se compose de dix-sept chapitres, dont les onze premiers appartiennent à un *Manuel* souvent imprimé dans les *Œuvres* de saint Augustin [1] ; le douzième à un discours anonyme sur la *Charité ;* les cinq derniers *(farragines malè assutæ*, suivant Casimir Oudin) à quelque ouvrage d'un auteur qui n'est pas connu et ne mérite guère de l'être. Les éditeurs de saint Augustin ont prouvé, dans une savante dissertation, que le *Manuel* n'est lui-même qu'un ramas d'emprunts faits sans choix à saint Augustin, à saint Anselme, à saint Bernard, à Hugues de Saint-Victor [2]. Il n'est pas nécessaire de se mettre en quête d'autres arguments, pour montrer que ce quatrième livre est très-mal placé dans le recueil de notre chanoine.

Autre remarque, qu'il importe de faire pour redresser une autre erreur. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* comptent parmi les ouvrages inédits du chanoine de Saint-Victor un opuscule intitulé *De Salute animæ*, qui commence,

[1] Édition des Bénédictins. Appendice du tome VI.
[2] *Ibid.*, col. 135, 136.

disent-ils, par ces mots : « Quoniam in medio dolorum positi » sumus, » dans le numéro 724 (ancien) de Saint-Victor. Ce numéro 724 de Saint-Victor manque au fonds transmis à la Bibliothèque Impériale ; mais l'indication de l'*Histoire Littéraire* nous suffit pour reconnaître, dans l'ouvrage qu'ils désignent comme inédit, le quatrième livre, très-souvent imprimé, du traité de l'*Ame*. Il s'agit, en effet, dans ce quatrième livre, du salut de l'âme, et en voici l'*incipit* plus exact : « Quoniam in medio laqueorum positi sumus. »

Déclarons enfin, pour conclure, que l'ensemble du *Traité de l'Ame* est un ouvrage fabriqué, comme tant d'autres, par les copistes du treizième siècle. C'était une de leurs industries de coudre ainsi des écrits sans nom, ou des fragments empruntés en divers lieux, d'en dissimuler l'origine, et de les attribuer à quelque illustre docteur. Sur le titre qu'ils donnaient à leur compilation, on devait l'accepter pour un ouvrage récemment découvert, et leur en demander des copies. Non, l'ignorance n'est pas seule responsable de toutes ces fausses attributions, qui feront à jamais le désespoir de la critique : la spéculation y a certes pris une grande part.

## XVIII. — DE MEDICINA ANIMÆ.

Cet opuscule est attribué par quelques manuscrits à Hugues de Fouilloi, et par d'autres, plus nombreux, à Hu-

gues de Saint-Victor. Oudin, Ellies Dupin [1] et dom Brial [2], ne se rendant pas à l'avis de la majorité, se prononcent pour Hugues de Fouilloi.

Albéric de Trois-Fontaines est le seul des anciens chroniqueurs qui mentionne ce traité de la *Médecine de l'Ame*, et, s'il en parle, c'est pour signaler l'erreur de ceux qui l'inscrivent parmi les œuvres du Victorin. En outre, lorsque Jean de Saint-Victor réclame le *Cloître de l'Ame* pour son confrère, contre le témoignage des manuscrits, il laisse de côté la *Médecine de l'Ame;* ce qui semble prouver qu'il l'abandonne au chanoine de Saint-Laurent. Cependant cette concession n'est faite ni par Jean de Tritenheim, ni par l'auteur du second catalogue inséré dans le *Bulletin des Comités* [3]. Ceux-ci rétablissent la *Médecine de l'Ame* parmi les écrits authentiques du chanoine de Saint-Victor. Mais leur témoignage paraît le moins sûr. La *Médecine de l'Ame* est un recueil d'allégories, dont la subtilité défie l'intelligence la plus habituée à l'interprétation des énigmes mystiques. Hélas! il y avait encore, au dix-septième siècle, des gens pour admirer de semblables puérilités, et les éditeurs de l'année 1648 se sont affligés de ne pouvoir sûrement attribuer un aussi pitoyable ouvrage au plus illustre de leurs confrères. A notre avis, il est heureux, pour son honneur, que cette attribution puisse être contestée.

[1] *Hist. des Controverses et des matières ecclésiastiques traitées dans le douzième siècle*, p. 731 de l'éd. in-8°.

[2] *Hist. Littér.*, t. XIII. Notice sur *Hugues de Fouilloi.*

[3] Juin 1851, p. 183.

## XIX. — SOLILOQUIUM DE ARRHA ANIMÆ.

« Je parlerai secrètement à mon âme, et, dans un entre-
» tien amical, je l'interrogerai sur ce que je désire savoir.
» Aucune personne étrangère ne viendra nous troubler :
» seuls, nous échangerons des paroles à cœur ouvert. Ainsi
» je ne craindrai pas de lui demander les choses qu'elle
» tient secrètes, et elle ne rougira pas de me répondre la
» vérité. — Dis-moi, je t'en prie, ô mon âme, ce que tu
» aimes par-dessus toutes choses. Je sais que ta vie c'est l'a-
» mour, et que tu ne peux vivre sans aimer. Mais je veux
» que tu me déclares sans fausse pudeur quel est le princi-
» pal objet de ta tendresse... Regarde ce monde et tout ce
» qu'il contient. Que de belles et séduisantes images, qui
» provoquent les désirs des hommes, et, suivant la diver-
» sité de leurs affections, les invitent à de faciles jouissan-
» ces ! C'est l'éclat de l'or et des pierres précieuses, c'est
» la noble grâce d'un beau visage, c'est le riche coloris des
» tapis peints et des vêtements ornés par la teinture. Il y a
» une infinité de ces merveilles. Mais pourquoi te les énu-
» mérer ? Tu les connais toutes... Dis-moi donc, je t'en
» prie, laquelle de ces choses est celle que tu préfères,
» celle que tu veux posséder, celle dont tu veux jouir tou-
» jours. » Tel est le début de ce Dialogue, improprement nommé *Soliloque*. C'est, en effet, un colloque solennel entre l'auteur et son âme [1]. L'âme cherche l'époux dont elle

[1] Dans quelques manuscrits, comme dans l'imprimé, les deux interlocu-

doit toujours être la tendre amante, la fidèle compagne, et l'auteur lui montre que cet époux est celui de qui elle a reçu pour *gage* nuptial la faculté de sentir, de comprendre et d'aimer, c'est-à-dire le don de la vie. Ainsi, l'époux de l'âme, c'est Dieu lui-même, et l'âme ne doit s'unir qu'à Dieu. Cet opuscule est intitulé, dans les manuscrits, *Soliloquium de Arrha Sponsæ*, *Soliloquium de Arrha Animæ*, ou bien encore *Dialogus satis utilis inter hominem et animam*. On voit qu'en retranchant le mot *Soliloquium*, ces trois titres lui conviennent également.

On n'en recherche pas l'auteur. Tous les manuscrits le donnent à notre chanoine, et il est mentionné dans tous les catalogues de ses œuvres. Il est, d'ailleurs, précédé d'une lettre dédicatoire qui commence par ces mots : « Dilecto fratri G. cæterisque servis Christi Hamerislevæ » degentibus H. qualiscumque, vestræ sanctitatis ser- » vus. » Or, on sait que notre Victorin avait eu pour premiers maîtres les chanoines réguliers d'Hamersleven, en Saxe.

Si l'on s'accorde à désigner Hugues de Saint-Victor comme l'auteur de cet ouvrage, il y a plusieurs opinions sur ce qu'il vaut. Les Bénédictins, qui mettent ordinairement plus de mesure dans leur critique, déclarent qu'il est d'un style *sec*, prétentieux, allant *plus à l'esprit qu'au cœur*. C'est une censure qui nous paraît très-mal justifiée [1]. Nous ne trouvons dans aucun ouvrage du même écrivain un style plus nombreux et plus cadencé : s'il a toujours trop d'esprit,

teurs sont l'Ame et l'Homme, *Anima*, *Homo* : dans quelques autres, on voit l'Ame et l'auteur, *Anima*, *Hugo*. Cette dernière mise en scène est bien préférable.

[1] Avant nous, M. Charles Weiss avait protesté contre cette censure, dans son excellente thèse sur la Méthode de Hugues de Saint-Victor.

nulle part il n'en fait moins parade; nulle part il ne paraphrase avec plus d'éloquence cette thèse principale de tout le système mystique : La loi des créatures est l'amour : aimer, c'est aspirer à s'anéantir dans ce qu'on aime; et quel est le plus digne objet de cette ardente affection, à laquelle on veut sacrifier tout son être? C'est la parfaite beauté; c'est Dieu lui-même. Tombez, charnels vêtements de la divine fiancée; brisez-vous, liens qui l'attachez à la terre! Le lit nuptial est préparé pour la recevoir, et, comme elle entend la voix de l'époux qui l'appelle, elle gémit d'être retenue; il faut qu'elle s'élance et qu'elle vole à ses côtés! Assurément, c'est là de la plus belle poésie, et, à notre jugement, cette poésie ne va pas moins au cœur qu'à l'esprit. Nous sommes aussi bien loin d'estimer que le passage suivant pèche par excès de sécheresse : — « Je confesse et » reconnais tes miséricordes, Seigneur mon Dieu; car tu » ne m'a pas abandonné, douceur de ma vie, lumière de » mes yeux! *Que te rendrai-je pour tout ce que tu as fait* » *pour moi*[1]? Tu veux que je t'aime, et comment t'aime- » rai-je? Quelle sera la mesure de mon amour? Que suis- » je pour t'aimer?... O mon âme, que ferons-nous pour le » Seigneur notre Dieu, de qui nous avons reçu tant et de » si grands dons? Car il n'est pas contenté de nous accor- » der certains biens qu'il distribuait encore à d'autres créa- » tures; mais, dans nos maux eux-mêmes, nous avons re- » connu qu'il a pour nous une tendresse particulière : de » telle sorte que nous devons particulièrement l'aimer et » pour nos biens et pour nos maux. Seigneur, c'est par un » don de ta grâce que je te connais, et que je comprends,

[1] Psaume 115.

» de préférence à tant d'autres, quelques-uns des secrets
» de ta toute-puissance. Tu les a faites, ces autres créatu-
» res, le même jour que moi, mais pour les laisser dans les
» ténèbres de l'ignorance, et tu m'as choisi pour m'éclairer
» des lumières de ta sagesse. Si je te connais mieux, si je
» t'aime d'un plus pur amour, si je crois en toi avec une
» sincérité plus vive, si j'ai plus d'ardeur à te suivre, c'est
» à toi que je le dois. Je te dois et la sensibilité de mes or-
» ganes extérieurs, et la subtilité de mon intelligence, et la
» ténacité de ma mémoire et l'élégance facile de mon dis-
» cours, et son éloquence persuasive qui n'entraîne pas
» moins qu'elle ne séduit, et le profit de mes études, et le
» succès de mes entreprises, et les consolations que j'ai re-
» çues dans mes adversités, et la prudence dont j'ai fait
» preuve en mes prospérités ! Vers tel côté que je me tour-
» nais, ta grâce et ta miséricorde allaient devant moi. Sou-
» vent, lorsque je me croyais perdu, tu m'as soudainement
» délivré ; je m'égarais, tu m'as ramené ; j'ignorais, tu m'as
» instruit ; je péchais, tu m'as admonesté ; je cédais à la tris-
» tesse, tu m'as consolé ; je me désespérais, tu m'as rendu
» le courage ; je tombais, tu m'as relevé, et tu m'as soutenu
» quand j'étais debout, tu m'as conduit quand j'ai marché,
» et, quand j'ai été vers toi, tu m'as tendu les bras ! Voilà ce
» que tu as fait pour moi, Seigneur mon Dieu, et beaucoup
» d'autres choses encore dont il m'est bien doux de toujours
» avoir la pensée, de toujours parler, de toujours te ren-
» dre grâces, afin que mes hommages et mon amour soient,
» ô Seigneur mon Dieu, le témoignage de tous tes bien-
» faits ! Voilà, mon âme, ton gage nuptial, et, dans ce gage,
» reconnais ton époux !... » On ne saurait, à notre avis,
traiter un lieu commun avec plus de distinction, et nous

ne rencontrons pas fréquemment, même chez les anciens Pères, une suite de périodes mieux remplies et mieux soutenues. Est-ce la raison qui chante sur ce mode vraiment lyrique l'hymne de la reconnaissance? C'est la foi; mais la foi des esprits délicats et cultivés : quand la foi des simples veut entonner ce cantique, elle a des accents plus naïfs, mais plus grossiers.

Nous sommes donc loin de souscrire à la sentence prononcée par les auteurs de l'*Histoire Littéraire* contre l'*Arrhe de l'Ame*. Ils ont, du reste, été les premiers à mépriser cet ouvrage. Durant tout le moyen âge, il a joui d'une grande considération; ce qui nous est prouvé par les nombreuses copies qu'on en voit encore sur les rayons des bibliothèques. Il a, d'ailleurs, été fréquemment cité par les plus recommandables écrivains, et Josse Clichtoue ne l'a pas omis dans son recueil des meilleurs opuscules de Hugues de Saint-Victor, imprimé chez Henri Estienne en 1506 [1]. Nous le retrouvons, en outre, presque tout entier dans l'ouvrage apocryphe de saint Augustin qui est intitulé : *De diligendo Deo* [2]. On ne le jugeait donc pas indigne de ce Père. Enfin, on le traduisait plusieurs fois en français, au treizième et au seizième siècle, pour l'usage et l'édification des *simples gens*. Les numéros 7271 (2.2.) et 7272 de l'an-

[1] Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ne veulent pas accorder à Simler que cette édition ait été faite par Josse Clichtoue. Pour confirmer l'assertion de Simler, il suffit de faire connaître qu'en tête du recueil imprimé chez Henri Estienne est une dédicace adressée à Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, et que cette dédicace est signée par Josse Clichtoue, qui prend la qualité d'éditeur : « Quam ob rem curavi sedulo prædicta opuscula... in lucem emittere. » Pierre La Porte, nommé par les Bénédictins à la place de Josse Clichtoue, ne fut que le correcteur des épreuves : « Petro Porta ipsius operis recognitore sedulo. »

[2] Édition des Bénédictins : Appendice du tome VI.

cien fonds de la Bibliothèque Impériale nous offrent une de ces traductions faite par Pierre de Hangest, et le libraire Simon Vostre en publiait une autre, sans nom d'auteur, en 1507, in-8°. Ce sont là des marques certaines de l'estime qu'on a toujours eue pour cet ouvrage.

Nous n'oublierons pas de signaler, dans quelques manuscrits, un texte plus ample que le texte imprimé. Ainsi les numéros 346 (A) et 723 de la Sorbonne nous présentent le *Soliloque de l'Arrhe de l'Ame* en deux livres assez étendus. Mais les derniers chapitres du premier et le second tout entier appartiennent aux livres I, II et III du traité de *Arca Morali*. Nouvel exemple de ces assemblages faits pour dérouter l'érudition.

## XX. — IN LAUDEM CHARITATIS LIBELLUS.

Cet éloge de la *Charité*, ou plutôt de l'*Amour*, est, en quelque sorte, la suite, ou le complément du *Soliloque sur l'Arrhe de l'Ame*. Notre mystique y développe de nouveau cette sentence, que doivent commenter à leur tour, en des termes peu différents, saint Bonaventure et Jean Charlier de Gerson : — L'amour est la chaîne qui va du Créateur à la créature et de la créature au Créateur, pour les unir, les enlacer étroitement et les confondre autant qu'il est possible. Par amour pour l'humanité, Dieu s'est fait homme : l'homme, dans les élans de son amour pour Dieu, se transporte en des régions d'où il ne voit plus la terre, et où il n'éprouve plus d'autre sentiment que la béatitude presque

divine de l'extase. Quel est donc le premier devoir, la première vertu, ou, pour parler comme les philosophes, le souverain bien de la créature? C'est d'aimer. Voilà toute la doctrine morale de Hugues de Saint-Victor. Ajoutons que voilà presque toute sa théodicée : « Dieu, dit-il, c'est l'a- » mour : *Deus charitas est*... Cum omnis virtus Dei donum » sit, nulla præter solam caritatem hoc habet ut non solum » donum Dei, sed etiam Deus dici possit. »

Tous les manuscrits et tous les catalogues attribuent cet ouvrage au chanoine de Saint-Victor. Dans un des manuscrits que nous avons consultés, le numéro 304 de la Sorbonne, il est intitulé : *De Laude Carnis*. Hâtons-nous de signaler l'inconvenance de ce titre, avant qu'un bibliographe ait compté le *De Laude Carnis* parmi les ouvrages inédits de notre chanoine.

Le numéro 1320 de Saint-Germain-des-Prés contient, en outre, sous le nom de Hugues de Saint-Victor, un traité *de Virtute Amoris*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Libellus in laudem caritatis*. Il n'existe pas entre ces deux ouvrages d'autre ressemblance que celle de la matière. Le *De Virtute Amoris*, commençant par ces mots : « Cogit me instantia caritatis, » ne se trouve pas dans l'édition imprimée des œuvres de Hugues. Suivant une note marginale du même manuscrit de Saint-Germain, cet opuscule a été publié sous le nom de Richard. Mais cette indication paraît fausse, car le *De Virtute Amoris* manque dans l'édition des œuvres de Richard donnée par les chanoines de Saint-Victor. Ces deux attributions nous sont donc également suspectes.

## XXI. — LIBER DE MODO ORANDI.

Le même traité se présente encore sous ces autres titres : *De Virtute Orandi, de Virtute Orationis, de Oratione, de Modo et Virtute Orandi, de Virtute et genere Orandi.* Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor [1], ainsi que Jean de Tritenheim, l'attribuent au chanoine de Saint-Victor, et ils ne sont contredits par aucun manuscrit. Cet opuscule a été publié, pour la première fois, par Josse Clichtoue, chez Henri Étienne, en 1506. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* le goûtent peu et nous n'en ferons pas un grand éloge. Comme on l'estimait bien davantage au treizième siècle, on en a fait beaucoup de copies, dont quelques-unes sont des abrégés. C'est un de ces abrégés que renferme le numéro 1455 de la Sorbonne.

## XXII. — LIBELLUS SPONSI AD SPONSAM DE AMORE.

C'est une paraphrase sur quelques versets du Cantique des Cantiques. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* la classent parmi les écrits supposés du chanoine de Saint-Victor. Ce qu'ils pensent justifier d'une manière suffisante en disant : « Le style bas et rampant de cette pièce, les réflexions » puériles dont elle est farcie, les allégories indécentes

[1] Sous le faux titre de : *De Virtute ordinis.*

» qu'on y emploie, décèlent un auteur sans jugement, et » très-peu versé dans l'art d'écrire [1]. » Nous ne voulons pas défendre l'ouvrage que les Bénédictins censurent avec tant d'âpreté. Il est vrai que c'est une allégorie continue, où il y a profusion de métaphores vulgaires, *puériles et indécentes*. Mais c'est le défaut de la plupart des gloses composées sur le même texte, et les docteurs les plus chastes, les Pères les plus saints, l'ont tous interprété sur le même ton, avec la même liberté. Ils n'avaient pas nos scrupules. Nous ne pouvons donc souscrire aux motifs qui ont porté les Bénédictins à rejeter le *Libellus sponsi ad sponsam de Amore* parmi les ouvrages faussement attribués au chanoine de Saint-Victor.

Ce qui semble prouver qu'il est de sa plume, c'est qu'on y retrouve des passages évidemment imités de ses autres écrits. Il est, d'ailleurs, mentionné dans quelques anciens catalogues de ses œuvres [2], et, dans tous les manuscrits où nous l'avons rencontré, il est associé à d'autres opuscules du même docteur. On peut consulter à cet égard les numéros 2479, 2531, 2532, 2566, 2945 et 3007 du fonds du Roi, 757 de Saint-Victor, 346 (A) et 722 de la Sorbonne, et 301 de la Bibliothèque de Troyes. Les numéros 2531 et 2566 du Roi sont deux beaux volumes du douzième siècle, écrits avec le plus grand soin par des copistes exercés, qui, presque contemporains de l'auteur, méritent d'autant plus de confiance.

Le même ouvrage est encore intitulé : *Eulogium sponsi ad sponsam*, *Eulogium sponsi et sponsæ*, *Tractatus de sponso et sponsa*, et *Liber de amore sponsi et sponsæ*.

[1] *Hist. litt.*, t. XII, p. 70.
[2] *Bulletin des Comités*, 1851, p. 185. — Trithemius, *De Script. eccles.*

## XXIII. — LIBELLUS DE FRUCTIBUS CARNIS ET SPIRITUS.

Les fruits de la chair, ce sont les vices, et les fruits de l'esprit, les vertus. L'auteur énumère en peu de mots toutes les vertus et tous les vices, et en dresse deux arbres généalogiques. Ce n'est pas un traité ; c'est un recueil de définitions. Les éditeurs de 1648 l'ont publié, disent-ils, dans les Œuvres de Hugues, parce qu'il porte son nom dans les copies manuscrites ; mais ils déclarent qu'il n'est pas conforme, pour le style, à ses autres écrits. Les Bénédictins leur répondent que le plan même de l'ouvrage excluait cette conformité. Nous ajouterons que les éditeurs ont été bien malheureux dans leur critique. En effet, le principal chapitre de cet opuscule, tel qu'ils l'ont publié, est le dix-neuvième et dernier. Or, ce chapitre se retrouve tout entier dans le traité de *De substantia dilectionis*. Ainsi, non-seulement les éditeurs l'ont deux fois imprimé dans le même volume ; mais, tour à tour, ils l'ont admis comme authentique et signalé comme suspect.

Le *Libellus de fructibus carnis et spiritus* n'est désigné ni par Vincent de Beauvais, ni par Jean de Saint-Victor, ni par Jean de Tritenheim. Cependant il est vrai qu'il porte le nom de Hugues dans plusieurs volumes d'une antiquité respectable, et nous n'apprenons pas qu'il ait été réclamé pour être inscrit parmi les œuvres de quelque autre docteur. Nous pensons donc, avec l'*Histoire Littéraire*, qu'il faut le laisser dans le recueil du chanoine de Saint-Victor.

Mais comment les auteurs de la nouvelle édition ont-ils reproduit le texte de l'ancienne, sans remarquer que c'est une œuvre de confusion? Pour corriger ce texte étrangement défectueux, ils auraient dû particulièrement consulter le numéro 250 de Saint-Victor, qui a pour titre : *Tractatus de diffinitionibus virtutum et vitiorum*, et le numéro 372 du Supplément latin de la Bibliothèque Impériale L'exemplaire de Saint-Victor n'est pas lui-même irréprochable, puisque la série des définitions y est intervertie; mais l'exemplaire du Supplément Latin diffère à chaque ligne du texte imprimé, et le corrige toujours heureusement. Voici les plus importantes de ces rectifications. Les arbres généalogiques placés à la suite du traité dans l'imprimé, font partie, dans le manuscrit, du prologue même de l'ouvrage; et c'est la place qui leur convient, puisqu'on lit dans ce prologue : « Sequentibus itaque vitiorum, sive » virtutum, paucis diffinitiunculis, duas arbusculas homini » rudi et novello aliunde translatas præmittimus, ex qua» rum radice fructuum provectus pateat... [1] » — Au chapitre 3, l'auteur, avant de définir les vices qui procèdent de l'orgueil, les désigne dans cet ordre : *la luxure, la gourmandise, l'avarice, la tristesse, la colère, l'envie, la vaine gloire*, et, dans les chapitres suivants (4-10), il traite de ces vices : or, le texte imprimé renverse l'ordre de ces définitions spéciales, et le texte manuscrit le rétablit. — La série des vertus nées de l'humilité n'est pas moins en désordre dans l'imprimé : il faut, selon le manuscrit, en reconstruire ainsi la filiation généalogique : *la charité, la foi, l'espérance, la prudence, la justice, le courage, la tempé-*

[1] Nous citons ici le texte manuscrit.

*rance*. — Enfin, après avoir défini les vices et les vertus, l'auteur résume tout son discours dans un chapitre complémentaire, dont voici les premiers mots : « Cunctarum » *igitur, ut prædictum est,* virtutum fundamentum humili- » tas... » C'est la conclusion de l'ouvrage ; et, dans l'imprimé, ce chapitre vient après le prologue : ce qui le rend inintelligible. — Ajoutons qu'on ne rencontre pas dans le manuscrit le fragment extrait de la *Substance de l'Amour*, mais que la place de ce fragment est occupée par un texte qui manque dans l'imprimé, et qui fournirait à de nouveaux éditeurs la matière de plusieurs chapitres, les meilleurs de tout l'ouvrage.

Le numéro 3723 de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque Impériale, manuscrit du quatorzième siècle, contient un ouvrage qui, dans le catalogue de cette Bibliothèque, porte ce titre : *Hugonis de Sancto-Victore Tractatus de virtutibus et vitiis, e scriptoribus sacris et profanis collectus*. Ce titre nous a fait rechercher l'ouvrage, comme un autre exemplaire du traité *De Fructibus carnis et spiritus*. Mais il en diffère beaucoup. C'est une simple compilation. Pour prouver que l'auteur de cette compilation n'est pas Hugues de Saint-Victor, il suffit de nommer saint Bernard parmi les écrivains auxquels il emprunte le plus.

## XXIV. — DE NUPTIIS LIBRI DUO.

C'est encore un livre que le critique de Leyde retranche des œuvres du Victorin, pour l'attribuer à Hugues de

Fouilloi. Mais il ne justifie pas cette attribution. Cependant, on n'a pas à produire ici contre les éditeurs de 1648 les témoignages d'Albéric et de Jean de Tritenheim. Ce dernier paraît même inscrire le traité *Des Noces* au catalogue du chanoine de Saint-Victor, sous ce titre qui rappelle un ouvrage inséré dans les Œuvres de saint Augustin : *De Nuptiis et Concupiscentia liber unus*. Mais dom Brial remarque que les plus anciens manuscrits de ce traité portent le nom de Hugues de Fouilloi, et il en désigne trois qui sont, en effet, conformes à la description qu'il en donne [1]. C'est une preuve assez forte. Nous ajouterons que le style du traité *Des Noces* a beaucoup de rapports avec celui du *Cloître de l'Ame*. C'est la même surabondance d'images, le même abus de la répétition, la même emphase et le même verbiage. Restituons-le donc, avec Oudin et dom Brial, à Hugues de Fouilloi.

Ce n'est pas sans étonnement que nous avons rencontré dans le premier chapitre de cet ouvrage un résumé presque fidèle du *Lysis* de Platon, Hugues de Fouilloi n'ayant pu lui-même connaître le *Lysis*. Mais, en y regardant de plus près, nous avons constaté que tout ce premier chapitre est littéralement extrait du traité de saint Jérôme contre Jovinien [2].

[1] Numéros 2494 et 2495 de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque Impériale, et un volume de Saint-Victor qui doit porter le numéro 69.

[2] *Contra Hæreses Joviniani*, lib 1, c. 29 et 30.

## XXV. — DE VANITATE RERUM MUNDANARUM.

Encore des problèmes. Casimir Oudin a remarqué dans le *De Vanitate rerum mundanarum* la phrase suivante, qui renferme un précieux renseignement : « De his scriptionibus » in alio quodam libro quem de Arca composuimus plura » diximus [1]. » Il s'agit des dimensions mystiques de l'arche de Noé, et l'auteur du *De Vanitate rerum* nous avertit qu'il a disserté plus amplement sur ces dimensions dans un autre traité de sa façon, intitulé *De Arca*. Ce qui nous renvoie au chapitre 9, livre IV, d'un ouvrage publié dans le second tome du Victorin, sous le titre de : *De Arca Morali*. Ce chapitre nous offre, en effet, des explications très-étendues sur tout ce qui est sommairement énoncé dans le second livre du *De Vanitate rerum* : c'est un fatras de subtilités tropologiques, que l'on a bien de la peine à comprendre, quand on n'a pas de penchant naturel pour ce genre de divagations. Mais il n'importe : le rapprochement que nous venons de faire entre ces deux ouvrages nous prouve, du moins, qu'ils sont du même auteur, et c'est là tout ce qui nous touche en ce moment. Les éditeurs de l'année 1648 ont publié deux traités allégoriques sur l'arche de Noé : le *De Arca Morali*, et un autre opuscule moins étendu, sous ce titre : *Mystica Arcæ descriptio*. Si, comme le prétend Casimir Oudin, l'*Arche Mystique* et l'*Arche Morale*

[1] *De Vanitate rerum mundanarum*, lib. II, p 272, col. 2.

sont deux parties d'un même ensemble, le *Traité de l'Arche*, il est déjà prouvé que ce *Traité de l'Arche* appartient à l'auteur du *De Vanitate rerum mundanarum*. Mais il semble que les deux traités réunis par Casimir Oudin doivent rester séparés. En effet, au chapitre 12 de l'*Arche Mystique*, l'auteur, déclarant ce qu'il faut entendre par la sortie de l'arche, ajoute qu'il a moralisé cette légende avec plus de détails dans un autre de ses ouvrages : « Hæc in libro » quem de Arca dictavi pleniùs cuncta disserui [1]. » Et, en effet, cette interprétation plus complète se trouve au livre I de l'*Arche Morale*, chapitre 3 et 4. Nous examinerons plus loin, avec tout le soin que la question comporte, s'il convient de joindre ou de diviser les deux ouvrages. Pour nous en tenir présentement au texte imprimé, nous considérons comme démontré qu'il faut attribuer au même auteur les trois traités qui portent ces titres : *De Vanitate rerum mundanarum, de Arca Mystica, de Arca Morali.*

Il s'agit maintenant de le nommer. Toujours zélé pour les intérêts de Hugues de Fouilloi, toujours prêt à disputer contre Hugues de Saint-Victor, Oudin s'efforce d'établir que cet auteur est son prétendu moine de Corbie, et il signale, dans un des trois traités, divers passages très-élogieux pour l'illustre fondateur de la religion bénédictine ; ce qui, dit-il, trahit manifestement un de ses disciples : « Quod monachum benedictinum olet, neutiquam vero » canonicum regularem. » Mais on sait déjà ce que vaut cette preuve, Hugues de Fouilloi, prieur de Saint-Laurent, appartenant à la confrérie de Saint-Augustin. Oudin nous déclare ensuite qu'il a consulté les manuscrits, et qu'ils

[1] *Mystica arcæ Noe descriptio*, ch. 12.

l'ont confirmé dans son opinion. Cependant il est sage de les interroger après lui.

Le plus ancien exemplaire du *De Vanitate rerum* que possède la Bibliothèque Impériale est dans le numéro 813 de Saint-Victor. C'est une copie qui paraît être du douzième siècle ; et elle porte le nom de *Hugues* : ce qui veut dire incontestablement Hugues de Saint-Victor, notre chanoine ayant eu seul, parmi ses contemporains et homonymes, une assez grande célébrité pour être ainsi désigné par son nom propre, sans l'adjonction d'un qualificatif. Quelques copies du treizième siècle nous sont offertes par les numéros 3007 du Roi, 757 de Saint-Victor, 304 et 346 (A) de la Sorbonne. Or, ces volumes sont des recueils de traités tous attribués au Victorin. Il est vrai qu'un exemplaire nous est signalé dans le numéro 3638 du fonds du Roi, sous le nom du cardinal Hugues de Saint-Cher. Mais c'est une erreur que nous signalons dans le Catalogue de la Bibliothèque Impériale. Le numéro 3638 est un volume du quinzième siècle, qui contient, en effet, une copie du *De Vanitate rerum ;* mais, en tête de cette copie, figure le simple nom de Hugues, et nullement celui de Hugues de Saint-Cher. Si nous interrogeons ensuite les divers manuscrits où les deux autres traités sont unis ou séparés, nous y trouvons des indications tout à fait semblables. Ce sont les numéros 314, 326, 346 (A) de la Sorbonne, 856, 1206 de St-Germain, 2531 et 2532 du Roi, etc., etc. Pas un seul des exemplaires que renferment ces volumes n'est sous un autre nom que celui du chanoine de Saint-Victor. Le numéro 2531 du Roi, qui paraît du douzième siècle, contient même à cet égard les renseignements les plus précis, car voici l'*incipit* de cet exemplaire : « *Incipit liber de Arca Noe,*

» *pro Arca Sapientiæ, cum Arca Ecclesiæ, cum Arca inte-*
» *rioris gratiæ, quem composuit Hugo, prior Sancti-Victoris*
» *Parisiensis.* » Quand donc Casimir Oudin nous envoyait aux manuscrits, il commettait une grande imprudence : les manuscrits sont tous d'accord pour condamner, et non pour justifier son opinion.

Oudin n'allègue pas ici, comme il le fait souvent, l'autorité des chroniqueurs et des anciens bibliographes. C'est qu'ils se prononcent tous contre lui. Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor, Nicolas Triveth et Richard de Cluny, mentionnent parmi les écrits du Victorin le *De Arca Noe* : Henri de Gand et Jean de Tritenheim portent à la fois au catalogue de ses œuvres le *De Vanitate rerum* et le *De Arca Noe*. Ni les uns ni les autres ne paraissent avoir soupçonné qu'il y eût là matière à quelque contestation.

Mais voici un argument plus fort que les manuscrits et que le témoignage des chroniqueurs. Pour prouver que les trois ouvrages ont été composés par Hugues de Saint-Victor, et ne peuvent être attribués à aucun autre de ses homonymes, les auteurs de l'*Histoire littéraire* raisonnent ainsi : « Aux divers moyens qu'Oudin emploie pour dé-
» pouiller Hugues de Saint-Victor de ces trois écrits et
» les transporter à Hugues de Foulois, nous n'avons
» qu'un mot à opposer, et ce mot est tranchant. L'auteur,
» dans un endroit (page 297, col. 2), renvoie, pour plus
» grand éclaircissement de la question qu'il y traite, à
» son livre *De Tribus Diebus*, ouvrage dont nous ren-
» drons compte ci-après, et que personne, de l'aveu
» d'Oudin lui-même, ne peut refuser à notre Victorin. »
C'est ainsi que s'expriment, au tome XII de l'*Histoire*

*Littéraire*, page 18, les successeurs immédiats de dom Rivet. Mais, au tome XIII, dans sa notice sur Hugues de Fouilloi, dom Brial discute de nouveau la même question en des termes qui ne sont guère courtois pour ses anciens confrères. Rappelant le passage du tome XII que nous venons de reproduire, il le critique de cette façon : « Il y a » dans cet endroit une distraction inconcevable de la part » de l'auteur. Tout y est controuvé. Le renvoi au livre » *De Tribus Diebus*, ou plutôt *De Operibus Trium Dierum*, ne se trouve pas à la page 297, colonne 2, du » tome II qu'on indique. Il n'y a dans la collection du » Victorin aucun ouvrage qui porte le titre de *De Tribus* » *Diebus*, ou un semblable. Le rédacteur de l'article, qui » promet de rendre compte de cet écrit un peu plus bas, » n'en dit pas un mot. » Évidemment quelqu'un s'est trompé. Mais le coupable, c'est celui qui montre si peu d'indulgence pour les erreurs de son prochain. En effet, dans cette détestable édition de 1648, trois pages du second volume portent le numéro 297, et le renvoi signalé par les prédécesseurs de dom Brial est à la page qui devrait porter le numéro 293, au bas de la première, et non pas, il est vrai, de la seconde colonne. En voici les termes : « Immensitas ad potentiam, pulchritudo ad sapientiam, utilitas ad benignitatem pertinet. Quæ si quis plenius » nosse voluerit, inspiciat tractatum quem fecimus, cui » titulus est De Tribus Diebus. » L'argument invoqué dans le tome XII contre les dires frivoles de Casimir Oudine reprend donc sa valeur première : l'*Arche Mystique* et le *De Tribus Diebus* sont du même auteur. Mais dom Brial ajoute qu'on ne rencontre, dans toute la collection du Victorin, aucun ouvrage sous ce dernier titre. En cela

dom Brial est un témoin fidèle. Il ne l'est pas, lorsqu'il affirme que l'auteur de la notice sur Hugues de Saint-Victor *ne dit pas un mot* de cet ouvrage, après avoir promis d'en parler. Voici ce que nous lisons à la page 21 du tome XII, à la fin des explications données sur les six premiers livres du *Didascalicon* : « Le septième livre pa-
» raît un ouvrage isolé, que l'auteur, suivant tous les
» manuscrits, avait intitulé *De Tribus Diebus*. Son objet,
» dans ce livre, est d'élever l'homme, par la considéra-
» tion des créatures, à la connaissance du mystère de la
» Trinité. » Ce qui est parfaitement exact. Le *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor n'a que six livres dans tous les manuscrits d'une bonne antiquité : le septième, qui ne s'adapte pas aux précédents, est une addition qu'on a faite dans la suite, en supprimant le *De Tribus Diebus*. Or, l'opuscule qui porte dans les manuscrits ce titre énigmatique est attribué sans contestation, par toutes les autorités, à Hugues de Saint-Victor. C'est donc une preuve irréfragable que le même chanoine a composé les quatre ouvrages qu'on intitule : *De vanitate rerum Mundanarum*, *De Arca Morali*, *De Arca Mystica*, *De Tribus Diebus*.

Quelques mots encore, pour terminer, sur le premier de ces ouvrages ; nous examinerons à part les autres quand ils nous seront offerts par l'édition de 1648.

Le *De Vanitate rerum mundanarum* se compose de quatre livres dialogués. Dans les deux premiers livres, suivant le texte imprimé, les interlocuteurs sont désignés par ces deux lettres D et I : dans les deux derniers, par celles-ci : A et R. Ces signes sont interprétés par les éditeurs comme étant les abréviatifs des mots *Docens* et *Interrogans*, *Anima* et *Ratio*. Au lieu de *Docens* et d'*Interro-*

*gans*, nous avons proposé *Dindymus* et *Indaletius*, personnages mis en scène par Hugues de Saint-Victor dans son *Epitome in Philosophiam*. Le numero 304 de la Sorbonne nous y autorisait, en substituant à la lettre D le mot *Dindymus* [1]. De nouvelles recherches nous ont ensuite conduit au numéro 757 de Saint-Victor, où nous avons pu lire, en toutes lettres, les noms d'*Indaletius* et de *Dindymus*. Cependant nous avons à faire aujourd'hui une autre proposition. Le plus ancien exemplaire du *De Vanitate rerum* est, ainsi que nous l'avons dit, dans le numéro 813 de Saint-Victor. Or, cet exemplaire ne nous présente pas deux séries d'interlocuteurs, mais une seule pour les quatre livres, l'*Ame* et la *Raison*. Telle est aussi l'économie du plus récent de nos exemplaires, que renferme le numéro 3638 de l'ancien fonds latin. Cela est assurément bien préférable.

## XXVI. — AUREUM DE MEDITANDO, SEU MEDITANDI ARTIFICIO OPUSCULUM.

Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* n'ont mentionné cet ouvrage ni parmi les écrits authentiques, ni parmi les écrits supposés de Hugues de Saint-Victor. C'est un oubli. Il commence par ces mots : « Méditatio est frequens cogita- » tio, » et finit par ceux-ci : « Donec posterius tempore » suo apprehendat. » Tous les manuscrits le donnent à

[1] *Bulletin des Comités*, 1851, p. 184. Note.

Hugues de Saint-Victor, et il est mentionné dans divers catalogues de ses œuvres : il est d'ailleurs de son style et ne respire que sa doctrine.

Ce n'est pas le seul discours que notre chanoine ait composé sur le même sujet. L'édition de 1648 nous en laisse désirer un autre intitulé : *De modo dicendi et meditandi*, qui commence par : « Principium discendi humili- » tas, « et finit par : « Adimit integritatem. » Dom Martène l'ayant rencontré dans un manuscrit de Saint-Ouen, l'a publié pour la première fois, en 1717, au tome V de son *Thesaurus Novissimus*, page 887. Il a depuis trouvé place dans le tome II des Œuvres de Hugues, édition de M. l'abbé Migne.

Non-seulement ces deux discours ont été écrits sur le même argument ; mais nous remarquons dans l'un et dans l'autre des phrases presque semblables. Ils sont évidemment du même auteur. C'est l'un ou l'autre que d'anciens catalogues désignent sous ce simple titre : *De Meditatione* [1].

La méditation est un exercice de l'âme. S'étant dégagée des choses mondaines, l'âme ne porte plus son attention que sur elle-même : elle pense, et se complaît à réfléchir sur ses propres pensées. Exercice doux et facile, mais qui souvent conduit à un état violent qu'on appelle l'extase. La méditation n'est séparée de l'extase que par un degré, la contemplation. On doit s'étonner de ne trouver aucun traité spécial sur la contemplation dans les œuvres d'un mystique aussi raffiné que notre chanoine. Mais cette omission n'est imputable qu'à ses éditeurs. Il existe, en

[1] *Bulletin des Comités*, 1851, juin, p. 183.



effet, dans les manuscrits, un ouvrage en vingt-trois chapitres, qu'il a composé sur les *Modes de la Contemplation*, *De contemplatione et ejus speciebus*; et les éditeurs de 1648 sont d'autant moins excusables de l'avoir omis, qu'un des bibliothécaires de Saint-Victor, Jean Picard, en avait recueilli le texte et leur avait signalé cette lacune dans les éditions anciennes. Dans le numéro 577 de Saint-Victor, on l'a joint au *Cloître de l'Ame*, et il forme, par substitution, le quatrième livre de cet ouvrage. La copie faite par les soins de Jean Picard est dans le numéro 1061. Nous n'hésitons pas un seul instant à le placer parmi les œuvres authentiques de notre Victorin. C'est, comme on le sait, un auteur qui, recherchant peu la variété des pensées et des termes, se répète bien souvent, et il y a beaucoup de ces répétitions dans l'écrit que nous avons sous les yeux : ainsi, le chapitre 1 nous offre plusieurs phrases littéralement extraites de l'opuscule sur la *Méditation* et du *Didascalicon*[1]; ailleurs, au chapitre 10, reparaît cette définition des quatre sortes de crainte que nous avons déjà lue dans la glose sur le *Magnificat*[2], et que nous devons lire encore dans les *Mélanges* et dans le *Traité des Sacrements*[3]; dans le chapitre 16, est la division des sciences que nous retrouverons dans le *Didascalicon* et dans l'*Epitome in Philosophiam*. Partout c'est la pensée et la manière de notre chanoine. Nous publions plus loin ce texte intéressant.

Exposer les *Modès de la Contemplation*, cela veut dire, dans l'idiome mystique, disserter sur les moyens de con-

[1] *Didascalicon*, lib. III, c. 2.
[2] Tome I, p. 324, col. 2.
[3] T. III, *Sacramentorum* lib. II, pars 13, c. 5.

naître. Ce qui manque à l'édition de 1648, c'est donc la logique de Hugues de Saint-Victor.

Suivant ce docteur, les modes (*species*) de la contemplation sont au nombre de quatre : la méditation, l'entretien solitaire (*soliloquium*), le jugement (*circumspectio*), et le ravissement (*ascensio*).

Il faut d'abord l'entendre déclarer de quelle manière et à quelle occasion l'intelligence, tout à l'heure oisive, se met en mouvement pour chercher les voies de la vérité. C'est ce qu'il exprime en ces termes : « Meditatio principium » sumit a lectionis scrutatione. Nullis stringitur regulis, » vel præceptis lectionis : delectatur enim quodam aperto » spatio decurrere, ubi liberam affigat rationem veritatis » contemplandæ, et nunc has, nunc illas causas perstrin- » gere, nunc autem profunda quæque penetrare, nihil an- » ceps, nihil obscurum relinquere. Principium ergo doc- » trinæ in lectione, consummatio in meditatione [1]. » Ainsi, le monde n'existe pas pour le mystique. Il est seul avec son livre. C'est, on n'en doute pas, un livre saint qui ne traite que des choses divines, et voici que son attention est provoquée par cette lecture à l'examen plus approfondi de quelque mystère. Soudain, le livre lui-même a disparu, et l'intelligence du mystique, désormais affranchie de toute règle, c'est-à-dire de tout contact avec la réalité, va courir à l'aventure dans les vagues régions du caprice. Elle commence alors avec elle-même cet entretien solitaire, ce soliloque plein de charmes qui est le deuxième mode de la contemplation. Telle est en effet la définition du soliloque : « Soliloquium sequitur, quod est alicujus ad se et de se so-

[1] *De Contemplatione*, c. 1.

» lum eloquium, ipsius hominis generans contemptum.
» Soliloquium dicitur, quia vir se solum alloquitur : id est,
» quando homo interior ab exteriori non turbatur, sed
» cordis secreta rimatur, mentem et conscientiam ob sui
» contemptum considerat et speculatur [1]. » L'homme interne, se contemplant lui-même, ne tarde pas à s'estimer, et à mépriser son vulgaire compagnon, l'homme externe. Mais bientôt un autre sentiment naît en lui, le sentiment de la reconnaissance pour l'auteur des perfections qu'il admire et des jouissances qu'il éprouve, et cette reconnaissance éclate en transports dévots. C'est la prière. La grâce descend alors vers le mystique, et, comme il n'y a plus aucun péril à ce qu'il ouvre les yeux de son corps, la grâce lui dit de regarder un instant toutes ces choses mondaines qui sont les idoles des esprits grossiers. Qu'il les regarde et qu'il les compare aux divines merveilles : il jugera sans peine qu'il ne doit pas s'attacher à ces biens apparents et transitoires, dont le désir est un vœu coupable, dont la jouissance est un péché. C'est ainsi que le jugement est le troisième mode de la contemplation [2]. Mais n'est-ce pas la raison qui compare, qui délibère et qui juge? C'est elle-même. Elle conspire donc avec la grâce pour entraîner la pensée de l'homme vers les sphères éternelles? Assurément. Sous de tels auspices, la pensée ne peut hésiter à franchir l'intervalle qui la sépare encore du quatrième mode de la contemplation. Elle se laisse ravir !

L'auteur définit ensuite les degrés successifs du ravissement, les affections diverses de l'âme sensible et de l'âme intellectuelle, ainsi que les formes multiples de la connais-

[1] Ch 2.
[2] Ch. 3.

sance. Quel est le principal objet et le terme de la faculté de connaître ? C'est la substance divine. L'auteur, on le soupçonne, va disserter abondamment sur cette question. Il a pris, pour y arriver, d'assez longs détours : mais comme il s'y complaît ! Cependant ce sont là pour nous des détails superflus. Dès qu'il déclare sa méthode, nous devinons le reste. Pour lui, connaître, c'est penser ; et qu'est-ce que penser ? C'est rêver. « Ego dormio, et cor meum vigi- » lat. » Ainsi parle l'épouse dans le *Cantique des Cantiques*, et notre mystique reproduit ses paroles pour les commenter.

Le chapitre le plus important de ce commentaire est certainement le dernier. Nous en traduirons un fragment, où l'on trouvera de singuliers paradoxes. Le voici :

« Le plus haut degré de la contemplation a trois genres, » que trois théologiens désignent par trois noms. Job l'ap- » pelle *suspension*, saint Jean *silence*, Salomon *sommeil*... » C'est-à-dire pureté, charité, félicité. Au premier de ces » genres de la plus haute contemplation on monte par trois » degrés. Au premier de ces degrés l'âme se recueille en » elle-même : au second, elle considère ce qu'elle est de- » venue après s'être recueillie : au troisième, elle tend au- » dessus de sa propre sphère jusqu'aux choses invisibles, » elle se livre dégagée de toute impureté à cette pure con- » templation, et, ainsi purifiée, ainsi revêtue de lumière, » elle se porte tout entière vers Dieu. Or, pour qu'elle puisse » se recueillir en cette pureté si parfaite, il faut qu'aux états » inférieurs de la contemplation, elle ait appris à écarter de » l'organe visuel de la pensée toutes les représentations des » choses terrestres, à oublier tout ce qui s'est offert aux » sens du corps, de telle sorte qu'elle se trouve au dedans

» d'elle-même ce qu'elle serait si elle avait été créée sans
» eux. Lors donc que, s'étant élevée jusqu'à elle-même,
» l'âme comprend sa propre mesure, reconnaît qu'elle est
» bien au-dessus de toutes les choses corporelles, et, de sa
» pensée, prend essor vers la pensée de Dieu, fait-elle au-
» tre chose que tendre vers la sérénité du ciel, vers le cé-
» leste silence, après s'être purifiée par une suspension vo-
» lontaire? Il y a trois espèces de silence : le silence de la
» bouche, celui de la pensée, celui de la raison. La bouche est
» muette, quand l'âme s'est retirée tout entière en sa région
» intérieure : la pensée se tait aussi, ne pouvant en aucune
» manière comprendre l'ineffable joie qu'elle éprouve : et
» la raison est condamnée au même silence, car la raison
» humaine n'a point affaire, lorsque le sanctuaire de la
» pensée est inondé par l'onction divine. Ivre de ce par-
» fum, le sommeil de la céleste félicité la saisit, et elle s'af-
» faisse alors dans le repos, se sentant fondre sous les bai-
» sers de la lumière suprême. Il y a trois sortes de sommeil
» pour l'âme, parce que ses trois énergies sont en proie au
» même ravissement. Elle rêve alors une espèce de béa-
» titude, tandis que, dans un repos heureux, oubliant le
» monde, s'oubliant elle-même, elle est devant le siége, sur
» le siége de Dieu. La raison de l'âme dort, parce qu'igno-
» rant la cause d'un tel bonheur, elle est incapable d'en
» concevoir l'origine, la réalité présente et la fin. La mé-
» moire dort, parce qu'absorbée tout entière par la jouis-
» sance d'une satisfaction ineffable, elle ne se rappelle rien
» de ce qu'elle a souffert. La volonté dort, parce qu'elle ne
» sait pas même qu'elle goûte les délices de l'indicible
» ivresse. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *Celui qui s'attache
» à Dieu devient un esprit*. Ainsi morte à elle-même et au

» monde, l'âme s'endort heureusement, et, dans le repos » absolu des sens, elle se livre tout entière aux baisers de » l'époux... »

Arrêtons-nous, pour ne pas trop nous engager dans le dédale des paraphrases. Un passage traduit et cité plus haut nous avait appris déjà la doctrine de notre chanoine sur les modes et le terme de la connaissance humaine. Ce nouveau fragment épuise la question. La logique de Hugues de Saint-Victor est sans équivoques, sans scrupules, la logique des Alexandrins. Qu'elle mène ensuite, ou ne mène pas à la même gnose, ce n'est pas là ce qui nous importe beaucoup : nous ne recherchons pas, en effet, toutes les variétés de cette folie, mais nous tenons à signaler leur commune origine, qui est l'anéantissement volontaire, le suicide de la raison.

Une aussi brève analyse ne peut pas assurément suppléer au texte. Elle engagera du moins à le lire. C'est une lecture indispensable à qui veut étudier cette doctrine de l'école de Saint-Victor, qui, dès la fin du douzième siècle, exerça tant d'influence sur les esprits même les plus indépendants. Ainsi l'on trouvera la meilleure part du traité *De Contemplatione* dans un des opuscules attribués à Jean de Salisbury, sous le titre de : *De Septem Septenis* [1]. Le chapitre 6 de cet écrit est une compilation effrontée. Jean de Salisbury, si c'est bien lui, copie, sans les altérer par aucun changement, toutes les définitions de notre chanoine, et n'en retranche que les développements. Mais une compilation littérale n'est pas la plus forte preuve du crédit obtenu par une école. Interrogeons plutôt sur le fond même

[1] Johannis Sarisberiensis *Opera*, t. V. Edidit Dr Giles inter *Patres Ecclesiæ anglicanæ*.

de leur doctrine Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Pierre d'Olive, Guillaume de Lamare, toute la légion des docteurs franciscains. C'est dans leurs écrits que l'on juge, en assistant aux égarements de la contemplation, où doit conduire une méthode aussi périlleuse.

## XXVII. — MYSTICA ARCÆ NOE DESCRIPTIO. — DE ARCA MORALI.

Il nous reste à dire si ce sont là deux ouvrages, ou deux parties du même ouvrage, distinguées l'une de l'autre par des titres différents.

Dans l'édition de 1648, ce sont deux traités séparés et complets. C'est ainsi que nous les offrent quelques manuscrits, et notamment le numéro 326 de la Sorbonne. Ailleurs, on ne rencontre qu'un seul de ces traités, le *De Arca Morali*, en quatre livres, comme dans l'imprimé [1]. Cependant divers manuscrits anciens, parmi lesquels nous désignerons les numéros 314 de la Sorbonne, 856 et 1206 de Saint-Germain-des-Prés, contiennent les traités de l'*Arche Mystique* et de l'*Arche Morale* formant cinq livres parfaitement unis, sous ce titre : *Tractatus*, ou *Liber de Arca* [2].

Suivant Casimir Oudin, comme on le sait déjà, l'auteur n'a fait qu'un ouvrage : ce sont les copistes qui sont venus

[1] Numéros 346 (A), 353, 1453 de la Sorbonne.

[2] Tel est sans doute le manuscrit de Troyes, num. 1328, où l'on remarque un dernier chapitre, qui manque, dit-on, au texte imprimé de l'*Arche Myst. Cat. des Man. des départ.*, t. II, p. 551.

ensuite le morceler, et diviser ce qui veut être uni. A l'appui de cette opinion nous ferons remarquer que Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor, Richard de Cluny et Nicolas Triveth mentionnent uniquement le traité *De Arca* et n'admettent aucune distinction entre l'*Arche Morale* et l'*Arche Mystique*. Jean de Tritenheim s'exprime en des termes encore plus précis. N'inscrivant au catalogue du Victorin qu'un traité sur les mystères de l'Arche, il ajoute que ce traité se compose de cinq livres, et l'intitule : *De Mystica Arca Noë;* titre que l'imprimé réserve au cinquième livre. Enfin, dans la plupart des manuscrits, et même dans ceux où l'on ne rencontre pas l'*Arche Mystique*, le traité de l'*Arche Morale* finit par cette phrase qui manque dans le texte imprimé : « ... In contemplatione veritatis. Breviter dicturus eram, sed fateor multa me loqui delectat et » erat fortassis adhuc quod dicerem, si vestrum fastidium » non timerem. Nunc igitur archæ nostræ exemplar pro» ponamus, sicut promisimus : quod exterius depingimus, » ut foris discas quod intus agere debeas; ut cum ejus » exemplaris formam in corde tuo expresseris, domum Dei » in te ædificatam esse læteris. » Or, comme le traité de l'*Arche Mystique* ne contient pas autre chose que la description moralisée des dimensions, des compartiments, des colonnes, des fenêtres de l'arche réelle, la phrase que nous venons de citer paraît servir de transition de l'un à l'autre ouvrage, et les unir assez étroitement.

Voilà donc de bonnes raisons à faire valoir contre la disjonction préférée par les éditeurs, et condamnée par Casimir Oudin. Disons maintenant ce qui la justifie. Nous avons déjà cité ce passage du chapitre 13 de l'*Arche Mystique :* « Hæc in libro quem *de Arca* dictavi plenius cuncta disse-

» rui. » On ne peut supposer que par ce mot *liber* l'auteur ait voulu simplement désigner le premier *livre* de l'*Arche Morale; liber* doit être ici traduit par *ouvrage* ou *traité*. L'auteur a donc lui-même séparé ce que l'on a confondu. Comment, dira-t-on, ce renvoi n'a-t-il pas été remarqué par les copistes auxquels nous devons les numéros 314 de la Sorbonne, 856 et 1206 de Saint-Germain? A cette question nous ferons sur-le-champ la réponse. Ces exemplaires sont anciens, mais incomplets, puisqu'ils s'arrêtent au milieu du chapitre 9 de l'*Arche Mystique,* tandis que le texte imprimé nous fournit encore cinq autres chapitres. Ajoutons que ces cinq chapitres se lient parfaitement à ce qui précède, et que, d'ailleurs, on les rencontre dans plusieurs manuscrits d'assez bonne date.

Si cet argument n'est pas décisif, il a, du moins, beaucoup de force. Dans les exemplaires incomplets, les deux traités sont unis : ils sont divisés, dans les exemplaires complets. De plus, ceux qui nous les offrent unis sont en petit nombre, et les autres abondent. Enfin, la phrase qui termine l'*Arche Morale*, dans les manuscrits, annonce moins une dissertation descriptive qu'un tableau figuratif; et, en effet, sur le rapport de Casimir Oudin, on voit un tableau mis à la suite de cette phrase dans quelques manuscrits.

Que faut-il conclure? Nous concluons en déclarant que l'explication du tableau, c'est-à-dire l'*Arche Mystique,* nous paraît un ouvrage tardivement composé par Hugues de Saint-Victor, pour servir de complément à l'*Arche Morale*. Ainsi, nous admettons la division; mais nous reconnaissons, avec les auteurs de l'*Histoire Littéraire,* que les éditeurs de 1648 ont publié les deux ouvrages dans un mau-

vais ordre. C'est l'*Arche Morale* qui doit venir en premier lieu ; en second lieu, l'*Arche Mystique*. C'est ainsi que ces deux livres se présentent dans l'édition de 1853. M. l'abbé Migne a profité de l'avertissement donné par les Bénédictins.

Nous devons maintenant corriger une erreur que nous avons commise dans le *Bulletin des Comités* [1], et que, plaçant en nous trop de confiance, M. l'abbé Hugonin a reproduite. Ayant rencontré dans le numéro 856 de Saint-Germain un texte de l'*Arche Morale* plus étendu que le texte imprimé, nous avons légèrement admis, sur la foi d'un catalogue de la Bibliothèque Impériale (car nous aussi nous avons été trompé par quelqu'un), que les derniers chapitres de cet ouvrage n'avaient pas encore vu le jour. Ces chapitres, depuis longtemps publiés, sont devenus pour nous, après un examen plus attentif, le fragment de l'*Arche Mystique* joint à l'*Arche Morale* par d'anciens copistes. Il ne manque à l'*Arche Morale*, dans l'imprimé, que la phrase finale.

Encore un mot sur un passage curieux de l'*Arche Mystique*. Décrivant, dans ce passage, la situation respective de Jérusalem et de l'Égypte, Hugues de Saint-Victor promet de donner ailleurs d'autres explications à ce sujet. Voici les termes de cette promesse : « Quod quemadmodum secum situm locorum competat, in *descriptione Mappæ-Mundi* postea clarebit ; quia Babylon ab Jerusalem est ad aquilonem, Ægyptus ad austrum [1]. » Les deux catalogues que nous avons publiés dans le *Bulletin des Comités* nous prouvent que l'on possédait encore, au quatorzième siècle,

[1] T. II, p. 296, col. 2.

cette *Mappe-Monde* du chanoine de Saint-Victor. Est-elle perdue? Elle ne figure pas au catalogue de l'abbaye de Saint-Victor dressé par Claude de Grandvic. Mais si nous voulons nous y prêter, dom Gerberon va nous conduire à faire une supposition assurément inattendue. Tout le monde connaît l'ouvrage attribué tour à tour à saint Anselme, à Henri de Huntingdon, à Pierre d'Ailly, et publié dans la *Bibliothèque des Pères* sous le nom d'Honoré d'Autun, avec le titre d'*Imago Mundi*. Dom Gerberon nous désigne un manuscrit d'Angleterre où cet ouvrage porte le nom de Hugues de Saint-Victor. Ce n'est pas tout : il nous en signale un autre, où, sous le nom de Pierre d'Ailly, le même ouvrage se présente avec ce titre : *Epilogus Mappæ-Mundi* [1]. On n'a jamais été bien certain que l'*Imago Mundi* fût d'Honoré d'Autun. Devons-nous le revendiquer pour notre chanoine? A notre avis, il serait téméraire de s'engager aussi loin sur de tels indices. Cependant c'est peut-être par excès de prudence que nous appelons cela une témérité.

## XXVIII. — EXCERPTIONUM LIBER PRIMUS.

Parlons maintenant du premier livre des *Extraits*, c'est-à-dire des Extraits historiques. Ces Extraits se composent de deux parties distinctes. L'une nous présente une histoire assez confuse des arts et des sciences ; l'autre, une chronique, qui commence au jour natal du

[1] Censura Operum sancti Anselmi, in proœmio Operum.

monde, et finit, comme nous l'avons dit, à Philippe-Auguste. Ce sont bien, ainsi que le titre l'annonce, de simples *Extraits*. L'histoire des arts est empruntée tout entière au *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor ; la meilleure partie de la chronique, qui se compose des livres 6, 7, 8, 9 et 10, est un abrégé presque littéral de la *Chronique* de Hugues de Fleury. Dans cet ouvrage, qui est d'un assez gros volume, il n'y a donc rien d'original.

On se demande si cette seconde partie du premier livre des *Extraits* est bien la *Chronique* attribuée par divers catalogues au chanoine de Saint-Victor. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ne veulent pas admettre cette identité. La *Chronique* de Hugues de Saint Victor a deux fois été citée par Albéric de Trois-Fontaines, et l'on ne voit pas dans le premier livre des *Extraits* les passages reproduits par cet annaliste. C'est une objection qui paraît grave ; mais elle perd beaucoup de son importance, dès que l'on compare le texte imprimé des *Extraits* et les citations d'Albéric. En effet, Albéric n'a peut-être pas entendu citer littéralement, et les différences que l'on remarque n'existent que dans les termes : le fond est semblable.

S'il faut chercher un autre texte de la *Chronique* inscrite par les catalogues au nom de notre chanoine, ne serait-ce pas une *Chronique Abrégée*, *Chronica Abbreviata,* qui se voit dans le numéro 567 (*olim* 801) de Saint-Victor? C'est une question que s'adressent les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, et, persuadés que cette *Chronique Abrégée* porte le nom de notre chanoine, ils s'efforcent de démontrer que c'est une attribution erronée [1]. Mais

[1] *Hist. Litt.*, t. XII, p. 57.

cette démonstration était inutile, personne n'ayant attribué jusqu'alors au chanoine de Saint-Victor un écrit où l'on parle de lui dans ces termes : « In scientia Scripturarum » nulli secundus in orbe. »

Enfin, les Bénédictins supposent, pour combattre ensuite cette supposition, que l'introuvable *Chronique* pourrait être le livre intitulé *Liber de tribus maximis Circumstanciis gestorum, id est personis, locis, temporibus*, qui nous est offert par les numéros 567 et 577 (*olim* 811) de Saint-Victor [1]. Ce sont des tableaux mnémoniques, que précède une courte dissertation sur les avantages de la mémoire, sur la nécessité de l'exercer et sur les procédés qui conviennent le mieux à cet exercice. Nous reconnaissons volontiers, dans cette dissertation, la manière du Victorin; nous remarquons, en outre, en tête des tableaux, divers préambules qui sont littéralement empruntés au premier livre des *Excerptiones* : de plus, quelques-uns de ces tableaux reproduisent eux-mêmes, sous une autre forme, les listes de rois, de papes, de patriarches, etc., etc., que l'on retrouve dans les *Excerptiones* et dans l'*Arche Mystique*. Il suffit donc de lire cet opuscule pour se convaincre qu'il a été composé d'après Hugues de Saint-Victor; il est même recevable que c'est une compilation faite par lui-même, suivant son habi-

[1] Nous en désignerons encore deux exemplaires incomplets, que renferment les numéros 304 de la Sorbonne et 4842 de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque Impériale. Dans les notes que nous avons publiées sur Hugues de Saint-Victor (*Bulletin des Comités*, 1851, p. 187), le fragment contenu dans le numéro 304 de la Sorbonne est mentionné comme un ouvrage imparfait. Ainsi nous en avions déjà reconnu l'imperfection : mais nous n'avions pas remarqué l'identité de ce fragment et des premiers chapitres du *Liber de tribus maximis Circumstanciis*.

tude, dans ses propres ouvrages. Mais est-ce bien là sa *Chronique ?*

Un des annotateurs des manuscrits de Saint-Victor a écrit sur la garde du numéro 577 : « Tractatus, vel po-
» tius Artificium memoriæ, necessarium ad Chronici ejus-
» dem (Hugonis), quod incipit pag. 51, faciliorem tena-
» cioremque comprehensionem. Finitur Chronicon in
» Honorio II. » Or, suivant la description du manuscrit faite par ce bibliographe, ce qu'il appelle *Artificium memoriæ* est le discours préliminaire du livre, et la *Chronique*, commençant au feuillet 51, est la série des tables qui finit à l'année 1135, sous Honorius II. Voilà donc un témoin qui dépose contre les auteurs de l'*Histoire Littéraire*. Et il y en a d'autres. Nous regrettons de ne pas avoir sous les yeux tous les manuscrits désignés par M. G. Haënel, comme offrant le titre de *Chronicon Hugonis*. Cependant le catalogue récemment publié de la bibliothèque de Troyes vient nous fournir un renseignement conforme au témoignage de l'annotateur Victorin. Sous le numéro 259 de cette bibliothèque, manuscrit du douzième siècle, venant de Clairvaux, se trouve l'opuscule contenu dans le numéro 577 de Saint-Victor, et cet opuscule a pour titre : *Chronicon Hugonis*. Ainsi, nous possédons le livre qui, pour les contemporains de Hugues, était sa *Chronique*. C'est un ouvrage inédit. Cependant, nous n'avons pas dessein de le publier. Il nous semble, en effet, dépourvu de tout intérêt. La manie contemporaine est, il est vrai, de tout confier à la presse. Mais nous nous déclarons contre cette manie.

## XXIX. — DE BESTIIS ET ALIIS REBUS.

C'est encore un ouvrage fabriqué par les copistes : il se compose de quatre livres, qui réclament chacun un examen particulier.

Le premier traite des oiseaux. A quelques observations recueillies dans les ouvrages des anciens naturalistes viennent se joindre des explications allégoriques, qui peuvent aider à comprendre les symboles figurés du moyen âge. Il ne faudrait pas cependant placer une trop grande confiance dans ces explications : elles renferment plus de jeux d'esprit que de renseignements utiles. Après Albéric de Trois-Fontaines, Oudin et dom Brial [1] restituent cet ouvrage à Hugues de Fouilloi. C'est une restitution que les manuscrits eux-mêmes semblent impérieusement exiger. Nous n'en connaissons pas un seul qui porte le nom du Victorin, et, dans plusieurs, on voit le nom du chanoine de Saint-Laurent. Le numéro 69 de Saint-Victor, qui paraît être un volume du douzième siècle, s'exprime à cet égard sans équivoque : « Incipit libellus domni » Hugonis de Folieto de Natura Avium, ad Renierium » conversum, cognomine Corde-Benignum. » Aucun des anciens bibliographes n'a, d'ailleurs, attribué cet ouvrage à notre Victorin. On le rencontre, dans les manuscrits, sous ces titres divers : *De Avibus*, *De Natura Avium*, *De Columba deargentata*.

[1] *Histoire Litt.*, t. XIII, p. 499.

Le second livre est une paraphrase composée, dans le même goût, sur les bêtes fauves, *De Bestiis*. L'auteur décrit la forme et raconte les mœurs des animaux; ensuite il moralise ce récit et cette description. Il n'y a d'original dans tout cet ouvrage que les moralités : le reste appartient à la glose du *Physiologus* insérée dans les Œuvres de saint Épiphane, au *Polyhistor* de Solin, et aux *Origines* d'Isidore de Séville. Deux anciens bibliographes, Henri de Gand et Jean de Tritenheim, mentionnant un *Bestiaire* parmi les œuvres d'Alain de Lille, dom Brial a cru devoir contester à Hugues de Saint-Victor le second livre du *De Bestiis*, pour l'attribuer à maître Alain [1]. Nous ferons d'abord remarquer qu'après avoir parlé du *Bestiaire* d'Alain, Jean de Tritenheim en inscrit un autre au catalogue des œuvres de notre chanoine, sous ce titre différent : *De Natura Animalium liber unus*. Mais voici contre l'hypothèse de dom Brial un plus fort argument. Nous venons, en effet, de retrouver dans le numéro 201 du fonds de Notre-Dame, l'ouvrage d'Alain de Lille désigné par Henri de Gand. Il porte ici le titre de *Quœstiones*. C'est, en effet, un questionnaire, où l'auteur aborde successivement divers problèmes d'histoire naturelle. Mais comme il s'agit principalement dans cet ouvrage des mœurs vraies ou supposées de quelques animaux, il est manifeste que c'est l'ouvrage mentionné par Henri de Gand, et plus tard par Jean de Tritenheim. Or, il n'offre aucun trait de ressemblance avec le *Bestiaire* inséré dans les œuvres de notre Victorin. Oudin avait d'abord admis, par simple conjecture, à l'article d'Alain, l'identité de ces deux bestiaires :

[1] Dom Brial, *Hist. Litt.*, t. XVI. Notice sur Alain de Lille.

à l'article de Hugues, il consent à reconnaître que l'ouvrage publié sous le nom du chanoine de Saint-Victor n'est pas le *Bestiaire* d'Alain ; mais, prompt à faire une nouvelle supposition, il l'attribue au chanoine de Saint-Laurent. C'est pur caprice. Quand Albéric nous avertit que le volucraire n'est pas du Victorin, mais de son confrère en religion, Hugues de Fouilloi, il ne parle pas du *Bestiaire ;* et il en eût parlé, s'il eût été de l'avis de Casimir Oudin. Nous ne rencontrons, d'ailleurs, aucun manuscrit qui nous désigne Hugues de Fouilloi comme auteur de cet ouvrage. Nous le laisserons donc, pour nous conformer à quelques manuscrits, à quelques catalogues [1] et à la tradition, dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Ce ne sera pas assurément pour lui faire honneur.

Dans ces deux premiers livres, l'histoire naturelle des oiseaux ou des bêtes fauves occupe la moindre place. L'affaire principale, nous l'avons dit, ce sont les moralités. Ces moralités disparaissent, ou à peu près, dans le troisième livre, qui traite à la fois des bêtes fauves et des oiseaux, mais sur un plan tout différent. Ici pas ou point de paraphrases mystiques, mais un grand nombre d'observations, recueillies avec soin dans tous les ouvrages des anciens que l'on possédait au douzième et même au treizième siècle. Ainsi, l'auteur de ce troisième livre n'est pas le chanoine de Saint-Laurent. Pour démontrer que ce n'est pas non plus le chanoine de Saint-Victor, il suffira de faire observer que les plus importants chapitres du volucraire et du bestiaire, qui forment le premier et le deuxième livres, sont reproduits littéralement dans le troisième. Les

[1] Après celui de Jean de Tritenheim, il faut désigner un de ceux que nous avons publiés dans le *Bulletin des Comités*, pag. 186.

éditeurs de 1648 nous en ont avertis, et ils ont supprimé, dans le troisième livre, tout ce qu'ils avaient déjà publié dans les précédents : « In quo, quia plurima eadem cum » iis quæ in superioribus dicta sunt recitantur, nolui eadem » repetere. » Ce troisième livre est donc l'ouvrage d'un compilateur, moins ancien que nos deux chanoines. On suppose que c'est Guillaume Perrault, de l'ordre des Frères Prêcheurs. C'est une supposition de Casimir Oudin, que dom Brial a reproduite [1]. Mais ils ne nous apprennent ni l'un ni l'autre comment ils la justifient. Jean de Tritenheim, Léandre Alberti, Laurent Pignon et les derniers bibliographes de l'ordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard, ont tour à tour fait et refait la liste des œuvres vraies ou supposées de Guillaume Perrault, et, parmi ces œuvres, nous ne voyons figurer aucun bestiaire. Il y a mieux, le tome XIX de l'*Histoire Littéraire* contient une notice assez étendue sur Guillaume Perrault, et l'auteur de cette notice, M. Petit-Radel, paraît avoir ignoré que dom Brial eût précédemment, dans le tome XIII, mis au compte de Guillaume Perrault un des bestiaires publiés dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. C'est donc une attribution chimérique.

On inscrit encore au nom de Guillaume Perrault [2] le traité *De Naturis rerum, ac de Proprietatibus, ac Epithetis earum*, qui nous est donné comme le quatrième livre de ce recueil artificiel. C'est peut-être ce traité qui, dans un des catalogues de notre Victorin, est intitulé : *Distinctiones Vocabulorum* [3]. Y figure-t-il à bon droit? On pourrait le

[1] *Hist. Littér.*, t. XIII, p. 498.
[2] *Hist. Littér.*, t. XIII. Notice sur Hugues de Fouilloi.
[3] *Bulletin des comités*, 1851, p. 185.

soutenir, en disant que le chanoine de Saint-Victor fait une allusion à ce traité dans le passage suivant du *Didascalicon* : « Memini me, dum adhuc scolasticus essem, elaborasse ut omnium rerum oculis subjectarum, aut in usum venientium, vocabula scirem, perpendens libere rerum naturam illum non posse prosequi qui earumdem nomina ignoraret [1]. » Quoi qu'il en soit, rien ne permet de l'attribuer à Guillaume Perrault. C'est l'avis d'Echard, qui propose de le donner à quelque religieux du tiers-ordre, dont il nous laisse ignorer le nom. Ce vocabulaire, absolument dépourvu d'intérêt, ne peut même être comparé à la *Somme Quot modis* d'Alain de Lille.

## XXX. — SERMONES CENTUM.

Hugues de Saint-Victor a-t-il composé des sermons ? Il est vrai que, dans le prologue des *Excerptiones*, l'auteur de ce recueil indique des sermons parmi ses œuvres : mais c'est une indication qui n'a pas l'autorité d'une preuve, puisque l'on conteste les *Excerptiones* à Hugues de Saint-Victor. Cependant Jean de Tritenheim, qui donne les *Excerptiones* à Richard, inscrit des sermons parmi les œuvres de Hugues : « Sermones etiam composuit plures. » En outre, divers manuscrits dignes de quelque confiance confirment à cet égard le témoignage de Jean de Tritenheim.

Les *Sermons* qui nous sont offerts par l'édition de 1648

[1] *Didascalici* lib. VI, c. 3.
[2] Edit. de 1648, t. II, p. 333.

sont au nombre de cent. Oudin veut qu'ils soient tous apocryphes, parce qu'il peut en désigner un, le quarantième, qui certainement n'est pas l'ouvrage de notre chanoine. C'est une conclusion qui va trop loin. Nous admettons plus volontiers, avec les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, que les copistes ont inséré, dans ce recueil de cent sermons, quelques morceaux de diverses mains. D'un autre côté, nous remarquons que ces copistes, et, avec eux, les éditeurs de 1648, ont oublié de nous donner quelques autres sermons dispersés dans divers manuscrits, où ils portent le nom de notre chanoine. Les Bénédictins en mentionnent qui n'ont pas encore vu le jour, dans l'ancien 816 de Saint-Victor (aujourd'hui 579). Le numéro 1061 du même fonds contient une copie moderne d'un sermon sur la Pentecôte qui n'a pas non plus été publié. L'auteur de cette copie l'avait faite sur un manuscrit de Froidmont. Enfin le catalogue de la Bibliothèque de Troyes désigne encore un sermon inédit de Hugues de Saint-Victor, sous le numéro 554, et nous pourrions signaler quelques autres omissions du même genre.

### XXXI. — DE ASSUMPTA MARIA VIRGINE SERMO EGREGIUS.

On ne fait aucune objection contre l'authenticité de ce sermon : les manuscrits et les anciens catalogues paraissent tous l'attribuer à Hugues de Saint-Victor. Ce n'est peut-être pas un sermon, mais c'est du moins un ouvrage du genre le plus mystique. Un manuscrit de la bibliothè-

que de Troyes l'appelle *Canticum*. Vincent de Beauvais et Jean de Tritenheim le désignent ainsi : *Super* Tota pulchra es *liber unus*. « Tota Pulchra es, amica mea : » ce sont les premiers mots du texte que l'auteur paraphrase.

### XXXII. — DIDASCALICI LIBRI VII, DE STUDIO LEGENDI.

On ne conteste pas non plus à notre chanoine le *Didascalicon*. Tous les manuscrits et tous les catalogues lui accordent cet ouvrage, et les critiques eux-mêmes n'ont pas d'objections à faire valoir contre leur témoignage. Empressons-nous donc de souscrire sur ce point à l'opinion de tout le monde. Mais nous ne pouvons nous en tenir là : il y a d'autres difficultés à résoudre.

Les éditions de 1648 et de 1853 donnent sept livres au *Didascalicon*, et c'est au moins un de trop. Vincent de Beauvais et Jean de Saint-Victor n'en ont compté que cinq ; mais la plupart des manuscrits en offrent six [1]. Nous admettons ces six livres, avec le chapitre qui leur sert de prologue et qui manque dans un grand nombre de copies ; mais nous rejetons le septième. Ce septième livre est, en effet, dans tous les manuscrits, les éditeurs le confessent eux-mêmes, un traité séparé qui porte un titre particulier. C'est ce traité *De Tribus Diebus* que dom Brial ne croyait pas connaître. Pourquoi l'a-t-on joint au *Didascalicon* comme un appendice de cet ouvrage? Ce

[1] Notamment les numéros 2532, 2913, 6785 du Roi ; 314, 346 (A), 353 de la Sorbonne, et 757 de Saint-Victor.

rapprochement, que rien n'explique, a été fait, pour la première fois, par un éditeur du quinzième siècle, dont nous ignorons le nom et la patrie. La Bibliothèque Impériale possède un bel exemplaire de cette vieille édition : il provient des Célestins de Marcoussis. Mais une autre édition du même siècle, plus récente, comme il semble, de quelques années, ne contient que six livres, et finit par cette note : « Explicit sextus et *per consequens* totus » Hugonis in Dydascalicon liber, de modo studendi et or- » dine legendi. » Ce *per consequens* a bien l'air d'une critique. Quand Josse Clichtoue publiait, en 1506, chez Henri Etienne, les opuscules de notre Victorin, il laissait de côté les six livres du *Didascalicon*, mais il donnait le *De Tribus Diebus* comme un ouvrage spécial et complet. C'est une distinction que les éditeurs auraient dû maintenir. Le *Didascalicon* et le *Liber de Tribus Diebus* sont deux ouvrages curieux, mais à divers titres, et, sous aucun rapport, ils ne veulent être confondus.

Mais si les éditeurs ont augmenté d'un livre le texte du *Didascalicon*, ils ont laissé dans les manuscrits, où il attend encore la lumière, un traité tout entier qui figure aux catalogues de Jean de Saint-Victor et de Jean de Tritenheim, et qui ne peut être séparé du *Didascalicon*, puisque c'est la véritable préface de cet ouvrage. Nous le rencontrons dans les numéros 757, 1058 de Saint-Victor, 346 (A) de la Sorbonne, 433 de la bibliothèque Mazarine, et le long titre qu'il porte dans l'exemplaire venu de la Sorbonne à la Bibliothèque Impériale en indique précisément la place : « *Epytoma Hugonis in Philosophiam, et » debet immediate prœcedere Didascalicon.* » C'est un dialogue entre trois amis, que l'auteur appelle Sosthenes,

Indaletius et Dindymus. En quelle erreur sont tombés ici les auteurs de l'*Histoire Littéraire !* Va-t-on nous croire? Ils ont pris ce dialogue pour un *Abrégé de la philosophie de Dindyme*[1]. Nous connaissons, à la vérité, un certain Dindyme, prétendu roi des Brachmanes, auquel divers manuscrits attribuent une correspondance apocryphe avec Alexandre le Grand. Mais il ne s'agit ici ni de ce fabuleux personnage, ni de sa philosophie. Hugues de Saint-Victor, qui avait lu le *Timée,* s'est proposé d'imiter Platon, comme l'avait fait avant lui Jean Scot Érigène, et voici l'argument qu'il a développé dans son dialogue. Qu'est-ce que la philosophie? C'est l'étude de la sagesse. Qu'est-ce que la sagesse? C'est la recherche et l'amour du vrai. Quelles sont les parties de la philosophie? La logique, l'éthique, la théorique et la mécanique. Cette division, que l'on retrouve dans le *Didascalicon*, dans les *Excerptiones priores* liv. I, ch. 6, et dans la glose sur la *Hiérarchie Céleste*, liv. I, ch. 1, n'est ni de Platon, ni de Philon, ni de Martianus Capella, ni d'Isidore de Séville ; elle est de notre Victorin, et il l'explique en de longs discours qui ne manquent pas assurément d'originalité. Ainsi, les trois arts de Martianus Capella, c'est-à-dire la grammaire, la dialectique et la rhétorique, sont ici considérés comme des sections de la logique, et les quatre sciences, c'est-à-dire la géométrie, l'arithmétique, l'astrologie et la musique, sont classées par Hugues de Saint-Victor dans la théorique, où elles font compagnie avec la physique et la théologie. En outre, il y a place, dans cette distribution, pour deux sciences que Martianus Capella laissait en dehors

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 51.

de la philosophie, l'éthique et la mécanique. Ce dialogue n'est qu'un opuscule ; mais il est plein de renseignements curieux, et l'on ne saurait adresser de trop vifs reproches aux éditeurs de 1648, qui, chanoines de Saint-Victor, avaient au moins trois manuscrits de ce dialogue dans leur bibliothèque, et ne l'ont pas fait connaître. Si la philosophie scolastique ne commence pas avec le douzième siècle, elle a pris à cette époque un développement nouveau. Elle a cherché toutes les avenues de la science, et a voulu les fréquenter toutes, sans savoir et sans même sonpçonner où elles pouvaient conduire. N'ayant encore d'autre guide qu'une tradition incertaine, elle a bientôt rencontré les abîmes : mais elle a mieux aimé s'y précipiter que reculer. Comment ne serions-nous pas curieux d'interroger tous les monuments de cette audacieuse entreprise? Ajoutons qu'une nouvelle classification des sciences, quand elle n'est pas l'ouvrage d'un esprit déréglé, présente toujours beaucoup d'intérêt. Nous publions donc, à la suite de cette notice, l'*Epitome in Philosophiam*. Quelques érudits nous en sauront gré.

Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* signalent une autre lacune dans le *Didascalicon*. Il s'agit d'un chapitre sur les esprits, *De Ingenio*, que Mabillon a publié dans ses *Analecta* [1], d'après un manuscrit de Saint-Taurin, où il termine l'ouvrage de notre chanoine. Nous ferons observer que ce chapitre ne manque pas seulement dans le texte imprimé, mais encore dans toutes les copies manuscrites que nous avons successivement interrogées, et qu'il ne trouve guère sa place à la fin du *Didascalicon*, après un

[1] Page 132.

chapitre sur la magie. Nous ne refuserons pas de l'insérer dans le recueil du Victorin, mais en le réservant pour les *Mélanges*. Mabillon n'en connaissait qu'un exemplaire. On nous en indique un autre à la bibliothèque publique de la ville de Laon. Or, cet exemplaire nouvellement signalé précède et ne suit pas, dans le volume qui le contient, une copie du *Didascalicon*. Il se présente ici comme un ouvrage distinct, indépendant de tout autre [1].

Les éditeurs de 1648 ont cru devoir diviser en deux parties leur tome troisième des œuvres de Hugues de Saint-Victor. Ils ont intitulé la première, *Eruditio didascalica;* la seconde, *Eruditio theologica.* Ce titre collectif d'*Eruditio didascalica* semble annoncer une suite d'ouvrages, ou d'opuscules, ayant tous pour objet les sciences philosophiques, opposées à la science théologique. Cependant ils n'ont rangé dans cette catégorie que le *Didascalicon* et le *Liber de tribus Diebus*, qui traite de la toute-puissance divine, des trois personnes, de la création, des jours mystiques, etc., etc., et conséquemment n'appartient guère à la philosophie. Mais c'est ici que nous allons dénoncer de nouvelles et graves omissions dans les éditions de 1648 et de 1853.

Il faut auparavant corriger une erreur commise par les Bénédictins. Le numéro 6785 du fonds du Roi leur offrait, sous le nom de notre chanoine, un ouvrage intitulé : *Sex libri Philosophici*. Or, ils ne sont pas contentés de signaler cet ouvrage comme inédit ; ils en ont encore reproduit les premiers mots, afin d'enregistrer leur découverte avec cette précision que recherchent les bibliographes scrupu-

[1] Catalogue général des Bibl des Départ, t. I, p. 246.

leux. C'est le fait d'une singulière étourderie. L'*incipit* qu'ils ont pris le soin de recueillir est tout simplement l'*incipit* du *Didascalicon*, dans les manuscrits où manque le prologue; et, en effet, le volume auquels ils nous renvoient ne contient que le *Didascalicon*, avec un faux titre.

Voici maintenant deux ouvrages que réclame la section des sciences et qui manquent dans les éditions de 1648 et de 1853 : l'un a pour objet la grammaire, et l'autre la géométrie.

Le traité sur la *Grammaire*, *De Grammatica*, se trouve dans les numéros 757 (*olim* 718) et 1058 de Saint-Victor, à la Bibliothèque Impériale, et 433 de la bibliothèque Mazarine, volume provenant aussi du riche fonds des Victorins. Mais avons-nous le droit d'inscrire cet ouvrage parmi les œuvres authentiques de Hugues de Saint-Victor? On serait fort empêché de trouver des arguments contre cette attribution, et nous en avons plusieurs pour la justifier. Ce qui d'abord paraît incontestable, c'est que notre chanoine a fait un ouvrage spécial sur la grammaire. Cela nous est attesté par Jean de Saint-Victor et par l'auteur du second catalogue publié dans le *Bulletin des Comités* [1]. Nous ferons remarquer ensuite que l'ouvrage offert par les numéros 757 et 1058 de Saint-Victor est la continuation de l'entretien commencé dans l'*Epitome in Philosophiam*, puisque l'on y retrouve les trois amis, Sosthènes, Indaletius, Dindymus, personnages imaginés par Hugues de Saint-Victor et qui ne paraissent pas ailleurs que dans ses dialogues. Cela vaut tous les certificats d'authenticité qu'ont délivrés les anciens bibliographes. Un traité sur la gram-

[1] Juin 1851, p. 181, 186

maire ne supporte pas l'analyse. Nous dirons simplement que celui de notre chanoine est assez étendu. Il commence par un prologue, à la suite duquel on voit deux alphabets, l'un hébreu, l'autre grec, qui nous apprennent comment au douzième siècle on prononçait les lettres de ces deux langues ; l'auteur, qui ne les connaissait guère mieux l'une que l'autre, prouve clairement son ignorance, lorsqu'il confond l'*ypsilon* des Grecs et le *vau* des Hébreux.

Le traité sur la *Géométrie*, *Practica Geometriæ*, n'est pas beaucoup moins considérable ; mais il est moins original. Il commence par ces mots, qui ne dissimulent pas une compilation : « Practicam Geometriæ nostris tradere conatus » sum, non quasi novum cudens opus, sed vetera colligens » dissipata. Quisque judicet pro se : ego prisci temporis » viros miraculo dignos existimo, quibus tanta vis tantus» que perspiciendi rerum amor inerat, ut eos neque labor » durus ab inquisitionis studio frangere aliquandò potuis» set, nec ab inventionis effectu difficultas ulla propulsa» ret... » Dans la plupart des manuscrits qui contiennennent la *Grammaire* et l'*Epitome*, la *Géométrie* vient avant ou après ces deux ouvrages [1]. Un, pour le moins, de ces manuscrits remonte au treizième siècle. Il est donc prouvé qu'à cette date la *Géométrie* était considérée comme l'ouvrage de notre chanoine. C'est une opinion que partageait encore, au seizième siècle, le bibliothécaire de Saint-Victor, Claude de Grandvic ; elle a été favorablement accueillie par les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, et nous ne saurions sur quoi nous appuyer pour la contredire. La dernière phrase de ce traité nous fait connaître que le même auteur avait

[1] N° 757 de Saint-Victor et 433 de la bibliothèque Mazarine.

écrit sur l'Astronomie : « Si qua alia de orizonte dicenda » videbuntur, sequenti libro, cum parallelis et coluris, » aliisque cœlestibus circulis reservamus. » Cet ouvrage est-il perdu ? Jusqu'à ce jour, nous ne l'avons pas rencontré.

Hugues de Saint-Victor aurait encore, au témoignage de Sanders, composé *sur la Musique*, *De Musica*, un traité dont les exemplaires manuscrits n'étaient pas autrefois, comme il semble, très-rares en Belgique, car Sanders nous en signale deux, l'un dans le monastère des Dunes, l'autre dans celui de Liessies [1]. Mais il ne faut pas trop se fier aux rapports de Sanders : ce n'était ni le plus attentif, ni le plus éclairé des bibliographes. Jean de Tritenheim ne mentionne pas ce traité sur la Musique dans son ample catalogue des œuvres du Victorin, et il nous est démontré qu'on n'en soupçonnait pas l'existence chez les chanoines de Saint-Victor, puisqu'ils ne l'ont attribué nulle part à leur illustre confrère. Nous n'en trouvons d'ailleurs aucun manuscrit dans les fonds divers de la Bibliothèque Impériale.

Quant au livre ainsi désigné par le Catalogue des manuscrits latins de l'ancien fonds : *Hugonis à Sancto-Victore Mammotreptus*, c'est tout simplement, comme les Bénédictins l'ont vérifié, le *Mammotreptus* de Jean Marchesini, franciscain italien du treizième siècle. On peut consulter à cet égard Luc Wadding, Sixte de Sienne, Oudin, Fabricius, etc., etc. L'erreur que nous signalons dans le Catalogue imprimé de la Bibliothèque Impériale n'a jamais été commise ailleurs.

[1] *Bibl. Manuscr. Belg.* part. 1, pag. 26.

XXXIII. — DE POTESTATE ET VOLUNTATE DEI. — DE QUATUOR VOLUNTATIBUS IN CHRISTO.

Ce sont deux opuscules, que les éditions de 1648 et de 1853 nous présentent dans cet ordre, et cet ordre ne paraît pas le meilleur. En effet, le second, qui traite de la volonté de Jésus-Christ, commence par ces mots : « Quæris » de voluntate Dei et de voluntate hominis similiter ; » et le premier, qui traite spécialement de la puissance de Dieu, distinguée de sa volonté, a pour *incipit* dans tous les manuscrits : « Quæritur *etiam*, de potestate Dei, an major sit » voluntate ejus ? » Nous proposons donc d'appeler à la première place celui que les éditeurs ont mis à la seconde. C'est ainsi, d'ailleurs, que nous les offrent les numéros 348 de la Sorbonne et 137 de Saint-Victor.

Casimir Oudin, y remarquant l'emploi fréquent de ces formules conjonctives *amplius*, *insuper*, *præterea,* les croit d'un auteur du treizième siècle. Il ajoute : « On m'assure » que c'est un fragment détaché des œuvres de Guillaume » d'Auvergne, évêque de Paris ; mais je n'ai pas eu le loisir » de le vérifier. » C'est une vérification que nous avons cru devoir faire, et nous n'avons pas retrouvé dans les œuvres de Guillaume d'Auvergne ces deux traités, ou ces deux chapitres. Il est bien vrai qu'ils paraissent avoir été dictés vers le commencement du treizième siècle, et plutôt par un logicien que par un mystique. Mais c'est une apparence qui doit être trompeuse. En effet, tous les manu-

scrits attribuent ces deux traités à notre chanoine, et ils sont portés à divers catalogues de ses œuvres [1]. Ce ne sont pas là des preuves décisives, on en convient; mais on peut en fournir une autre qui présente ce caractère. Un témoin tout à fait digne de confiance, lorsqu'il parle de ses confrères en mysticisme, saint Bonaventure, dissertant à son tour sur cette subtile chimère des quatre volontés, s'exprime en ces termes : « Quod sint non tantum duæ, sed » etiam plures quam tres, videtur auctoritate Hugonis, in » libello quem fecit de Voluntatibus Christi, ubi ait sic : » — *Fuit in Christo voluntas deitatis, et voluntas rationis,* » *et voluntas pietatis et voluntas carnis* [2]. » Or, nous retrouvons la phrase citée par saint Bonaventure au commencement du traité *De quatuor voluntatibus in Christo.* Les éditeurs ont donc été mieux avisés que les critiques.

## XXXIV. — DE SAPIENTIA ANIMÆ CHRISTI : AN ÆQUALIS CUM DIVINA FUERIT ?

Une grande contestation s'était élevée sur la sagesse du Christ. Arnoul, archidiacre de Séez, soutenait qu'on ne peut, sans faire de périlleuses distinctions, imaginer en Jésus-Christ deux ordres de sagesse, la sagesse divine et la sagesse humaine. Gauthier de Mortagne affirmait, au con-

[1] Trithemius, *De Script. Eccles.* — *Bulletin des Comités,* 1851, juin, p. 183.

[2] Bonaventura, in tertium *Sententiarum,* dist. 17, quæst. 2.

traire, que cette distinction va d'elle-même, et que, bien plus, elle est nécessaire à la foi, puisque les deux natures s'unissent en Jésus-Christ sans se confondre [1]. Hugues de Saint-Victor reproduit la thèse d'Arnoul et s'efforce de la justifier.

Personne ne révoque en doute l'authenticité de cet écrit. Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor, Jean de Tritenheim, les manuscrits et les anciens catalogues l'attribuent unanimement à notre chanoine. On lit, d'ailleurs, son nom dans le texte même : « Prudenti ac religioso verbi divini inter cæteros et præ cæteris scrutatori G. Hugo peccator ; » et, dans son grand traité sur les Sacrements, Hugues de Saint-Victor parle en ces termes de son opuscule sur la Sagesse ou l'Ame du Christ : « Utrum videlicet æqualem cum » divinitate habuerit scientiam : de qua quæstione in alio » opusculo quod de *Anima Christi* titulum habet prolixius » disputavi [2]. » Forcé d'admettre cette attribution, Oudin fait aux éditeurs une autre querelle : il leur reproche très-durement d'avoir omis la préface de cet opuscule, et d'avoir ainsi mutilé un des meilleurs ouvrages de leur confrère ; mais c'est une omission qu'il s'empresse, dit-il, de réparer, en publiant lui-même, pour la première fois, cette belle préface, d'après un manuscrit qu'il a découvert dans une abbaye du Hainaut. Qui ne le croirait sur parole ? Qui ne le féliciterait d'avoir mis tant de soin à compléter un ouvrage aussi digne d'intérêt ? Eh bien ! voici la vérité. La préface miraculeusement retrouvée par Casimir Oudin existe

[1] Le traité composé par Gauthier de Mortagne sur cette question a été publié par dom Mathoud, à la suite des OEuvres de Robert Palleyn (*Pullus*), 1655.

[2] *De Sacram.* Lib. II, pars. 1, c. 6.

dans tous les manuscrits où nous avons recherché le texte principal, et elle ne manque ni dans les éditions anciennes du Victorin, ni dans l'édition de 1648. Comment donc se rendre compte de l'étourderie commise par Casimir Oudin ?

Le même ouvrage porte souvent, dans les manuscrits, ce titre barbare : *De Sapientia Christo et Sapientia Christi*. Jean de Saint-Victor l'intitule plus simplement : *De Anima Christi* [1]. C'est, comme on l'a vu, le titre donné par Hugues lui-même à son ouvrage.

A la fin de sa lettre contre Gauthier de Mortagne, Arnoul lui faisait cette objection : Si l'on admet entre les deux natures du Christ une égalité parfaite de science et de sagesse, il faudra reconnaître que ces deux natures sont égales en puissance et en volonté. Comme cette objection est amplement discutée dans l'opuscule qui a pour titre *De Quatuor voluntatibus in Christo*, les auteurs de l'*Histoire Littéraire* supposent que cet opuscule est adressé à Gauthier de Mortagne et continue le traité *Sur la Sagesse du Christ*. C'est une supposition que nous ne rejetons pas.

## XXXV. — DE UNIONE CARNIS ET SPIRITUS.

Les éditeurs ont réuni sous le même titre deux opuscules auxquels nous devons restituer leurs titres distincts : *De Unione carnis et spiritus* et *De Verbo Dei*. Les manuscrits

[1] *Bulletin des Comités*, juin, 1851, p. 179.

nous les offrent toujours séparés [1] : il y a même tel manuscrit qui contient l'un et non pas l'autre [2]. Il est vrai qu'il n'existe entre ces deux écrits aucun rapport.

Le premier renferme de très-curieux renseignements sur la philosophie de notre chanoine. On y voit qu'il soupçonnait quelques-unes des thèses principales de la psychologie thomiste. Ainsi, comme saint Thomas, il distingue l'âme des bêtes de l'âme des hommes, en disant que l'âme des bêtes éprouve des sensations, recueille des images, des fantômes, et ne va pas plus loin, tandis que l'âme des hommes pense après avoir senti. Avec le même docteur, il établit l'imagination dans le domaine de la sensibilité, où, dit-il, elle s'emploie à façonner certaines similitudes des corps extérieurs, qu'elle transmet ensuite à l'intelligence. Et ces opinions sont exprimées en des termes nets et précis, qui n'appartiennent pas à la langue des mystiques. On trouve quelques passages de cet opuscule dans le deuxième livre du *De Anima*. Mais nous avons dit que ce deuxième livre est l'ouvrage d'un compilateur anonyme, qui n'a pas déclaré ses emprunts.

Le second traité doit prendre ce titre : *De Verbo Dei*. C'est une suite d'allégories que relèvent d'ingénieuses paraphrases.

Nous admettrons avec les éditeurs, sur le témoignage des manuscrits, qu'ils sont l'un et l'autre du chanoine de Saint-Victor.

[1] Numéros 137 de Saint-Victor et 304 de la Sorbonne.
[2] Numéros 856, 1206 de Saint-Germain, 1161 de Saint-Victor.

## XXXVI. — APOLOGIA DE VERBO INCARNATO.

Cet écrit n'est pas, selon Casimir Oudin, du chanoine de Saint-Victor. On reconnaît sur-le-champ, ajoute notre critique, à ces mots souvent répétés *quæro*, *quæritur*, *solutio*, que c'est l'ouvrage d'un logicien du quatorzième siècle : « Sapiunt scholasticam sæculi quarti decimi. » Cela reconnu, Casimir Oudin s'empresse de déclarer que l'*Apologie du Verbe Incarné*, si mal placée dans les Œuvres du chanoine de Saint-Victor, est de Jean de Cornouailles. Or, Jean de Cornouailles mourait avant la fin du douzième siècle. Voilà dans quelles erreurs donnent les critiques téméraires, qui ne s'embarrassent pas de vérifier leurs hypothèses. M. Daunou, toujours prêt à bien accueillir les assertions de Casimir Oudin, a reproduit celle-ci dans le tome XIV de l'*Histoire Littéraire* [1], sans remarquer l'étrange contradiction qu'elle renferme.

Cependant parce que rien n'autorise à mettre l'*Apologie* sous le nom de Jean de Cornouailles, il n'est pas démontré qu'elle doive être maintenue dans les Œuvres du Victorin. La thèse combattue par l'auteur de l'*Apologie* est celle-ci : *Quod Christus, secundum quod homo, non sit aliquid.* Cette thèse, assez improprement appelée le nihilisme, peut être considérée comme appartenant au douzième siècle. On sait, en effet, qu'elle eut pour défenseur, peut-être pour promo-

[1] Page 196.

teur, en ce temps-là, le célèbre évêque de Poitiers, Gilbert de la Porrée. Cette circonstance prouve-t-elle que l'*Apologie* soit du même temps? Non, sans doute. Elle le prouverait, qu'on pourrait aussi bien l'attribuer à tout autre docteur qu'à notre Victorin. L'orthodoxie consiste, il paraît, à soutenir que le Verbe divin, considéré comme ayant revêtu la nature humaine, devient, après avoir pris ce vêtement, un *quid*, un *quid reale*. Soit! Mais Hugues de Saint-Victor n'a pas été le seul théologien orthodoxe du douzième siècle. Que nous apprennent les anciens bibliographes? Jean de Saint-Victor ne parle pas de l'*Apologia de Verbo Incarnato*. L'auteur du second catalogue inséré dans le *Bulletin des Comités* désigne, il est vrai, parmi les œuvres de Hugues, un opuscule *De Incarnatione Verbi* : mais cette désignation n'a pas le sens qu'elle paraît avoir; en effet, l'auteur de ce catalogue ne donne que seize chapitres au second livre des *Sacrements*, et, dans l'édition de 1648, il en a dix-huit, dont le premier a précisément pour titre : *De Incarnatione Verbi*. Enfin, quel renseignement tire-t-on des manuscrits? Pour la plupart, ils nous offrent simplement le texte de l'*Apologie*, et n'inscrivent en tête aucun nom. Les éditeurs de 1648 auraient bien fait, à notre avis, d'imiter leur réserve, car ils ont dû, pour attribuer l'ouvrage à leur confrère, commettre un anachronisme. Hugues de Saint-Victor mourut vers l'année 1138. Or, le concile de Reims, qui condamna, sous le nom de Gilbert de la Porrée, la thèse ci-dessus énoncée, est de l'année 1148, et il n'est pas vraisemblable qu'elle ait été publiée, discutée, dix ou quinze ans avant l'ouverture de ce concile. L'histoire nous apprend, en effet, que l'évêque de Poitiers fut dénoncé par ses deux archidiacres : ce qui donne lieu de supposer que leur

dénonciation fit connaître une opinion jusque-là secrète.

Les observations faites par Casimir Oudin sur le style de l'*Apologie* ne sont pas d'ailleurs à mépriser. Aux locutions qu'il a citées comme n'appartenant pas à la première moitié du douzième siècle, nous en ajouterons une, celle de *forme substantielle* [1], qui ne fut admise dans l'école qu'après avoir été si savamment expliquée par saint Thomas. Mais, dira-t-on, le débat provoqué par l'hérésie de Gilbert était épuisé longtemps avant la fin du douzième siècle : le concile de Reims avait dissipé tous les doutes, et le nihilisme était confondu. Loin de là ; peu d'années après le concile de Reims, le nihilisme triomphant invitait ses adversaires à surveiller, dans l'intérêt de la foi, leur langage imprudent. C'est ce que nous apprend un passage du *De Maximis Theologiæ* d'Alain de Lille. Cet ouvrage étant encore inédit, il faut citer : « Omnis sermo theologicus debet esse » catholicus, generalis, usitatus, ab intellectu non disso- » nus, rei de qua loquitur consonus. » Telle est la maxime d'Alain. Voici comment ensuite il la développe : « Catho- » licus, inquam, esse debet, quia, si contrarius est fidei ca- » tholicæ, admitti non debet, ut si tres essentiæ, vel Dei, » esse dicantur : usitatus, quia profanas verborum novitates » Ecclesia devitat, ut ab omnibus intelligentibus recipiatur, » ut *Christum esse aliquid secundum quod homo :* ut in in- » tellectu sit perceptibilis ; debet enim verborum involu- » cra cavere catholicus, etc., etc. [2]. » La censure d'un décret canonique, faite sur ce ton, a certes pu provoquer une nouvelle controverse. Rien donc ne permet d'affirmer que l'*Apologie du Verbe Incarné* ait été composée dans la pre-

[1] Edit. de 1648, t. III, p. 69, col. 2.
[2] Bibl. Impér., fonds de Sorbonne, num. 935.

mière moitié du douzième siècle. L'auteur en est inconnu.

XXXVII. — DE VERBO INCARNATO COLLATIONES, SEU DISPUTATIONES TRES.

Les manuscrits offraient aux éditeurs de l'année 1648 trois opuscules séparés sur l'incarnation. Ils en ont fait un seul ouvrage, en trois chapitres.

Le premier de ces opuscules, qui a pour titre *De Tribus Silentiis*, ou *De Triplici Silentio*, est attribué communément et sans contestation à Hugues de Saint-Victor. « Il » est, nous disent les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, copié » presque mot à mot des *Questions sur l'Épître aux Ga-* » *lates* [1] » Nous avons classé les *Questions sur les Épîtres de saint Paul* au nombre des ouvrages faussement attribués au chanoine de Saint-Victor : allons-nous donc ici nous rétracter? Cela nous coûterait peu : nous savons, en effet, qu'en ces matières l'erreur est trop facile. Mais ce sont les Bénédictins qui se trompent. Qu'on se laisse conduire à la page des *Questions* où ils retrouvent, disent-ils, tout le traité sur le *Triple Silence*, et l'on n'y verra que deux phrases répétées. Encore n'est-il pas certain que ces deux phrases appartiennent soit à l'auteur des *Questions*, soit à l'auteur du traité sur le *Triple Silence :* elles paraissent être d'un ancien Père.

[1] *Hist. Littér.* T. XII, p. 25.

Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* accordent ensuite à Hugues de Saint-Victor le deuxième opuscule, intitulé *Quod Verbum Dei caro factum est*, etc., et lui refusent le troisième, *De Incarnatione Verbi*, qui, disent-ils, est « manifestement supposé. » Cet adverbe est énergique; mais nous cherchons en vain où les Bénédictins ont découvert la preuve manifeste, éclatante, de la supposition qu'ils condamnent. Dans tous les manuscrits qui renferment les deux premiers opuscules, nous lisons le troisième [1]; et celui-ci ne s'éloigne un peu de ceux-là, que pour se rapprocher davantage des autres écrits du Victorin. Il finit, il est vrai, dans le texte imprimé, par une phrase qu'on ne s'explique guère. Après une citation du *Magnificat*, on lit : « De quo ante Allegorias in Evangelium Lucæ expli- » catio posita est. » Ayant refusé les *Allégories* à notre chanoine, les Bénédictins auront vu leur critique compromise par ce simple renvoi, et, pour ne rien changer à leurs précédentes conclusions, ils auront préféré contester au même docteur le troisième opuscule sur l'incarnation. Mais la phrase que nous venons de citer ne prouve ni pour, ni contre l'authenticité des *Allégories*, puisqu'elle est du style des éditeurs. On ne la rencontrera dans aucun manuscrit.

Casimir Oudin nous paraît avoir ici mieux apprécié les vraisemblances que les auteurs de l'*Histoire Littéraire*. C'est ainsi qu'il s'exprime sur les *Collationes* : « Habent » omninò eamdem venam ac stylum ac cætera collectanea » Miscellaneorum, ut nullus negabit. » Oui, la véritable place des trois opuscules est dans les *Mélanges* de notre

[1] MSS. 137 de Saint-Victor et 304 de la Sorbonne.

chanoine, et c'est, en effet à cette place que nous les offre le numéro 137 de Saint-Victor.

Mais pourquoi les éditeurs de 1853 les ont-ils relégués dans la catégorie des œuvres faussement attribuées au Victorin ? Contre eux se prononcent à la fois les manuscrits, les anciens bibliographes ; et si des critiques modernes ont contesté le premier ou le second opuscule à Hugues de Saint-Victor, aucun ne les a contestés tous les trois.

Jean de Tritenheim paraît attribuer à notre chanoine un quatrième traité sur l'Incarnation. Cependant c'est une indication trompeuse, l'*incipit* donné par Jean de Tritenheim nous renvoyant au livre II des *Sacrements*, première partie, chapitre 6.

Mentionnons enfin un cinquième traité sur la même matière, indiqué par les Bénédictins [1] dans le numéro 579 de Saint-Victor (autrefois 816), où il commence par ces mots : « De Verbi Incarnatione tractaturi, primo videamus » quare solus Filius sit incarnatus. » Mais il n'est pas certain pour nous que cet opuscule soit du chanoine de Saint-Victor, la note qui le lui donne étant une note récente. Nous ferons la même observation sur quelques extraits qui nous sont présentés par le même volume sous ce titre : *Quæstiones et expositiones quædam.* Les mêmes questions se retrouvent dans le numéro 485 de Saint-Victor, et, dans ce volume, elles ne portent aucun nom d'auteur.

[1] *Hist. Littér.*, T. XII, p. 56.

## XXXVIII. — DE BEATÆ MARIÆ VIRGINITATE PERPETUA LIBER EPISTOLARIS.

Les Bénédictins proposent d'enlever encore cet opuscule au recueil des Œuvres de notre chanoine, pour l'attribuer à Hugues de Fouilloi [1]. Mais c'est une proposition qu'ils font sans la justifier. Nous avons prouvé que nous ne sommes pas trop curieux de grossir ce recueil avec des pièces apocryphes : cependant nous ne voulons rien retrancher, sans de bons motifs, à l'édition de 1648. Or, vainement nous recherchons ce qui a pu décider les Bénédictins à rejeter le *Livre Épistolaire de la Virginité perpétuelle :* ils ne le disent pas. Venant après ses anciens confrères, dom Brial fait remarquer quelque différence entre la doctrine soutenue dans la *Somme des Sentences* et celle du *Livre Épistolaire*. Or, la *Somme des Sentences* est incontestablement du Victorin ; donc le *Livre Épistolaire* est, suivant dom Brial, du chanoine de Saint-Laurent [2]. C'est une conclusion bien précipitée.

Il est d'abord certain que l'auteur du *Livre Épistolaire* s'appelait Hugues, puisqu'il entre en matière par ces mots : « Sancto Pontifici G. Hugo, beatitudinis suæ servus. » Et comme il y a plusieurs manuscrits de cet ouvrage qui remontent au douzième siècle, il faut en rechercher l'auteur parmi les maîtres de ce nom qui parurent avant le treizième.

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 68.
[2] Ibid., t. XIII, p. 502.

Eh bien ! nous n'en trouvons qu'un seul, Hugues de Saint-Victor, à qui la tradition donne un traité sur la virginité perpétuelle. Jean de Saint-Victor s'exprime à cet égard sans équivoque : « Fecit (Hugo de Sancto-Victore) *de Perpetua* » *Virginitate sanctæ Mariæ* librum unum. » A ce témoignage Henri de Gand joint le sien : « Respondit (Hugo de » Sancto-Victore) cuidam beatæ Virgini Mariæ cum dero- » gatione obloquenti et calumnianti, quod *Virgo virginum* » diceretur. » Jean de Tritenheim et l'auteur du second catalogue publié dans le *Bulletin des Comités* [1], disent la même chose. Or a-t-on jamais attribué quelque ouvrage sur la virginité perpétuelle au chanoine de Saint-Laurent ? Jean de Tritenheim, et les autres bibliographes gardent à cet égard le même silence.

C'est une autre question de savoir si l'opuscule, publié par les éditeurs de 1648 sous le nom du chanoine de Saint-Victor, est bien l'ouvrage dont nous parlent la plupart des anciens. Un manuscrit de la bibliothèque de Laon contient plusieurs traités de notre Victorin copiés et réunis au douzième siècle, et le *Liber Epistolaris* y occupe sa place [2]. Nous désignerons pareillement le numéro 301 de la bibliothèque de Troyes, où le même traité se présente joint à d'autres écrits de Hugues, dans un volume du même siècle [3]. On le voit encore, sous le nom de Hugues de Saint-Victor, dans le numéro 2566 de l'ancien fonds de la Bibliothèque Impériale, manuscrit qui paraît aussi contemporain de notre docteur. Enfin on le rencontre, avec d'autres œu-

[1] Juin 1851, p. 187.

[2] *Catal. des Mss. des Bibl. publ. des départements.* Biblioth. de Laon, n° 463.

[3] Ibid., t. II, p. 143.

vres du même chanoine, dans la plupart des recueils formés au treizième siècle [1]. Voilà des autorités de quelque poids.

Il reste toujours la contradiction signalée par dom Brial entre quelques phrases de la *Somme des Sentences* et le *Livre Épistolaire*. Mais, nous l'avons dit ailleurs, la doctrine du *Liber Epistolaris* est, sur ce point, vraiment catholique, vraiment orthodoxe, tandis que la doctrine de la *Somme* est une opinion paradoxale, faussement attribuée à saint Augustin, qui ne l'a jamais soutenue [2]. Est-il donc invraisemblable que notre chanoine, reconnaissant l'erreur qu'il avait commise dans la *Somme*, ait composé, pour la rétracter, un traité spécial ?

## XXXIX. — MISCELLEANEORUM LIBRI.

Ce sont des fragments théologiques ou didactiques, qui n'ont entre eux aucun rapport, et que les manuscrits nous offrent tantôt séparés les uns des autres, et tantôt réunis, mais jamais dans le même ordre. Les éditeurs de 1648 en ont formé deux cahiers, qu'ils ont ensuite partagés en plusieurs livres. Oudin perd son temps à prouver que cet arrangement n'est pas l'ouvrage de notre chanoine : on le sait de reste. Quelques copistes ont d'abord rapproché tels et tels fragments : d'autres sont venus ensuite augmenter ce recueil, et lui imposer divers titres : *Hugonis Flores*,

[1] Notamment les nos 304 de la Sorbonne et 137 de Saint-Victor.
[2] *Bulletin des Comités*, 1851, p. 180.

*Distinctiones*, *Miscellanea*, *Plurima pulchra dicta* : plus tard on y a joint d'autres morceaux épars, et même des sentences détachées des principaux ouvrages du Victorin. C'est ainsi que les *Mélanges* ont été composés. Oudin ajoute que plusieurs de ces fragments sont mal attribués à Hugues de Saint-Victor, et il en réclame quelques-uns au nom de saint Bernard. C'est une réclamation qui doit être favorablement accueillie. Les *Mélanges* renferment huit cent vingt-sept titres, ou chapitres. Or, puisqu'un grand nombre de traités ont été, même contre toutes les vraisemblances, insérés dans les œuvres du chanoine de Saint-Victor, il faut admettre sur-le-champ et sans difficulté, que, parmi ces huit cent vingt-sept chapitres, composés pour la plupart de quelques phrases bien ou mal assemblées, il convient d'en restituer plus d'un à saint Bernard, et à d'autres écrivains du même temps. Mais Oudin est bien plus exigeant. Parce qu'il peut signaler à bon droit, dans les *Mélanges*, divers fragments faussement attribués au chanoine de Saint-Victor, il les retranche tous de ses Œuvres. Nous protestons.

C'est une protestation que les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont déjà faite. Ils maintiennent d'abord dans les *Mélanges* trois lettres qui font partie du premier livre [1]. Ces trois lettres en font regretter beaucoup d'autres. En effet, Jean de Tritenheim inscrit au nom de notre Victorin un recueil de lettres bien plus considérable, qui n'a pas encore été retrouvé : *Epistolarum ad diversos liber unus*. Les Bénédictins reconnaissent aussi qu'on doit laisser à notre chanoine un opuscule publié, sous son nom, à Louvain,

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 25.

en 1648, sous ce titre : *De triplici Vitio, triplici Peccato, et triplici Remedio* [1]. Or, cet opuscule est le titre 33 du quatrième livre des *Mélanges*, deuxième partie. Ils soutiennent aussi que le petit traité sur la *Nourriture d'Emmanuel, de Cibo Emmanuelis*, qui forme le chapitre 2 de la première partie des *Mélanges*, « est de la façon de notre » auteur [2]. » Enfin, ils ajoutent qu'on pourrait également revendiquer pour Hugues de Saint-Victor beaucoup d'autres pièces confondues dans les *Mélanges*, mais qu'ils sont inhabiles à discerner [3]. Or, les auteurs de l'*Histoire Littéraire* en savaient plus à cet égard qu'ils n'en croyaient savoir. C'est ce que nous allons montrer.

Ils nous invitent, en effet, à rechercher, dans le numéro 2049 du Roi, un opuscule inédit de notre chanoine, intitulé *De Sacrificio offerendo*, et commençant, disent-ils, par ces mots : « Quid retribuam Domino pro omnibus quæ re» tribuit mihi [4] ? » Cette recherche faite, nous constatons, en outre, que le même opuscule nous est encore offert par d'autres manuscrits, où il a pour titre *De Judicio faciendo*. Hugues de Saint-Victor en est bien l'auteur : on le reconnaît aux signes les moins équivoques. Mais ce n'est pas, comme les Bénédictins le prétendent, un ouvrage inédit ; c'est un fragment imprimé dans les *Mélanges*, première partie, chapitre 99.

Dans un autre volume du Roi, inscrit sous le numéro 6785, les Bénédictins nous signalent une courte homélie, qui leur paraît également inédite, et qui, disent-ils, a pour

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 26, 52.
[2] Ibid., p. 70.
[3] Ibid., p. 70.
[4] Ibid., p. 60.

objet, l'éloge de la vie solitaire [1]. Ils l'auraient encore trouvée dans les numéros 2532 du même fonds, 167 de Saint-Victor et ailleurs : les copies manuscrites de ce petit discours sont tellement nombreuses, que d'humbles bibliothèques en possèdent deux ou trois [2]. Mais on peut négliger les manuscrits, car cet opuscule n'est pas inédit : on l'a depuis longtemps imprimé pour la première fois. C'est le chapitre 74 de la première partie des *Mélanges*, intitulé : *De magna peccatoris Respiratione et Dubiorum circa conscientiam decisione.* Le titre qu'il porte, dans la plupart des manuscrits, est celui-ci : *De Oblivione præteritorum malorum, et memoria et ira.* Il est vrai qu'à des titres si divers on pouvait bien ne pas reconnaître le même ouvrage. Cette divagation ascétique est-elle convenablement attribuée au chanoine de Saint-Victor? Il n'était pas toujours, il faut le dire, heureusement inspiré. Si la raison est pour l'intelligence un ferme et constant soutien, il n'en est pas de même du transport mystique; car après l'avoir élevée aux plus hautes régions, souvent il l'abandonne, et elle fait alors de grandes chutes.

Les Bénédictins revendiquent ailleurs pour Hugues de Saint-Victor le traité *de la Substance de l'Amour*, attribué souvent à saint Augustin. Or, le chapitre 171 de la première partie des *Mélanges* n'est qu'un fragment de ce traité. Enfin on rencontre séparément dans les plus anciens manuscrits, et sous le nom du chanoine de Saint-Victor, les opuscules dont les titres suivent : 1° *De Tribus locis*, ou *Affiguratio trium locorum*, inséré dans la première partie

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 60.

[2] Bibliothèque de Laon, n$^{os}$ 173, 463, 471. *Catalogue général des Mss. des Biblioth. publiques des départements.*

des *Mélanges,* chapitre 95 ; 2° *De Humilitate*, ou *Quot modis Diabolus Humilitatem impugnet*, qui forme le chapitre 172 de la même partie ; 3° *De Quinque statibus mutabilitatis* (ailleurs *vitæ*) *humanæ*, même partie, chapitre 77; 4° *De duobus Piscinis*, ou *de Ratione et sensualitate animæ*, chapitre 174 ; 5° *De Refectione Dei*, chapitre 161 ; 6° *De fuga à Vitiis*, chapitre 79; 7° *De Triplici pace*, chapitre 6; 8° *De duobus Civitatibus*, chapitre 48 ; 9° *De officio et potestate prælatorum*, chapitre 49; 10° *De sex modis operandi*, chapitre 78 ; 11° *Quod pater non judicat quemquam*, ou *De quadripartito judicio*, chapitre 169, petit traité presque entièrement composé de phrases empruntées au *Dialogus de sacramentis legis naturalis et scriptæ* [1]. Et nous pourrions en désigner beaucoup d'autres. Ce sont de petits écrits sur divers sujets allégoriques, qu'on ne peut, contre le témoignage des plus respectables manuscrits, retrancher, par simple fantaisie, des œuvres de notre chanoine. Composés, d'ailleurs, et rédigés dans sa manière, dans son esprit, ils portent une empreinte qui n'est pas commune.

Reconnaissons que des pièces étrangères ont été successivement introduites dans les *Mélanges* de notre chanoine; mais n'hésitons pas à dire, malgré Casimir Oudin, que les principaux chapitres de ce recueil sont incontestablement de sa plume.

Pour notre part, ce que nous reprocherons aux éditeurs de 1648, ce n'est pas tant d'avoir inséré dans les *Mélanges* quelques fragments aujourd'hui réclamés au nom de saint Bernard, que d'avoir laissé dans les manuscrits, où ils attendent encore la lumière, divers autres morceaux de notre

[1] Hugonis Opera, t. III, p. 412.

chanoine qui auraient trouvé leur place dans ce vaste ensemble de pièces bien ou mal assorties.

Les Bénédictins nous signalent, dans le numéro 1206 de Saint-Germain [1], un traité sur l'*Obéissance*, *De Obedientia*, qu'ils considèrent à bon droit comme manquant à l'édition de 1648. Ce numéro 1206 de Saint-Germain est un volume du douzième siècle, où se trouvent réunis divers ouvrages de Hugues de Saint-Victor. Entre l'*Arche Mystique* et le traité sur la *Prévarication d'Adam*, dont nous parlerons tout à l'heure, le copiste a mis ce fragment sur l'*Obéissance*, qui commence par ces mots : « Sed quia humilitatem soror obedientia inseparabiliter comitatur, aliquid de obedientia dicamus ; » et finit par ceux-ci : « Hæc de obedientia et ejus proposito propter simplices obedientiæ filios simpliciter descripsimus. » On voit assez par l'*incipit* de cet ouvrage qu'il en suit et complète un autre. Nous ne rencontrons pas, il est vrai, dans les écrits authentiques de notre chanoine, ce traité spécial sur l'humilité dont le manuscrit de Saint-Germain nous offre le complément. Nous devons ajouter qu'on ne trouve la mention de l'opuscule sur l'*Obéissance*, parmi les œuvres de Hugues, dans aucun des catalogues anciens que nous avons souvent cités. L'attribution du copiste paraît donc discutable. Cependant, elle ne manque pas d'autorité, puisqu'elle est plus ancienne que tous les catalogues. C'est pourquoi nous joindrons aux *Mélanges* le traité sur l'*Obéissance*, en attendant qu'une nouvelle enquête ait prouvé l'erreur de cette attribution.

Nous éprouvons moins d'embarras à classer dans le

[1] Il est aussi dans le numéro 856 du même fonds.

même recueil un autre opuscule, également inédit, que nous présente encore le numéro 1206 de Saint-Germain, sous le titre de *De Septem donis Domini*, et dont nous voyons une copie moderne dans le numéro 1161 de Saint-Victor. Les premiers mots de ce discours sont : « Prima gratia » est timor Domini. Qui hanc habet odit omnem iniquita- » tem ; » les derniers : « Septem spiritus ante thronum » Dei. » C'est manifestement cet écrit que désigne Jean de Tritenheim, sous le titre de : *de Septem donis ;* le fragment inséré dans les *Allégories*, et intitulé : *De septem donis Spiritus Sancti*, étant trop peu considérable pour mériter une mention spéciale. C'est encore le même opuscule qui nous est signalé par l'auteur du second catalogue publié dans le *Bulletin des Comités ;* et nous rectifions ici l'erreur que nous avons commise dans une des notes de ce Bulletin, où nous avons confondu deux traités absolument différents, le *De Septenis* et le *De Septem donis*[1]. Ainsi deux catalogues attribuent à notre chanoine l'opuscule intitulé dans les manuscrits : *De Septem donis Domini*. Il est d'ailleurs composé dans sa manière : les traits mystiques y abondent, il est parsemé d'antithèses ; en un mot, il se rapporte exactement, pour le style et pour la pensée, à divers autres chapitres des *Mélanges*.

C'est encore sans doute un fragment inédit à ranger dans les *Mélanges*, que le traité *De Septem gradibus quibus pervenitur ad sapientiam*, signalé par les auteurs de l'*Histoire Littéraire*[2] dans le numéro 688[3] de Saint-Victor. Mais ce volume de Saint-Victor n'étant pas entré à la Bi-

[1] *Bulletin des Comités*, 1851, juin, p. 185.
[2] T. XII, p. 54.
[3] Ancien numéro.

bliothèque Impériale, nous ne pouvons vérifier l'exactitude de l'indication bénédictine.

Nous ne rencontrons pas non plus sur les rayons de la même Bibliothèque le volume de Saint-Victor qui portait autrefois le numéro 724, et dans lequel les Bénédictins nous indiquent un traité sur la *Confession, de Confessionibus audiendis*, qu'ils rangent parmi les ouvrages inédits de Hugues de Saint-Victor [1]. Si donc nous l'ajoutons aux *Mélanges*, c'est sous la responsabilité d'autrui. Le traité que Jean de Tritenheim désigne à peu près sous le même titre, *De Confessione*, ne doit pas être distingué, comme on le juge par l'*incipit*, de ce chapitre 32 du troisième livre de l'*Ame*, qui nous est offert isolément par un grand nombre de manuscrits, où il est intitulé : *Confessio ad abbatem*.

Enfin, sous la même réserve, nous insérons volontiers dans les *Mélanges* trois opuscules mentionnés par Sanders dont aucun exemplaire n'est venu dans nos mains. Le premier, dont on nous laisse ignorer même l'objet, commence, il paraît, par ces mots : « Homo, cum in honore esset, non » intellexit. » Le second, intitulé *Gnothosolitos* [2] *M. Hugonis a Saint-Victore*, a pour *incipit :* « Nostis, carissimi. « Le troisième, dont la désignation est encore plus vague, doit commencer par : « Ejus inspirante gratia [3]. » Quelle recherche entreprendre sur de tels renseignements ?

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p 54.
[2] *Gnothosolitos*, c'est-à-dire *Gnôti Seauton*, titre corrompu.
[3] Sanderus, Bibl. manusc. Belg., part. I, p. 112 ; part. II, p. 66. — *Hist. Littér. de la France*, t. XII, p. 61.

### XL. — TRACTATUS DE FILIA JEPHTE.

C'est une dissertation mystique sur le vœu de Jephté. L'auteur condamne les sacrifices humains, et, après avoir déclaré qu'ils n'ont jamais été bien reçus par le Dieu de Moïse, il paraît admettre que toute la légende de Jephté n'est qu'une allégorie. Les manuscrits s'accordent pour attribuer cet ouvrage à notre chanoine, et la critique a toujours respecté cet accord.

### XLI. — SPECULUM DE MYSTERIIS ECCLESIÆ.

En tête de cet ouvrage est un prologue, où l'auteur sollicite l'indulgence du lecteur. Plus habitué, dit-il, à discuter contradictoirement des problèmes logiques qu'à composer des discours suivis sur les vérités de la religion, il ne savait comment parler des mystères : il a donc fait de grands efforts pour accommoder son style à la matière qu'on le priait de traiter. On ne s'explique guère Hugues de Saint-Victor parlant de lui-même en ces termes. L'ouvrage paraît, d'ailleurs, médiocre, et tout à fait indigne de l'*autre Augustin*. Casimir Oudin a donc cru devoir le rejeter au nombre des écrits faussement attribués à notre chanoine, et le donner à quelque inhabile compilateur du quatorzième siècle. Mais ces raisons n'ont pas convaincu les au-

teurs de l'*Histoire Littéraire*. Ils ont supposé que cet ouvrage d'un logicien encore inhabile en théologie avait été composé par Hugues de Saint-Victor dans sa jeunesse, et ils ont mis les imperfections signalées par Oudin sur le compte d'un génie trop pressé de se produire. Il faut reconnaître que les manuscrits semblent leur donner raison. L'ouvrage n'est pas d'un écrivain du quatorzième siècle, puisqu'on en voit des copies manuscrites qui datent du treizième et peut-être du douzième [1]. En outre, s'il ne porte pas ordinairement, dans les manuscrits, le nom du Victorin, il se voit dans presque tous les recueils de ses œuvres [2], et nous n'apprenons pas qu'il ait été désigné sous un autre nom que le sien. Laissons-le donc, jusqu'à plus ample information, à la place qu'il occupe dans l'édition de 1648. On remarque, à la fin de l'exemplaire que nous présente le numéro 42 de Saint-Germain-des-Prés, un chapitre qui manque au texte imprimé. Mais n'est-ce pas une addition faite par le copiste ? C'est ce que nous n'osons décider.

Outre le *Speculum de Mysteriis Ecclesiæ*, l'auteur du second catalogue publié dans le *Bulletin des Comités* donne au chanoine de Saint-Victor un autre *Speculum* [3], sur lequel nous avons à fournir quelques éclaircissements. C'est un ouvrage inédit, qui commence par ces mots : « Quare » Septuaginta celebratur ; » et finit par ceux-ci : « Comprobatum esse perhibetur. » Nous en pouvons désigner trois copies manuscrites : la première, dans le numéro 81 de Notre-Dame, sous le titre de : *Anonymi Quæstiones et Res-*

[1] Mss. de Saint-Germain-des-Prés, numéros 42, 881.
[2] Notamment dans les Mss. 346 A de la Sorbonne, 678 de Saint-Victor.
[3] *Bulletin des Comités*, juin 1851, p. 188.

*ponsa de festis et ritibus Ecclesiæ;* la deuxième, dans le numéro 41 de Saint-Germain, avec cet autre titre : *Quare, sive Interrogationes in Ecclesiasticis officiis;* et la troisième, dans le numéro 1455 de la Sorbonne, où elle est intitulée : *Magistri Hugonis Speculum Ecclesiæ.* Il s'agit ici d'une manière toute spéciale des cérémonies de l'Église. L'auteur se fait des questions sur chacune d'elles, et y répond en des termes succincts. Une note écrite par une main récente sur le numéro 41 de Saint-Germain nous avertit que cet ouvrage est quelquefois encore intitulé : *Liber Quare Symonis.* Quel est ce Simon? Nous consultons Fabricius : il nous renvoie aux bibliographes de l'ordre de saint Dominique. Ceux-ci nous parlent d'un certain *Simo Gallus*, signalé par le catalogue de la bibliothèque de Saint-Marc, à Florence, comme auteur d'un *Speculum Ecclesiæ pro rudibus sacerdotibus.* Cet ouvrage est probablement celui dont nous avons rencontré déjà trois exemplaires sous trois titres différents. Mais Echard ne connaissait pas autrement le *Simo Gallus* du manuscrit de Florence ; et, pour notre part, nous ne trouvons aucun renseignement sur cet auteur peut-être supposé. Pourquoi, d'ailleurs, rejeter l'indication qui nous est fournie par le numéro 1455 de la Sorbonne? C'est un volume du treizième siècle, qui contient un choix d'ouvrages attribués sans contestation, pour la plupart, au chanoine de Saint-Victor. Si le prudent Echard n'avait pas ignoré cette indication, il l'aurait certes plus favorablement accueillie que celle du manuscrit de Florence. Elle nous paraît, en effet, plus digne de confiance, et nous laisserons le *Liber Quare*, le *Speculum Ecclesiæ pro rudibus*, parmi les œuvres présumées authentiques du Victorin, tant que nous n'aurons pas de meilleures

raisons pour croire à l'existence du mystérieux Simon.

Un troisième *Speculum Ecclesiæ*, qui commence par ces mots : « Dicit apostolus ad Ephesios, » a été plusieurs fois attribué, comme nous le rapporte Echard, à Hugues de Saint-Victor. C'est un ouvrage de Hugues de Saint-Cher.

## XLII. — DE CÆRIMONIIS, SACRAMENTIS, OFFICIIS ET OBSERVATIONIBUS ECCLESIASTICIS LIBRI TRES.

On ne devine pas sous quel prétexte les éditeurs de la Bibliothèque des Pères[1], ont, avant les chanoines de Saint-Victor, publié cet ouvrage sous le nom de Hugues. Vainement nous recherchons s'il n'aurait pas été mentionné dans quelque ancien catalogue. Ce qui nous prouve même que cette attribution est toute récente, c'est que Jean de Tritenheim ne l'a pas connue. Elle n'est, d'ailleurs, autorisée par aucun manuscrit. Une simple citation montrera combien elle est erronée. Au chapitre 32 du premier livre, l'auteur, dissertant sur les ordres ecclésiastiques, s'exprime en ces termes : « Septem sunt ordines ministrantium in Ecclesia : » videlicet ostiarii, lectores, exorcistæ, acolyti, subdia- » cones, diacones, presbyteri. Nos ergo, frater caris- » sime, qui universos ordines suscepimus, omnium » eorum ministerium et significantiam scire... debemus, » ut... professio appareat in opere. » Nous savons que les chanoines réguliers étaient clercs, et non pas moines; nous

[1] Édition de Paris, 1624, t. X.

savons qu'ils étaient quelquefois appelés à remplir dans l'Église les fonctions hiérarchiques, et que le titre de *presbyter* ne leur pouvait être refusé. Cependant il ne nous paraît pas vraisemblable que, pour indiquer précisément sa profession, *ut professio appareat*, l'auteur de cet écrit ait déclaré qu'il était prêtre, quand, suivant les éditeurs de la Bibliothèque des Pères, il était chanoine régulier. Un manuscrit d'une bonne antiquité, le numéro 42 de Saint-Germain-des-Prés, donne cet ouvrage à Robert Paululus, prêtre d'Amiens, qui vivait dans la seconde moitié du douzième siècle.

## XLIII. — LIBELLUS DE CANONE MYSTICI LIBAMINIS ET EJUSDEM ORDINIBUS.

On ignore absolument quel est l'auteur de ce petit livre. Ellies Dupin a cru pouvoir le revendiquer, comme le précédent, pour Robert Paululus ; mais rien ne l'y autorisait. Il suffit, d'ailleurs, de les comparer un instant, pour juger qu'ils ne sont pas de la même plume. Autant le premier est simple, autant le second l'est peu : là des explications claires, méthodiques, sur les cérémonies de l'Eglise ; ici des antithèses subtiles et quelquefois obscènes, des pointes du plus mauvais goût, et tous ces faux ornements de la rhétorique sacrée, qui, déparant les meilleurs écrits, ne peuvent faire valoir les médiocres. Ce dernier opuscule n'est certainement pas de Robert Paululus, si, comme on peut le croire, il est l'auteur du premier. Il a été, d'autre

part, publié dans le recueil des Œuvres de saint Thomas, et, par dom Tissier, dans le *Bibliotheca Cisterciensis*, parmi les ouvrages de Guillaume de Saint-Thierry. Mais ce sont là des attributions arbitraires, que nous ne voyons confirmées par aucun manuscrit. Casimir Oudin affirme qu'il existe en Angleterre des copies de ce livre au nom de Jean de Cornouailles ; mais il faut toujours vérifier les assertions de Casimir Oudin, et nous ne pouvons le faire ici. M. Daunou n'a pas eu cette fois plus de confiance dans son témoignage, puisqu'il n'a pas mentionné le *Libellus de canone mystici libaminis* dans sa notice sur Jean de Cornouailles [1]. Nous le rencontrons, dans le numéro 723 de la Sorbonne, sous le nom de Richard de Saint-Victor ; mais c'est un volume du quinzième siècle, et le renseignement qu'il nous fournit n'a pas, en conséquence, beaucoup de valeur. Les plus anciens exemplaires sont tous anonymes. Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, aucun manuscrit et aucun catalogue ne l'attribuaient au chanoine de Saint-Victor quand on l'a publié sous son nom, et assurément il ne lui appartient pas.

## XLIV. — DIALOGUS DE SACRAMENTIS LEGIS NATURALIS ET SCRIPTÆ.

Les manuscrits, Oudin et les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, sont ici du même avis ; personne n'élève la voix pour disputer ce Dialogue à Hugues de Saint-Victor :

[1] *Hist. Littér.*, t. XIV, p. 191.

mais c'est un ouvrage faible et dépourvu de toute originalité. On le rencontre, dans quelques manuscrits, sous cet autre titre : *Dialogus magistri Hugonis de Veteri Testamento, sive de Creatione Mundi* [1].

## XLV. — SUMMA SENTENTIARUM.

Cette *Somme des Sentences* est, comme on l'a bien nommée, un abrégé de toute la théologie. Nous ne discuterons pas l'orthodoxie de l'auteur : elle nous est garantie par les Bénédictins ; mais pourquoi ne dirions-nous pas que la franchise de sa croyance l'entraîne quelquefois à faire des déclarations d'une singulière énergie? Aujourd'hui, nos théologiens ont plus de réserve. Que de sentences, par eux condamnées dans les plus téméraires philosophes, se retrouvent chez ces docteurs du moyen âge qui se laissaient naïvement conduire où les menait un pieux syllogisme ! La *Somme des Sentences* nous offre, d'ailleurs, un autre intérêt. Outre les opinions de l'auteur, on y trouve celles de quelques maîtres contemporains sur les mêmes problèmes, et ces renseignements-là ne sont pas à dédaigner.

Il est certain que cet ouvrage est du chanoine de Saint-Victor. Nous ne reprocherons donc pas aux éditeurs de 1648 de l'avoir publié dans les Œuvres de leur confrère, mais de l'avoir publié d'après un texte incomplet, et d'a-

[1] Biblioth. Impériale, ancien fonds latin, nos 1908 et 2929.

voir laissé dans les manuscrits le commencement et la fin de ce traité.

L'édition de 1648 commence par une préface. Étrange préface, qui peut tout au plus servir d'introduction aux deux premiers chapitres de l'ouvrage ! Dans les bons manuscrits, cette préface n'est qu'une partie du chapitre qui vient après dans l'imprimé. On ne comprend guère, d'ailleurs, qu'un ouvrage aussi considérable que la *Somme des Sentences* débute par ces mots : « De fide et spe, quæ » in nobis est..... » Il semble évident, au premier abord, que ces mots indiquent une reprise. L'auteur, venant de parler de la foi, s'arrête pour donner sur cette vertu des explications réclamées par la nature même du sujet. Alors vient à sa place cette phrase de l'apôtre saint Pierre : « De fide et spe, quæ in nobis est, etc., etc. » Or, voici quelle est, dans quelques manuscrits, l'économie des premiers chapitres de la *Somme des Sentences*. L'auteur expose d'abord ce qu'il faut croire de Dieu. C'est une énumération des attributs divins. Il montre ensuite en quoi consiste la substance de la Divinité. Plus loin viendra l'examen de ce qui se rapporte à la Trinité. Mais, en terminant son chapitre sur la substance de la Divinité, l'auteur s'aperçoit qu'on peut faire de graves objections à tout ce qu'il vient de dire sur ce grand mystère : il s'arrête alors, pour avouer que si la raison n'enseigne pas d'aussi grandes vérités, elles viennent de la foi. C'est là que se présente cette digression sur les vertus théologales qui sert de préface à l'édition de 1648. Ainsi se termine, dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, le chapitre sur la substance de la Divinité : « Quod si contigerit » a dialecticis, per ea quæ juxta solitum naturæ cursum et

» usus vocum inventa sunt, sive Judæo, sive hæretico, im-
» pugnari veritatem catholicam, quæ est de natura divinæ
» substantiæ omnia ineffabiliter transcendente, quamvis
» catholicus nequeat humana ratione refellere, tamen nihi-
» lominus in fide quæ tantis auctoritatibus innita est con-
» stanter permaneat, memoriter recolens illam fidem non
» habere meritum cui humana ratio præbet experimen-
» tum. » Et, aussitôt après, un autre chapitre, intitulé *Exemplum tractatus de Trinitate*, commence par ces mots : « De fide et spe, etc., etc. »

Le manuscrit, avec lequel nous venons de faire cette correction, est un beau volume du douzième siècle, qui porte le numéro 457 dans le fonds de Saint-Germain-des-Prés. Nous reconnaissons que plusieurs manuscrits plus modernes sont aussi défectueux que l'édition imprimée. Les copistes du treizième siècle, qui ont commis tant d'autres délits du même genre, auront vraisemblablement séparé de la *Somme* toute cette première partie, pour en faire un traité particulier sur la nature de la substance divine. Ce qui nous porte à le croire, c'est que Jean de Tritenheim inscrit parmi les Œuvres de notre Victorin un traité sur cette matière, *De Natura Dei simplici liber unus*, qui manque dans l'édition imprimée.

Il était plus facile encore aux éditeurs de 1648 de combler l'autre lacune, celle que nous avons signalée à la fin de la *Somme des Sentences*. Le texte imprimé s'arrête au milieu d'une dissertation sur les secondes noces. Or, un exemplaire du fonds même de Saint-Victor, inscrit autrefois sous le numéro 1085, et aujourd'hui sous le numéro 796, nous donne, outre la fin de la dissertation inachevée, plusieurs chapitres qui complètent heureuse-

ment un des ouvrages les plus méthodiques de notre chanoine.

C'est probablement le même ouvrage qui nous est signalé par M. Haënel dans la Bibliothèque de Bâle, sous le titre de : *Sententiæ de sacramentis novi Testamenti ab Incarnatione Verbi usque ad consummationem sæculi.*

Les Bénédictins ont traduit quelques passages du second livre de la *Somme des Sentences*, pour montrer que le chanoine de Saint-Victor n'avait eu sur la grâce ni le sentiment de Pélage, ni celui de Molina, mais qu'il avait partagé l'opinion de saint Augustin, de Jansenius et des appelants. Bien que le douzième siècle, agité par tant d'autres disputes, ait été préservé de celle-là, Hugues de Saint-Victor a cru pourtant devoir s'exprimer plusieurs fois sur la question de la grâce ; et il l'a fait en des termes aussi clairs que le sujet le comporte. C'est ici que nous devons signaler une grave lacune dans l'édition de 1648.

Nous nous expliquerons d'abord sur un traité *De Libertate arbitrii*, qui se trouve dans le numéro 1471 de la Sorbonne. L'auteur, quel qu'il soit, d'un des catalogues manuscrits de la Bibliothèque Impériale, a, de son chef, attribué cet ouvrage à notre Victorin. Mais c'est une attribution erronée. Dans une épître dédicatoire, qui précède le traité *De Libertate arbitrii*, on lit qu'il est composé d'emprunts faits à saint Bernard. Hugues de Saint-Victor ne peut être l'auteur d'une semblable compilation : elle est d'un théologien plus moderne.

Nous parlerons maintenant d'un discours sur la même matière, discours plus important, qui nous paraît devoir être classé parmi les ouvrages authentiques de notre chanoine.

Achevant ce qu'ils avaient à dire sur les ouvrages inédits du chanoine de Saint-Victor, les auteurs de l'*Histoire Littéraire* se sont exprimés en ces termes : « Nous eussions » bien souhaité pouvoir rencontrer dans nos recherches la » grande lettre de notre auteur à saint Bernard sur le baptême, à laquelle ce saint fit la réponse que nous avons » parmi ses œuvres [1]. » Mabillon nous donne, d'après la réponse de saint Bernard, quelques renseignements plus étendus sur cette lettre [2] ; et l'on peut supposer qu'Albéric de Trois-Fontaines l'a désignée dans cette phrase : « *Quamdam Epistolam* prolixam scripsit *ad Beatum Bernardum* [3]. » En effet, cette lettre sur le baptême paraît perdue. Mais on en possède une autre, écrite, selon toutes les vraisemblances, au même saint, sur une question qui ne s'éloigne pas trop de celle du baptême, sur le péché d'Adam. Cette lettre existe dans un assez grand nombre de manuscrits, où elle porte ces différents titres : *Epistola Hugonis a Sancto-Victore, Epistola de Prævaricatione Adæ, Liber quatuor quæstionum.* On la trouvera notamment dans les numéros 3007 du fonds du Roi, 856 et 1206 de Saint-Germain, 1061 de Saint-Victor. Pourquoi les éditeurs l'ont-ils omise ? Une note marginale de l'exemplaire de Saint-Victor, copie moderne faite sur un manuscrit de Corbie, nous dit que cette lettre, pleine d'explications futiles et peu dignes d'un aussi grave docteur que notre chanoine, n'est peut-être pas son ouvrage : « dubitatur an » sit germanus Hugonis fœtus. » Ce n'est pas l'opinion des Bénédictins ; cette lettre leur paraît d'un logicien très-sub-

[1] *Hist. Littér.*, t. XII, p. 62.
[2] Mabillon, *Annales*, t. VI, p. 357.
[3] Alberici *Chronicon* ad ann. 1130.

til, et non pas d'un esprit frivole. C'est notre sentiment sur le même écrit, et, sur le témoignage de tous les manuscrits qui sont venus entre nos mains, nous l'inscrirons au catalogue des œuvres de Hugues de Saint-Victor.

## XLVI.—DE SACRAMENTIS CHRISTIANÆ FIDEI.

Ce traité des Sacrements est l'ouvrage le plus digne de la grande renommée de Hugues de Saint-Victor. Dans aucun de ses autres écrits il ne parle un aussi beau langage; dans aucun il ne tempère les inclinations mystiques de son cœur par un meilleur emploi de la méthode dialectique. Si la *Somme des Sentences* est un abrégé de la théologie, le traité des *Sacrements* est une exposition complète de tous les dogmes, avec une réponse satisfaisante à toutes les objections élevées au douzième siècle par l'esprit d'examen.

Il n'y a pas de contestation sur l'authenticité de cet ouvrage. Tous les manuscrits et tous les bibliographes le donnent au chanoine de Saint-Victor. Saint Thomas [1] et saint Bonaventure [2] le citent sous son nom, et il est superflu de chercher de nouvelles preuves pour établir la parfaite légitimité de cette attribution. Nous n'avons, d'ailleurs, aucune remarque à faire sur le texte publié par les éditeurs de 1648.

Nous ne signalerons ici qu'une étrange et vraiment impardonnable erreur commise par les Bénédictins à l'occa-

[1] Notamment *Quodlibeta*, quodl. 4, art. 9.
[2] In tertium *Sententiarum*, dist. 23, quæst. 2.

sion de cet ouvrage. Ils disent : « A la bibliothèque de » Saint-Germain-des-Prés, nous avons rencontré, sous le » numéro 131 : *Hugonis à Sainte-Victore Hexameron.* C'est » un traité philosophique et théologique dans lequel on » résout d'une manière fort subtile et non moins solide les » plus importantes questions sur l'ouvrage des six jours [1].» Qui ne les croirait ici ? Il s'agit d'un volume dont les Bénédictins peuvent parler en pleine connaissance de cause. Il est à Saint-Germain-des-Prés ; il leur appartient ; rien ne les empêche de le consulter. Ils le consultent donc, et donnent une fidèle analyse du traité qu'il contient. Eh bien ! le volume coté sous le numéro 131 de Saint-Germain-des-Prés contient des postilles sur l'Écriture, par Nicolas de Lyra, qui n'ont aucun rapport avec l'ouvrage analysé par les Bénédictins. Mais si nous recherchons l'ancien 131 de Saint-Germain, qui, dans les dernières années du dix-huitième siècle, portait déjà, comme aujourd'hui, le numéro 914, nous y trouvons le premier livre du traité des *Sacrements,* où il s'agit, en effet, de l'œuvre des six jours. Quant à cet autre traité de notre chanoine, auquel les Bénédictins donnent le titre grec d'*Hexameron,* il n'a jamais existé.

Enfin un discours spécial sur l'Eucharistie, *De Sanguine et Corpore Domini* se rencontre dans les numéros 1206 de Saint-Germain et 2531 du Roi. Ce discours, qui commence par ces mots : « Quoniam tota humana natura, » n'offre aucun rapport avec la dissertation sur l'Eucharistie qui forme la huitième partie du second livre des *Sacrements.* Mais est-ce bien, comme l'assurent les auteurs de l'*Histoire Littéraire,* un ouvrage authentique du Victorin ?

[1] *Hist. Litt.*, t. XII, p. 61.

Nous en doutons. Ce doute est d'autant plus permis, que le manuscrit du Roi par eux désigné ne nous offre pas même le nom de Hugues. Il se trouve, il est vrai, dans le titre mentionné par l'*Histoire Littéraire;* mais c'est un titre inexact.

C'est par le traité des *Sacrements* que les éditeurs de 1648 ont terminé le troisième tome des Œuvres de Hugues de Saint-Victor. Ici donc s'arrête notre critique, un peu fatiguée d'une si longue excursion à travers les sinueux défilés du plus obscur des labyrinthes.

---

L'authenticité des nombreux ouvrages attribués à l'illustre écolâtre était depuis longtemps une question pleine d'embarras pour les historiens. On avait recueilli des présomptions, et même des preuves, contre plusieurs de ces attributions, et de là s'étaient élevés des doutes légitimes sur l'ensemble et les diverses parties de la collection formée par les chanoines de Saint-Victor.

Nous avons proposé d'enlever à cette collection un assez grand nombre de traités, qui, pour la plupart, ont moins honoré la mémoire du Victorin qu'ils ne l'ont compromise. Que si nous avons donné des raisons valables pour exclure, en outre, plusieurs traités jusqu'alors réputés sincères, nous avons aussi réclamé pour notre docteur d'autres opuscules que l'on estimait supposés. On avait beaucoup grossi la liste de ses ouvrages inédits. Nous l'avons considérablement réduite, et néanmoins nous avons

fait connaître divers ouvrages qui manquent dans les anciennes et dans les nouvelles éditions de ses Œuvres. Tel a été le résultat du nouvel examen que nous avons entrepris.

Il nous reste à publier deux opuscules encore inédits, qui nous ont paru contenir des renseignements utiles à l'histoire de la philosophie.

---

# EPITOME IN PHILOSOPHIAM [1].

SOSTHENES.

Sæpe nobis, Indaleti, frater Dindimus iste noster in optimis studiis incitamenta præbere solebat. Sed nunc ecce tertius est dies iste solito nobis adesse dissimulat, et forte nostro torpore acidiatus conticuit. Æquum igitur est ut conveniamus amicum, et ne forte ut est animo abalienetur, sicut gratum nosti ut in primordiis omnium narrationum jocunda quædam et quæ blande animos ad majora exerceant suscipiantur, quod nunc ipsum sub hora excogitavi, quia compendiosum est et non nimis contemnendum, colludium philosophiæ postulemus.

INDALETIUS.

Ego, o Sosthenes, novi hominem : animos tantum hilares expectat; nam si paratos viderit et concitatos alacrius, non se poterit continere. Perge igitur ut libet, quia ecce illic Dindimum.

SOSTHENES.

Miramur admodum cur nobis contra morem alius appareas, et

[1] Voir les quatre manuscrits que nous avons désignés. Il y a dans ces manuscrits d'évidentes incorrections, auxquelles nous n'avons pas cru devoir substituer nos propres conjectures. Un cinquième exemplaire permettra peut-être d'améliorer plus sûrement le texte que nous publions aujourd'hui.

nunc triduum hoc tua absentia feriati sumus, quo nihil soliti nobiscum communicaveris. Condiximus ergo, ego et Indaletius tuus, audere ut debitum postulemus, maxime cum id sit quod dicere velimus ut tibi quoque non displicere conveniat. Neque enim hic magnum aliquid et quod gravi discussione diffinitionem suscipiat exigeris, quanquam et ista aliena non sint, sed summam tantum rerum attingimus ad memoriam consignandam. Venient autem et illa tempore suo, cum prius ista conducta fuerint, quæ pro principiis tractationum omnium ut ordinantur constituere oportet. Hoc est ergo ut universa, quæ in studiis philosophiæ hi qui laudibus sapientiæ addidisse aliquid videbuntur multiplici sermonum discursu longe ac late prosecuti sunt, quasi in summa quadam perstringantur, et hæc velut primordia quædam consignata omnium rationum in disputationibus philosophiæ constituas.

DINDIMUS.

Vos, ut video, dum ludicra fingitis, opus multi sudoris introducere nitimini. Neque enim magnum in paucis effluere, sed plurima compendio moderari hoc vero operam exigit prolixiorem. Quia tamen id ex sententia statuistis, et ita omnino vestra æstimatio faciendum concepit in eo quod tam utile constat honestumque probatur, pati amicitia repulsam non debet. Enimvero ut plenius ea quæ poscitis sine exorbitatione valeam consectari, placet ut vestra per omnia præcurrens interrogatio, ne forte ex proposita postulatione minus quæ dicenda sunt intellexerim, viam narrationi aperiat.

SOSTHENES.

Ego Indaletio jampridem palmam dedi præpollentis ingenii, et ipsum nunc ducem hujusce rei constituo, ut ego post hæc, si qua ex nostro adjicienda videbuntur, ejus vestigia sequens subter adnectam.

INDALETIUS.

Non mihi arripio ut te in hoc negotio anteire contendam, maxime cum causæ hujus tu primus auctor extiteris, et qualiter ad finem usque conducenda sit animo jam pertractasse fatearis. Attamen si operam meam in parte aliqua necessariam probaveritis, cum palam feceris quorsum tendat quod moliris, quantum videbitur vestigia præeuntis subsequar.

SOSTHENES.

Quia igitur fixum vobis est ut a me omnis hæc tractatio exordium sumat, simul etiam quum, Dindime, optato te benigniorem invenimus, non vos pigeat si in iis quæ proposita sunt a me quædam ultra statutum adjicio. Nolo enim ut me promissi oblitum æstimetis, si in numero partium ad diffinitionem quoque rerum paulisper investigationem extendo.

DINDIMUS.

Semel tibi otium nostrum sacravimus : non possumus quidquid attuleris aliud æstimare.

SOSTHENES.

Quid est philosophia?

DINDIMUS.

Studium quærendæ sapientiæ, et diligens investigatio veri.

SOSTHENES.

Unde dicitur philosophia? Neque enim, idcirco quod vulgata sit interpretatio, quæstione supersedendum, quum non omnes æque vim dicendorum intelligunt.

DINDIMUS.

Philosophia amor sapientiæ interpretatur. Non ille amor quo perfecte agnita diligitur, sed quo degustata veritas amplius desideratur. Hoc enim desiderium studium movet, et concitat mentem apprehendere, et eniti in consummationem veritatis. Hinc ergo philosophia est studium sapientiæ ex desiderio amoris proficiscens, quo cognita est ut quæratur perfectius.

SOSTHENES.

Quid est sapientia?

DINDIMUS.

Indubitata comprehensio veri.

SOSTHENES.

Quid est verum?

DINDIMUS.

Quod est esse verum est, et quod non est non esse similiter.

SOSTHENES.

Ubi verum est non esse quod non est?

DINDIMUS.

In eo quod est verum est non esse quod non est.

SOSTHENES.

Quo modo in eo quod est verum est non esse quod non est, cum, etiam si nihil esset, verum tamen esset non esse quod non est?

DINDIMUS.

Ut quid non attendis, quia et hoc ipsum in eo quod est verum est verum esse non esse quod non est, etiam si non esset quod est.

SOSTHENES.

Quid est hoc ubi verum est esse quod est, et non esse quod non est?

DINDIMUS.

Sapientia ipsa est, in qua omne verum est quod verum est, et hoc ipsum in ea verum est verum non esse quod verum non est.

SOSTHENES.

In quibus constat verum, cujus fructum studium sapientiæ pollicetur?

DINDIMUS.

Tria sunt in quibus recte omnem operam philosophia exercet. Nam prima investigatio hominis hæc esse debet ut sciat seipsum et agnoscat quod factus est. Deinde cum semetipsum agnoscere cœperit, investiget quid sit a quo factus est. Postremo opera quoque factoris sui mirabilia in exercitationem meditari incipiat, ut intelligat et hoc pariter quid sit quod secum et propter se factum est. Triplici hac via investigatio sapientiæ discurrit in finem suum. Finis enim omnis philosophiæ agnitio est summi boni, quod in solo rerum omnium factore situm est. Et hæc quidem sola vita est, cum ex duabus reliquis alia tantum ducat, alia conducat ad vitam. Rerum quippe conditarum cognitio ad vitam non ducit, si te ipsum non noveris; quæ solum comes esse potest ducenti ad vitam, eique in te est proxima [1]. In hoc ergo a recto itinere deviarunt, ut ad fructum sapientiæ non pertingerent, qui verum inquisierunt solum extra se, postrema secuti, neque considerantes quæ sunt vera. Ini-

[1] Alias *propria*.

tium hoc erat inchoationis modicæ; et nescierunt quam longe adhuc foret veritas consummata, et ideo nec initium verum, quod nullus finis sequebatur. Illi vero propinquius sapientiam contemplati sunt, qui, ejus principium et finem simul brevi diffinitione complectentes, atque in eo media quoque ipsius non incognita comprobantes, primam philosophiam in meditatione mortis, secundam in meditatione vitæ constituerunt; hoc nimirum significantes, quod mutabilium omnium cognitio initium esse potest sapientiæ, consummatio non potest. Sola quippe ea philosophia intellectu consectanda elegit, quæ judicio ratiocinantis indubiam subjiciunt veritatem. Principium enim cognitionis ab homine est, et in eo solo quod intelligentiæ vis comprehendit judicium formatur eorum quæ sensu contingimus.

SOSTHENES.

Quot sunt partes philosophiæ?

DINDIMUS.

Primas ac principales philosophiæ partes quatuor esse prisca auctoritas diffinivit; pro quo quaternarium animæ nostræ attributum jurisjurandi sanctione venerari instituit : hoc enim in rationalis animæ penetralibus sacrarium sapientiæ, fabricante philosophia, consurgit, et omne ædificium quadrifida hac dispositione constare probatur.

SOSTHENES.

Quia tandem, his quæ pro principii ratione dicenda fuerant transcursis, propositam narrationi materiam contingimus, superest nunc ut ipsas partes philosophiæ, quas subsequens sermo plenius persequetur, prius summatim propriis discretisque nominibus enumerando discernas.

DINDIMUS.

Primum, sicut dictum est, philosophia quadrifariam secatur, in logicam, ethicam, theoricam, mechanicam. Logica vero in grammaticam et in rationem disserendi partitur. Ratio autem disserendi complectitur probabilem, necessariam, sophisticam; et hæ sunt principales logicæ partes, quarum subdivisiones posterior tractatio poterit explicare. Ethica autem tres principales continet partes, id est solitariam, privatam, publicam, sive, ut aliis easdem nominibus

designemus, ethicam quam pro specie ponunt generis sui, et æquonomicam quæ privatæ equipollet, et politicam quæ eadem est cum publica; quas interpretatas dicunt moralem, dispensativam et civilem. Quas rursum partes ethicæ in præsenti enumerasse sufficiat. Theorica similiter tres partes continet principales, id est mathematicam, physicam, theologiam, quarum item subdivisionem sequenti tractationi relinquimus. Mechanica, loco et dignitate novissima, vix in philosophia consessum obtinuit, nisi quorumdam plus moderata consideratio eam in partem aliquam admisisset. Hæc igitur numerosa stirpe fecunda in septem studia pullulavit, numero partium damna ignobilitatis compensans. Continet enim primum lanificium, secundam armaturam, tertiam navigationem, quartam agriculturam, quintam venationem, sextam medicinam, septimam theatricam. Hæ sunt partes philosophiæ, quas pro principiis enumerasse satis est, nisi vestra intentio ad ulteriora procedat.

SOSTHENES.

Nos a principio propositum habemus philosophiæ semitas vestigare : quas quia nunc, te insinuante, satis commode discretas, et quasi ad ingressum primum luce demonstrationis proposita, patefactas cernimus, antequam sermonem in anteriora promoveamus, pauca nobis pro tempore de ortu philosophiæ et qualiter in hominibus primum studium sapientiæ coaluerit disseri postulamus. Nam et hoc ipsum alacriores ad futura efficiet, si exitum sermonis nostri nulla ignorationis caligo obnubilet.

DINDIMUS.

Licet, o Sosthenes, magnum humanas mentes chaos oblivionis involvat, mersaque profundo ignorantiæ corda mortalium suæ originis plene reminisci non valeant, vivit tamen in ipsis aliquid ex illo sempiterno igne veritatis, quo velut per medias tenebras scintillante exiguiter illuminentur, respicere in requisitionem illius. Hinc ergo excitata natura per sapientiam sapientiam quærere cœpit, quo nec potuit totum scire quod amiserat, nec ignorare totum quod retinuerat. Eadem namque ipsa luce intus coruscante et tenebræ visæ sunt, ut agnosceret natura mala sua, et sciret ex ipsis quæ forent in contrarium appetenda. Cognovit ergo quibus malis subjaceret vita mortalis, et quæ foris vel quæ intus adversa primæ bonitati

toleraret natura corruptioni obnoxia. Erant enim tria quædam malorum omnium principia, quæ humanam naturam utrobique pestilentia percurrente infecerant. Mentem quippe hominis ignorantia boni et mali pariter concupiscentia obsederat; carnem vero infirmitas mortalitatis aggravabat : et agnovit hoc homo eo sensu quo mala sua approbare non potuit, neque odisse quæ bona fuerant. Et idcirco cœpit obniti et exire, qua potuit virtute, in liberationem suam, ut evaderet mala sua et bona obtineret. Hinc profecta est quam dicunt philosophiam, studium sapientiæ quærendæ, ut ignorantiam agnitio veritatis illuminaret, concupiscentiam pravam amor virtutis extingueret, infirmitatem vero studium quærendi commodi temperaret. Hæc enim studia primum philosophiam secuerunt. Et ei quidem quo veritas quærebatur theoricæ nomen accessit : id autem quod obtinendæ virtutis fuerat ethicam appellari complacuit : quod vero ob quærendum commodum natum est mechanicam institutio nominavit. Nondum adhuc ars logicam philosophiæ adjecerat, sed tantum sermo rusticus, communi vulgataque simplicitate, sapientiæ arcana tractabat, donec tamen exercitatior doctrina, expoliti sermonis formam constituens, hac novissime superaddita quaternarium consummavit.

SOSTHENES.

Priusquam ad subsequentes harum disciplinarum partitiones veniamus, congruum videtur ut quæ ipsis subjecta sit materia, sicut in singulis generibus constat, assignes, ac dein, interpretatione nominum cum diffinitionum ratione adjuncta novissime, ordinem quoque quem studia philosophiæ in his potissimum servandum exposcunt aperias.

DINDIMUS.

Ratiocinandi peritia, quæ voce et intellectu constat, logicæ primum subjecta dignoscitur; cujus partem primam, quæ vocum et sermonum disciplinam continet, grammatica tractandam suscepit; reliquam, quæ intellectu agitur, ratio disserendi sortita est; ethica vero ordinem modumque virtutum ac morum disciplinam, quæ ad probitatem et religionem spectat, instituit : cujus prima pars, quam solitariam sive ethicam inferiorem nominavimus, quibus quisque virtutibus suam debeat vitam lege rationis ad justitiam formare

insinuat; secunda autem, quæ privata, sive æquonomica, id est dispensativa, dicta est, familiaribus et notis, atque his maxime qui quolibet affinitatis, sive subjectionis domesticæ, debito cohærent, pro gerendo more, ut oportet et congruit ad normam virtutis præbere demonstrat; tertia autem, quæ politica, vel civilis, dicitur, rectores civitatum quibus institutis subjectos quosque ad justum et utile et honestum, in universis reipublicæ actionibus, instituere ac regere debeant, ostendit : theorica vero, quam tertiam in philosophia constituimus, verum scrutatur quid sit et non sit de omni quod est et non est; cujus prima pars, id est mathematica, visibiles rerum visibilium formas explicationi suæ, demonstrationi suæ, subjectas habet; secunda, id est physica, invisibiles rerum visibilium causas persequitur; tertia, id est theologia, invisibiles substantias contemplatur; tribus his gradibus contemplationis philosophia conscendente et complectente omnia. Novissima mechanica, quasi posterius repens, humanarum actionum studia describit; quam idcirco in philosophiam recipi placuit, quum humanæ actiones, licet in exercitationem suam philosophiam deducere non possint, habent tamen moderatricem sapientiam, sine qua præeunte institutionis formam non accipiant; cujus videlicet institutionis quia mechanica doctrix est, quantum idipsum ductu propositæ rationis peragit, nec ipsa prorsus a philosophia aliena esse dicenda est. De interpretationibus vero nominum pauca deducimus, quum non oportet in ejusmodi majora detinere. Logica igitur sermocinalis, sive rationalis, dicitur, quia et græcum *logos*, a quo latinitas sonum formavit, sermo vel ratio interpretatur, in quo utrumque logicæ subjectum ostenditur, videlicet et quod in sermonum est disciplina propositum, et quod ratiocinandi investigatio continet explicandum. Ethica moralis interpretatur, ex re nomen sumens, quia morum disciplinam instituit. Theorica speculativam sonat, quod hæc sola latentis veri speciem intuendam acceperit. Hujus pars prima mathematica est, quæ doctrinalis interpretatur, propter hoc quia principio suo contemplationem format, et in ea constat inchoatio doctrinæ latentium, sive quia invisibilibus formis ad doctrinam propositis dictionis suæ argumenta conducit. Secunda, physica, naturalis interpretatur, quod ad eam spectat naturas rerum exquirere et

occultas causas visibilium effectuum explicare. Tertia, theologia, ratio divinorum interpretata sonat, quia ipsa quæ superna et invisibilia solo intellectu continguntur examinat. Quarto loco in philosophia mechanica constat, quod interpretatur adulterina, quia extra naturalia in solis operibus hominum admissa peregrina, et velut adventitia participatione, in numerum earum quæ naturalem possident dotem disciplinarum pene culpanda accessit. Propterea non erret consideratio. Logica enim est disciplina sermonum et intellectuum continens rationem; ethica est forma morum in cohibendis vitiis et constituendis virtutibus, judicio rationis et justitiæ habitu proposita; theorica est cognoscendi veri sagax et inerrata prospectio; mechanica est eorum quæ usui conducunt exercendorum ex ratione deducta scientia. Totum ad unum est, de uno sapientiæ fonte manans : propterea nihil alienum judicetur in universis quæ sunt ejus, nisi alieni conati fuissent sua æstimatione metiri quæ cognoscere non potuerunt. Est autem ordo quem non potest ignorare qui verum cernere cupiat, quum confusio principium est ignorationis; et qui secundum ipsum iter non direxerunt, manifestum est quomodo non valuerint evolvere verum. Socrates diffinitam dedit sententiam quia ethicam oportet theoricam anteire, quum doctrina et studio virtutum interior ille oculus, quo verum perspiciendum sit, emundetur, atque aliter nubilum esset tenebrosa evaporatione affectionum caligantium. Et recte quidem, cum logica iter præstruxerit disciplinæ qua primum oportet tirones philosophiæ sermonum armare astucia, ad perspiciendam dicendorum veritatem. Novissimam omnium, sicut jam dictum est, mechanicam reliquerunt, quasi defæcationis cujusdam priorum materiam, in qua non nihil puritatis primæ excidit remansurum, ne participem notabilitatis in convivio suo philosophiæ diligentia quærere non dignetur. Unde constat primum eruditionis iter sermone et intellectu logicam rationi pandere, demum ethicam gressus animi ad motum intelligentiæ virtutum industria coaptare, postea theoricam subsequentem ad comprehensionem veritatis investigationis adnisu procurrere, novissime mechanicam ex reliquiis comprehensæ veritatis necessitatis actus deorsum, quantum fas est et congruum, ordinare. Nemo aliud arbitratur. Hæc est via sapientiæ

quærendæ quam dicunt Philosophiam, sine qua nullus unquam pervenire potuit quo ire putaverunt et qui pervenire non potuerunt. Multi enim, quia partem videre cœperant, totum cognovisse crediderunt, cum tamen vera partis cognitio extra totum esse non possit. Et erat vere aliquid quod viderunt qui in parte gloriati sunt, et magnum erat ad nihil, sed ad totum exiguum; et ideo, quia totum non viderunt, existimatum est magnum quod erat in parte, cum nec illud vere quantum fuerit agnitum sit ab eis qui laudem illius ad totum referre nescierunt. Propter hoc ergo conati sunt scindere et lacerare corpus universum, ne membra sibi cohærerent, quia pulchritudinem totius non viderunt, et elegerunt sibi quisque judicio perverso quod placitum fuerat, aliud et aliud, plurima improbantes in toto, et quædam vendicantes ex toto quasi summa et maxima, et toto ipso potiora, cum omnis pulchritudo partis toto minor sit, et minima ipsa in toto plus splendeant quam extra totum maxima potuissent.

SOSTHENES.

Vere, ut video, laboriosum nimis est et pene impossibile ejusmodi mentes sincere ad veritatem dirigi, qui ab eo quod semel æstimatione conceperint nulla postmodum valeant admonitione deflecti. Quia enim, urgente pertinacia in eo quod comprehendere aliquatenus valuerunt commendando, sine judicio rationis erumpunt, fit ut eruditionis rectæ lumen pati omnino non valeant, et potiora etiam oblata non videant, quia sensa sua comparatione veritatis corrigere non student, sed manifestam quoque ipsam cum ratione nequeunt, tumultuante insania repellunt; non enim norunt quippiam sine alterius vituperatione approbare, et idcirco, cum unum quodcumque stulto favore præferre cœperint, alterius commendationem sustinere non possunt. Illud quippe non valent intueri, ubi a singulis decorem accipiunt universa, et minima quæque non sine damno abesse possunt, illorumque optima sunt consummationi. Unde nos a principio ipsum considerantes, postulavimus hæc nobis universa tua diligentia explicari, in quibus omnium studiorum philosophiæ disciplina formatur, ut nihil enumeratio prætereat quantum memoria subjicit investigationi propositæ. Neque enim contemnendum aliquid æstimamus, neque indi-

gnum auditu, quod cognitio proficiat judicari. Partitio cuncta discernit et illuminat diligens enumeratio quæcumque fuerint plurimis ad investigationem apposita.

DINDIMUS.

Breviter nunc superiora repeto ad sequentia transiturus. Philosophia universaliter in quatuor secatur, quas commemoravimus, partes, id est logicam, ethicam, theoricam, mechanicam. Logica autem dividitur in grammaticam et in rationem disserendi ; ratio disserendi continet probabilem, sophisticam, necessariam ; probabilis vero partes habet rhetoricam et dialecticam. Ethica dividitur in solitariam, privatam, publicam ; sive, ut aliis eædem nominibus designentur, in ethicam inferiorem, æquonomicam, politicam. Theorica dividitur in mathematicam, physicam, theologiam. Mathematica dividitur in arithmeticam, musicam, geometriam, astronomiam. Physica dividitur in primas et secundas causas. Theologia continet intelligibilem et intellectibilem alteram. Mechanica partitur in septem, id est lanificium, armaturam, navigationem, agriculturam, venationem, medicinam, theatricam, studia universa. De his si quid proposuistis inquirendum, insistite, prius tamen eo, quod multorum æstimatio vulgata jam assertione minus, ut æstimo, caute firmavit, propulso, illud dico quod quasdam artium nimis severa examinatione a philosophia prorsus eliminare nituntur ; quasi ad philosophiam non pertineant quibus comparatur philosophia, et pertineant quæ per philosophiam comparantur. Neque tamen hoc negandum illa primum philosophiæ supponi in quibus philosophandi exercitium constat, secundo vero etiam illa quæ ad exercitandum conduci. In omni enim arte, tam id quo de arte agitur quam quo agitur secundum artem, artis esse omnino sine dubitatione dicendum est. Itaque et philosophiæ illud est quo agitur de philosophia, etiam si secundum philosophiam non agitur, et ipsum est de inquisitione agere veritatis et de iis quæ pertinent ad inquirendam veritatem : habet enim quædam instrumenta sua omnis ars, quibus animum rationalem erudiat et conducat ad philosophandum, id est ad inquirendum verum ; et ex ipsis quædam sunt in inquisitione et ad inquisitionem constituta veritatis, de quibus dubium nulli fuit ut pro auctoritate constarent in philosophia computanda ; alia autem, quia

ad inquisitionem tantum et non in ipsa inquisitione inventa sunt, quidam adjudicaverunt. Grammaticam dico et mechanicam, quarum altera, id est grammatica, ad philosophiam tantum est, non de philosophia, nec secundum philosophiam, altera, id est mechanica, secundum philosophiam tantum, neque de philosophia, neque ad philosophiam. Alii totam logicen excludere voluerunt; sed parum constitit, cum manifeste ratio disserendi non solum ad philosophiam, verum etiam de philosophia inveniatur. Mihi vero moderatius sapuisse videntur qui philosophiam non solum philosophandi studium veraciter appellandum judicarunt, sed ipsum quoque quodcumque ad philosophandum, sive ad philosophiam, sive secundum philosophiam, proprie et secundum se constitutum est, quia omnis ars et hoc recte dicitur de quo ipsa agitur et quo agitur secundum ipsam. Si quis vero illam tantum philosophiam recte dici æstimaret, cujus ipsum proprie philosophari constat, et veri primo loco investigatio, non est contentio de nomine. Quid enim interest? Quomodo ut libet de vocibus verisimiliter judicetur, nos doctrinam et utilitatem pensamus sub eodem veritatis judicio.

SOSTHENES.

Ego semper, cum jam rem ipsam me tenere existimo, abducor longius, et cogor alia quædam, et quæ sine re esse non possunt, extra propositum item et item sæpius vel quærere vel audire. Nunc ergo quia et hoc ipsum tu non prætereundum fecisti, et multorum simul erroribus considerare admonemur, edissere breviter, quantum super hoc in præsenti videbitur, de iis qui secundum artem et de arte constant tractandi modis.

DINDIMUS.

Semper fuit, o Sosthenes, ut veritas paucorum judicio crederetur; neque hoc primum nostris temporibus accidisse putes. Olim jam illud et a principio palam est verum et falsum exorta. Quandiu enim veritas omnino latuit, non erat in hominibus quæstio veritatis; sed postquam manifesta ab aliis cœpit agnosci, continuo cœpit ab aliis, volentibus nec valentibus, idem negari. Prope siquidem homini est magna de se æstimare, et, faciem suam cum alieno corde æstimantes, nequeunt discernere verum. Priscis autem

temporibus quærentes disputaverunt de philosophia qui philosophari nescierunt. Nunc altera generatio successit, quibus et hoc in dubium venit quemadmodum disputandum sit de philosophia. Uno enim gradu retrorsum abierunt ab iis qui longe fuerant, ut discant disputare de disputationibus, et ipsas de quibus disputant disputationes ubi amiserint non recordentur. Si enim philosophia ars est, et disputare de philosophia ars est, cui arti relinquimus de disputationibus disputare. Discere enim ars est, et disputare ars est, et de qua disputatur disputatio ars est. Ut artem quærant illam quænam sit ubi disputatur, non de disputatione, si forte de illa quæ præcipue esse debet, dicere velint quia ars non est. Quapropter si in omni parte philosophiæ duo considerare satis est, aliud quidem quo de arte agitur, aliud quo agitur secundum artem, illud primum ad philosophiam est, secundum vero de philosophia, exclusis aliis, quia præter hæc nihil philosophiæ tractatio introducit. Unde foris se esse demonstrant qui in alieno modo occupari cœperunt, rem prætergressi vel quam nundum attigerint.

SOSTHENES.

Nunc nobis in his satisfactum esse fatemur, et ut cætera ordine prosequaris nostram tibi intentionem, quemadmodum a principio palam facta est, commendamus. Diffinitionem quidem et divisionem philosophiæ commodam satis pro tempore, quemadmodum introducendis oportuit, statuisti; sed quia easdem philosophiæ partes disciplinas, sive artes, usus communis loquendi appellare consuevit, ipsam nunc vim interpretationis nominum reserari nobis postulamus.

DINDIMUS.

Inter artem et disciplinam hoc quidam interesse voluerunt, quod ars sit in iis quæ et aliter esse possunt, disciplina vero in iis quæ aliter esse non possunt, constare probetur; alii artem ad inventionem referunt, doctrinæ vero disciplinam assignant. Quod enim ad invenientem ars est, ad discentem est disciplina. Unde ars a potu *arethes*, id est virtus, dicta existimatur, quam scientiam vocaverunt animi apprehendentis verum; disciplina vero a *discendo*, quasi *discipulina*, vel quia discitur plena, quum et scire dictum a discere est. Ex his autem quas artes nominamus septem præcipuas dili-

gentia antiquorum discrevit, in quibus totius philosophiæ instrumenta studiis discentium præpararet. Harum autem primæ tres sunt quas continet logicæ disciplina, grammatica videlicet, rhetorica et dialectica, quas trivium appellare complacuit. Quatuor sequentes mathesis complectitur, id est arithmeticam, musicam, geometriam, astronomiam, quas suo nomine eadem prisca auctoritas quadruvium, quasi trium et quatuor viarum directionem et iter significavit, illud commendare volens per hæc ad aliud aliquid majus et supra ipsa perducendum animum, ut neque in iis sistat legentis intentio, neque ob id contemnenda existimet quibus ad perfectum adicitur, sed quo sibi viandum sit agnoscat. Viæ enim sunt quia ducunt profectibus ad id quod sequitur consummatum; in quibus primam judicio omnium grammaticam esse constat. Post quam alii dialecticam, alii rhetoricam secundam ponendam æstimarunt. Illi quasi post grammaticam, quæ de sola pronuntiatione vocum tractat, jure dialectica sequi debeat, quæ solam investigat significationem, novissime rhetorica constituta, quæ utramque considerat : isti autem velut cognatam grammaticæ adhuc in sermonibus hærentem rhetoricam, parumque ad ea quæ in sententiarum subtilitate constant promoventem, secundo loco ordinandam ; post quam novissime dialecticam, quasi totam in intellectuum acumine sublevatam et rationi intentam, collocari. De quatuor reliquis nulla constat ambiguitas, primam esse arithmeticam, secundam musicam, tertiam geometriam, quartam et novissimam astronomiam. Hæ sunt septem artes instrumenta omnis philosophiæ; quibus si bene fuerit instructus legentis animus, ad reliqua liber evadit.

## PHILOSOPHIA.

### LOGICA.

*Duæ sunt partes logicæ :*

Grammatica, ratio disserendi.

*Grammaticæ partes viginti duo :*

Littera, Syllaba, Dictio, Oratio, Orthographia, Analogia, Etymologia, Glossa, Differentia, Notæ, Accentus, Sedes, Metra, Prosa,

Barbarismi, Solecismi, Vitia, Metaplasmi, Schemata, Tropi, Fabulæ, Historiæ.

*Ratio disserendi tres habet partes :*

Necessariam, Probabilem, Sophisticam.

*Probabilis habet duas partes :*

Rhetoricam, Dialecticam.

ETHICA.

*Tres sunt partes Ethicæ :*

Solitaria, Privata, Publica.

THEORICA.

*Tres sunt partes Theoricæ :*

Mathematica, Physica, Theologia.

*Quatuor sunt partes Mathematicæ :*

Arithmetica, Musica, Geometria, Astronomia.

*Duæ sunt partes Physicæ :*

Primæ causæ, secundæ causæ.

*Duæ sunt partes Theologiæ :*

Intelligibilis, Intellectibilis.

MECHANICA.

*Septem sunt partes Mechanicæ :*

Lanificium, Armatura, Navigatio, Agricultura, Venatio, Medicina, Theatrica.

# DE CONTEMPLATIONE

## ET EJUS SPECIEBUS

### § 1. DE MEDITATIONE.

Juxta primarias veterum auctoritates, contemplatio est per multimodas salutis vias animi disgressio; vel contemplatio est ad invisibilia Dei salubriter afficiens animum mentis illuminatio. Hujus vero quatuor sunt species principales : meditatio, soliloquium, circumspectio et ascensio.

Meditatio est cogitatio in consilio frequens, quæ causam et originem, modum et utilitatem uniuscujusque rei prudenter investigat. Meditatio principium sumit a lectionis scrutatione : nullis stringitur regulis, vel præceptis lectionis : delectatur enim quodam aperto spatio decurrere, ubi liberam affigat rationem veritatis contemplandæ, et nunc has, nunc illas rerum causas perstringere, nunc autem profunda quæque penetrare, nihil anceps, nihil obscurum relinquere. Principium ergo doctrinæ in lectione, consummatio in meditatione. Quam si quis familiarius amare didicerit eique sæpius vacare voluerit, jocundam valde reddit vitam et maximam in tribulatione præstat consolationem. Tria sunt meditationis genera : unum constat in circumspectione morum, aliud in scruta-

tione mandatorum, tertium in investigatione divinorum operum. Mores autem sunt in vitiis et virtutibus; mandatum divinum aliud præcipiens, aliud prohibens, aliud permittens; opus Dei est quod creat potentia, et quod moderatur sapientia, et quod cooperat gratia. Quæ omnia quanta sint admiratione digna, tanto magis quisque novit quanto attentius Dei mirabilia meditari consuevit.

## § 2. DE SOLILOQUIO.

Soliloquium sequitur, quod est alicujus ad se et de se solum eloquium, ipsius hominis generans contemptum. Soliloquium dicitur quia vir se solum alloquitur : id est quando homo interior ab exteriori non turbatur, sed cordis secreta rimatur, mentem et conscientiam ob sui contemptum considerat et speculatur. Soliloquium vero tribus fit modis : ex gratia inspirante, ex meditatione et oratione. Ex gratia oritur, ex meditatione excitatur, ex oratione formatur. Oritur in compunctionem, excitatur in devotionem, formatur in bonam voluntatem. Compunctio in fletum miserabilem erumpit; devotio mentem ad cœlestia erigit; bona voluntas ad opus celeriter tendit; fletus miserabilis misericordem Dominum expetit; mens erecta cordis ima percurrit; bonæ voluntatis opus ipsius hominis contemptum ostendit. De fletu vero miserabili Propheta dicit : *Exaudivit Dominus vocem fletus mei.* Fletus, id est lachrymarum pro peccatis emissio : non nobis sed vocem habet Deo. Et hic fletus est utilis et pius; pius vero fletus et inutilis fit pro morte parentum; nec pius, nec utilis, pro amissione temporalium bonorum. De mente autem erecta, quæ mentis ima disquirit, sapientia in tripode Apollinis sic scribit : *Verbum de cœlo descendit :* Γνῶθι σεαυτόν, *id est Nosce te ipsum.* » Tripos Apollinis triplex sapientiæ intellectus, historialis, mysticus et moralis. Per historialem homo exterior interiori condescendit : per mysticum, homo interior secreta cordis, id est mentem et conscientiam, scrutatur et discutit : per moralem, unde sit, quid et ad quid agnoscit. Hic humanæ

conditionis mortalitatem innuit. Unde sit? ex materia figuli, id est ex limo terræ. Quid sit? vas scilicet fictile, sed timendum ne fiat vas contumeliæ. Ad quid? ut revertatur in pulverem terræ. Hunc brevem hominis ortum et miserabilem occasum Job evidenter describit, qui se in pulvere sedere et dormire dicit : in pulvere sedet et dormit qui, in mutabilium levitate sopitus, nisi magno labore surgere nequit. *Omnis quippe caro fœnum,* Isaias scribit. Quod David exponit : *Mane floreat* et cæt. : mane, id est in pueritia et in juventute, floret ; sed in vespere, id est in morte, decidit : indurat in cadavere, arescit in pulvere, quia post hominem cadaver, post cadaver vermis, post vermem efficitur cinis. Unde : *Computruerunt jumenta in stercore ;* id est carnales homines in fœtore luxuriæ. Hoc de hominis mutabilitate. Et hoc de ejus labore : *Anni nostri sicut aranea meditabuntur ;* id est nos viventes in annos araneæ comparamur : aranea viscera sua consumit ut telam faciat, et in ea vilem prædam, id est muscas, capiat ; sic homines mundani corpora sua consumunt laborando, et vilem mercem, id est transitoria, acquirunt, multa pericula patiendo. Hæc ergo tria, scilicet unde sit homo, quid, et ad quid, verbum sapientiæ in tripode innotescit. Et idem moralis intellectus alibi evidentius exprimit : *Tecum habita, pulsa, nec tequæsiveris extra.* Ille secum habitat qui naturæ fines non exterminat, id est qui modum in rebus et vitam in æquitate conservat, qui humilitatem affectat et omnem superfluitatem eliminat. Ille se interius pulsat, qui, more figuli, vasis integritatem, vel fissuram comprobat. Ille etiam se extra non quærit, qui linguæ pictæ non credit, qui in corde et corde nihil dicit, sed, sibi diffidens, in Deo solo sperat et confidit.

## § 3. DE CIRCUMSPECTIONE.

Circumspectio nomen est æquivocatum ad duo. Circumspectio namque species prudentiæ dicitur, provida gerendorum, vel sermonum cautela. Quoniam vero circumspectio a contemplatione

specificatur, animi exploratio dicitur, qua animus intellectu, consilio et delectu inter mundana contemplatur. Animus enim intellectu per mundana discurrit; consilio, de mundanis deliberat et inquirit; delectu, inter ipsa discernit et eligit. Discursus vero animi mundana concipit mutabilia, caduca et transitoria. Inquisitio animi deliberans mundana percipit esse tam bona quam mala, licet transitoria, et tam bonorum quam malorum contraria. Electiva consilii discretio a malis dividit bona, inter bona eligit potiora, inter adversa, si vitari non possunt, minus nociva. His igitur tribus viribus animus utitur, ut circumspectius, id est prudenter, provide et discrete, inter mundana speculetur, ne bonorum multitudine temporalium confundatur, ne eorum varietate seducatur, ne multimoda malorum adversitate depressus decipiatur; in qua patientia patienter tolerantibus coronam æternam operatur. In hac ergo circumspectione delectus, id est discretio, prævalet, quæ diversorum *crisis* nuncupatur. De hac discretione Origenes dicit : *Divitiæ sunt indifferentes, quoniam in earum creatione procul dubio sunt bonæ, sed propter abutentes eis dicuntur malæ.* Ideo, juxta Prophetam, ne animus seducatur, *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Ille cor divitiis apponit, qui totum mundum perambulat ut illas acquirat, qui illas congregat ut custodiat, non expendat, qui non sibi sed alii thesaurizat, et sæpe pro illis in mari, vel igne, vel ferro, morte miseranda seipsum enecat. Et quoniam mundana periculosa, damnosa et mortalia sunt, ut Joannes Evangelista scribit, contemnenda sunt : « *Nolite diligere mundum, quia omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.* Hic tres mundi laqueos distinxit, quibus mundus omnem humanam carnem allicit, illaqueat et ad interitum ducit. Primus laqueus concupiscentia carnis dicitur, ex qua triplex voluptas nascitur; id est gula, ebrietas et luxuria. Secundus laqueus concupiscentia oculorum, id est omnium rerum exteriorum, quia omnium desiderium per oculos animæ intrinsecus intimatur. Tertius superbia vitæ, quæ propria animi excellentia dicitur : hoc vitium proprium Diaboli est, quo solo et non alio puniendus est. His ergo tribus voluit Dominus tentari, ut vincens doceret vincere. Per concupiscentiam carnis, id est per gulam,

tentavit eum Diabolus, cum dixit : « *Dic ut lapides isti panes fiant;* per concupiscentiam oculorum, cum omnia regna mundi ei ostendit; per superbiam vero, cum dixit : « *Mitte te deorsum.* His etiam tribus quotidie nos tentat Diabolus; sed Domini exemplo instructi, vincamus gulam per abstinentiam, avaritiam per largitatem, superbiam per humilitatem. Vir igitur in virtutibus virens, vim regno cœli inferens, prudenter circumspiciat; animus orando Deum consulat, consulendo sibi provideat, providendo discernat et caveat ne consentiat carni blandienti, ne credat mundo decipienti, ne cedat Diabolo persequenti; sed vitam Christi mundi voluptatibus opponat, veritatem Christi mundi dolis et fallaciis prætendat, virtutem Christi mundi passionibus præponat. Qui sic agit seipsum et mundum contemnit. Seipsum contemnit, qui non in propriis viribus, nec in scientia, sed in solo Deo sperat et confidit. Mundum contemnit, qui ejus divitias, potentiam et gloriam tanquam prorsus inania spernit. Hic est contemplantium lectulus; hic invenit gratiam mansuetus; hic requiescit animus.

### § 4. DE ASCENSIONE, QUARTA CONTEMPLATIONIS SPECIE.

Quarta contemplationis species sequitur, quæ sic describitur : Ascensio est ad immortalia in excelsis animi disgressio. Unde Propheta : *Beatus vir cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit!* Tres sunt ascensiones Christi, tres quoque nostri. Prius enim Christus ascendit in montem, deinde in crucem, tandem ad patrem. In monte docuit discipulos; in cruce redemit captivos; in cœlo glorificavit électos. In monte doctrinam protulit humilitatis; in cruce formam expressit caritatis; in cœlo coronam præbuit felicitatis. In monte docendo, mundum calcavit; in cruce patiendo, infernum spoliavit; ad patrem ascendendo, cœlum ditavit. In primo calcavit ignorantiam, in secundo superbiam, in tertio miseriam. Primo cæcum illuminavit pulsa ignorantia; secundo superbum humiliavit captivata superbia; tertio humiliatum felici-

tavit exterminata miseria. In primo, populus, qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam; in secundo, discipulus sequens Christum, spretis cunctis quæ possidet, bajulat crucem suam; in tertio, in sæcula sæculorum laudat Deum adeptus victoriam. Primo dignatus est fieri magister, secundo pater, tertio sother. Primo præbuit lumen scientiæ, in secundo culmen justitiæ, in tertio numen gloriæ. Ad hæc tria hortatur vox prophetica : *Illuminate, inquit, vobis lumen scientiæ, invocate vobis novale, metite in horreo misericordiæ !*

### § 5. DE TRIBUS ASCENSIONIBUS NOSTRI.

Tres sunt nostri ascensiones : prima in actu, secunda in effectu, tertia in intellectu. Et primum de ascensione actuali : *Qui enim dicit se in Christo manere, debet, sicut ille ambulavit, et ille ambulare.* Pro nobis quidem passus, nobis reliquit exemplum, ut sequamur vestigia ejus. Ascensio igitur nostra actualis est triplex. Alia est in confessione culparum, alia in largitione eleemosynarum, alia in contemptu divitiarum. Prima est in operibus pœnitentiæ, secunda in operibus consummatæ justitiæ, tertia fugat pestem omnis avaritiæ. In prima obtinet quis victoriam de Diabolo, in secunda de mundo, in tertia de se ipso : de Diabolo, confitendo impietatem; de mundo, erogando facultatem; de se ipso, mortificando voluntatem. Prima igitur meretur veniam, secunda gratiam, tertia gloriam. In prima est odium iniquitatis, in secunda odium superfluitatis, in tertia odium vanitatis. In prima est amor veritatis, in secunda honestatis, in tertia puritatis. De prima legitur : *Dixi confitebor adversum me injustitiam meam*, *et tu remisisti impietatem.* De secunda : *Dispersit*, *dedit pauperibus.* De tertia ipse Christus : *Qui mihi ministrat me sequatur.* Prima est commissa deflere, secunda possessa tribuere, tertia omnia relinquere. Sub prima positi sumus servi, sub secunda liberi, sub tertia filii. Sub prima positi servamus præcepta, sub secunda am-

plectimur consilia, sub tertia cœlestia promeremur carismata. Prima facit utiliter subesse, secunda honeste prodesse, tertia juste præesse. In prima egredimur de terra tribulationis et angustiæ, in secunda arripimus iter justitiæ, in tertia illustramur luce sapientiæ et ungimur oleo lætitiæ. In prima homo noster interior sanatur; in secunda virtutibus ornatur; in tertia contemplationis dulcissimo ferculo cibatur. Prima fit mundator conscientiæ, secunda doctor justitiæ, tertia consors ad modicum angelicæ potestatis et gloriæ.

### § 6. DE ASCENSIONE AFFECTUALI.

Ascensio affectualis triplex est. Prima est ad perfectam humilitatem, secunda ad consummatam caritatem, tertia ad contemplationis puritatem. Ad humilitatis perfectionem tribus ascenditur gradibus; ad caritatis perfectionem tribus, ad contemplationis perfectionem similiter tribus.

Humilitas est virtus qua homo sibi innotescens sibi ipsi vilescit. Hanc Salvator, ad dexteram patris sedens, in habitu nostræ miseræ carnis et sub forma paupertatis, intimavit discipulis : *Leges gentium dominantur eorum*, et cæt. Item : *Nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cœlorum.* Item : *Sinite parvulos venire ad me; talium est enim regnum cœlorum.* De secunda : *Filii, cum omni subjectione obedite parentibus vestris et subjacete eis.* De tertia : *Humiliamini sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis.* De prima : *Mulieres, subditæ estote viris vestris :* per mulierem significans carnem. Pessime namque disponitur domus in qua caro prævalet spiritui. *Ejice*, inquit Scriptura, *ancillam et filium ejus; non enim erit hæres filius ancillæ cum filio liberæ.* Prima ergo est ex natura, secunda ex disciplina, tertia ex justitia; vel prima est justitiæ, secunda gratiæ, tertia naturæ. Justum enim est subesse Deo, gratiæ, proximo, naturæ, spiritum carni præponere; vel prima est subesse meliori, secunda æquali, tertia

inferiori; vel prima est humiliare pro delictis, secunda pro virtutibus adeptis, tertia pro fraterna utilitate; vel prima est subesse usque ad improperia, secunda usque ad vulnera, tertia usque ad mortis supplicia; vel prima est in gemitu resipiscentium, secunda in luctu exercentium, tertia in affectu diligentium. Una est contentio, alia cumpunctio, tertia humilis defectio. Prima metuit, secunda sperat, tertia deligit. Prima in planitie, secunda in colle, tertia in monte. In plano pœnitentes, in clivo suspirantes, in summo diligentes. Primo de Ægypto exeunt et comedunt azyma, secundo gradiuntur per desertum et vescuntur manna, tertio terram promissionis intrant et circumcisi celebrant Pascha. Per gemitum quidem, cor contritum et spiritum contribulatum, quem non spernit Deus, de tenebris peccatorum evadimus; per lacrymas et suspiria compuncti, de virtute in virtutem proficimus; per affectum lenitatis et pietatis studia deliniti et protracti, optatæ dilectionis fines apprehendimus.

## § 7. DE ASCENSIONE AFFECTUALI AD CARITATEM.

Restat ergo de caritate dicere, cujus fines voluit nos Deus apprehendere. Caritas est amor ordinatus, ad eum, quem debet, relatus. Aliter : caritas est motus animi se in proximo propter Deum, et Deo fruentis propter ipsum. Ordinata vero tres habet species, ut et Deum præ omnibus et proximum sicut nos diligamus. Nos, ut carnem subdamus spiritui, spiritum rationi et rationem creatori. In primo est homo honestus, in secundo disertus, in tertio sanctus. In primo venit habilis, in secundo commendabilis, in tertio admirabilis, fama celebris, vita sublimis, consilio gravis, castus in actione, circumspectus in locutione, quietus in cogitatione. In prima subjectione accipit scientiam, in secunda prudentiam, in tertia sapientiam. Per primum exteriora novit honeste disponere, per secundum interiora juste regere, per tertium cœlestia utiliter appetere. Primo bonus in se ipso, secundo utilis proxi-

mo, tertio gratus Altissimo. Primo honestatur in actu, secundo ordinatur in affectu, tertio sublimatur in intellectu. Hæc sunt quæ sponsa summopere affectat, et ita in se caritatem ordinari in Canticis efflagitat : *Introduxit me rex in cellam vinariam ; ordinate in me caritatem : fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo.* Quæ est ista cella vinaria, nisi illa sancta cohors angelica, quæ mero debriatur spiritualis intelligentiæ et pigmento jocundatur cœlestis lætitiæ, et beata tripudiat in gloria supereminentis et deicæ theophaniæ? Ad hujus petit sponsa ordinari ordinem ; ad hujus sitit vivere similitudinem, in ordine cœlestium agminum tripliciter tripartito. Alia proponuntur aliis et variis inserviunt officiis. Primus enim tantum imperat, tertius solummodo obtemperat, secundus vero, in medio positus, et imperat et obtemperat, obtemperat primo et imperat tertio. Sic in unoquoque et eodem ordine alii illuminant tantum, alii illuminantur, quidam illuminant et illuminantur : medius a superioribus accipit quod inferioribus impendit.

## § 8. DE ASCENSIONE ACTUALI AD CONTEMPLATIONEM.

Vitam quoque nostram contemplemur, quia tripartito dividitur, in actu, in affectu, in intellectu. Intellectus illuminat, actus illuminatur, affectus illuminat et illuminatur. Intellectus imperat, actus obtemperat, affectus obtemperat intellectui et imperat actui. Actio vero nostra debet esse tripartita, utilis, honesta, necessaria. Necessitas imperat, utilitas obtemperat, honestas media obtemperat necessitati et imperat utilitati. Necessaria detestari dementiæ est, honesta non sequi insipientiæ, utilia non amplecti inertiæ. Contra necessaria quis non valet, contra honesta non debet, contra utilia non oportet. Prima est opus naturæ, secunda gratiæ, tertia industriæ. Vivere, mori, spirare, meditari, moveri, edere, sunt jura naturæ. Necessitatis est cætera facere, tegere pudenda, operire membra. Vitare infamiam, amicis gratiam, inimicis astuciam, civibus

concordiam, miseris prætendere clementiam et cætera hujusmodi honestatis. Non habita quærere, quæsita conservare, conservata dilatare, caste educare filios, prudenter docere discipulos, parcere sanguini, disponere domui, providere civibus, triumphare de hostibus, et his similia sunt utilitatis. Honestis igitur imperant necessaria, utilibus honesta. Hæc de triplici actione in primo ordine sufficiant.

### § 9. DE CONSILIIS, STUDIIS ET EXERCITIIS.

Nunc de secundo ordine. Qui docet hominem scientiam, nos doceat quæ prosint et placeant. Quædam sunt rationis propria, scilicet consilia animæ singulariter: studia communia carnis et spiritus competenter queunt dici exercitia. Consilia solum illuminant et illuminantur. Consilium est ratio excogitata ad aliquid, vel non. Consilia vero tripartita sunt. Alia pertinent ad detestationem gehennæ, nonnulla ad directionem viæ, quædam ad dilectionem patriæ. Prima fugiunt culpam, secunda promittunt gratiam, tertia gloriam. Prima fugiunt peccati languorem, secunda conferunt sanitatem, tertia præstant felicitatem. Prima ducunt ad peccatorum confessionem, secunda ad vitiorum mortificationem, tertia ad cœlestium bonorum contemplationem. Per prima triumphamus de hostibus; per secunda congaudentes ad patriam sociamur euntibus; per tertia jam beatis jungimur civibus. Prima de carcere mortis educunt miseros, secunda munere virtutum reducunt prosperos, tertia ornatos levant ad superos. Prima dicunt : *Agite pœnitentiam, appropinquabit enim regnum cœlorum.* Secunda : *Quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillos.* Tertia : *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur aquilæ.* Prima dicunt : *Fugite de medio Babylonis et reservate unusquisque animas vestras.* Secunda : *Quodcumque potest manus tua facere instanter operare; quia non est consilium, non est opus, non est ratio apud inferos quo tu properas.* Tertia : *Vidi stantes ante*

*thronum seniores, et in manibus fialas, et in capitibus eorum coronas aureas.* Prima dicunt : *Dic tu prior iniquitates tuas, ut justificeris.* Secunda : *Si volueritis et audieritis me, bona terræ comedetis.* Tertia : *Erit vobis corona pro cinere, oleum gaudii pro luctu, pallium laudis pro spiritu mœroris.* Prima dicunt : *Brevis est et ad instar puncti laus impiorum.* Secunda : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.* Tertia : *Justi fulgebunt sicut sol in regno patris eorum.* Prima dicunt : *Tres sunt qui testimonium dant in inferno, ignis, vermis et desperatio.* Secunda : *Tria testimonium in terris, spiritus, aqua et sanguis.* Tertia : *Pater, Filius et Spiritus Sanctus testimonium dant in Cœlo.* Et notandum quia rex *qui sedet in consilii solio dissipat omne malum intuitu suo.* Unde Job post universæ damna facultatis, orbitatem prolis, cruciatus corporis, improperia conjugis, quorumdam amicorum fraudulenta consilia, aliorum vero aperta convicia, non victus, sed viriliter agens, in terra sua recepit duplicia, in patria viventium sempiterna nunc fruitur lætitia. Hinc Salomon : *Omnia fac cum consilio, et post factum non pœnitebis.* Studia vero consiliis singillatim obtemperant, consilia proportionaliter exercitiis imperant.

## § 10. DE STUDIO ANIMÆ TRIPARTITO, ET PRIMUM DE PRIMO.

Animæ studia tripartita sunt. Primum est vitium detestari, secundum virtutem imitari, tertium in cœlestibus gloriari. Primum quoque constat esse trimodum. Est enim primi primum non abire in consilio impiorum; primi secundum, non stare in via peccatorum; primi tertium, non sedere in cathedra pestilentium. Intuere verbi colorem et sententiæ honorem. Primum ponit in via, in consilio, in cathedra; deinde impiorum, peccatorum, pestilentium; deinceps abiit, stetit, sedit : impii affectione, peccatores intentione, pestilentes operatione; vel impii intellectu, peccatores affectu, pestilentes actu; vel impii spiritus maligni, peccatores falsi Christiani,

pestilentes hæretici : abeunt male delectando, stant prave consentiendo, sedent perverse docendo; vel abeunt proximum seducendo, stant errorem defendendo, sedent ipsum libere prædicando; vel abiit recedendo a mandatis, stat fixus corde in peccatis, sedet ad mensam iniquitatis, aliis propinando panem absinthii et aquam fellis : in primo deserit impuritatem cordis, in secundo iniquitatem operis, in tertio falsitatem oris : in primo destruit diaboli suggestionem, secundo proximi velatam seductionem, tertio sceleris proprii defensionem. Iste non in viis peccatorum ambulat, sed e contrario primus omnium se accusat, deinde falsitatem et vitia omnimodis impugnat, deinceps virtutum consilia propensius aliis ministrat. Sic sic per aliam viam revertitur in regionem suam.

### § 11. DE SECUNDO ANIMÆ STUDIO, IN QUO VIRTUTEM IMITATUR.

Secundum quoque studium patet esse tripartitum. Hujus namque primum antetenet præcepta; secundum justitiæ sequitur exempla; tertium perfectionis arripit consilia. Præcepta quoque tripartita sunt : alia sunt legis naturalis, alia scriptæ legis, nonnulla evangelicæ perfectionis. Exempla quoque trifaria sunt : quædam enim pertinent ad veniam, nonnulla ad gratiam, alia ad gloriam. Consilia siquidem trimoda : multa sunt ad sanitatem intellectuum, alia ad puritatem affectuum, quædam ad perfectionem actuum : intellectuum conferunt sanitatem, cum fide, scientia, sapientia et intelligentia, timor et dolor, spes et amor; actuum perfectionem prudentia, justitia, fortitudo et temperantia. Scientia est comprehensio veritatis rerum quæ sunt; sapientia est rerum divinarum cognitio; intelligentia rerum præsentium, sed occultarum, notitia : vel scientia pertinet ad terrena, sapientia ad divina, ad utraque vero intelligentia : vel scientia pertinet ad historiam, sapientia ad anagogen, vel allegoriam, intelligentia ad tropologiam. Timor est mentis motus diversis modus habitus : dicitur enim servilis, quo quis a malo pro vitanda pœna cessat, retenta mala voluntate; mundanus est a

bono pro cavenda pœna abstinere, retenta bona voluntate; initialis est, ne pœna sustineatur pravas cogitationes et perversum opus resecare; filialis, bono firmiter adhærere : hic timor est initium sapientiæ. Servilis autem et mundanus sunt mali, initialis et filialis boni. Dolor est passio ex adversa causa interiori, vel exteriori, concepta, animum interius consumens, corpus exterius affligens. Spes est fiducia cavendi mala et adipiscendi bona. Amor honestus, caritas. Prudentia est rerum malarum et bonarum scientia, cujus sex sunt partes : intelligentia, quæ est comprehensio gerendorum; ratio, discretio comprehensorum; circumspectio, provida cautela sermonum; providentia, peritia animi secundum præterita futura pernoscendi; docilitas, prudentia erudiendi; cautio, provida et secura rerum et verborum ordinatio. Justitia est virtus uni cuique jus suum tribuens. Virtus est habitus animi in modum naturæ consentaneus rationi, vel virtus est habitus animi liber sui, vel habitus mentis bene constitutæ. Omnes illæ virtutes, quæ pertinent ad reddendum cuique quod suum est, justitiæ partes sunt. Religio est virtus jus suum reddens Deo : pietas est virtus qua cognatis et notis diligens tribuitur cultus; innocentia animi, puritas omnem injuriam abhorrens; amicitia, idem velle, idem nolle voluntatis firmitudine; reverentia, majoribus dignis debita honorificentia; concordia, in legibus et moribus convenientia; misericordia, per quam animus super calamitate pressis movetur : clementia, sive benignitas, est clarus et bonus mentis igniculus in adjutorium multis constitutus. Rursus justitiæ fons et origo est æquitas, quæ est rerum convenientia cuncta coæquiparans in rebus, paribus et causis paria jura desiderat. Jus est summa ratio naturæ insita, quæ docet facienda, prohibet contraria; vel jus est ars æqui et boni, id est scientia quæ arctat homines ad æquum et bonum. Conveniunt justitia et jus, quia, sicut justitia jubet, prohibet, promittit et punit, sic et jus; et sicut justitia acquiritur, conservatur, amittitur, sic et jure. In hoc vero differunt, quia justitiæ auctoritas, sive auctor, est Deus; juris homo, id est princeps, vel populus. Jus autem æquissimum æquitas dicitur; jus strictum, quo rigor exercetur; jus naturale, quod instinctu naturæ, non constitutione aliqua habetur. Justitia vero tanquam duabus sororiis fulcitur colum-

nis, fortitudine contra timorem, temperantia contra cupiditatem. Fortitudo est rerum divinarum et excelsarum arreptio, et laboris cum utilitatis ratione perpessio. Ejus partes sunt sex : magnanimitas, spontanea difficilium aggressio; fiducia, certa spes animi rem inchoatam perficiendi; securitas, virtus incommoditates eminentes non formidans; magnificentia, vis animi arduorum et præclarorum dans consummationem; constantia, stabilitas animi firma in bono proposito perseverans; firmitas, animi rigor prospera cohibens, aspera æquanimiter portans. Firmitatis duæ sunt species : humilitas, per quam nullus se præfert interius, nihilque sibi adscribit exterius; patientia, vis animi contumelias et terrores cum tranquillitate sustinens. Temperantia est omnis superfluitatis firma animi et moderata damnatio. Hujus partes sunt octo : modestia, quæ est virtus corporei ornatus immoderatum revocans usum; verecundia fœda et superflua verba reprimit; abstinentia, statutum tempus prandendi non prævenire; honestas est omnia superflua reprimere et munditiæ operam dare; parcitas, mensuram refectionis non excedere; sobrietas, excessum in potu cohibere; pudicitia, virtus moderamine rationis petulantiam domans; castitas, sub jugo rationis solum libidinis impetum comprimens. Castitas virginum, pudicitia matronarum. Prima igitur perfectionis consilia, scilicet scientia cum fide, sapientia et intelligentia, intellectuum conferunt sanitatem : secunda perfectionis consilia, id est timor cum fide, et dolor, spes et amor, affectuum faciunt sanitatem : tertia perfectionis consilia, scilicet cum fide prudentia, tristitia, fortitudo et temperantia, actuum efficiunt perfectionem.

### § 12. DE TERTIO ANIMÆ STUDIO QUOD FIT PER REVELATIONES.

Tertium animæ studium per tria dividitur. Aut enim per revelationes, aut per emissiones, aut per inspirationes. Revelatio est occultorum per subjectam creaturam divina eruditio. Hæc quadrifaria est : fit enim vel ad eruditionem, vel ad consolationem, vel

ad devotionem, vel ad gratiarum actionem. Prima Petro facta est a lintheo : *Occide*, inquit, *macta et manduca ; quod Deus mundavit tune commune dixeris ?* Secunda, Dionysio in carcere posito : *Accipe*, inquit Christus, *hoc, care, quod mox tibi complebo una cum patre meo*. Tertia Heracleo, cui ostendit Christus crucem in cœlo nocte, dicens : *In hoc vinces*. Quarta facta est, ut Gregorius refert, cuidam presbytero, cui in sacramento altaris revelata est veritas Domini corporis et sanguinis. In Veteri quoque Testamento facta est hæc revelatio prima Ezechieli, cui apparuit manus, in qua erat liber involutus, in quo erant lamentationes, et carmen, et *væ*. Lamentationes pertinent ad pœnitentes, carmen ad justorum laudes, *væ* ad desperatos. Et Balthazaro manus hominis scribentis in pariete apparuit. Secunda revelatio est facta Heliæ, quando vidit currus igneos et equites in cœlo. Tertia Moysi in rubo. Quarta Salomoni in dedicatione templi, præsente Domino. Nota in Veteri Testamento hunc numerum quadripartitum revelationis in prius, præposterum, in sensu morali, ordinalem et rectum. Nam revelatio prima, id est primus revelationis modus, Ezechieli factus est ad eruditionem ; secunda revelatio, id est secundus modus, Heliæ ad consolationem ; tertius modus Moysi ad devotionem ; quartus modus Salomoni ad gratiarum actionem.

## § 13. DE STUDIO ANIMÆ QUOD FIT PER EMISSIONES.

Emissiones septem sunt, quæ de arbore sapientiæ gemellæ quasi quodam germano affectu procedunt. A radice, ex sinistra parte, prima surgit emissio, odium scilicet iniquitatis. Huic supereminet puritas mentis, cui supponitur dulcedo contemplationis. A dextera vero surgit amor virtutis. Huic supereminet spes immortalitatis, cui supersunt oscula divinæ suavitatis. In culmine vero, ex amplexu utriusque, scilicet sponsi et sponsæ, quidam oritur fructus sapientiæ : ibi eis cœlestes divitiæ ineffabilis thesauri ostenduntur ; ad quas in cubiculo introducti eis arcana cœlestia reserantur. Ibi

sibi obviant veritas et misericordia : ibi sese osculantur pax et justitia. Eæ sunt emissiones de quibus legitur in Canticis : *Hortus conclusus, fons signatus, emissiones tuæ, paradisus.* Tres sunt paradisi : unus terrestris, habens arbores imputribiles; alius spiritualis, habens virtutes delectabiles; tertius cœlestis, habens mansiones ineffabiles. Primus est terrenæ amœnitatis, secundus spiritualis et jucundissimæ puritatis, tertius æternæ felicitatis. In primo fuit cantus gloriæ et luctus miseriæ; in secundo, cantus miseriæ et luctus gloriæ; in tertio, cantus gloriæ, sed nihil miseriæ. In primo cantus gloriæ, hominis permanente natura; luctus miseriæ, per peccatum corrupta creatura : in secundo, cantus miseriæ, per pœnitentiam sanata; luctus gloriæ, per virtutem et contemplationis gratiam sublimata : in tertio cantus gloriæ, in æternum glorificata. In primo terrenæ emissiones replent ventrem; in secundo satiant mentem; in tertio super cœlestes beatificant hominem. In primo emissiones terreni germinis, in secundo spiritualis luminis, in tertio deifici numinis. Illius arboris emissiones sunt istæ de quibus legitur in libro Sapientiæ : *Lignum vitæ est cui apprehenderit eam, et qui tenuerit eam beatus;* vel emissiones sunt istæ de quibus legitur in eodem libro Sapientiæ : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano et quasi cupressus in monte Sion, quasi palma exaltata sum in Cades, etc., etc.* Prima est fructus pœnitentiæ, secunda opus misericordiæ, tertia amor justitiæ, quarta rigor mortificationis, quinta dulcedo contemplationis, sexta gaudium futuræ felicitatis. Sex sunt arbores, et sex locorum varietates. In valle sunt pœnitentes, in plano misericordes, in civitate disciplinam exercentes, in monte crucem Christi bajulantes huic mundo crucifixi, in specula contemplativi, in Libano perfecti, candorem innocentiæ adepti, ad tertium cœlum rapti, ad paradisum usque levati. Prima emissio mortuum suscitat, secunda fessum recreat, tertia oppressum liberat, quarta liberatum ad summa erigit, quinta levatum suaviter reficit, sexta felicem in cubiculum regni introducit, septima futuræ felicitatis gaudium ad modicum prælibare permittit : vel prima est criminum confessio, secunda delictorum compunctio, tertia pietatis actio, quarta mundi abrenuntiatio, quinta virtutum perfectio, sexta carismatum gratia, septima contemplativæ dulcedinis adepta lætitia. Hæ sunt septem

mulieres de quibus in Isaia : *Apprehendent septem mulieres virum unum in illa die.* Prima parit lacrymas et gemitus, secunda venialium reatuum saluberrimos cruciatus, tertia germanæ compassionis suavissimos affectus, quarta mundi, carnis et peccati odia, quinta virtutum et regni cœlorum desideria, de sexta oritur ineffabilis actionis gratia, de septima arcanorum cœlestium intelligentia mentisque mundissimæ incomparabilis gloria. Emissiones istæ arboris illius dicuntur de qua sponsa in Canticis loquitur : *Sub umbra illius quem desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.* Hinc etiam Hieremias : *Spiritus oris mei Christus Dominus, cui diximus : Sub umbra tua vivemus in gentibus.* Item ipse : *Sub umbra manus suæ protexit me.* Helias esuriens, et sub umbra jacens hujus juniperi, cibum accepit et confortatus est de manu angeli. Abraham sub hac arbore angelos pavit ; sub ipsa promissionem seminis accepit. Agar, suam dominam fugiens, puerum morientem posuit sub hac arbore, sub qua vivificatus nullus potest interire. Hoc est lignum fructiferum de quo in Ezechiele : *Ex quo nunquam folium defluet, neque fructus ejus marcescet et deficiet ; per singulos menses afferet primitiva, et erunt fructus ejus in cibum et ad medicinam illius folia.* Emissio est ad sui commodum divinitus erudita mentis illustratio.

## § 14. DE STUDIO ANIMÆ QUOD FIT PER INSPIRATIONES.

Inspiratio est afficiens salubriter animum de supernis infusio. Hæc autem quadrifaria. Fit enim vel metu servitii, vel spe præmii, aut amore filii, aut affectu conjugii. Prima fugitivum reducit servum : secunda in vinea laborantem angit mercenarium : tertia filium castigat et erudit : quarta sponsam sponso copulat et lectulo inserit. Item inspiratio fit æterni timore supplicii, dolore præsentis exsilii, affectu fraternæ compassionis, instinctu supernæ devotionis. Hi sunt quatuor venti cœli, a quibus congregantur electi Dei. Primus est occidentalis, secundus aquilonalis, tertius australis, quartus

orientalis. Primus de occasu vitiorum educit pœnitentes, secundus de frigore malitiæ membra sua mortificantes, tertius a calore justitiæ spiritu ferventes, quartus amantes puritatem, tanquam ab orientali claritate lucem sapientiæ per speculum contemplantes. Quosdam igitur veritas suscipit per pœnitentiam, alios misericordia dirigit ad virtutum gratiam. Nonnullos virtus accendit ad amorem justitiæ, quosdam pacis gaudium ad amplexus sublimat sapientiæ. Distat autem inter revelationem et emissionem et inspirationem. Prima fit cum materia et forma; secunda sine materia cum forma; tertia sine materia et forma. Prima est realis, secunda spiritualis, tertia intellectualis : vel prima mundana, secunda humana, tertia divina : vel prima est sensibilis, secunda intelligibilis, tertia intellectibilis. Hæc de studio, vel ventis, exponentes succincte diximus : reliqua lectoris industriæ ad alia festinantes committimus.

## § 15. DE COMMUNIBUS EXERCITIIS SPIRITUS ET ANIMÆ.

Restat ergo de exercitiis dicere, naturali concurrentes ordine. Exercitia claret esse quadrifaria. Alia enim sunt a Diabolo, nonnulla a carne, alia a proximo, quædam a mundo. A Diabolo sunt lethifera tentamenta, a carne vitiosa temperamenta, a proximo iniqua hortamenta, a mundo illecebrosa oblectamenta. Hæc enim, licet carnis et animæ sint communia, ob hoc tamen dicuntur exercitia quia exercent, id est ex alio arcent, ex Diabolo, carne, proximo, mundo. A Diabolo hæreses et schismata, a mundo oculorum concupiscentia, a proximo iræ incendium, invidiæ nubilum, detractionis venenum, a carne libidinis incendium, gulæ barathrum, crapulæ diluvium, quæ malos in his exercitatos demergunt in inferni puteum. His autem contraria opponimus, quibus afflicti ad integrum castigati et ad unguem politi læti cœlum conscendimus : primo scilicet sanam fidem, catholicam veritatem, ecclesiæ unitatem; secundo contemptum mundi, fugam sæculi, paupertatem Christi; tertio contumeliis patientiam, dolis austuciam, afflictio-

nibus tolerantiam; quarto castitatem conjugalem, continentiam vidualem, pudicitiam virginalem, et contra tria, id est contra Diabolum, mundum et carnem, parcimoniam, abstinentiam et sobrietatem. Hæc de vita affectuali : nunc de intellectuali.

## § 16. DE INTELLECTUALI VITA TRIFARIA.

Intellectualis vitæ pars quædam est in investigatione creatoris et creaturæ, alia in inquisitione divinorum eloquiorum, nonnulla in scrutinio morum. Intellectus investigans creatorem, vel de Deo habitus, solus et nudus debet esse : solus a materia, nudus a forma, purus a circumspectione omnimoda : solus, quia inæstimabilis; nudus, quia incomprehensibilis; purus, quia invisibilis. Solus : nullus est ei similis in legislatoribus. Nudus : *quis enim cognovit sensum Domini, aut quis ejus fuit consiliarius?* Purus : candor est enim lucis æternæ, speculum sine macula majestatis Dei, et imago bonitatis illius. Solus : non habens consortem alium omnipotentiæ. Nudus : non habens æqualem suæ sapientiæ. Purus : non habens comparem simplicitati suæ. Solus, Dei potentia; nudus, sapientia; purus, simplicitatis prærogativa : solus, quia excelsior cœlo; nudus, quia profundior inferno; purus, quia longior terra, latior ponto : solus, quia facit mirabilia solus; nudus, *omnia enim nuda et aperta sunt oculis ejus;* purus, *apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio:* solus, quia de nullo factus; nudus, quia a nullo conclusus; purus, quia inconquinatus, mobilis, disertus, suavis.

## § 17. DE PARTE INTELLECTUALIS VITÆ IN CONSIDERATIONE CREATURÆ.

Pars intellectualis vitæ est trifaria in consideratione creaturæ. Prima est de mundi visibilibus ad visibilia nostri, secunda de invi-

sibilibus mundi ad invisibilia nostri; tertia de nostris invisibilibus ad invisibilia Dei. Vel prima pars est de visibilibus visibilium formis; secunda de invisibilibus causis; tertia de invisibilibus substantiis. Prima fecit mathematicam, secunda statuit physicam, tertia theologiam. Mathesis doctrina dicitur, quæ in quatuor, in arithmeticam, musicam, geometriam et astronomiam. Physica, id est naturalis scientia, in tribus consistit, in ratione, experimento et usu. Theologia vero quadrifaria dividitur, aliquando similia assignando dissimiliter, quandoque dissimilia dissimiliter : prima est anagogica, secunda symbolica, tertia et quarta parabolica. Illa vero pars quæ in divinorum eloquiorum inquisitione versatur quadrimoda videtur; alia pars est historia, quædam allegoria, alia tropologia, alia anagoge. Rursum divina eloquia partim constant ex tractatibus orthodoxorum patrum, partim ex exemplis romanorum pontificum, partim ex gestis conciliorum catholicorum episcoporum, partim ex institutionibus catholicorum regum. Item divina eloquia quandoque illicita prohibent, necessaria jubent, summa suadent, venialia indulgent : cum autem indulgent, majoribus morbis amovendis provident; cum illicita prohibent, a morte deterrent; quando necessaria jubent, salutem optant; quando summa suadent, salutem augere student. Igitur operæ pretium est diligenter attendere quid sit admonitio, quid præceptio, quid remissio. Admonitio vero pœnam non intentat si quis post eam non eat, sed præmium sibi acquiescentibus indicat; unde Dominus in Evangelio : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes,* et cœtera. Et ut de spadonibus ipse declarat : *Qui potest capere, capiat.* Attamen quum ad perfectionem se voto quisque constrinxerit, si non teneatur pœnale sit, et necessarium quod ante fuerat voluntarium; unde Dominus : *Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro aptus est regno Dei.* Remissio vero, sive indulgentia, quia meliora non eligit, remedium habet, non præmium; sed ab hoc si quis declinaverit, meretur judicium : in apostolo enim docemur propter fornicationem indultum esse conjugium, cujus violator, eodem teste, æternum meretur supplicium : *Fornicatores,* inquit, *et adulteros judicabit Deus :* isti itaque duo status, unus superior, alter inferior, ante votum sunt voluntarii, post votum necessarii. Præceptiones et prohibitiones aliæ

sunt mobiles, aliæ immobiles. Præceptiones immobiles sunt quas lex æterna sanxit, quæ observatæ salutem conferunt, non observatæ eamdem auferunt, ut dilectio Dei et proximi, et quædam mandata Decalogi. Mobiles vero præceptiones sunt quas lex æterna non sanxit, sed posteriorum diligentia ratione utilitatis adinvenit, non ad salutem principaliter obtinendam, sed ad eam tutius muniendam; quale est illud : *Hæreticum post primam et secundam correptionem devita;* non quod eorum colloquium per se saluti obesset, sed quod frequentatum ex obliquo quorumdam simplicitatem corrumpere posset. Et multa reperies in canonicis institutionibus in hunc modum. Scrutinium morum tres habet species, cognitionem sui, cognitionem proximi, cognitionem Dei. Tres istæ cognitiones tres pariunt veritates; tres veritates tres faciunt status differentes. Prima cognitio parit veritatem sui, secunda veritatem proximi, tertia veritatem Dei. Ex prima nascitur humilitas, de secunda caritas, de tertia felicitas. Scrutinium ex ratione oritur : ratio vero quærit, scientia invenit, cognitio amplectitur, voluntas diligit, memoria conservat, meditatio pingit, actio induit, contemplatio ornat, felicitas remunerat. Hæc sunt novem Musæ, ut poetæ perhibent, quos colebant philosophi : hi sunt novem eruditionis gradus, quos diligunt et frequentant philosophi. Juxta tropologiam possunt etiam intelligi novem ordines angelici.

## § 18. DE MULTIMODA COGNITIONE SUI.

Quam quærenda, quam tenenda, quam servanda sit cognitio propria, divina et humana prædicant eloquia, et rei multipliciter testatur evidentia. Hinc Dominus ad Moysen : *Attende*, inquit, *tibi et vide*. Hinc David : *Notum fac, Domine, finem meum*. Hinc Salomon : *Si ignoras te, o pulchra inter mulieres, egredere et abi post vestigia gregum, et pasce hœdos tuos juxta tabernacula pastorum*. Hinc Hieremias, de anima felice seipsam ignorante : *Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui*. Item idem, sub specie

felicis animæ cognoscentis se : *Ego vir videns paupertatem meam.* Hinc Salomon, de beata muliere : *Consideravit agrum et emit eum; de fructu manuum suarum plantavit vineam.* Item idem : *Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora sapientibus; formicæ, populus infirmus qui præparat in messe cibum sibi; lepusculus, plebs invalida qui collocat in petra cubile suum; regem locusta non habet et universa per turmas egreditur; stellio manibus nititur et in domibus regum moratur.* Per hæc minima cognitio sui innuitur quadrifaria : ad vitæ, doctrinæ, famæ, gloriæ, honestatem, utilitatem, integritatem, felicitatem. Necessaria vero dicere de singulis ad alia festinanti non est hujus temporis. Hinc Job : *Ingredieris in abundantia sepulchrum, et visitans speciem tuam non peccabis.* Item idem : *Ad vesperam tibi meridianus fulgor consurget, et, cum te consumptum putaveris, orieris ut Lucifer.* Item idem : *Appropinquavit corruptioni anima ejus, et vita illius mortiferis. Liberavi eum ut non descendat in infernum : inveni in quo ei propicier. Respiciet homines et dicet : Peccavi et vere deliqui, et ut eram dignus non recepi.* Hinc per Naum : *Aquam hauri tibi propter obsidionem; extrue munitiones tuas, intra in lutum et calca, subigens tene laterem.* Hinc villicus in Evangelio : *Fodere non valeo, mendicare erubesco.* Qui utique si foderet, non mendicus, sed dives esset. Fodere namque est conscientiam scrutari, cogitatus, linguam, actus, sollicite contemplari, opera carnis omnia educere, per confessionem ardenter foras elicere, fructum vero spiritus diligenter superserere, vel potius usque ad venam aquarum viventium compunctione et gemitu pertingere. Hinc Dominus ad Ezechielem : *Fili hominis, fode parietem; et cum fodissem, apertum est ostium : et ecce reptilium multitudo et abominatio animalium, et universa idola domus Israel in pariete depicta, et septuaginta seniores thura idolis offerentes, et sedebant mulieres Adonidem plangentes, et viginti quinque viri terga ad templum, facies ad mundum habentes, solem, quod nefas est, contra altissimum adorantes.* Hæc omnia in enigmate prolata. Per fossionem ad propriam accesserunt cognitionem, quæ non modo honestatem morum et vitæ afferunt, verum etiam perspicaciter agnita, diligenter observata, viriliter conculcata, animæ puritatem et æternam felicitatem conferunt : per hæc enim Dia-

boli, carnis, mundi, actus, verbi, cogitatus, industriæ, infirmitatis, insipientiæ, vitia resecantur. Hinc in Genesi legitur Isaac pueros puteos fodisse, sed eos adversantes Philistæos replesse. Nolunt enim Philistæi terram in lucem evehi, nolunt corda mortalium scindi, nolunt ea aqua sapientiæ salutaris irrigari, nolunt ea sole justitiæ irradiari. Volunt autem mares mori, feminas vivere, virtutes erui, vitia serere. Hæc quidem fossio humilis est confessio, salubris compunctio. Confessio vero parit veniam, venia meretur gratiam, ex gratia ad perfectam ascendimus justitiam, de justitia ad caritatem ordinatam, per caritatem regni possidemus felicitatem. Sic sic per aliam viam revertitur exsul in regionem suam. Item ex compunctione nascitur pœnitentiæ gemitus, ex gemitu mundi contemptus, ex contemptu mundi contemptus sui; ex qua oritur humilitatis virtus, ex qua supernæ devotionis affectus, cui superenitet divinæ contemplationis radius. Hæc vera sequuntur oscula sponsi; post hæc sola restat amœnitas regni. Propterea in lege præcipitur Hæbræis gestare paxillum in baltheo, ne sui notitiam ulla deleret oblivio. Hinc Dominus per Osee Israeli exprobrans, et collata beneficia ad memoriam revocans : *Fodi*, inquit, *mihi eam triginta argenteis*. Ac si diceret : Illi sui contuli notitiam, et ei virtutum præstiti gratiam, splendorem, beatitudinem, et carismatum decorem. Hæc sunt argentea numismata, quæ divina testantur eloquia, octo scilicet beatitudinum gradus et septem spiritualia carismata. Ascendendo igitur per sui notitiam ad Cantici graduum pervenitur superminentiam. Rursus cognitio sui tres habet species, cognitionem propriæ necessitatis, utilitatis, honestatis, vel cognitionem propriæ vitæ, doctrinæ, famæ. Ad vitam respicit necessitas, ad doctrinam utilitas, ad famam honestas. Item alias tres habet species, nosse quid sit industriæ, quid infirmitatis, quid ignorantiæ, vel quid cœcitatis, quid superfluitatis, quid iniquitatis. Ignorantia parit cœcitatem, infirmitas superfluitatem, industria iniquitatem. Item cognitionis propriæ tria sunt genera, primum nosse quid sit virtus, quid vitium, quid indifferens, vel medium; item quis fructus spiritus, quis carnis actus, quæ, quota, quanta, qualia utrique communia. Ad virtutem referuntur fructus spiritus, ad vitium carnis actus. Alterutrum communia ipsa sunt indifferentia. Item quatuor sunt

aliæ species cognitionis propriæ, nosse scilicet quid carni, quid spiritui, quid debeatur proximo, quid Creatori : carni necessitas, spiritui utilitas, proximo justitia, Creatori omnis conatus et obedientia.

## § 19. DE MULTIMODA COGNITIONE PROXIMI.

Cognitio proximi aliquando fit ex documento naturæ, quandoque ex familiaritatis affinitate, nonnunquam ex fidei relatione, aliquotiens ex ætatis, vel scientiæ auctoritate. Ex primo debemus compassionem, ex secundo dilectionem, ex tertio reverentiam, ex quarto honorificentiam. Primo carni impendimus subsidia, secundo spiritui utilia, tertio honestatis insignia, quarto honoris obsequia. In primo meremur a Deo mundari, in secundo amari, in tertio honestari, in quarto sublimari. Sic enim intelligo quod legitur in Evangelio : *Date et dabitur vobis.* Item in eodem : *Habenti dabitur et abundabit : ei autem qui non habet et quod videtur habere auferetur ab eo.* Sic igitur dando ditamur, retinendo operimur. In primo itaque merentur esse amici, in secundo filii, in tertio sponsa sponsi, in quarto dii. Itaque in Genesi per Moysen lignum præcipitur afferre semen juxta genus suum et speciem, ut scilicet quæ volumus fieri nobis eadem faciamus aliis, et quæ nobis nolumus ne aliis faciamus. Prima igitur ligni species operit multitudinem peccatorum, secunda præstat gratiam virtutum, tertia splendorem carismatum, quarta felicitatem regni cœlorum.

## § 20. DE QUINQUE MODIS DIVINÆ COGNITIONIS.

Cognitio Dei quinque modis constat. Fit enim ex creatura mundi, ex ratione vel natura animi, ex cognitione divini eloquii, ex radio contemplationis, ex gaudio felicissimæ visionis. De primo in Apos-

tolo legitur : *Invisibilia ipsius a creatura mundi per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque virtus ejus ac divinitas.* Item per Sapientiam : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc, quod continet omnia, scientiam habet necis.* In secundo plane docet ratio ab uno cuncta descendisse principio ; unum esse aliquem qui creavit omnia, qui transcendit universa potentia, benignitate et sapientia. Potentia creat, sapientia gubernat, benignitas conservat : quæ tria sicut in Deo unum sunt, ita in operatione omnino separari non possunt. Potentia per benignitatem sapienter creat, sapientia per potentiam benigne gubernat, benignitas per sapientiam potenter conservat. Potentiam manifestat creaturarum immensitas, sapientiam formositas, benignitatem utilitas. Immensitas consideratur in multitudine et magnitudine ; formositas in situ, in compositione, in specie et qualitate ; utilitas in grato, apto, commodo et necessario. Gratum est quod placet, aptum quod decet, commodum quod prodest, necessarium sine quo esse non potest. In secundo quoque natura animæ quasi quoddam simulacrum est divinæ essentiæ. Sicut enim ille ubique totus, sic anima per omnes corporis artus ; et sicut ille supplet, implet, replet cuncta, subest, inest et præest omnibus, sic se habet anima circa omnes corporis sensus. Tria sunt simulacra : primum naturæ, secundum prudentiæ, tertium gratiæ. Vel primum est conditionis, secundum rationis, tertium redemptionis. Primum potentiam creatoris indicat, secundum sapientiam ejus ostentat, tertium caritatem ipsius commendat. Primum est nec Deus, nec homo. Secundum non Deus, sed homo. Tertium et Deus et homo. Primum invisibilia Dei indicat ex sui compositione. Secundum ipsa prædicat ex sua ratione. Tertium eadem præstat ex personæ et potestatis unione. Primum est imago Dei, non similitudo ; secundum imago et similitudo ; tertium similitudo non imago. Primum est imago, testante Apostolo : *Qui cum sit,* inquit, *splendor gloriæ et figura substantiæ ejus.* De secundo in libro Sapientiæ : *Candor est lucis externæ, speculum sine macula majestatis Dei et imago bonitatis illius.* De tertio item in Apostolo : *Vir non debet velare caput suum, quia est gloria et imago Dei.* Primum est imago non ad imaginem, secundum imago et ad imaginem, tertium nec imago nec ad imaginem. Primum per tria intimat

majestatem Dei, secundum per tria affectat felicitatem regni, tertium per tria bonitatem sui. Primum cognoscitur per magnitudinem, multitudinem et pulchritudinem; secundum per pœnitentiam, obedientiam et patientiam; tertium per potentiam, sapientiam et munificentiam. Primum per sua tria Deum facit laudari, secundum per sua sese meretur amari, tertium per sua monet obtemperari. Primum per sua tria facit admirantes, secundum per sua suspirantes, tertium per sua diligentes. Primum cognoscitur per situm, decorem et nexum, secundum per intellectum, affectum et actum, tertium per vitam, doctrinam et famam. Primum tribus firmatur, secundum tribus probatur, tertium tribus ornatur. Primum tribus firmatur prædictis; secundum probatur præceptis, tentamentis, flagellis; tertium ornatur miraculis, beneficiis, oraculis. Præceptis debemus diligenter obedire, tentamentis constanter resistere, flagella patienter sustinere. Tertium per miracula convertit profugos, per oracula illuminat cœcos, per beneficia reddit devotos; per miracula inserit fidem, per oracula mitigat invidos, per beneficia accendit torpidos. Judæi cedunt propter miracula divinæ potentiæ, philosophi manus tradunt doctrinæ summæ sapientiæ, ethnici credunt per opera misericordiæ. De primo et secundo legitur in Apostolo : *Signa petunt Judæi et sapientiam Græci.* De tertio Deus in Evangelio : *Quæritis me non quia signa vidistis, sed quia de panibus comedistis.* Per miracula designat potentiam divinitatis, per oracula naturam humanitatis, per beneficia affectum caritatis.

## § 21. DE TERTIO MODO DIVINÆ COGNITIONIS.

Ex cognitione divini eloquii noscuntur invisibilia Dei. Unde in libro Ezechiel : *Spiritus vitæ erat in rotis.* Et Dominus in Evangelio : *Verba quæ ego loquor vobis spiritus et vita sunt.* Tria quidem sunt Dei invisibilia, potentia, sapientia, caritas; vel potestas, felicitas, æternitas. Hæc omnia divina pagina docet, commendat, suadet quæri, amplecti, diligi. De potentia sic : *Domine, in ditione tua*

*universa sunt posita, et non est qui tibi valeat resistere.* De sapientia sic : *Attingit ubique propter suam munditiam.* De bonitate sic : *In caritate perpetua dilexi te; ideo attraxi te miserans.* Item de potestate : *Quis similis tibi in fortibus, Domine? Quis similis tui magnificus in sanctitate?* De sapientia Propheta : *Quis adjuvit spiritum Domini, aut quis consiliarus ejus fuit?* De caritate, in Canticorum Cantico : *Fortis est ut mors dilectio, dura ut infernus æmulatio.* De utroque vero per Job dicitur : *Excelsior est cælo, et quid facies? profundior inferno, et unde cognosces? longior terra mensura ejus, latior mari.* Per excelsitatem potentia, per profunditatem sapientia, per longitudinem et latitudinem caritas et misericordia. Item de potentia : *Ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia.* Et de felicitate : *Oculus, Deus, non vidit absque te quæ præparasti diligentibus te.* Et de æternitate : *Beati qui habitant in domo tua, Domine.* Item per Job de sapientia et potestate : *Sapiens corde et fortis robore.* Et per Baruch de æternitate : *Qui fecit terram in sempiterno tempore.* Hinc legitur volumen datum Ezechieli prophetæ, in quo erant scripta carmen, lamentationes et *væ*. Per *væ* reproborum designantur supplicia, per lamentationes peccatorum pœnitentia, per carmen justorum sempiterna gaudia. Item per *væ* invisibilia Orci, per lamentationes invisibilia animi, per carmen invisibilia Dei. Vel per *væ* victorum miseria, per lamentationes pugnantium militia, per carmen tripudiantium gloria.

## § 22. DE QUARTO MODO DIVINÆ COGNITIONIS.

Ex radio contemplationis noscuntur invisibilia divinæ speculationis in enigmate, tunc autem facie ad faciem. Hinc legitur in Genesi Jacob vidisse scalam angelosque ascendentes et descendentes per eam et Dominum scalæ innixum. Hinc Mane ad uxorem dixisse legitur in libro Judicum : *Moriemur,* inquit, *quia vidimus Deum.* Hinc Isaias : *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum.* Excelsum est quod in sublimi situm est : elevatum est quod

de inferioribus ad superiora translatum est. Solium igitur excelsum super agmina angelicorum spirituum; solium elevatum animæ sanctorum de hoc mundo translatæ ad gaudia supernorum. Et quia utrisque præsidet Deus, ideo sedere perhibetur super solium excelsum et elevatum : *Et ea quæ sub ipso erant implebant templum;* templum est angelici, sive humani, intellectus capacitas, quod scilicet templum ab his impletur quæ sub eo sunt, quia tanta est divinorum operum immensitas ut ad ea perfecte comprehendenda nullius creaturæ intelligentia sufficiat. Implet cor nostrum consideratio eorum, non comprehenditur a corde nostro immensitas eorum. Quomodo ergo factorem operis comprehendere valebimus, qui ipsum factoris opus ad plenitudinem capere non valemus? Virtus quippe divinitatis omnem creaturam et æternitatem præcedit et dignitate transcendit, et potestate et sapientia disponit. Quod ergo dicit *ea quæ sub ipso erant implebant templum*, hoc est quæ implebant templum subjectum immensæ æternitati : quia quidquid temporaliter movetur infra æternitatem invenitur. Immensitas enim æternitatis temporales angustias infra se claudit, quia et prius tempore est quod nunquam cœpit, et posterius tempore quod finem nescit, et supra tempus est quod mutabilitatem non recipit. Inde legitur in Daniele : *Vidi*, inquit, *et ecce throni positi sunt*, *et antiquus eorum sedit*. Hinc per Osee : *Vidi Dominum stantem super murum litum*. Et Malachias vidit Jesum sordidis vestibus indutum. Et Job : *Auditu auris audivi te, nunc oculus meus videt te*. Hæc omnia per excessum diximus, ut sanctos vidisse Deum per contemplationis radium ostendamus. Hujus vero contemplationis tria sunt genera, a tribus designata theologis per tria vocabula : ab Isaia per solium, ab Helia per sibilum, ab Ezechiele per palmum. Ab Isaia sic : *Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum*. Ab Helia ita : *Ecce spiritus Domini subvertens montes et conterens petras transibat : non in spiritu Dominus, et post spiritum commotio; non in commotione Dominus, et post commotionem ignis; non in igne Dominus, et post ignem sibilus auræ tenuis; ibi Dominus*. Ab Ezechiele sic : *Ecce vir et in manu ejus calamus sex cubitorum et palmi*. Tria sunt solia : primum est imum, secundum elevatum, tertium excelsum. Primum est quando mens extollitur

ad invisibilia mundi; secundum, quando elevatur ad invisibilia sui; tertium, quando sublimatur ad invisibilia Dei. Vel primum est odium peccati, secundum contemptus mundi, tertium abjectio sui. Vel primum est sincera confessio, secundum carnis mortificatio, tertium devota compunctio. Vel primum est observatio mandatorum, secundum provectio consiliorum, tertium revelatio cœlestium arcanorum. In solio Raab exploratores nuntios abscondit; in solio Jael Sisaram occidit; in solio Helias Jonam suscitavit; in solio Heliseus filium Sunnamitis ad vitam revocavit; in solio Daniel cum sociis orando revelationem somniorum impetravit; in solio Christus pascha cum discipulis celebravit; in solio Apostolis sedentibus in igneis linguis Spiritus Sanctus apparuit. Hæc omnia realiter facta sunt in solio. Quotidie vero spiritualiter hoc ordine humanæ salutis contingit reparatio. Primum enim vitiis anima variis subdita, quasi meretrix lenonibus exposita, gemitus edit profundos divinitus missos, quasi Raab abscondens nuntios. Dehinc peccatum ore confitetur et edit, et sic Jael Sisaram occidit. Post Helias mortuum suscitat, cum Dominus, dando veniam a vitiis, animam sublevat, quæ etiam secundo suscitatur, cum virtutum culmine sublimatur. Deinceps cum tribus pueris conversa ad Orientem orat, quia fide illuminata, spe cœlestium firmata, caritate ornata, manus mundas sine ira et faciem purissimam in oratione levat. Postea cum Jesu et ejus discipulis pascha celebrat, cum in azymis sinceritatis et veritatis ambulat, et nostræ salutis viaticum accipit digne, non ad judicium. Ad ultimum spiritum accipit paraclitum, cum fervore caritatis accenditur et splendore septem carismatum illustratur. Primo affectum suscipit pœnitentiæ, secundo actum veniæ, tertio donum gratiæ, quarto principatum justitiæ, quinto oleo ungitur lætitiæ, sexto ei immortalitatis ministrantur deliciæ, septimo luce fulget sapientiæ. Nunc ad sibilum ascendamus, qui divinæ gratiæ dicitur suavitas, ex quo in humana mente secura nascitur jucunditas. De hoc sibilo Gregorius dicit : *Sibilus catulos instigat, equos mitigat.* Unde Dominus per Isaiam de cita peccatoris conversione, et de virtute in virtutem ascensione : *Levabit Dominus signum in nationibus procul et sibilabit ad eum de finibus terræ, et ecce festinus velociter veniet.* Qui quanta suavitate per hunc sibilum in cul-

men ascendat virtutum subinfert : *Non est in eo laborans neque deficiens.* Item idem : *In illa die sibilabit Dominus muscæ quæ est in extremo fluminum Ægypti, et api quæ est in terra Assur, et venient et requiescent in torrentibus vallium et in cavernis petrarum et in omnibus frutectis et in universis foraminibus.* Per muscam et Ægyptum sordes gulæ et luxuriæ, per apem et Assur stimuli designantur superbiæ, et mel inanis gloriæ. Illis igitur Dominus faciet sibilum, qui calcato mundi flore, carnisque deposito momentaneo rore, conscientia munda ad Deum festinabunt per sancta desideria, sanctorum sequentes devotam humilitatem, apostolorum imitantes doctrinam et caritatem, Jesu Christi in corpore suo circumferentes passionem : *Unde sancti qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem, assument pennas ut aquilæ, volabunt et non deficient.* Ii, sicut exhibuerunt membra sua servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, sic exhibent ea servire Deo in sanctificationem. *Hæc est mutatio dexteræ excelsi :* hæc est per aliam viam regressio ad gloriam regni. Zacharias quoque de eo sibilo sub eodem mortalitatis typo : *Sibilabo,* inquit, *eis, et congregabo eos quia redemi eos, et multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati.* De palmo vero Ezechiel dicit : *Et in manu viri mansura calamus sex cubitorum et palmi.* Per sex cubitos activa vita exprimitur, quia sexto die omnia opera Dei perficiuntur : palmus vero quæ super sex cubitos esse dicitur jam de septimo est, in quo contemplationis requies intelligitur. In palmo manus tenditur et digiti in manu discernuntur : in palmo contemplatio, in manu operatio, in digitis discretio figuratur. Et sicut in palmo manus et digiti extenduntur, sic in contemplatione bona operatio, et sancta discretio prætenduntur et reguntur.

### § 23. DE QUINTO MODO, ID EST SUPREMO, DIVINÆ COGNITIONIS.

Quintus modus divinæ cognitionis supremum genus est contemplationis, quod vocatur gaudium felicissimæ visionis. Felicissima visio est qua perpauci in præsenti felices fruuntur, in qua, nimia

divini gustus dulcedine rapti, Deum tantum contemplantur. Differunt autem hic modus et quartus. In illo enim animus radio contemplationis illuminatur, ut in mundum et in se ipsum cognitionis excursum faciat, et sic ad invisibilia majoris notionis recursus fiat. In hoc vero animus splendore lucis æternæ totus illustratur, constanter et perfecte peccatum odit, mundum postponit, seipsum abjicit et totus, solus, nudus et purus, in Deum tendit, totus nunquam digrediens, sed uni Deo se totum uniens, solus a materia, nudus a forma, purus a circumspectione omnimoda. Hujus autem supremæ contemplationis tria sunt genera, a tribus designata theologis per tria nomina : a Job, per suspendium; a Joanne, per silentium; a Salomone, per somnium. A Job ita : *Elegit suspendium anima mea et mortem ossa mea.* A Joanne sic : *Factum est silentium in cœlo quasi media hora.* Per Salomonem in Canticis sponsa : *Ego dormio*, inquit, *et cor meum vigilat.* Primum igitur genus est puritatis, secundum caritatis, tertium felicitatis. Ad primum hujus contemplationis genus tribus ascenditur gradibus. Primus gradus est ut anima se ad se colligat; secundus ut collecta qualis sit videat; tertius ut super semetipsum ad invisibilia consurgat, se huic contemplationi puræ puram subjiciat, et ita purificata et illuminata in Deum tota intendat. Se vero in tanta puritatis perfectione nullo modo potest colligere, nisi prius in præmissis contemplationis generibus didicerit terrenarum imaginum phantasmata ab oculo mentis compescere, et quidquid de corporeis sensibus occurrerit pessumdare, quatenus se talem intus inveniat qualis sine istis creata fuerat. Cum ergo sublimata ad seipsam anima modulum suum intelligit, et quod corporalia omnia transcendit agnoscit, et ab intellectu suo ad auctoris intellectum tendit, quid aliud agit, nisi quia jam purificata per electum suspendium, ad cœli serenitatem tendit, et ad cœleste silentium? Triplex quidem est silentium : primum oris, secundum mentis, tertium rationis. Os nequaquam loquitur, quia anima tota interius rapitur : mens quoque silet, quia gaudium ineffabile quod sentit nullatenus comprehendere valet. Ratio vero premitur silentio, quia negotium non agitur ex humana ratione, cum mens interius divina perfunditur unctione. Sic perunctam somnus eam cœlestis arripit dulcedinis, et tunc quiescit

liquefacta in amplexu summi luminis. Somnus autem animæ triplex dicitur, quia secundum triplicem ejus potentiam ad illa ineffabilia rapitur. Tunc quasi quoddam felicitatis somnium patitur, dum beata requiescens, mundi et sui obliviscens, pro sede et in sede Dei collocatur. Ratio animæ dormit, quia, causam tantæ felicitatis ignorans, originem, proventum et finem apprehendere non sufficit. Memoria dormit, quia quæ jocunditate et suavitate ineffabili tota sopitur, nihil eorum quæ passa est reminiscitur. Voluntas vero dormit, quia illam ineffabilis gaudii suavitatem sentire se nescit. Unde Apostolus dicit : *Qui adhæret Deo unus spiritus est.* Sic ergo sibi et mundo mortua feliciter obdormit anima, et dum, sopitis ad integrum sensibus, sponsi tota patet obtutibus, et ipsius occupata amplexibus beatis, per primum igitur gradum ducitur ad domum ancillarum, per secundum ad thalamum puellarum, per tertium ad convivium cœlestium epularum. In primo ab ancillis lavatur, in secundo a puellis ornatur, in tertio ab ipso sponso splendide cibatur. Ancillæ sunt inspirationes quæ varie mentem afficiunt, et eam ad terrena conculcanda et æterna appetenda ardenter rapiunt : timor scilicet gehennæ, metus infamiæ, timor pœnæ præsentis, consideratio propriæ fragilitatis, dolor et infortunium hujus exsilii, spes, quæ non confundit, cœlestis præmii, fraterna compassio, patriæ dulcis recordatio, beatæ vitæ suaviter crucians dilectio. Eæ sunt ancillæ quæ aquas spirituales afferunt, ignem componunt, balneum faciunt, sponsam abluunt et purificant, et eam sine ruga et macula sponsi sui amplexibus præparant. Primo abluitur aquis sapientiæ, secundo indumentis ornatur justitiæ, tertio vitæ cibatur ferculis et cœlestibus jocundatur epulis. Primus ergo locus est compunctionis, secundus dilectionis, tertius refectionis. Compunctio namque lavat, caritas ornat, convivium tranquillat. Hinc ad eam sponsus in Canticis loquitur; sic ad eum festinare ab ipso præcipitur : *Veni*, inquit, *de Libano, sponsa mea ; veni de Libano*. Verum Libanus interpretatur dealbatio. Præcipitur ergo ei ut dealbata veniat, quatenus speciosa speciosi sponsi castissimis oculis appareat ; sine ruga fictæ amicitiæ, sine macula immunditiæ se præbeat. Unde ipsa sponso in eodem respondet Cantico : *Ego dilecto meo et ad me ejus conversio.* Item ipsa : *Dilectus meus mihi,*

*et ego illi qui pascitur inter lilia.* Veniat ergo ad domum compunctionis mundanda, ascendat ad thalamum dilectionis ornanda, ascendat ad ferculum Salomonis satianda. In primo suscipiat pulchritudinis specula, in secundo dulcedinis oscula, in tertio æternæ beatitudinis fercula. Designantur etiam præfata contemplationis genera a sanctis per alia vocabula. A Salomone per fenestram et cancellum; a Job per mortem et somnium; ab Ezechiele per portam et thalamum. De quibus disserere nostra supersedet parvitas, in silvis ne ligna ferat, vel in mare fundat aquas. Gradus igitur contemplationis istos tres Apostolus cœlos nominavit, Ezechiel tres thalamos nuncupavit, Moyses tres dies appellavit; Salomon quoque eos tridui nomine vocavit, qui dixit : *Solvite templum hoc, et in triduo suscitabo illud.* Templum triduo suscitatur, primo cum anima a vitiis levatur, secundo cum virtutibus vegetatur, tertio cum in contemplatione sublimatur. Moyses vero triduo : *Iter*, inquit, *trium dierum ibimus, et Domino in deserto sacrificabimus.* Quod revera facimus, cum carnis et oculorum concupiscentiam et sæculi superbiam calcamus. Ista namque calcare, hircum, arietem, vitulum est immolare. De thalamis vero Ezechiel dicit : *Thalami portæ tres hinc, et tres inde.* Portæ vero thalami sinistri lateris formam exprimunt tripartitæ actionis; quarum prima est privata, id est singularis, secunda domestica, id est familiaris, tertia politica, id est civilis, scilicet cœlestis. Portæ vero dextri lateris trimodum figurant genus contemplationis : primum est aromaticum, secundum thimiamaticum, tertium thurificum. In primo est unguentum sanctæ devotionis, in secundo flos pudicitiæ et castitatis, in tertio redolens suavitas deifici laboris. Primum est sanctorum continentium, secundum virginum, tertium de continentibus et virginibus martyrum. Job quoque per mortem et somnium genus hujus contemplationis designat trimodum. Hoc ergo contemplationis genere tripliciter contemplatur, qui tanquam Job tribus modis moritur, scilicet mundo, sibi, in Domino : mundo, eum conculcando ; sibi, displicendo; in Domino, beatitudinem consequendo. Qui ergo sic moritur in triplicem somnum velut Job rapitur. Primus somnus est in pace universorum, secundus in tranquillitate singulorum, tertius in quiete qualitatum : vel primus est in quiete mentis, secun-

14

dus in patientia adversitatis, tertius in sanctitate devotionis. In primo est summa quies religionis, in secundo summa tranquillitas caritatis, in tertio summa pax æternæ felicitatis. Salomon vero per fenestram et cancellum in hoc contemplationis genere irreverberatum infixit intuitum. Tres fenestræ in cancello tres animæ vires, memoria scilicet, intellectus et ratio; ex quibus in anima trimoda oritur contemplatio. A Salomone namque fenestræ aperiuntur, quando vires illæ splendore lucis æternæ irradiantur. Tres quoque in cancello cellulæ : prima est cella aromatum, secunda scola cœlestium dogmatum, tertia est sponsa spiritualium pneumatum : prima est vivifici fluminis, secunda deifici luminis, tertia æterni numinis. In prima accipit scientiam, in secunda intelligentiam, in tertia sapientiam : in prima devotione ungitur, in secunda dilectione instruitur, in tertia immortali sponso conjungitur. Ita quoque intelligendum est de tertio cœlo, de quo legitur in Apostolo : *Scio*, inquit, *hominem in corpore, sed extra corpus nescio : Deus scit hujus modi raptum usque ad tertium cœlum, et inde usque ad paradisum, et audisse verba ineffabilia, quæ non licet homini loqui*. Restat igitur sola Dei facie ad faciem visio, de qua tunc ad plenum dicere poterimus quando eum sicut est videbimus. Unde Scriptura : *Si non potes cœlum contemplari in rota, intuere ipsum in Salomonis fenestra*.

# TABLE DES MATIÈRES

## OPUSCULES INÉDITS.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Saint-Denis. — Typ. de Drouard et A. Moulin.

# CATALOGUE GÉNÉRAL

DE

# PAGNERRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

---

NOVEMBRE 1859

---

SOMMAIRE




PARIS

18 — RUE DE SEINE — 18


Ce Catalogue annule les précédents

# TABLE DES NOMS D'AUTEURS

# COLLECTION

# D'AUTEURS CONTEMPORAINS

Format in-8° carré et cavalier

PUBLIÉE PAR **PAGNERRE**, ÉDITEUR

3 fr. 50 c. le volume. — 4 fr. les volumes ornés de gravures.

**Cette Collection réalise un très-grand progrès en librairie.**

**L'éditeur donne à 3 fr. 50 c. et 4 fr. des volumes in-8° parfaitement fabriqués, qui n'ont jamais été vendus moins de 5 fr., 6 fr. et 7 fr. 50 c.**

---

## PREMIÈRE SÉRIE. — VOLUMES A 4 FR. AVEC GRAVURES

**HISTOIRE DE DIX ANS — 1830 A 1840**, par M. Louis Blanc. 9e édition, illustrée de 25 magnifiques gravures sur acier, 12 sujets des principaux événements, d'après Jeanron, et 13 portraits. 5 volumes sur carré vélin . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 20 fr.

COLLECTION DE 25 BELLES GRAVURES

Pour les éditions précédentes de l'Histoire de dix ans. 12 sujets et 13 portraits . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

**HISTOIRE DE HUIT ANS — 1840 A 1848**, par Élias Regnault. Belle édition illustrée de 14 gravures et portraits. 3 volumes sur carré vélin. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.

Ces deux ouvrages réunis comprennent l'Histoire de la Révolution de 1830 et du règne de Louis-Philippe jusqu'à la Révolution de 1848. 8 vol. . . 32 fr.

**LE TAILLEUR DE PIERRES DE SAINT-POINT**, par M. A. de Lamartine. Récit villageois. 1 vol. sur cavalier vélin. . . . . . . 4 fr.

DEUXIÈME SÉRIE. — VOLUMES A 3 FR. 50 C.

**LA NORMANDIE INCONNUE**, par M. François-Victor Hugo. 1 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE W. SHAKESPEARE**, traduction nouvelle, par le même, avec une Introduction par M. Victor Hugo. 15 vol.

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50 c.

*En vente :*

Tome 1. **LES DEUX HAMLET.**
Tome 2. **FÉERIES.**
Tome 3. **LES TYRANS.**
Tome 4. **LES JALOUX.** I.

**AVENTURES DE GUERRE** au temps de la République et du Consulat, par M. A. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut. 2 forts vol. 7 fr.

**PROFESSION DE FOI DU XIXe SIÈCLE**, par M. Eugène Pelletan. 4e édit. 1 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**HEURES DE TRAVAIL**, par le même. 2 vol. . . . . . 7 fr. »

**LES DROITS DE L'HOMME**, par le même. 1 vol. . . 3 fr. 50 c.

**LES ROIS PHILOSOPHES**, par le même. 1 vol. . . . . 3 fr. 50 c.

**LA TURQUIE CONTEMPORAINE**, Hommes et Choses. Études sur l'Orient, par Charles Rolland, anc. représentant. 1 vol. 3 fr. 50 c.

**HISTOIRE DES ARABES ET DES MORES D'ESPAGNE**, par M. Louis Viardot, membre de l'Académie espagnole. 2 vol. . . . . 7 fr.

**LA PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE**, par M. Barthélemy Hauréau, ancien conservateur à la Bibliothèque nationale, ouvrage couronné par l'Institut. 2 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr.

**L'HISTOIRE A L'AUDIENCE**, Esquisses contemporaines, procès Teste, Praslin et Beauvallon, par M. Oscar Pinard, conseiller à la Cour impériale de Paris. 1 fort vol. . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE**, *Essai sur l'Esprit de la Révolution*, par M. Paul de Flotte, ancien représentant du peuple. 1 volume. . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**LES AMOURS D'UN POÈTE,** par Paulin Niboyet (Fortunio), précédés d'une Introduction, par Mme la comtesse Dash. 1 vol. 3 fr. 50 c.

**JEAN DE HUNYAD,** récit du quinzième siècle, précédé de **LA HONGRIE,** son génie et sa mission, étude historique, par Charles-Louis Chassin. 2e édition. 1 vol. . . . . . 3 fr. 50 c.

**HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS ET DES GUERRES D'ITALIE** en 1847, 1848 et 1849, par le général G. Pepe, commandant en chef l'armée napolitaine et les forces de la république de Venise. 1 vol. 3 fr. 50 c.

**INITIATION A LA PHILOSOPHIE DE LA LIBERTÉ,** par Charles Lemaire, ancien préfet. 2 vol. . . . . . . . . . . . 7 fr.

**LES ORATEURS DE LA GRANDE-BRETAGNE,** depuis Charles Ier jusqu'à nos jours, par H. Lalouel, avec une lettre de M. de Cormenin. 2 tomes en un fort vol. . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**PÉRÉGRINATIONS EN ORIENT** ou Voyage en Égypte, Syrie, Palestine, Turquie, Grèce, etc., par M. Eusèbe de Salles, ancien interprète de l'armée d'Afrique. 2 tomes en un fort vol. . . . 3 fr. 50 c.

**DE L'ORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE** depuis Moïse jusqu'à nos jours, par Auguste Billiard, ancien conseiller d'État. 1 v. 3 fr. 50 c.

---

OUVRAGES DU MÊME FORMAT ET DU MÊME PRIX.

**Œuvres de Walter Scott,** traduction de Defauconpret, 30 vol. avec 90 gravures . . . . . . . . . . . . . . . . 120 fr.

Il ne reste plus d'exemplaires complets.

**Œuvres de F. Cooper,** traduction de Defauconpret, 30 vol. avec 90 gravures. . . . . . . . . . . . . . . . . . 120 fr.

Chaque volume de ces ouvrages se vend séparément, voir pages 6 et 7.

**Hugues de Saint-Victor.** Nouvel examen de l'édition de ses OEuvres, par M. B. Hauréau. 1 vol. . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

**La France et l'Angleterre,** par J. Cordier. 1 vol. . 3 fr. 50 c.

**Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas,** 1770-1836, publiés par son fils. 3 vol. . . . . . . . 10 fr. 50 c.

**Situation des esclaves dans les colonies françaises,** urgence de l'émancipation, par J.-B. Rouvellat de Cussac, 1 vol. 3 fr. 50 c.

# ŒUVRES

# DE WALTER SCOTT

Traduites par Defauconpret, sous les yeux et avec les conseils de l'auteur.

## Très-belle édition revue, corrigée avec le plus grand soin

**Illustrée de 50 Magnifiques gravures et portraits d'après Raffet.**

25 FORTS VOL. IN-8°, GRAND CAVALIER VÉLIN.

**4 fr. 50 c. le volume.**

C'est la plus belle, la plus splendide édition qui ait encore été publiée en France des OEuvres du grand romancier anglais.

Les 25 volumes sont en vente. — Chaque volume se vend séparément.

TITRE DES OUVRAGES :

Waverley. 1 v.
Guy Mannering. 1 v.
L'Antiquaire. 1 v.
Rob Roy. 1 v.
Le Nain noir, les Puritains. 1 v.
La prison d'Edimbourg. 1 v.
La Fiancée de Lammermoor. L'Officier de fortune } 1 v.
Ivanhoé. 1 v.
Le Monastère. 1 v.
L'Abbé, suite du Monastère. 1 v.
Kenilworth. 1 v.
Le Pirate. 1 v.
Aventures de Nigel. 1 v.
Peveril du Pic. 1 v.
Quentin Durward. 1 v.
Les eaux de Saint-Ronan. 1 v.
Redgauntlet. 1 v.
Le Connétable de Chester. 1 v.
Richard en Palestine. 1 v.
Woodstock. 1 v.
Les Chroniques *de la Canongate*. 1 v.
La Jolie Fille de Perth. 1 v.
Charles le Téméraire. 1 v.
Robert de Paris. 1 v.
Le Château périlleux La Démonologie. } 1 v.

Cette édition est aussi publiée en livraisons à 25 cent. — 18 livraisons forment un roman complet, que le souscripteur peut faire immédiatement relier ou brocher.

Collection de 50 gravures pouvant servir à illustrer les anciennes éditions. Prix. . . . . . . . . . . . . . . . . 25 fr.

**NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE**

25 volumes in-8° carré. Chaque volume 3 fr.

ÉDITION PRÉCÉDENTE.

30 vol. in-8° ornés de 90 grav. par Alfred et Tony Johannot.
Il ne reste plus d'exemplaires complets.

Chaque volume se vend séparément . . . . . . . . . . 4 fr.
— Sans gravures. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

# ŒUVRES

# DE FENIMORE COOPER

**Traduites par DEFAUCONPRET.**

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE 90 BELLES GRAVURES.

**Chaque volume se vend séparément 4 fr.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Précaution. | 1 vol. | L'Écumeur de Mer. | 1 vol. | Les deux Amiraux. | 1 vol. |
| L'Espion. | 1 vol. | Le Bravo. | 1 vol. | Le Feu follet. | 1 vol. |
| Le Pilote, histoire maritime. | 1 vol. | L'Heidenmauer. | 1 vol. | A Bord et à Terre. | 1 vol. |
| Lionel Lincoln. | 1 vol. | Le Bourreau de Berne. | 1 vol. | Lucie Hardinge. | 1 vol. |
| Dernier des Mohicans. | 1 vol. | Les Monikins. | 1 vol. | Satanstoé. | 1 vol. |
| Les Pionniers. | 1 vol. | Le Paquebot américain. | 1 vol. | Wyandotté. | 1 vol. |
| La Prairie. | 1 vol. | Ève Effingham. | 1 vol. | Le Porte-Chaîne. | 1 vol. |
| Le Corsaire rouge. | 1 vol. | Le Lac Ontario. | 1 vol. | Ravensnest. | 1 vol. |
| Les Puritains d'Amérique. | 1 vol. | Mercédès de Castille. | 1 vol. | Les Lions de Mer. | 1 vol. |
| | | Le Tueur de daims. | 1 vol. | Le Cratère. | 1 vol. |
| | | | | Les Mœurs du jour. | 1 vol. |

---

# DICTIONNAIRE POLITIQUE

**ENCYCLOPÉDIE DE LA SCIENCE ET DU LANGAGE POLITIQUES**

PAR LES NOTABILITÉS DE LA PRESSE ET DU PARLEMENT

PRÉCÉDÉ

**D'UNE INTRODUCTION PAR GARNIER-PAGÈS AINÉ,**

Publié par Eug. DUCLERC et PAGNERRE.

1 fort vol. in-8° grand jésus, de près de 1,000 pages à deux colonnes contenant plus de 2,000 articles. 5e édition. . . . . 15 fr.

Le *Dictionnaire politique* est tout à la fois le *manuel* et le *guide* du citoyen, du fonctionnaire public, du diplomate, du publiciste, de l'électeur, de l'homme du peuple aussi bien que des premiers magistrats de l'État. Cet ouvrage est pour la science politique ce que fut, pour les sciences exactes et philosophiques, la grande Encyclopédie du dix-huitième siècle.

# ŒUVRES DE M. A. DE LAMARTINE

**6 volumes grand in-8 cavalier vélin, illustrés de 22 gravures sur acier par nos premiers artistes.**

DIVISION DE L'OUVRAGE :

MÉDITATIONS, NOUVELLES MÉDITATIONS, CHANT DU SACRE, MORT DE SOCRATE, PÈLERINAGE DE CHILD-HAROLD, avec notes et commentaires. 1 vol . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr.

HARMONIES POÉTIQUES, RECUEILLEMENTS, avec notes et commentaires. 1 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr.

JOCELYN, avec notes et commentaires. 1 vol. . . . . . . 6 fr.

CHUTE D'UN ANGE, avec nôtes. 1 vol. . . . . . . . . . 6 fr.

VOYAGE EN Orient. 2 vol. . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.

---

Collection des 22 gravures, pouvant servir à illustrer les anciennes éditions. Prix. . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

## Édition in-18 format anglais, à 3 fr. 50 c. le volume.

*Chaque volume se vend séparément.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Méditations poétiques.** | 1 v. | **Recueillements poétiques** | 1 v. |
| **Nouvelles Méditations.** | 1 v. | **Jocelyn.** | 1 v. |
| **Harmonies poétiques.** | 1 v. | **Chute d'un Ange.** | 1 v. |

**Voyage en Orient.** 2 vol.

Cette édition, qui est charmante, a déjà été réimprimée plusieurs fois; il en a été tiré plus de 250,000 volumes.

---

Édition publiée par M. de Lamartine.

**Mort de Socrate.** 1 vol. in-8°. . . . . . . . . . . 4 fr.

---

# RAPHAËL

**Pages de la Vingtième année.**

1 vol. in-18. . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

---

# LE TAILLEUR DE PIERRES DE SAINT-POINT

RÉCIT VILLAGEOIS

1 volume in-8°, cavalier vélin . . . . . . . . . 4 fr.

# HISTOIRE DE LA RESTAURATION

**CHUTE DE L'EMPIRE — PREMIÈRE RESTAURATION — CENT-JOURS DEUXIÈME RESTAURATION**

8 vol. in-8° grand cavalier vélin, ornés de 32 magnifiques portraits-vignettes sur acier. — 5 fr. le vol. — L'ouvrage complet : 40 fr.

LISTE DES 32 PORTRAITS-VIGNETTES

| | | |
|---|---|---|
| Louis XVIII. | Murat. | Manuel. |
| Charles X. | Ney. | Royer-Collard. |
| Duc d'Angoulême. | L'empereur Alexandre. | De Villèle. |
| Duc de Berry. | Wellington. | Madame du Cayla. |
| Duc de Bordeaux. | Talleyrand. | Lainé. |
| Duchesse de Berry. | Fouché. | Martignac. |
| Duchesse d'Angoulême. | Duc de Richelieu. | Peyronnet. |
| Duc d'Orléans. | Duc Decazes. | Polignac. |
| L'empereur Napoléon. | L. de la Rochejaquelein. | Duc de Raguse. |
| Marie-Louise et le roi de Rome. | Chateaubriand. | Benjamin Constant. |
| | Foy. | Bourmont. |

COLLECTION DES 32 PORTRAITS-VIGNETTES : 10 FR.

**Le même ouvrage :**

8 vol. in-18 jésus vélin. . . . . . . . . . . . . 28 fr. »
Chaque volume se vend séparément. . . . . . . . 3 fr. 50 c.

## HISTOIRE DES CONSTITUANTS

4 vol. in-8, grand cavalier vélin. — Prix : 5 fr. le volume.
L'ouvrage complet : 20 fr.

## HISTOIRE DES GIRONDINS

6e édit. (Furne). — 4 beaux vol. in-8° cavalier vélin, ILLUSTRÉS de 40 magnifiques portraits-vignettes d'après Raffet. — Prix : 24 fr.

Chaque volume se vend séparément. 6 fr.
Chaque 1/2 volume. . . . . . . . . 3 fr.

## HISTOIRE DE LA TURQUIE

8 volumes in-8°, grand cavalier. — Prix : 5 fr. le vol.

*

**ŒUVRES COMPLÈTES**

# DE M. EDGAR QUINET

FORMANT 10 BEAUX VOLUMES.

Chaque volume se vend séparément.

Edition In-8°. . . . . 6 fr. || Edition In-18. . . . 3 fr. 50 c.

---

| | |
|---|---|
| Ier VOLUME. . . | Génie des Religions. — De l'origine des dieux. |
| IIe VOLUME. . . | Les Jésuites. — L'Ultramontanisme. — Introduction à la Philosophie de l'histoire de l'Humanité. |
| IIIe VOLUME. . . | Le Christianisme et la Révolution française. — Examen de la *Vie de Jésus-Christ*, par Strauss. — Philosophie de l'histoire de France. |
| IVe VOLUME. . . | Les Révolutions d'Italie. |
| Ve VOLUME. . . | Marnix de Sainte-Aldegonde. — La Grèce moderne et ses rapports avec l'Antiquité. |
| VIe VOLUME. . . | Les Roumains.—Allemagne et Italie. — Mélanges. |
| VIIe VOLUME. . . | Ahasvérus. — Les Tablettes du Juif errant. |
| VIIIe VOLUME. . . | Prométhée. — Napoléon. — Les Esclaves. |
| IXe VOLUME. . . | Mes vacances en Espagne. — De l'Histoire de la Poésie. — Des Épopées françaises inédites du XIIe siècle. |
| Xe VOLUME. . . | Histoire de mes idées. — 1815 et 1840. — Avertissement au pays. — La France et la Sainte-Alliance en Portugal.—OEuvres diverses. |

---

# EDGAR QUINET, SA VIE ET SON ŒUVRE

**PAR CHARLES-LOUIS CHASSIN**

UN BEAU VOLUME

Edition In-8°. . . . . . 6 fr. || Edition In-18. . . . . 3 fr. 50

# BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

IN-16, PAPIER VERGÉ, RELIURE EN PERCALINE.



*L'Internelle Consolation*, première version françoise de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Nouvelle édition, publiée par MM. L. MOLAND et CH. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

*Réflexions, Sentences et Maximes* de LA ROCHEFOUCAULD. Nouvelle édition, par G. DUPLESSIS. Préface par SAINTE-BEUVE. 1 vol. 5 fr.

*Les Caractères de* THÉOPHRASTE traduits du grec, *avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, par LA BRUYÈRE, publiés, avec des notes historiques et littéraires, par M. Adrien DESTAILLEUR. 2 vol. 10 fr.

*Le Livre du chevalier de la Tour Landry* pour l'enseignement de ses filles, publié d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par M. Anatole DE MONTAIGLON. 1 vol. 5 fr.

*Gerard de Rossillon*, poème provençal, publié, d'après le manuscrit unique, par M. Francisque MICHEL. 1 vol. 5 fr.

*Le Dolopathos*, recueil de contes en vers du XIIe siècle, par HERBERS, publié d'après les manuscrits par MM. CH. BRUNET et A. DE MONTAIGLON. 1 vol. 5 fr.

*Floire et Blancheflor*, poëmes du XIIIe siècle, avec une Introduction, des Notes et un Glossaire, par M. Edelestand DU MÉRIL. 1 vol. 5 fr.

*Recueil de poésies françoises du XVe et du XVIe siècle*, morales, facétieuses, historiques, revues sur les anciennes éditions et annotées par M. A. DE MONTAIGLON. Tomes I-VII. Chaque volume : 5 fr.

*Chansons de Jehannot* DE LESCUREL. 1 vol. 2 fr.

*Œuvres complètes de* François VILLON, publiées par P. L. JACOB, bibliophile. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres de* G. COQUILLART. Nouvelle édition, revue et annotée, par M. CH. D'HÉRICAULT. 2 vol. 10 fr.

*Œuvres complètes de* Pierre GRINGORE, revues et annotées par MM. Ch. D'HÉRICAULT et A. DE MONTAIGLON. Tome I. 5 fr.

*Œuvres de* Roger DE COLLERYE. Nouvelle édition, avec une préface et des notes par M. CH. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres complètes de* RONSARD, avec les variantes et des notes par M. Prosper BLANCHEMAIN. Tomes I -III. Chaque volume : 5 fr.

*Les Tragiques*, de Théodore Agrippa D'AUBIGNÉ. Edition annotée par M. Ludovic LALANNE. 1 volume. 5 fr.

*Le Panthéon et Temple des Oracles,* par Fr. D'HERVÉ. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres de* Mathurin REGNIER, avec les commentaires revus et corrigés, précédées de l'*Histoire de la Satire en France,* par M. VIOLLET LE DUC. 1 volume. 5 fr.

*Œuvres complètes de* RACAN, revues et annotées par M. TENANT DE LATOUR. 2 vol. 10 fr.

*Œuvres complètes de* THÉOPHILE, revues, annotées et précédées d'une Notice biographique par M. ALLEAUME. 2 vol. 10 fr.

*Œuvres complètes de* SAINT-AMANT. Nouvelle édition, revue et annotée par M. CH. L. LIVET. 2 volumes. 10 fr.

*Œuvres choisies de* SENECÉ. Nouvelle édition, publiée par MM. Emile CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres posthumes de* SENECÉ, publiées par MM. Emile CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres de* CHAPELLE *et de* BACHAUMONT, publiées par M. T. DE LATOUR. 1 vol. 4 fr.

*Ancien théâtre françois,* ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille, publié avec des notices et éclaircissements. 10 vol. 50 fr.

*Histoire de la vie et des ouvrages de* CORNEILLE, par M. J. TASCHEREAU. 1 vol. 5 fr.

*Œuvres complètes de* Pierre CORNEILLE, revues et annotées par M. J. TASCHEREAU. Tomes I et II. Chaque volume : 5 fr.

*Mélusine,* par Jehan d'Arras, nouvelle édition publiée par M. CH. BRUNET. 1 vol. 5 fr.

*Le Roman de Jehan de Paris.* Nouvelle édition, revue et annotée par M. Emile MABILLE. 1 volume. 3 fr.

*Le Roman comique,* par SCARRON, revu et annoté par M. Victor FOURNEL. 2 vol. 10 fr.

*Histoire amoureuse des Gaules,* par BUSSY-RABUTIN, revue et annotée par M. Paul BOITEAU; suivie des Romans historico-satiriques du XVIIe siècle, recueillis et annotés par M. C. L. LIVET. Tomes I-III. 15 fr.

*Six mois de la vie d'un jeune homme* (1797), par VIOLLET LE DUC. 1 vol. 4 fr.

*Les Aventures de don Juan* DE VARGAS, racontées par lui-même, traduites de l'espagnol par Charles NAVARIN. 1 vol. 3 fr.

*Nouvelles françoises en prose* du *XIIIe* siècle, avec notice et notes par MM. MOLAND et CH. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

*Nouvelles françoises en prose du XIVe siècle,* par les mêmes. 1 vol. 5 fr.

*Le Violier des Histoires romaines,* ancienne traduction françoise des *Gesta Romanorum,* revu et annoté par M. G. BRUNET. 1 vol. 5 fr.

*Les Facetieuses Nuits* de STRAPAROLE, traduites par Jean LOUVEAU et Pierre DE LARIVEY. 2 vol. 10 fr.

*Hitopadésa,* ou L'Instruction utile, recueil d'Apologues et de Contes, traduit du sanscrit par M. ED. LANCEREAU. 1 volume. 5 fr.

MORLINI *novellæ, fabulæ et comœdia.* 1 vol. 5 fr.

*Les Quinze Joyes de mariage.* 2e édition. 1 vol. 3 fr.

*Les Evangiles des Quenouilles.* 1 vol. 3 fr.

*Œuvres complètes de* RABELAIS, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes des anciennes éditions, des notes et un glossaire. Tome I. 5 fr.

*La Nouvelle Fabrique des excellents traits de verité,* par Philippe D'ALCRIPE, sieur de Neri-en-Verbos. 1 vol. 4 fr.

*Œuvres complètes de* TABARIN, publiées par M. Gustave AVENTIN. 2 vol. 10 fr.

*Les Caquets de l'Accouchée.* Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard FOURNIER, avec une Introduction par M. LE ROUX DE LINCY. 1 vol. 5 fr.

*Le Dictionnaire des Précieuses,* par le sieur DE SOMAIZE. Nouvelle édition, augmentée de divers opuscules relatifs aux Précieuses, et d'une clef historique et anecdotique, par M. C. L. LIVET. 2 vol. 10 fr.

*Œuvres de* Bonaventure DES PÉRIERS, revues et annotées par M. Louis LACOUR. 2 vol. 10 fr.

Tome I. *Poésies, Cymbalum Mundi,* etc. 5 fr.

Tome II. *Nouvelles recreations et joyeux devis.* 5 fr.

*Relation des trois ambassades* du comte de Carlisle, de la part de Charles II, en Russie, en Suède et en Danemark. Nouvelle édition, avec préface, notes et glossaire, par le prince Augustin GALITZIN. 1 volume. 5 fr.

*Histoire du Pérou,* par le Père Anello OLIVA, traduite de l'espagnol sur le manuscrit inédit par M. H. TERNAUX-COMPANS. 1 vol. 3 fr.

*Les Aventures du baron de Fæneste,* par D'AUBIGNÉ. Edition revue et annotée par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie française. 1 vol. 5 fr.

*Chronique de Charles VII,* par Jean CHARTIER, publiée par M. Vallet de Viriville. 3 volumes. 15 fr.

*Mémoires de la Reine* MARGUERITE, suivis des Anecdotes tirées de la bouche de M. du Vair. Notes par M. Ludovic LALANNE. 1 vol. 5 fr.

*Mémoires de Henri* DE CAMPION, annotés par M. C. MOREAU. 1 vol. 5 fr.

*Les Courriers de la Fronde,* en vers burlesques, par SAINT-JULIEN, annotés par M. C. MOREAU. 2 vol. 10 fr.

*Mémoires du Comte de* TAVANNES, suivis de l'*Histoire de la guerre de Guyenne,* par BALTHAZAR. Notes par M. C. MOREAU. 1 vol. 5 fr.

*Mémoires de la marquise* DE COURCELLES, publiés, avec une notice et des notes, par M. Paul POUGIN. 1 vol. 4 fr.

*Mémoires de* MADAME DE LA GUETTE. Nouvelle édition, revue et annotée par M. C. MOREAU. 1 volume. 5 fr.

*Mémoires et Journal du marquis* D'ARGENSON, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, annotés par M. le marquis D'ARGENSON. 5 vol. 25 fr.

*Œuvres complètes de* LA FONTAINE, revues et annotées par M. MARTY-LAVEAUX. Tomes II et III. 5 fr.

*Variétés historiques et littéraires,* recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, revues et annotées par M. Edouard FOURNIER. Tomes I-IX. Chaque volume : 5 fr.

*Œuvres complètes de* BRANTHOME, avec une introduction par M. Prosper MÉRIMÉE et des notes par M. Louis LACOUR. Tomes I et II. 10 fr.

*Chansons de* GAULTIER GARGUILLE, revues et annotées par M. Edouard FOURNIER. 1 vol. 5 fr.

*Les Cent Nouvelles Nouvelles,* publiées d'après le seul manuscrit connu, avec une Introduction et des Notes. 2 vol. 10 fr.

---

Saint-Denis. — Typographie de Drouard et A. Moulin.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

# W. SHAKESPEARE

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

**FRANÇOIS-VICTOR HUGO**

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

**VICTOR HUGO**

Cette traduction, la seule exacte, la seule complète, est faite non sur la traduction de Letourneur, mais sur le texte de Shakespeare. On sait que la version de Letourneur a servi de type à toutes les traductions publiées jusqu'ici, et qu'elle est restée bien loin de l'original, malgré les consciencieux efforts faits par M. Guizot pour l'en rapprocher. M. François-Victor Hugo a complété ce monument, élevé à Shakespeare, par la reproduction des chroniques et des légendes, aujourd'hui oubliées, sources de tant de chefs-d'œuvre.

Nouvelle par la forme, nouvelle par les compléments, nouvelle par les révélations critiques et historiques, cette traduction sera nouvelle surtout par l'association de deux noms. Elle offrira au lecteur cette nouveauté dernière : l'auteur de *Ruy Blas* commentant l'auteur d'*Hamlet*.

L'ouvrage formera quinze beaux volumes in-8°.
Chaque volume, précédé d'une Introduction et suivi de Notes
et Appendice, se vend séparément.

**Prix : 3 fr. 50 c.**

EN VENTE :

Tome I. LES DEUX HAMLET.

Tome II. LES FÉERIES.
Le Songe d'une nuit d'été.
La Tempête.

Tome III. LES TYRANS.
Macbeth. — Le roi Jean. — Richard III.

Tome IV. LES JALOUX. I.
Troylus et Cressida. — Beaucoup de bruit pour rien. — Le Conte d'hiver.

# BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE

FORMAT ANGLAIS GRAND IN-18 JÉSUS VÉLIN

## PREMIÈRE CATÉGORIE.

A 3 FR. 50 CENT. LE VOLUME.

**A. DE LAMARTINE.** OEuvres, nouvelle et très-jolie édition revue et augmentée de notes et commentaires. . . . . . . 16 vol.

MÉDITATIONS POÉTIQUES. . . 1 v.
NOUVELLES MÉDITATIONS. . 1 v.
HARMONIES POÉTIQUES. . . . 1 v.
RECUEILLEMENTS POÉTIQUES. 1 v.
JOCELYN. . . . . . . . . . . 1 v.
CHUTE D'UN ANGE. . . . . 1 v.
VOYAGE EN ORIENT. . . . . 2 v.
HISTOIRE DE LA RESTAURATION. . . . . . . . . . . 8 v.

**EDGAR QUINET.** OEuvres complètes. . . . . . . . 10 vol.

**CH.-L. CHASSIN.** EDGAR QUINET, SA VIE ET SON OEUVRE. 1 vol.

**P. LANFREY.** *L'Église et les Philosophes* au dix-huitième siècle. 2e édition. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**PAUL NIBELLE.** *Les Crépuscules.* . . . . . . . . . 1 vol.

**PAULIN NIBOYET.** Les mondes nouveaux.. . . . . . 1 vol.

**A. DE TOCQUEVILLE.** *De la Démocratie en Amérique.* 13e édition. revue, corrigée et augmentée. . . . . . . . . . . 2 vol.

**PETITS DRAMES BOURGEOIS.** Étude de mœurs, par MOLÉRI. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 vol.

**FIÈVRES DU JOUR.** — *La famille Guillaume.* — *L'Institutrice.* — *Un vieux lion,* par MOLÉRI. . . . . . . . . . . . 1 vol.

**LE PORTEFEUILLE D'UN JOURNALISTE,** *Romans et Nouvelles*, par Hippolyte LUCAS. . . . . . . . . . . 1 vol.

**V. COUSIN** (de l'Académie française). OEuvres . . . 15 vol.

OEuvres littéraires. . . . . 3 v.
Blaise Pascal. . . . . . . . 1 v.
Jacqueline Pascal. . . . . . 1 v.
Mélanges littéraires. — *Fourier, Donnat, Mme de Longueville, Kant, Santa-Rosa*. . . . . . . . 1 v.
Du Vrai, du Beau et du Bien. . 1 v.
Discours politiques. . . . . 1 v.
Instruction publique en France, (1830-1848) . . . . . . . . 3 v.
Instruction primaire et secondaire. . . . . . . . . . 2 v.
Enseignement de la médecine. . 1 v.
Cours d'Histoire de la Philosophie (1828 à 1830). . . . . 3 v.
Fragments philosophiques. . . 4 v.

**LA POLITIQUE ET LES RELIGIONS.** *Études d'un journaliste*, par M. H. Lamarche (du *Siècle*). . . . . . . . . . 1 vol.

**HENRY MONNIER.** *Paris et la province.* Scènes populaires (*sous presse*). . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**TROIS ANS AUX ÉTATS-UNIS.** Étude des mœurs et coutumes américaines, par Oscar Comettant. 2e édition. . . . . 1 vol.

**LASTEYRIE.** *Sentences de Sextius*, philosophe pythagoricien. 1 vol.

— *Des Droits naturels de tout individu vivant en Société* . . 1 vol.

**HISTOIRE DES RACES HUMAINES** ou *Philosophie ethnographique*, par M. Eusèbe Fr. de Salles. . . . . . 1 vol.

**BÉRANGER.** *OEuvres complètes*. . . . . . . . . . 4 vol.

---

## DEUXIÈME CATÉGORIE

A 2 FR. 50 CENT. LE VOLUME.

**L'EUROPE ET LA RUSSIE.** *Remarques sur le siége de Sébastopol et sur la paix de Paris.* par M. H. Lamarche (du *Siècle*). . 1 vol.

**FABLES DE PIERRE LACHAMBEAUDIE.** Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. . . . . . . . . . 1 vol.

**GOLDSMITH.** Le *Vicaire de Wakefield*, traduction par Charles Nodier. . . . . . . . . . . . . . .
**STERNE.** *Voyage sentimental*, traduction nouvelle . . . } 1 vol.

**TASSE.** *Jérusalem délivrée*, traduction par le prince Le Brun. 1 vol.

## TROISIÈME CATÉGORIE.

### A 2 FRANCS LE VOLUME.

**LES LOIS DE DIEU ET L'ESPRIT MODERNE.** Issue aux contradictions humaines, par M. Charles RICHARD, ancien élève de l'école polytechnique. . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**LES JÉSUITES,** jugés par les Rois, les Évêques et le Pape. Nouvelle histoire de l'extinction de l'ordre, écrite sur les documents originaux . . . . . . . . . . . . . . .
**HISTOIRE DE DMITRI.** — Étude sur la situation des serfs en Russie, par M. LOUIS VIARDOT. . . . . . . } 1 vol.

**HENRI LE CHANCELIER.** Étude sur l'Amérique centrale, par M. JOSEPH SUE. . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**DUMAS** (Alexandre). *Fernande.* . . . . . . . . . . 1 vol.

**LES TRÉSORS DE L'ART A MANCHESTER,** par Charles BLANC. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**LES ESPÉRANCES,** poésies. . . . . . . . . . . 1 vol.

---

## QUATRIÈME CATÉGORIE.

### A 1 FR. 50 CENT. LE VOLUME.

**EUGÈNE PELLETAN.** *Les Morts inconnus* — le *Pasteur du Désert.* . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

— *Le Monde marche.* (Lettres à Lamartine). . . . . . 1 vol.

**CORMENIN.** *Entretiens de village.* 9e édition, illustrée de 40 jolies gravures; ouvrage couronné par l'Académie française. . . 1 vol.

**GUIZOT.** *Washington.* . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**FR. LACROIX.** Les *Mystères de la Russie*, 2e édition. . 1 vol.

**ROCHE** (J.-G.-André-Gabriel). *Des Subsistances et des Moyens de remédier à leur insuffisance*, avec une préface de M. de Cormenin. . 1 vol.

**GOLDSMITH.** Le *Vicaire de Wakefield*, trad. par Ch. NODIER. 1 vol.

**TH. VÉRON.** *Octave et Léo*, romans lyriques et poésies nouvelles. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 vol.

**STERNE.** *Voyage sentimental*, traduction nouvelle. . . . 1 vol.

# COLLECTION DE VOLUMES

IN-32 JÉSUS.

**EUGÈNE NOEL.** *Souvenirs de Béranger.* 1 vol. . . . 75 c.
**A. PERDIGUIER.** *Le livre du compagnonnage.* 2e édition. 2 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50

**ALTAROCHE.** *Contes démocratiques.* 1 vol. . . . . . . 1 fr.

— *Chansons politiques.* 1 vol. . . . . . . . . . . . 1 fr.

— *La Réforme et la Révolution. Paraboles historiques.* 1 vol. . 1 fr.

**EUG. DUCLERC.** *Droit public. — De la Régence.* 1 vol. . 1 fr.

**SCHŒLCHER.** *Abolition de l'esclavage.* 1 vol. . . . . 1 fr.

**A. LUCHET.** *Récit de l'Inauguration de la statue de Gutenberg.* 1 vol. . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

— *Justes Frayeurs* d'un habitant de la banlieue à propos des fortifications de Paris. 1 vol . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**GÉNÉRAL PEPE.** L'*Italie politique*. . . . . . . . 2 fr.

**LUDWIG BŒRNE.** *Fragments politiques et littéraires*, avec une note par M. de Cormenin, et une notice sur la vie et les écrits de *Bœrne*. 1 vol. orné du portrait de l'auteur. . . 1 fr. 50

**SEGRETAIN.** *Exposition raisonnée de la doctrine philosophique de M. F. de Lamennais.* 1 vol. . . . . . . . . . . 1 fr. 25

**LES TRAITÉS DE 1815.** 1 vol. . . . . . . . . 50 c.

**CHAPUIS DE MONTLAVILLE.** *Réforme électorale.— Principe et application.* 1 vol. . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

— *Mazagran* (Récit des journées de). . . . . . . . . 50 c.

---

EN PRÉPARATION :

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848

**PAR GARNIER-PAGÈS.**

# OUVRAGES DIVERS

## LES CONTEMPLATIONS

Par Victor HUGO. 2 beaux vol. in-8° cavalier vélin. . . . . . . 12 fr.

## HISTOIRE POLITIQUE DE LA RÉVOLUTION DE HONGRIE 1847-1849

Par Daniel IRANYI et Charles-Louis CHASSIN.

2 beaux volumes in-8°. Prix. . . . . . . . . . . . . . 10 fr.

## DES MONTS-DE-PIÉTÉ

Et des Banques de prêt sur gage en France et dans les divers États de l'Europe, par A. BLAIZE, ancien directeur du Mont-de-Piété de Paris. 2 forts vol. grand in-8°. . . . . . . . . . . . . . . 15 fr.

## HISTOIRE PITTORESQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Par M. F.-T.-B. CLAVEL, maître à tous grades. 3e édition. 1 beau vol. in-8 grand jésus, illustré de 25 jolies gravures sur acier. 12 fr. 50 c.

## HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE Ier

Par F. RITTIEZ. 3 vol. in-8. Chaque volume. . . . . . . . 5 fr.

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par Louis BLANC. Les 10 premiers volumes sont en vente. Chaque volume format in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . 5 fr.

## HISTOIRE DES CABINETS DE L'EUROPE

Pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères, 1800-1815, par M. Armand LEFÈVRE, ambassadeur de France à Berlin. 3 vol. in-8. Les tomes 1 et 2 sont épuisés. Le tome 3 se vend séparément. . . . . . . 7 fr. 50 c.

## HISTOIRE DES TROIS JOURNÉES DE FÉVRIER 1848

Par Eugène PELLETAN. 1 vol. in-8. . . . . . . . . . 1 fr. 50 c.

## DES LÉGISTES

ET DE LEUR INFLUENCE AU XIIe ET AU XIIIe SIÈCLE,

Par F.-E. LEFÈVRE, avocat à la Cour impériale. 1 vol. in-8°. 1 fr. 50 c.

## GÉRARD DE NERVAL

Par Georges BELL, in-8 . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

## BIOGRAPHIE DES JOURNALISTES

*Histoire des Journaux.* Contenant l'histoire politique, littéraire, industrielle, pittoresque et anecdotique de chaque journal publié à Paris, et la biographie de ses rédacteurs, par Edmond TEXIER. 1 vol. in-18. 2 fr.

## HUGUES DE SAINT-VICTOR

Nouvel examen de l'édition de ses OEuvres, par M. B. Hauréau. 1 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50 c.

## MANIN ET L'ITALIE

Par Charles-Louis Chassin. 1 vol. in-8°. . . . . . . . . . . 1 fr.

## ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION DE 1848

### L'IMPOT DES 45 CENTIMES

Par M. Garnier-Pagès, ancien membre et ministre des finances du gouvernement provisoire. 1 vol. in-18. . . . . . . . . 1 fr. 50 c.

## BIOGRAPHIE DES 750 REPRÉSENTANTS

A l'Assemblée législative. 1 vol. grand in-32. . . . . . . . . 2 fr.

## ENTRETIENS D'UN VIEILLARD

Par Th. Dufour, ancien constituant. 1 joli vol. in-18. . . . . . 1 fr.

## VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

Par miss Martineau. 2 volumes in-8 . . . . . . . . . . . 5 fr.

## LETTRES SUR L'ESCLAVAGE

### DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Par M. l'abbé Dugoujon. 1 vol. in-8. . . . . . . . . . . 2 fr.

## PRÉCIS DES CAMPAGNES DE JULES CÉSAR

Par l'Empereur **Napoléon Ier**, écrit sous sa dictée par M. Marchand. 1 vol. in-8. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr.

## HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE

Par M. Alexis Dumesnil. 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . . . 5 fr.

## LE SIÈCLE MAUDIT

Par le même. 1 vol. in-8. . . . . . . . . . . . . . . . 4 fr.

## PROJET D'UNE LANGUE UNIVERSELLE

Par M. l'abbé Bonifacio Sotos Ochando, traduit de l'espagnol par M. l'abbé A.-M. Touzé. 1 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . 4 fr.

## UN MOIS EN AFRIQUE

Par Pierre-Napoléon Bonaparte. . . . . . . . . . . 1 fr. 50 c.

## LES VILLES DE FRANCE ET LEURS GLOIRES

Poëmes par Mme Plocq de Berthier.
2 vol. in-8. 10 fr. — Chaque ville séparément. 50 c.

---

EN PRÉPARATION :

# CORMENIN-TIMON

## LIVRE DES ORATEURS

18e édition.

# ALMANACHS

**ALMANACH LUNATIQUE**, rédigé par un nécromancien joyeux et savant, descendu tout exprès des montagnes de la lune pour dire ce qui s'y passe. Grand in-16, 80 gravures. 7ᵉ année. . . . 25 c.

**ALMANACH COMIQUE**, *pittoresque, drolatique, critique et charivarique*, rédigé par MM. L. Huart, Adrien Brémond Moléri, Henry Monnier, Caraguel, Louis Leroy, et illustré de 150 vignettes comiques par **Cham** et Maurisset, 1 vol. in-32 de 192 pages. 19ᵉ année. . . 50 c.

Cet Almanach, dont la vogue augmente chaque année, est illustré d'un grand nombre de caricatures par CHAM, le plus spirituel dessinateur de notre temps.

**ALMANACH PROPHÉTIQUE**, pittoresque et utile, illustré de 118 vignettes par MM. Gavarni, Daumier, Trimolet, Ch. Vernier et Geoffroy. 1 volume in-32 de 192 pages. 20ᵉ année. . . . . 50 c.

**ALMANACH POUR RIRE**, par MM. Henry Monnier, Pierre Péron, Moléri, Henri Rochefort, J. Lovy, etc., etc., entièrement illustré par Cham. 1 vol. in-8°. 11ᵉ année. . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH ASTROLOGIQUE**, *astronomique, physique, satirique, anecdotique*, etc., etc. 1 vol. in-16 grand jésus, illustré de 150 gravures, avec une jolie couverture coloriée. 13ᵉ année. . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DU CHARIVARI**, par MM. Louis Huart, Pierre, Véron, Louis Leroy, Clément Caraguel, Henry Rochefort et Adrien Brémond, illustré d'un grand nombre de gravures par MM. Cham, Daumier et Maurisset. 1 vol. in-8°. 1ʳᵉ année. . . . . . . . 50 c.

**LA MÈRE GIGOGNE, ALMANACH DES ENFANTS**, 1 vol. in-16 jésus, avec un grand nombre de jolies gravures tirées avec luxe. 11ᵉ année. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DES DAMES ET DES DEMOISELLES.** 1 vol. in-16 jésus, avec un grand nombre de gravures. 10ᵉ année. . 50 c.

**ALMANACH DU JARDINIER**, par les Rédacteurs de la *Maison rustique du XIXᵉ siècle*. 1 vol. in-16 grand jésus, orné de gravures, 17ᵉ année. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DU CULTIVATEUR**, *agriculture, élève du bétail.* par les auteurs de la *Maison Rustique*. 1 vol. in-16 grand jésus, orné de gravures. 17ᵉ année . . . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DU MARIN ET DE LA FRANCE MARITIME**, publié avec l'approbation de Son Excellence le Ministre de la marine. 1 vol. in-16. 23ᵉ année . . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DU FIGARO.** 1 vol. in-4°. 5ᵉ année. . . . 50 c.

**ALMANACH DE LA CHANSON**, par les Membres du Caveau. 1 vol. in-16 grand jésus, illustré de 100 gravures, avec une jolie couverture coloriée, 2ᵉ année. . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH DE LA BONNE CUISINE ET DE LA MAITRESSE DE MAISON.** 1 vol. in-16 grand jésus, illustré de 150 gravures, avec une jolie couverture coloriée. 3e année . . . 50 c.

**ALMANACH DU VOLEUR.** 1 volume in-4°, orné de vignettes. 3e année. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50 c.

**ALMANACH D'ILLUSTRATIONS MODERNES.** Elégant album in-4°, doré sur tranche, illustré d'un grand nombre de belles et grandes vignettes. 2e année de la 2e série. . . . . . . . . 75 c.

Cette charmante publication présente aux yeux du lecteur une revue de l'année et un choix aussi heureux que varié de nouvelles, de scènes de mœurs, de voyages, de caricatures, etc. C'est un des plus charmants livres à placer sur la table d'un salon.

**ALMANACH ILLUSTRÉ DES DEUX MONDES**, par OSCAR COMETTANT. 1 très-beau vol. grand in-8° cavalier. 128 pages dorées sur tranche, ornées de 150 vignettes. 2e année. . . . . . 75 c.

**ALMANACH DE LA LITTÉRATURE, DU THÉATRE ET DES BEAUX-ARTS,** contenant, outre de nombreux renseignements qui n'ont jamais été réunis, une revue littéraire et dramatique de l'année, par M. JULES JANIN. 1 très-joli vol. in-8°, doré sur tranche et illustré d'un grand nombre de vignettes et portraits gravés par les meilleurs artistes. 8e année. . . . . . . . . . . . . . 75 c.

Chaque année voit croître le succès de ce petit livre, auquel la collaboration active du plus éminent critique de notre temps donne une importance considérable.

**ALMANACH DES SALONS.** Grand in-4°, illustré de très-belles gravures, par Pierdon. 3e année. . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

**ALMANACH DE L'ILLUSTRATION.** 1 vol. très-grand in-8°, doré sur tranche. 17e année. . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

Cet Almanach, que l'on pourrait appeler l'almanach *utile*, est imprimé sur papier vélin très-fort, et doré sur tranche ; c'est une véritable publication de luxe.

**ALPHABET PITTORESQUE. — ALPHABET DES OISEAUX.**

**ALPHABET MILITAIRE. — ALPHABET DES ANIMAUX.**

**LE FABULISTE DES ENFANTS. — LE PERRAULT DES ENFANTS.**

Noir, 50 centimes. — Colorié et doré sur tranche, 1 fr.

---

**ALMANACH DU BON JARDINIER,** par Poiteau, Vilmorin, Bailly, Borie, Decaisne, Neumann, Pépin. 1 vol. in-12 de 1650 pages. 7 fr.

**LE BON FERMIER,** aide-mémoire du cultivateur, par Barral. 1 vol. in-12 de 1168 pages et 231 gravures. . . . . . . . . . . 7 fr.

---

**ALMANACHS LIÉGEOIS** à 10, 15, 20, 25, 30, 40 et 50 centimes.

# ŒUVRES DE M. EUGÈNE PELLETAN

---

PROFESSION DE FOI DU XIX$^{e}$ SIÈCLE

4$^{e}$ édition, 1 vol. in-8°. — 3 fr. 50 c.

HEURES DE TRAVAIL

2 vol. in-8°. — 7 fr.

LES DROITS DE L'HOMME

1 vol. in-8°. — 3 fr. 50 c.

LES ROIS PHILOSOPHES

1 vol. in-8°. — 3 fr. 50 c.

HISTOIRE

DES TROIS JOURNÉES DE FÉVRIER 1848

1 vol. in-8°. — 1 fr. 50 c.

LES MORTS INCONNUS

LE PASTEUR DU DÉSERT

2$^{e}$ édition, 1 vol. in-18 jésus. — 1 fr. 50 c.

LE MONDE MARCHE

2$^{e}$ édition, 1 vol. in-18 jésus. — 1 fr. 50 c.

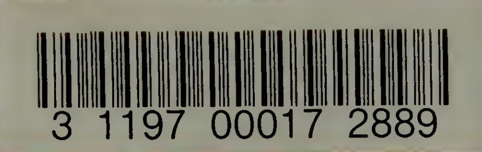
---

## AVIS

***Pour recevoir un ouvrage franco, en envoyer le prix en un mandat sur la poste et par lettre affranchie.***

---

Saint-Denis. — Typographie de Drouard et A. Moulin.


3 1197 00017 2889

Saint-Denis. — Typographie de Drouard et A. Moulin